



HAL
open science

Mise en mots des frontières et des discriminations : approche sociolinguistique des entraves au séjour des étudiants étrangers à Rennes

Irene García-Aranda Gonzalo

► **To cite this version:**

Irene García-Aranda Gonzalo. Mise en mots des frontières et des discriminations : approche sociolinguistique des entraves au séjour des étudiants étrangers à Rennes. Sciences de l'information et de la communication. 2013. dumas-00945258

HAL Id: dumas-00945258

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00945258v1>

Submitted on 12 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Université Rennes 2 – UFR Arts Lettres et Communication
Master 2 Francophonie et Échanges interculturels

Communication plurilingue et interculturelle
en situations francophones

Mise en mots des frontières et des discriminations

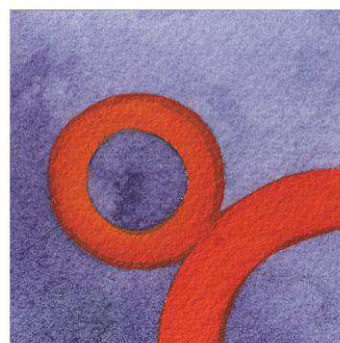
Approche sociolinguistique des entraves
au séjour des étudiants étrangers à Rennes

Irene García-Aranda Gonzalo

Mémoire dirigé par Thierry Bulot

Mai 2013

PREFics EA 4246



Je remercie
Thierry Bulot de la confiance qu'il a témoignée pour mon travail,
les trois informateurs, pour leur ouverture et pour le temps qu'ils m'ont consacré,
les militant-e-s du RUSF 35, pour leurs contacts et leur énergie,
mes amies et collègues du master, pour les riches échanges y las experiencias
compartidas,
a Javi, por la maravillosa maquetación,
Geoffrey, pour les relectures (et son soutien),
a mis padres.

Sommaire

1	Introduction : migrations et université	5
2	Venir étudier en France	7
2.1	Étudiants étrangers, une population à l'œil	7
2.2	Comment ? La question administrative	10
2.2.1	Droit des étrangers	10
2.2.2	Procédure d'inscription	11
2.2.3	Réseau Université Sans Frontières	13
2.3	Pourquoi ? Diffusion du français et politique migratoire.....	13
2.3.1	Diffusion du français dans le monde	14
2.3.2	Le rôle de l'université en relation avec cette activité de diffusion ..	15
2.3.3	Gestion de l'admission des étudiants étrangers.....	17
3	Objectifs et questionnements de la recherche	21
3.1	Quel vécu? Quelles conséquences?.....	23
4	Moyen des hypothèses: un cadre disciplinaire multiple	27
4.1	Sociolinguistique.....	27
4.1.1	Les discours, le réel, les représentations	27
4.1.2	Identité et communauté culturelle et linguistique	30
4.1.3	Norme et idéologie linguistique.....	33
4.1.4	Les pratiques sociales dans l'espace et le discours	35
4.2	La différence culturelle	37
4.2.1	Des codes socioculturels dans la communication	37
4.2.2	Communication interculturelle	39
4.2.3	La posture de la sociologie	41
4.2.4	D'autres approches critiques de la différence	43
4.3	Nous et les autres, quelles frontières ?	45
4.3.1	Usages scientifiques et conceptualisations de « frontière ».....	45
4.3.2	L'étude de l'ethnicité	48
4.3.3	La théorie de la racialisation	49
4.3.4	Les effets : Discrimination.....	50
5	Construction du corpus et définition de l'enquête.....	53
5.1	Présentation de principes généraux.....	53
5.2	La méthode de recueil de données.....	55
5.2.1	Les principes des l'entretien semi-directif.....	55
5.2.2	Approche psychosociolinguistique	57
5.2.3	Des biais.....	58
5.3	Méthode de transcription	62
5.4	Méthodes d'analyse.....	66
6	Déroulement de l'enquête.....	73
6.1	Contact	73
6.2	Présentation de la trame du premier entretien.....	74
6.3	Déroulement des entretiens et présentation des informateurs-acteurs...77	

6.4	Deuxième entretien.....	79
6.4.1	Grille pour le deuxième entretien avec N.....	79
6.4.2	Deuxième entretien envisagé avec T. par écrit.....	81
7	Analyse du corpus	84
7.1	Détermination de la matrice discursive	84
7.2	Analyse de marques formelles	86
7.2.1	Entretien A.....	87
7.2.2	Entretien D	99
7.2.3	Entretien B.....	110
7.2.4	Entretien C.....	118
7.3	Analyse à entrée lexicale	126
8	Synthèse thématique de l'analyse.....	132
8.1	Synthèse des parcours et démarches des 3 informateurs	132
8.2	Vécu des entraves au séjour	133
8.2.1	Sélection.....	133
8.2.2	Asymétrie des échanges avec l'Administration	134
8.2.3	Problème administratif.....	135
8.2.4	Aide reçue.....	136
8.2.5	Image de soi	137
8.3	Perception de la société française	139
8.3.1	Image de prestige de l'université française et du pays	139
8.3.2	Une spatialisation hiérarchisée.....	140
8.3.3	Identité et identification.....	141
8.3.4	Une posture d'analyse	142
8.3.5	Discrimination : vécu et énonciation	142
8.3.6	Culture et intégration, la matrice discursive de la migration	143
8.4	Différenciation par et dans le langage.....	146
8.4.1	Perception d'une idéologie linguistique du standard	146
8.4.2	Posture glottonomique.....	147
9	Conclusion.....	151
10	Bibliographie.....	153
10.1	Sites web pertinents	161
11	Annexes	162
11.1	Code de transcription	162
11.2	Transcription entretien A : N***.....	163
11.3	Transcription entretien B : T***.....	177
11.4	Transcription entretien C : H***.....	190
11.5	Transcription entretien D : N***.....	205
11.6	Transformations ADEL	222
11.6.1	Culture	222
11.6.2	Intégr-	231

1 Introduction : migrations et université

Ce mémoire porte sur les étudiants étrangers, depuis la construction du projet de mobilité jusqu'au moment présent. Je me suis penchée sur cette population car elle constitue une forme spécifique de migrations, comme le note Abdelkader Latreche (2001). Effectivement, les mobilités étudiantes peuvent être considérées ainsi par les chercheurs et par les pouvoirs publics parce qu'elles sont prises au cœur d'enjeux internationaux comme le reste des migrations ; elles peuvent être considérées ainsi par les personnes concernées parce qu'elles supposent le même lot de dimensions affectives que le reste de migrations. Je tiens à justifier ce lien entre les migrations en générale et la mobilité étudiante car, à l'origine de cette enquête, est mon intérêt pour l'étude des migrations. Celles-ci sont, de mon point de vue, une source de rencontres, de confrontations, et pour cela, elles peuvent entraîner la mise à distance, la création de frontières, mais aussi des opportunités d'échanges qui nous conduisent à remettre en question nos normes sociales et, en définitive, à adopter une attitude plus tolérante.

J'ai orienté ma recherche sur les étudiants étrangers en France, à Rennes plus précisément. Dans le cadre de cette enquête, j'entends par « étudiant étranger » la personne non française dont le séjour en France est lié à ses études, en terme de projet personnel, car il s'agit d'une démarche individuelle, comme en terme de situation administrative, car leur entre les migrations en générale et la mobilité étudiante dépend de la possession d'un titre de séjour. Je peux être amenée à parler tant de mobilité étudiante que de migration étudiante ; pour catégoriser les individus, je vais tout au long de mon mémoire employer l'expression « étudiant étranger » et non pas « en mobilité ». D'une part parce que cette première expression est largement utilisée dans les ouvrages consultés, d'autre part parce que même si « étranger » renvoie à une extranéité, je prétends constater simplement une réalité juridique ; bien sûr, lorsque la rencontre avec des étudiants enquêtés sera effectuée, je m'attacherai à respecter l'autocatégorisation. Enfin, je considère qu'« en mobilité » transmet une idée du provisoire qui pourrait induire une négation de la légitimité des projets des individus, si jamais ceux-là comptent s'installer hors de leur pays de naissance.

Le « je » que le lecteur trouvera ici est celui de la voix de la signataire de ce travail, un « je » qui expose, explique, constate et se positionne. Je vous invite donc à lire cet écrit qui tente de retracer, de façon linéaire et unitemporelle, les tours et détours d'une recherche de deux ans. Pour cela, un « je »-guide laissera place au « nous », qui fait référence au parcours que le lecteur et moi allons faire ensemble. L'usage de l'impersonnel n'est néanmoins pas exclu du texte, faute de quoi le ton serait un peu lourd : l'usage de « il » et parfois de « on » rend compte du dialogue entre ma voix et celles des autres.

Après avoir défini les termes tels que je vais les employer, il me faut préciser sur quels aspects je veux interroger ces migrations étudiantes. Il s'agit de mettre en relation toutes les conditions juridiques exigées par les autorités françaises avec les vécus de ces étudiants du fait de ces contraintes qui questionnent leur image de la

France, leur rapport au français, et avec leurs projets. En effet, une personne, pour pouvoir étudier en France, doit passer par un processus de sélection dans lequel les compétences linguistiques sont un des critères. Une fois son séjour commencé, elle doit, à chaque renouvellement du titre de séjour, remplir des conditions tellement strictes que la menace de se faire expulser peut devenir effective. Cette sélection et ce maintien dans un statut juridique précaire font de cette question un objet d'étude propice à l'analyse de la différenciation imposée par l'existence des frontières et l'obligation de permis de séjour. Les différences sociales se concrétisent et deviennent ainsi de plus en plus matérielles.

Cette réalité répond à des enjeux globaux sur la mondialisation des migrations tels qu'ils sont vécus aujourd'hui. Effectivement, nous nous trouvons dans un contexte mondial dans lequel les mouvements migratoires internationaux vers l'Europe se sont accrus. Dans ce contexte, la France continue d'être une terre de destination, même si les motifs de la migration se diversifient. Aux premières immigrations (de travail, de regroupement familial) s'ajoutent une reprise de l'immigration de travail ainsi que « l'installation dans la mobilité des élites, des classes moyennes et des étudiants » (WIHTOL DE WENDEN, 2011). Cependant, aux libertés humaines se heurte parfois l'instauration d'une immigration choisie (par l'État ou peut-être plutôt par l'économie du pays). Et la volonté de contrôle et de réduction de l'immigration, régulière ou irrégulière, dans ses données globales et dans tous les secteurs se heurte paradoxalement aux efforts pour le maintien de l'attractivité du pays et particulièrement de sa formation universitaire (découlant d'une vocation de prestige des *Lumières Françaises* ou de compétitivité économique ?). Ce paradoxe a été démontré dans les deux dernières années avec les débats publics et médiatiques, et la contestation d'un collectif, sur ce qui est appelé la « circulaire Guéant ». Cette circulaire datant du 31 mai 2011 (et abrogée un an plus tard) visait à réduire le nombre de travailleurs immigrés par la mise en difficulté lors du renouvellement de leur visa avec demande de changement de statut pour passer d'étudiant à travailleur, mais elle supposait également l'endurcissement des conditions de renouvellement du permis de travail. Le changement du statut de travailleur à celui d'étudiant a été aussi entravé, comme nous le savons grâce à un cas connu parmi un de nos collègues. Ces situations sont à dénoncer, bien sûr, mais elles constituent seulement la partie visible dans l'actualité d'un phénomène qui mérite de ne pas être traité de façon anecdotique. De plus, ce domaine social détient un intérêt spécifique pour devenir un terrain d'exploration des phénomènes de frontières, qui, pour moi, se présentent comme la mise à distance. Ces phénomènes sont, en définitive, une certaine posture dans le rapport à l'altérité; ils peuvent prendre forme dans les mécanismes de discrimination (sociolinguistique notamment) observés par les études sur les relations interculturelles, sur les relations interethniques et sur la racialisation.

2 Venir étudier en France

2.1 Étudiants étrangers, une population à l'œil

La mobilité des étudiants étrangers comporte des enjeux sociaux et politiques importants, et ces enjeux sont souvent en tension, voire en contradiction. Pour commencer, la thématique intéresse bien des acteurs sociaux.

Campus France, l'Agence nationale pour la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, nous offre une vision statistique de cette réalité. La France est, depuis 2006, le troisième pays d'accueil d'étudiants internationaux du monde (derrière les États-Unis et le Royaume-Uni), le pourcentage d'étudiants internationaux parmi le reste d'étudiants étant en 2008 de 10,5 %, 19,9 % et 38,9 % respectivement pour les niveaux licence, master et doctorat. Les pays d'origine majoritaires sont, dans l'ordre : le Maroc (en baisse), la Chine (en hausse), l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal, l'Allemagne, le Cameroun, le Liban, le Viet-Nam et l'Italie. Le pourcentage d'étudiants internationaux a augmenté d'environ 10 % entre 2003 et 2005. Ces données font référence aux étudiants de nationalité autre que française inscrits pour plus d'un an en France, excluant donc, les étudiants Erasmus. Beaux chiffres ! Mais quels sont les enjeux ?

Le ministère de l'Économie (MEFI, 2006) mène une *politique d'attractivité* de la France avec l'objectif de stimuler davantage l'économie française par l'innovation : il apparaît comme nécessaire d'augmenter la main-d'œuvre fortement qualifiée. Face aux difficultés soulevées pour organiser une immigration choisie avec ces caractéristiques, la captation d'étudiants étrangers semble une bonne alternative pour le ministère de l'Économie. Il y a de la part de l'État français un intérêt à attirer des étudiants étrangers, spécialement des « étudiants à fort potentiel », particulièrement dans les sections master et doctorat (ce qui fait économiser à l'État la formation en licence, et permet un meilleur filtre d'étudiants hautement qualifiés). Il y a notamment une insistance sur la sélection de meilleurs candidats et sur l'orientation de ces candidats vers les filières stratégiques, dans le but d'augmenter l'efficacité de l'économie française. Ces objectifs constituent encore la ligne de la politique actuelle, comme l'on voit ici :

« L'accueil des étudiants étrangers participe au rayonnement de la France, à l'attractivité nationale et internationale de nos écoles et universités ainsi qu'au dynamisme de notre économie. Ces étudiants, une fois diplômés, sont des atouts pour nos entreprises, qui souhaitent bénéficier des meilleures compétences et s'ouvrir à de nouveaux marchés. Ceux qui rejoignent les pays d'origine après leur diplôme ou après une expérience professionnelle en France contribuent à l'essor de ces pays. » (Dernière circulaire interministérielle concernant les étudiants étrangers, du 31 mai 2012)

Cependant, nous le verrons en détail plus tard (section 2.3.3), cet objectif est en contradiction avec le contrôle d'installation de personnes étrangères en France. En

effet, s'il y a une politique de promotion de l'éducation supérieure, une conséquence logique est qu'elle ait un effet sur un public plus large que les profils visés, et une autre conséquence est que tous ces étudiants (au profil souhaité par les pouvoirs publics ou non) ont le souhait de prolonger leur séjour en France, et même de s'y installer définitivement. Une étude de Campus France sur l'attractivité de La France nous donne les résultats suivants en relation avec le prolongement du séjour d'études par le travail :

« L'attractivité de la France aux yeux de ces publics ne se résume d'ailleurs pas à la vie étudiante. 70 % des anciens étudiants ont souhaité prolonger leur séjour par une activité professionnelle en France et un quart d'entre eux a pu concrétiser ce projet, essentiellement dans de grandes entreprises internationales. C'est parmi les doctorants que cette transformation du séjour étudiant en projet professionnel s'est le plus concrétisée (43 %), cette trajectoire étant rare (14 %) en dessous du niveau master. Les relations avec la France ne sont pas les mêmes selon l'origine géographique. Ainsi, les étudiants originaires d'Amérique du Nord gardent beaucoup moins de contacts professionnels, de même que les étudiants du Moyen-Orient et dans une moindre mesure d'Amérique latine, alors que les étudiants du Maghreb gardent beaucoup de contacts personnels avec la France. »

Ces données démontrent que la mobilité étudiante peut être employée comme stratégie migratoire : un des objectifs pour venir étudier en France est de pouvoir y rester après, le fait d'avoir un diplôme français et d'être sur place pouvant faciliter la recherche d'emploi (bien que le projet d'installation puisse naître plus tard). Les étudiants en mobilité ne participant pas à un programme s'installent en France avec, pour une partie d'entre eux, le projet ou l'idée d'une possibilité de rester ; ils deviennent donc des étudiants migrants. Ces faits formulés ici comme un constat constituent, plutôt que des faits, la perspective adoptée par certains acteurs sociaux et institutions. Les enjeux des migrations internationales dans le cadre de l'université sont ainsi introduits dans cette recherche.

Donc la mobilité étudiante est considérée ici comme une forme de migration, car elle suppose un fort investissement personnel dans le temps, que le projet explicite d'installation durable dans un autre pays existe ou pas. Les migrations étudiantes « se développent au même rythme que les autres. (...) Elles concernent 1,6 million d'individus dont plus de deux tiers étudient dans un pays de l'OCDE » (AGULHON, XAVIER DE BRITO : 2009, p. 13). Ce phénomène pourrait être directement lié à l'universalisme inhérent à l'institution universitaire, tel que le laisse voir Latreche (2001) : « L'ouverture internationale de l'université aux étudiants étrangers se présente comme une fonction "naturelle" de cette institution, recueillant l'adhésion de la communauté universitaire et des acteurs politiques. » Or nous avons déjà perçu que celui-là n'est pas le principal rouage de mobilité, et que le phénomène est fortement tributaire de la politique appliquée aux étudiants étrangers.

La réalité de cette politique est bien marquée de « contradictions intrinsèques » (SLAMA, 1999, p. 86) entre différentes logiques d'action et les objectifs affichés de coopération. La confrontation de ces logiques se résout avec une « absence de volonté politique claire et de concertation entre administrations » qui fait que la lo-

gique de régulation des flux s'impose et est « mise en œuvre par des mécanismes juridiques extra-légaux et contradictoires » (p. 177). Nous y reviendrons plus tard dans ce travail, car cette politique a, bien sûr, des conséquences sur « le statut de l'étudiant étranger, [qui] est de ce fait caractérisé par un ensemble d'impasses juridiques plongeant l'étudiant devant des contradictions insurmontables » (p. 177) ; je veux donc me centrer pour ma recherche sur la façon dont les étudiants vivent cette situation précaire et contradictoire.

Il est possible d'imaginer que ces individus qui vivent le processus de modification des référents ou d'acculturation propre des migrations vivent aussi toute une course d'obstacles (les difficultés administratives). Aux tensions liées aux questions culturelles, aux constats de différences anthropologiques, à la création de distances dans la société, s'ajoutent les entraves administratives, la discrimination institutionnalisée, la création d'une stigmatisation ou du moins d'une délégitimation qui peut à son tour être assumée par le reste de la société.

Il n'est pas difficile de trouver des exemples de ces tracasseries administratives, une manière quelque peu euphémistique de parler de la « précarité juridique » (Gisti, 2013). Il suffit de constater l'existence de groupes de bénévoles qui répondent à l'aide dont ont besoin les étrangers face aux refus des préfectures et autres administrations de leur accorder des droits, en partant du plus primaire, celui de demeurer en France. L'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) a réalisé une enquête par questionnaire sur les parcours des étudiants étrangers, de laquelle il est ressorti que 49 % des étudiants déclarent avoir eu des difficultés administratives à leur arrivée (ENNAFAA, PAIVANDI, 2008, p. 93), et ce, seulement à l'arrivée. Des jeunes chercheurs ont recueilli des témoignages qui amènent Duclos à affirmer que « la France n'est pas un pays accueillant, les démarches et les acculturations y sont difficiles, les étudiants étrangers en sortent quelque peu désenchantés » (2009, p. 275).

Cependant, le vécu de ces entraves reste assez peu exploré et, d'une façon générale « ces migrations étudiantes sont encore assez peu étudiées » (AGULHON, XAVIER DE BRITO, 2009, p. 13). Plusieurs rapports gouvernementaux (dont le rapport du ministère de l'Éducation nationale de 2005 cité plus bas) et des rapports indépendants comme celui de l'OVE ont tendance à rester sur l'évaluation des conditions matérielles d'existence, mais même s'ils arrivent à illustrer beaucoup de dimensions, ils ne traitent pas du tout en détail du processus administratif ni de l'instabilité juridique du séjour. D'autres études, très nombreuses et dont un exemple est l'œuvre Agulhon et Xavier de Brito (2009), vont focaliser plus sur la dimension culturelle et sur les processus d'adaptation et d'intégration.

Il y a lieu donc de s'enquérir sur ce processus de sélection, où la question de la langue est présente, et sur le maintien dans l'instabilité juridique, spécialement sur leurs conséquences dans divers domaines, comme la vie des étudiants ou la création et la perpétuation de frontières sociales. Et je considère fondamental de le faire avec des méthodes qualitatives qui puissent rendre bien compte des logiques individuelles de représentation et d'action.

Cette question en tant que condition à l'insertion dans le monde universitaire et dans la société a été souvent traitée, si on croit ce qui est dit dans le rapport de l'OVE de 2006 (et cela ne surprend pas), « la maîtrise de la langue (...) constitue une thématique récurrente des recherches sur les étudiants étrangers en France » (p. 73). Le choix de venir en France est intimement lié au rapport des étudiants au français. Le projet de venir étudier en France peut être fondé sur le désir ou le besoin d'accroître la compétence linguistique là où la norme est produite, ou bien ce choix est fondé justement sur une maîtrise de langue française, ce qui est censé faciliter l'accomplissement du projet. Mais la langue n'est pas uniquement un outil de communication, et il me semble intéressant de traiter de la langue et de la compétence communicative sous d'autres angles. Prise comme un terrain d'investissement personnel, de reconnaissance identitaire ; prise aussi dans les enjeux politiques de la mobilité et des migrations comme un moyen de sélection des étudiants.

2.2 Comment ? La question administrative

2.2.1 Droit des étrangers

Une personne désireuse de réaliser ses études en France, habitant ailleurs, est tenue de suivre les dispositions de droit du Code de l'entrée et séjour des étrangers et du droit d'asile. Je veux brièvement expliquer quelques-unes des notions fondamentales (Gisti, 2011). La première est la distinction entre droit d'entrée et droit de séjour. Ce premier comporte l'obligation d'être en possession d'un titre de voyage, le deuxième un titre autorisant à rester sur le territoire, il est sollicité aux services préfectoraux une fois la personne arrivée. Les deux droits sont intimement liés puisque un titre de voyage comporte également un droit au séjour (le minimum 3 mois, c'est un visa de court séjour) et que le séjour est conditionné, non seulement à une entrée avec d'un titre de voyage, mais à ce que ce titre corresponde au motif et nature du séjour pour lequel on demande le droit à séjourner. Par exemple, si un étranger envisage de rester un an en France, il devra faire une demande de visa long séjour au titre de l'activité qu'il compte mener.

Deuxièmement, chaque type d'activité entraîne la soumission à des conditions spécifiques. C'est ainsi que se constituent des catégories administratives et politiques d'étrangers. L'étudiant étranger est donc une catégorie très particulière dans la politique migratoire française, car elle suppose un statut précis avec des droits différents de ceux des autres catégories. En effet, les politiques considèrent que l'étudiant étranger n'a pas pour vocation de rester en France à la suite de ses études si ce n'est pour prolonger sa formation par une expérience professionnelle. Cela s'est traduit dans des restrictions telles que le fait que les années passées au titre des études ne comptent pas pour une demande de carte de résident (Gisti, 2011, p 106). Le soupçon de fraude porté sur tous les étrangers dans l'état actuel de la législation (Gisti, 2013), devient pour les étudiants le soupçon d'utiliser les études comme prétexte de séjour en France : un critère dans le renouvellement du titre étudiant est la « réalité du sérieux des études », autrement dit que l'étudiant réussit à tout moment de son séjour. En cas de refus de renouvellement (nous ver-

rons les conditions plus tard), l'étudiant n'obtient pas son titre de séjour et est enjoint de quitter le territoire français, habituellement dans le délai d'un mois. Pendant ce mois la personne est autorisée à rester en vue de préparer le voyage ; c'est également le délai pour déposer un recours administratif contre la décision de séjour et l'obligation de quitter le territoire français (O.Q.T.F.). Le tribunal administratif statue dans un délai de trois mois, le recours n'étant pas suspensif de la décision d'O.Q.T.F., le risque de placement en centre de rétention en vue d'une expulsion reste présent (s'il a lieu, le tribunal statue le recours en 72 heures) (Gisti, 2011, p 175).

Les risques que je viens d'exposer sont des exemples d'une politique restrictive, conséquence de successives réformes (le parcours de ces réformes va être épargné ici, une synthèse peut être trouvée dans l'introduction du Gisti, 2011). Deux conséquences de cette politique :

- À un premier niveau, c'est l'instabilité juridique du migrant qui fait règle, l'on parle alors de précarité juridique. Le but est de créer « une insécurité juridique néfaste pour l'ordre juridique mais utile pour le politique afin de gérer, comme il l'entend, la présence sur le territoire national de cet autre qu'est l'étranger dont l'extranéité se trouve doublement institutionnalisée par le droit : un droit restrictif qui vise en lui-même à différencier l'étranger du national et un droit mouvant, incertain, qui vise à placer l'étranger dans une situation de plus en plus précaire » (GALLIANO, 2008). Cette précarité conditionne et rentre dans la quotidienneté des migrants. Allant plus loin, elle peut être intériorisée tel que l'expose Le Courant (2010) lorsque le migrant se trouve dans une situation de risque d'expulsion. Le migrant intériorise la frontière extérieure de l'état, et elle devient ainsi une frontière intérieure (j'expliquerai ces notions en 4.3.1), qui le différencie du reste d'habitants.
- À un deuxième degré, les représentations courantes de l'étranger influencent les politiques mais ce sont surtout les politiques qui les reprennent qui contribuent notablement à leur réification, « car le capital d'autorité qui s'attache au droit, notamment sous la forme de la loi écrite, confère une crédibilité particulière au message qu'il véhicule et permet à la réalité légale, celle qui décrit le droit, de se donner pour la réalité « naturelle », pour l'expression de la nature de choses » (LOHACK, 2013, p 49). Ces représentations sont ainsi renforcées dans les discours courants dans lesquels sont véhiculés des stéréotypes qui influencent la dynamique des groupes.

2.2.2 Procédure d'inscription

La procédure que je qualifie de sélection est composée par la demande d'inscription à l'université et la demande de visa postérieure. Sachant que les démarches peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs (pays de résidence, type de formation ou établissement envisagé), je vais présenter ici quelques lignes générales de la procédure. Je me suis basée principalement sur les renseignements disponibles sur le site de l'Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale (dépendante depuis 2010 du ministère des

Affaires étrangères et de celui de l'Enseignement supérieur et de la recherche), nommée Agence Campus France.

Les personnes souhaitant s'inscrire en première ou deuxième année d'un premier cycle universitaire sont tenues de réaliser une Demande d'admission préalable (payante) : un dossier de demande d'inscription à l'université qui passe par le service culturel de l'ambassade française (dépendant donc du MAE). Il faut, dans ce dossier, effectuer un choix d'établissement (trois options sont possibles), exposer les motivations du projet, joindre les pièces académiques et d'identités traduites. Le service culturel, qui effectue un examen administratif du dossier, émet un avis avant de le transmettre aux universités choisies par le candidat, auxquelles revient d'examiner le dossier attentivement, notamment quant à l'authenticité des certificats et au projet envisagé par le candidat (Gisti, 2005, pp 10-11).

Cette demande est effectuée en ligne par les résidents des pays ayant signé une convention CEF (Centre pour études en France) qui implique une procédure (nommée CEF) mise en place par l'Agence Campus France; les résidents du reste des pays l'effectue directement auprès du Service culturel de l'ambassade ou consulat. La démarche reste foncièrement la même. L'étudiant doit passer un test linguistique en français, sauf s'il est ressortissant d'un pays où le français est langue officielle ou un pays où les études universitaires s'effectuent en français. Ce test est fait soit par Campus France soit par le Service culturel (mais l'organisation pédagogique dépend du Centre international d'études pédagogiques). Il est composé d'une épreuve de compréhension orale et écrite (test à choix multiple) et d'une épreuve écrite à orientation académique (Gisti, 2005, p 12).

Sans demande d'admission préalable, c'est-à-dire, pour postuler à une troisième année et deuxième et troisième cycle, la distinction entre les pays à procédure CEF et pays hors CEF reste la même ; les premiers constituent un dossier en ligne dans l'espace Campus France de leur pays de résidence, les deuxièmes contactent eux-mêmes les établissements. Le niveau linguistique est évalué par les établissements qui peuvent organiser des épreuves de langue ou exiger des certificats ou diplômes de langue.

Les détenteurs du baccalauréat français sont exempts de la DAP, ils doivent contacter directement les établissements de leur choix, et privilégient de directives et circulaires rappelant aux établissements du supérieur que ces étudiants doivent être prioritaires. Ils passent cependant, comme les autres, un entretien à l'ambassade.

Je n'ai trouvé que peu d'éléments sur cet entretien, organisé par l'Espace Campus France pour pays CEF, qui continue probablement à avoir une fonction de contrôle et sélection (SLAMA, 1999).

Une fois que la préinscription à l'université est acceptée, la procédure s'oriente vers l'obtention du visa long séjour pour études. Les conditions sont la preuve de la préinscription, une preuve de la suffisance des ressources (déterminées par circulaire), un logement et une couverture sociale. Le visa pour études sert de titre de séjour pour la première année passée en France. Ceci n'évite pas à l'étudiant de faire des démarches dès son arrivée, il faudra qu'il fournisse entre autres la preuve

de son inscription effective à la formation arrêtée. À Rennes ces démarches se font au travers de l'Université Européenne de Bretagne qui fonctionne comme un organisme intermédiaire entre les étudiants et la préfecture.

Le renouvellement du titre de séjour étudiant, qui doit se faire tous les ans, est l'occasion pour effectuer un contrôle de « la réalité des études ». Celle-ci est entendue comme l'assiduité aux cours et aux examens, la progression raisonnable et la cohérence de tout changement d'orientation, et des justificatifs doivent être présentés. En outre, les mêmes conditions (ressources, logement, etc.) que pour le visa sont imposées.

2.2.3 Réseau Université Sans Frontières

Le Réseau Université Sans Frontières, est composé de groupes dans plusieurs villes de France, et ses bénévoles-militants se mobilisent pour aider spécifiquement les étrangers étudiants, comme d'autres associations et groupes le font avec d'autres populations. Les informations suivantes proviennent de mon observation personnelle.

À Rennes, ils se réunissent une fois par semaine, moment dans lequel ils reçoivent toute personne venant les consulter. Ils orientent dans les démarches administratives et académiques, mettent les étudiants en relation avec des avocats quand la situation le demande. Ils réalisent des accompagnements aux différents guichets administratifs, spécialement à la préfecture, dans le but de rassurer ou intercéder pour l'étudiant. La communication avec les fonctionnaires administratifs est pour les étrangers, mais également pour les militants, problématique. En effet la question de « l'accueil au guichet » est une thématique récurrente de plainte (réf. : observation participante), ce qui est confirmé par des écrits en sciences humaines où l'on souligne la dimension de la suspicion chez les fonctionnaires, qui se calent ainsi sur les représentations de l'étranger informé par le droit (LÉVY-VROELAND, 2013, p 85). Également, une des stratégies employées est celle de chercher des appuis auprès du corps enseignant ou administratif de l'université, sous la forme de courriers destinés au Préfet soutenant la demande de l'étudiant.

Un autre volet de leurs activités, qui constitue également une des modalités d'aide, ce sont les mobilisations étudiantes. Ces bénévoles se voient parfois impuissants face à la difficulté des tâches due au cadre juridique très restrictif et aux idéologies régnantes de négation des droits de circulation et d'installation. Ils peuvent organiser des réunions publiques, des projections et des manifestations. Ces dernières servent à soutenir publiquement les demandes des étudiants qu'ils aident.

2.3 Pourquoi ? Diffusion du français et politique migratoire

En guise de contextualisation, il s'agit ici de voir ensemble le statut du français, sa diffusion dans le monde, et les politiques concernant les étudiants étrangers en lien avec ces problématiques. Je vais tenter de répondre partiellement à la question de pourquoi des étudiants ou futurs étudiants choisissent de venir étudier en France,

et pourquoi cette décision est à la fois encouragée et découragée par les pouvoirs publics français ?

2.3.1 Diffusion du français dans le monde

Louis-Jean Calvet (1999) nous présente un aperçu historique et un autre contemporain du statut du français. Depuis l'expansion du français (l'imposition) du français en France, les pouvoirs publics se sont efforcés de protéger la langue des influences extérieures, dans une lutte parallèle à celle des rapports de force avec d'autres pôles d'influence. Tout au long de son histoire, le français a été accompagné d'une politique chauviniste de défense de langue par décrets (et d'autres textes législatifs, bien entendu). Cette intervention glottopolitique a été accompagnée de celle qui intervient sur les fonctions de la langue et qui se soucie de ses positions internationales.

Mention doit être faite d'abord de l'expansion du français dans les colonies, étudiée en cours. Le projet colonial a été entamé au cours du XIX (1830-1880), mais la francisation effective n'est s'est passée qu'après les indépendances, l'apprentissage du français ayant été réservé à une élite minoritaire pendant la durée des colonies. Cette francisation tardive s'est faite principalement par le moyen de politiques linguistiques éducatives, le français étant devenu langue moyen d'enseignement, en plus de langue officielle, car c'était la langue dans laquelle avaient été formées les élites, ... à l'université en France. Cette francisation est donc une conséquence indirecte de la colonisation. Elle n'a pas été décidée par l'État français, mais elle répond tout de même à des conditionnements politiques, intellectuels, et économiques forts.

Des efforts de la part de l'État français ont été réalisés depuis pour défendre la langue française à échelle internationale, c'est-à-dire, maintenir son statut (CALVET, 1999, p 266), de façon à accroître le nombre de francophones. Et cela même à des moments comme les années quatre-vingt-dix quand « il est probable que jamais au cours de son histoire le français n'a été autant parlé dans le monde qu'aujourd'hui, et ceci autant par l'accroissement naturel de la population de francophones natifs que par les retombées de l'expansion coloniale » (CALVET, 1999, p 263), et que le nombre de francophones ne cesse d'accroître. Cette tendance est toujours actuelle : il est estimé que pour 2050, le centre de la francophonie sera l'Afrique subsaharienne (aux dires de Ph. Blanchet, en cours). Mais évidemment l'accroissement du nombre de francophones n'est pas un fin en soi mais un moyen pour ne pas être dépassé par le poids de l'anglais. Le souci porte plutôt sur le moindre usage du français par rapport à l'anglais, tant en nombre de locuteurs natifs comme langue à usage véhiculaire des idées, comme le démontre le marché de la traduction (CALVET, 2002, p 137) ou l'enseignement en tant que langue étrangère, l'usage dans les organisations internationales (2002, p 192) les publications scientifiques et leurs citations, etc. Pour cela, les pouvoirs publics se sont attachés à développer des moyens conséquents pour la diffusion du français hors France, « à travers la création de différents organismes et l'attribution de crédits importants à des opérations linguistiques et pédagogiques » (CALVET, 1999, p 266). Ces efforts pour contrecarrer cette supériorité linguistique de l'anglais, sont faits à ce juste

titre ou ils servent à contrecarrer d'autres domaines d'influence ? La remarque de Calvet donne un indice de réponse : on ne peut « concurrencer avec des arguments culturels une expansion dont le moteur était [est] économique » (1999, p 270). Mon avis est que, effectivement le moteur de l'hégémonie et de la domination est sans doute économique, mais la diffusion de la langue et d'autres aspects de la culture (imaginée, tout comme la langue) servent très utilement d'essence.

Mais revenons aux efforts de diffusion des usages du français. Ces efforts sont intimement liés à la défense et diffusion de la culture, comprise comme vision du monde, manières de faire et biens culturels. Par la transmission de la langue est véhiculée cette vision du monde, car les discours dans une langue sont porteurs de représentations propres à une culture. N'oublions pas que « le langage ne se contente pas de « traduire » une réalité préexistante, il est le champ où cette réalité se constitue » (LADMIRAL et LAPIANSKY, 1989, p 98).

Ce lien entre action politique et expansion culturelle, à travers de ce qui est appelé « l'action culturelle française », étudiée par notre collègue Reine Bossut, est souligné par Philippe Lane, qui ajoute aussi les intérêts économiques dans ses conclusions pour un parcours historique de l'action extérieure : « ainsi, la composante culturelle et scientifique est un composante essentielle de l'action extérieure de la France, elle est également une des facettes d'un dispositif plus vaste qui intègre les sujets économiques et sociétaux » (2011, p 29). Que l'action culturelle extérieure ait une composante linguistique est démontré par le fait que, dès la fin du XIX^{ème}, la diplomatie française a fait un effort de reconnaissance de la langue française comme « langue universelle du droit et de la diplomatie » (p 23). Ces efforts d'expansion du français se poursuivent de nos jours comme l'atteste Lane lorsqu'il démontre que la promotion du français est une composante essentielle de la politique d'influence de la France dans le monde (p 97). Les liens de la politique extérieure avec le développement de l'action universitaire et technique et scientifique sont aussi démontrés par Lane, tout au long de l'histoire de l'action extérieure, faite en français, comme dans l'actualité, évidemment (et ce démontré plus en bas).

2.3.2 Le rôle de l'université en relation avec cette activité de diffusion

Je vais tenter de répondre à la question du début de cette section (comment des individus se trouvent-ils à vouloir venir étudier en France ?) en essayant de faire le lien entre université (enseignement et recherche) et les dimensions de diffusion de la langue et la « culture » françaises que nous venons de voir.

C'est bien parce qu'il y a ce travail de diffusion que les étudiants du monde se sentent interpellés par la France, c'est bien parce que la France joue dans le marché de la concurrence que ses universités et établissements du supérieur attirent les étudiants, c'est bien parce que parler le français s'avère être un atout (sans dire si moindre ou non en comparaison avec l'anglais...) que les étudiants s'efforcent de l'apprendre avant et pendant leur séjour. Et c'est bien parce que l'État français œuvre activement et dans beaucoup de domaines au développement de son économie que le marché du travail français continue à attirer de professionnels, qualifiés ou non. Je ne prétends pas, loin de là, faire l'éloge des politiques de l'État fran-

çais, mais démontrer l'interdépendance de tous les facteurs. Nous allons voir quelques idées à l'appui de cela.

Comment nous allons le voir, la déclarée politique d'attractivité répond à des logiques de commerce dans la mondialisation ; il s'agit d'attirer (AGULHON, XAVIER DE BRITO, 2009), mais aussi de sélectionner. Ces auteurs considèrent l'existence d'une domination politique et culturelle intériorisée par les étudiants étrangers (p 13), comme cela a été mentionné précédemment ; il est possible de la comprendre comme une preuve des conséquences de cette politique d'influence à tous les niveaux.

L'Observatoire de la Vie Étudiante a réalisé une enquête dans laquelle il tente de retracer les motivations des étudiants pour construire leur projet d'étudier en France. Entre autres choses elle révèle que, effectivement cette diffusion d'une certaine image de la culture française influence fortement les choix. L'attrait culturel reste plus démontré entre les étudiants des pays riches (spécialement asiatiques), tandis que les motivations des autres étudiants sont en lien avec la promotion professionnelle. Nous pouvons ainsi trouver des déclarations d'étudiants recueillies pour cette enquête (par ENNAFAA, PAIVANDI, 2008, p 54) sur la « réputation du romantisme, de la cuisine française ».

Dans l'enquête de l'OVE, 81% des questionnés en moyenne déclarait que la motivation principale était la « Connaissance de la langue française ». Soit parce qu'elle est acquise (socialisation ou enseignement en partie ou totalement en français) soit parce qu'il s'agit d'un objectif d'amélioration ; que celle-là soit la motivation plus affichée (69% d'un échantillon de 1715 étudiants questionnés, p 55) est une conséquence de cette politique d'expansion. « Le développement et la diversification des étudiants étrangers en France demeurent directement corrélés à la situation de la « francophonie » dans le monde, d'où la nécessité d'une réflexion sur l'enseignement de la langue française en amont » (ENNAFAA, PAIVANDI, 2008, 57).

Explorant d'autres attentes ou motivations, en dehors de la langue, l'OVE établit une dualité entre la « qualité de la formation » et l'intérêt culturel. La première est l'attente la plus citée (choisie entre les options « connaître un autre pays, avoir une expérience étrangère » et « faire de la recherche » ou autre), ce qui peut donner une idée de l'image de l'université française à l'extérieur (mais il ne faudrait pas crier victoire, au vu des autres possibilités de réponse et sachant qu'une seule réponse était possible). Selon les auteurs la première attente correspondrait plus à une logique de formation et de recherche tenue plutôt par les originaires des pays du sud, l'autre logique serait d'un intérêt culturel mis en avant par les étudiants du Nord. Il est constaté donc, l'effet des politiques d'attraction des élites étrangères mises en œuvre depuis 1998 (date de la création du GIP Édufrance), qui aurait effectivement attiré les étudiants de Chine et de Corée du Sud, toujours aux dires des auteurs de l'enquête pour l'OVE.

Cette exploration des raisons du choix de la France n'est évidemment pas exhaustive, par exemple je n'ai pas parlé des liens de parentalité avec des personnes résidant déjà en France.

2.3.3 Gestion de l'admission des étudiants étrangers

Je vais dans cette partie me centrer sur les politiques qui affectent les étudiants étrangers, et sur comment est rendue possible et en même temps très difficile la consécration des projets d'études en France, une fois qu'on a vu comme ce choix peut être opéré par les individus. Logiquement, il s'agit d'étudiants pour lesquels il est impératif d'avoir un permis de voyage, et non pour ceux qui sont exempts de posséder ce titre.

Depuis la création et le développement des universités « l'ouverture internationale de l'université aux étudiants étrangers se présente comme une fonction "naturelle" de cette institution, recueillant l'adhésion de la communauté universitaire et des acteurs politiques. » (LATRECHE, 2001). Mais de nos jours, l'universalité de l'université n'est pas la valeur la plus mise en avant en matière de développement des établissements et d'accueil de population de hors les frontières nationales.

Serge Slama, dans son travail de thèse de 1997 (publié en 1999) sur la politique à l'égard des étudiants étrangers (qui devient une non politique en tant que telle mais un pan de la politique d'immigration), affirme que « les logiques à l'œuvre depuis 20 ans ont transformé l'université française en un simple instrument de pérennisation et de production des élites étrangères politiques économiques et intellectuelles » (p 17). Il discerne trois logiques avec leurs principes et valeurs, leurs objectifs et institutions qui la défendent et mettent en œuvre. C'est une exposition très éclairante et très utile, et nous allons voir comme elle est toujours d'actualité. Ces trois logiques sont :

- A) Une logique « proprement universitaire », de travail pour la connaissance mais aussi de participation de formation au travail. En cela, l'université rentre dans le marché globalisé de la formation (« les institutions d'enseignement supérieur développent des stratégies concurrentielles dont l'accueil des étudiants étrangers est un volet », (AGULHON, XAVIER DE BRITO, 2009, p 9). C'est la logique du ministère de l'Enseignement supérieur, des Universités elles-mêmes, des organismes d'accueil comme le CROUS.

- B) Une logique de « gestion de relations internationales » et en définitive comme nous venons de le voir, d'expansion de l'influence (politique et économique) de la France. Et elle surtout représentée par la Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques (DGRCSST) du ministère d'Affaires étrangères, dont les préoccupations principales sont « le rayonnement intellectuel de la France à l'étranger et ses retombées économiques ». Cela s'explique par le fait qu'avoir formé de jeunes étrangers, qui parleront ainsi français et seront « attachés » à la culture française, permettra de mieux nouer de liens économiques avec leur pays d'origine (maintien d'influence politique, ouverture de débouchés pour les produits français). Mais pour cela il faut bien que, après leurs études, ils travaillent en lien direct avec leurs pays d'origine, ou qu'ils le fassent *dans* leur pays.

Cette direction, en effet, participe de la conception de la mobilité étudiante comme une affaire de formation des élites, et de ce fait, les politiques doivent être orientées uniquement dans ce sens. « L'idée qui les caractérise (les partisans de cette

logique) est qu'il faut maintenir un « flux » raisonnable d'étudiants pour assurer le rayonnement économique et culturel de la France dans ces pays » (SLAMA, 1999, p. 125), et pour cela il faut accueillir les étudiants avec le plus haut capital symbolique et économique, les élites culturelles, politiques et économiques. Mais la DGRCST n'est pas le seul partisan de cette logique, le dissous ministère de la Coopération (des projets d'investissement), et les ministères de l'Éducation nationale et celui de l'Enseignement supérieur et la recherche, font des efforts pour le maintien de la compétitivité de la France sur le marché international de la formation des élites (SLAMA, p. 147, 151), et d'autres institutions qui ne relèvent pas de l'enseignement supérieur mais de l'enseignement du français. Ces institutions sont l'Agence française de développement (dans laquelle sont représentés le MAE, le ministère de l'Intérieur, le ministre attaché de Coopération, et le ministère de l'Économie) et l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, placée sous la tutelle du MAE, travaillent également pour assurer une « permanence générationnelle » dans les domaines de coopération linguistique (LANE, 2011, p 102). Venant du ministère de l'Éducation Nationale, Elie Cohen affirme que depuis les années 90, quand le nombre d'effectifs étrangers est descendu, l'État et les établissements ont fait un effort de redressement de la tendance « en cohérence avec un projet de renforcement des atouts de la France » qui contribue au rayonnement scientifique et culturel.

- C) La logique « d'administration du territoire national et de gestion de population », autrement dit, la logique de maîtrise de flux migratoires, celle qui voit en tout étudiant étranger un potentiel immigré professionnel. Il s'agit de la logique du soupçon ou de l'affiché « risque migratoire » des personnes ou des pays (les pays appauvris). Cette logique a commencé à prendre dans les années 70 au sein du ministère de l'Intérieur, l'image du « faux étudiant » se répandant dans la presse un peu plus tard, mais il a fallu vingt ans pour imposer les pratiques qui en découlent à base de circulaires. C'est lorsque ce ministère a réussi à imposer la nécessité de visa long séjour pour les anciens territoires sous domination française, en 1986, et surtout, lorsque le MAE (début des années '90) s'est aussi emparé de cette pensée, que cette logique est devenue effective.

C'est la Direction des étrangers en France du MAE qui applique la politique restrictive de délivrance de visas, considérant, à l'inverse de la DGRCST, du même ministère, que l'étudiant étranger fait partie de la migration générale. Cette politique restrictive ne s'opère toutefois uniquement dans la délivrance de visa, dernière étape d'un long processus administratif. Tout au long de la démarche qu'un aspirant à faire ses études en France doit poursuivre, les différentes instances vont appliquer les critères de délivrance de visas afin de ne pas alourdir toute une chaîne bureaucratique. Ces critères sont purement sélectifs, et, en effet, les services culturels des consulats dans les pays sont les responsables de la délivrance d'un dossier préalable, d'un entretien pour réaliser le test linguistique, et de la constitution d'un dossier de demande de visa (SLAMA, 1999, p. 190). Ces démarches sont sensiblement différentes de nos jours, certains pays étant concernés par une démarche en ligne, d'autres non, mais restent dans ce schéma. Tout au long une présélection se met en route, qui vise qu'à ne garder que les troisièmes cycles, les titulaires du baccalauréat français, les étudiants boursiers de l'État français et les étudiants les

plus solvables, le reste de demandeurs n'arrivant à passer tous ces filtres qu'au compte-gouttes (p 143). Tout cela mène à démontrer qu'il existe un véritable processus de sélection, qui comporte tout un investissement de la part des étudiants, et qui, de côté des autorités est devenu une véritable tactique dissuasive, selon Serge Slama.

Fig. 1 Évolution synthétique des politiques et ses effets généraux :

	Politiques et ses effets généraux	Source
'50 - '70	Ouverture aux migrations étudiantes. Pop. : anciennes colonies.	Slama, 1999
'70 - '90	Durcissement du statut étudiant, de pair avec la fin de l'immigration de travail. Malgré cela, augmentation des étudiants étrangers par la descendance immigrée.	Slama, 1999
'90 (1993)	La politique de sélection commence à faire effet. Commence à descendre le n° d'étudiants étrangers.	Slama, 1999
(1998)	Commence effectivement à changer la population d'étudiants étrangers comme cela avait été souhaité.	Slama, 1999
'00	Relancement de la politique d'accueil dans le but d'accroître l'influence économique et politique.	Ennafaa et Paivandi, 2008
Actuellement	« Mondialisation du marché de la compétence, du savoir et de la formation ». Le n° d'étudiants étrangers a crû (15% du total d'étudiants).	Ennafaa et Paivandi, 2008

Ce processus de sélection, et les critères qui le fondent, sont un point central de mon travail, mais pas le seul, parce que rappelons que toute une autre politique restrictive se déploie une fois l'étudiant en France fondée sur la précarité du statut juridique de l'étudiant étranger et l'obligation de renouveler son titre de séjour, moment dans lequel d'autres dispositifs de sélection discriminants se mettent en route. Les menaces d'expulsion et les expulsions effectives ne sont pas des faits récents, si l'on croit Serge Slama.

Les informations de Slama sont à contraster avec l'actualité. Malgré le fait qu'il n'existe pas d'ouvrage d'analyse aussi poussé pour les politiques actuelles, rassemblant différentes déclarations, nous pouvons nous aventurer dans l'idée que la situation n'a pas beaucoup changé. Effectivement il y a eu une augmentation d'étudiants étrangers, répondant au besoin de compétitivité français, mais les logiques sécuritaires et de réduction de la migration continuent à peser, donc nous nous trouvons dans une situation où les mêmes tensions entre ces logiques existent. Selon Houzel de nos jours de même qui dénonçait Slama pour il y 10 ans, « entre recherche d'attractivité à l'échelle mondiale et crispation devant les migrations », les « politiques (sont) nourries de contradictions ». (HOUZEL, 2008). Et

avec la création d'Edufrance en 1998; puis son fusionnement en 2007 l'Egide, un service du ministère des Affaires étrangères devenant Campus France, sous la tutelle du MAE et du MEN (AGULHON, XAVIER DE BRITO, 2009, p 33), nous constatons que les deux pôles (influence et répression de flux migratoires) continuent réunis sur le point de la sélection.

Ceci est démontré par le rapport cité plus haut (MEFI, 2006) où l'on voit que la logique d'attractivité est bien présente, mais réduite à un domaine élitiste, qui craint la que cette immigration soit accompagnée d'une autre, non qualifié... et pluri-lingue :

« Le gisement mondial de travailleurs qualifiés francophones est petit. A titre d'exemple, les premières places du classement, souvent cité, de l'université de Shanghai⁴⁴ sont monopolisées par les universités américaines et, dans une moindre mesure, par les universités britanniques. Aucun pays dont *la seule* langue officielle est le français, n'est présent dans le haut de ce classement. Seules 6 universités, qui ne sont francophones qu'en partie seulement (3 universités canadiennes et 3 universités suisses), figurent parmi les 100 premières places du classement. Cela diminue la capacité relative de la France à bâtir une politique migratoire fondée sur la venue de travailleurs qualifiés étrangers, et ceci même par rapport à des pays non anglophones, comme les pays nordiques où l'usage de l'anglais dans le monde du travail est plus répandu qu'en France » ¹ (MEFI, 2006, p 38).

Nous avons pu constater donc, tout au long de cette section que les biens culturels, dont langue et le savoir académique sont intimement liés avec le développement économique et politique. Et cela a été toujours présent dans la politique de diffusion de la langue depuis ses débuts, dans la politique extérieure française et en partie, dans la gestion de l'admission des étudiants étrangers en France.

1 Les parties soulignées (en gras et cursive) le sont dans l'original

3 Objectifs et questionnements de la recherche

Le fait social ici traité, la catégorisation d'un groupe au sein de l'université par le biais des politiques d'immigration, fondées sur la démarcation du national et de l'étranger, peut être ramené à la question sociologique des frontières, et la violence qu'elles suscitent. De ce point de vue, étudier le vécu de cette catégorie sociale (puisqu'existante telle quelle dans la société à travers les politiques) peut servir à élargir la compréhension du phénomène. Il s'agit de voir l'articulation des représentations de ces acteurs sociaux qui sont en même temps objets sociaux des politiques (car ils les subissent) et les enjeux auxquels ils font face.

Dans l'approche de tout phénomène migratoire la prise en compte de l'enjeu interculturel est fortement présente. Or l'un des premiers pas de la recherche est celui de questionner le cadre théorique (et la conception du social qui peut en découler) duquel on part. C'est pour cela qu'une partie de cette recherche est consacrée au questionnement sur le fondement de la différence culturelle, qui peut être posée également comme distance, comme barrières, voire frontières. J'ai donc essayé de mener une déconstruction de l'essentialisation de la différence culturelle. Il me semble qu'il s'agit d'une problématique existentielle et théorique : une approche de la différence est nécessaire pour comprendre et agir sur les faits sociaux ; ces approches se fondent sur des conceptions théoriques sur l'homme en société qui tentent d'apporter de réponses. Néanmoins elles peuvent poser problème, ou du moins soulever des questionnements. C'est ce que nous verrons dans la partie 4.2.

En même temps, réaliser cette déconstruction théorique ne mène pas à la disparition des inégalités, des frontières sociales. Mais quelles sont ces frontières ? Une première réponse est évidente : ce sont en partie les frontières établies par la souveraineté nationale des états-nations ; les différences établies par les lois, par les politiques, par le confinement de nations à une sphère géographique et l'attribution de nationalités. Cette réalité est certes si présente dans nos esprits de façon inconsciente qu'il résulte difficile de les dénoncer, quoique des groupes de militants le font déjà (c.f. *No border*), mais il me semble intéressant de le poser comme objet d'étude. Et surtout de le faire en se penchant sur comment cette différenciation, ces frontières (matérielles et immatérielles) sont-elles vécues et quelles sont leurs conséquences dans les parcours des individus et dans les sociétés entières ? Il me semble qu'il n'y ait pas beaucoup de travaux à disposition qui adoptent cette position d'étude.

La démarche que j'ai adoptée a été de mener une réflexion qui puisse mettre en lien des travaux en sciences humaines avec une approche sociolinguistique des phénomènes sociaux. Approcher l'objet de cette recherche d'un point de vue sociolinguistique est intéressant : cela permet de donner une place importante à la langue, non parce que celle-ci existe telle que l'idéologie dominante la veut (unifiée, unique, limitée) mais parce que le questionnement sur les langues et spécialement sur le rapport aux langues permet au chercheur de déceler des principes d'action des informateurs-acteurs et comment ils lisent et adoptent ou non les principes

dominants. Concrètement, les questions sur un parcours d'études permettent de voir quel sont les ressources langagières des informateurs et comment ils interviennent pour s'en approprier à des fins sociales. Justement, les problèmes administratifs dans tout cela ? C'est que ce qui précède répond également à la question en quoi mon objet de recherche et la façon dont je l'aborde peut intéresser la sociolinguistique, particulièrement une sociolinguistique soucieuse de prendre en compte les conditions historiques de production des rapports sociaux, spécialement ceux de dévalorisation, de domination, ceux qui supposent des « discriminations toutes les fois que les pratiques langagières sont impliquées » (BULOT, 2008). Cette recherche peut aller dans le sens des questionnements sur la distribution des ressources langagières dans la société et « dans quels lieux, quels sites, on peut observer leur régulation » et celle de l'accès à ces ressources (HELLER, 2002, p 28). La France étant un pôle d'attraction pour différentes raisons dont celles relatives aux représentations sociolinguistiques, la mise en difficulté du projet d'études et du séjour en France des étudiants que j'ai interrogé, apparaît comme un moyen de contrôler et de leur entraver l'accès à ces ressources langagières.

Tout au long du travail de recherche j'ai voulu garder à l'esprit un questionnement sur sa portée au-delà de l'intérêt scientifique et comment lui donner des objectifs sociaux. C'est pour moi une question d'éthique que de tenter si possible que la recherche amène à un changement, si minime soit-il. Un premier point de réflexion est qu'une recherche peut servir à la mise en lumière d'une problématique sociale, à un certain éveil de quelques acteurs. Elle peut servir, en plus de la rendre visible, à rendre singulière la problématique, à relativiser les conditionnements qui la provoquent, et par là pouvoir questionner ces derniers au vu d'une transformation. Ces objectifs sont vastes certes, mais il me semble important d'y réfléchir. L'objet de cette recherche est source de malaise voire de souffrance pour des individus, cela doit nous faire penser comment essayer que cela change.

À ce titre, j'ai voulu voir dans la conduite d'une recherche en sciences humaines avec un protocole d'enquête basé sur des entretiens semi-directifs une tâche de médiation. Je parle ici de médiation interculturelle en tant que pratique héréditaire de la résolution de conflits mais qui a dépassé ce champ d'action et se veut porteuse d'une vision de la société et de la pratique démocratique qui permette d'inclure la diversité de visions et place le dialogue effectivement au cœur des changements sociaux (voir les travaux, en espagnol, de Carlos Giménez Romero). Les notions que je retiens de cette perspective pour appréhender mon terrain de recherche sont celles qui ont à voir avec les positions des individus, légitimation et son contraire, délégitimation, reconnaissance, revalorisation. Ces notions, me semble-t-il permettent de prendre en compte ce que d'autres appellent les facteurs psychologiques (VAN HOOLAND, 2005). Il est approprié de parler de médiation interculturelle dans le sens où des facteurs ethnoculturels apparaissent comme fondement des attitudes de rejet ou d'attraction et la cooccurrence de composants d'égalité/inégalité avec d'autres de similitude/différence culturelle. Ici, les sujets de la recherche sont assignés à des communautés d'origine, et sont en même temps écartés des droits accordés au groupe de nationaux (GIMÉNEZ ROMERO, 1997). Il me semble, tout en gardant évidemment une posture d'humilité, que le fait de se pencher sur des individus avec un vécu des tracasseries administratives peut parti-

ciper d'une activité de reconnaissance de leur parcours et de leur identité, ce, par le fait de leur donner la parole et de prêter une écoute active. La **reconnaissance**, voir dans l'autre un sujet social capable et légitime à faire ce qu'il fait, qui s'est fait bien sûr après le rapprochement est la première étape de la médiation interculturelle. Elle est suivie par la communication et la compréhension mutuelle, puis de l'apprentissage et le développement d'un vivre ensemble, ensuite de l'acquisition de la capacité et les mécanismes pour résoudre les désaccords et les conflits et finalement, c'est l'adéquation des institutions à cette nouvelle forme d'organisation qui doit être opérée (1997). Bien que restant à la première étape, et cela dans une perspective micro, la médiation a été une des motivations de ce travail.

3.1 Quel vécu? Quelles conséquences?

Dans cette partie, j'ai établi le lien entre la réalité sociale que je veux étudier et les concepts avec lesquels je l'ai appréhendée. Cette réalité est constituée par la synthèse de l'observation que j'ai pu faire, ce que je projette moi-même comme individu et les constats fait par d'autres chercheurs. Ce sont donc des hypothèses d'enquête qui sont présentées ici, avec des notions qui relèvent elles aussi des hypothèses conceptuelles. L'hypothèse méthodologique étant qu'à travers un phénomène micro il est possible d'appréhender l'aspect conceptuel.

Je vais procéder à des entretiens avec de personnes qui ont ou ont eu des sérieux problèmes avec l'administration dans la délivrance de leur titre de séjour. Le contact s'est établi avec des personnes qui ont réussi à régler le problème et de surcroît elles sont des personnes qui ont réussi à passer la sélection des services français.

L'obligation d'un titre de séjour et les entraves à son obtention résulte en une mise à l'écart violente qui vient s'ajouter à l'épreuve qui suppose quitter son pays de socialisation et l'adaptation à un nouvel environnement. Elle peut avoir notamment des conséquences (négatives) dans : la vie quotidienne (remise en question des choix et de la légitimité de l'individu, anxiété, incertitude, en somme les conséquences sur le moral ou l'état psychologique), le parcours (universitaire et de mobilité, volonté d'une migration plus longue ?), les représentations sur la France, son université, les individus qui composent la société française (et donc peut être des effets paradoxaux des différentes politiques).

Dans tout cela la question du rapport à la langue française reste primordiale. La langue cristallise beaucoup de dimensions de l'individu, qui y projette son appartenance identitaire, les projets de promotion professionnelle et sociale, en plus de sa fonction communicative et d'échange. Je n'ai pas voulu me centrer sur la langue comme facteur du choix du pays, même si c'est une thématique récurrente, mais plutôt comme outil qui véhicule des investissements personnels. Ce qui m'intéresse c'est quels sont les rapports de ces étudiants au français, comment se construisent-ils, est-ce qu'ils ont changé pendant leur expérience d'études ? D'autre part est-ce que ces rapports changent à cause de leur expérience des difficultés administratives ? Également, la question des langues des étudiants permet (il s'agit là d'une

hypothèse méthodologique) de les faire parler de leur identité et leur compréhension des espaces.

Les questionnements concrets de cette recherche ont donc porté sur le vécu des étudiants, de leur expérience d'études en France et à partir de cette expérience, parce qu'elle en façonnée, le vécu des politiques de l'État français à l'égard des étudiants étrangers. J'ai choisi de structurer ces questionnements de façon chronologique, me centrant sur le projet d'études, afin de placer les étudiants informateurs au centre de l'enquête, sujets de leur histoire et non objets des politiques. Cela a aussi pour but de ne pas induire un positionnement critique des politiques. Voici donc ces questionnements, tels qu'ils ont forgé mon approche du terrain.

- Pour commencer, la demande d'inscription dans un établissement supérieur et la demande de visa supposent une mise en examen des compétences personnelles. Dans cet examen, le test linguistique attire mon attention.

L'objectif affiché est celui d'évaluer les compétences linguistiques, mais sur quelles bases ? Les étudiants qui réussissent cette épreuve peuvent sentir une reconnaissance des leurs aptitudes, spécialement s'ils parlent le français après un investissement conscient d'apprentissage. Mais cela fonctionne pour ceux dont le français est une langue étrangère. Pour ceux qui viennent d'un pays francophone, comment sentent-ils la légitimité à leur faire passer des épreuves de langue ? Quelle a été leur langue d'enseignement au secondaire et au niveau supérieur ? Pour ceux pour qui le français est au moins une langue d'enseignement, cela pourrait entraîner une dévalorisation de leurs compétences, une discrimination, un rapport à la langue négatif.

- Mais c'est aussi le lien entre le dépassement de la sélection et la difficulté administrative qui doit être considéré.

L'adaptation peut supposer un nécessaire apprentissage des codes socioculturels français, en particulier des codes académiques. Une adaptation ou un développement d'une compétence communicative académique ou un lecture universitaire à la française peut être nécessaire. Quoique ce processus est à nuancer pour ceux qui viennent de systèmes secondaires et universitaires conçus selon un modèle français.

Interrogeant les politiques et pratiques administratives, il y a lieu de se demander si la langue est un moyen important de sélection, est-ce qu'il est pris comme un critère à l'avantage de l'étudiant dans le renouvellement du titre de séjour ? Est-ce que les étudiants eux-mêmes mettent en avance cet argument ? Est-ce que dans ce cas-là, nous nous trouverions face à une instrumentalisation de la langue aux pratiques et politiques de restriction de l'immigration ? ².

² <http://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/091111/flic-le-francais-langue-dune-integration-contro>

-
- Dans une approche plus générale, les difficultés posées ou le refus catégorique d'un renouvellement peuvent se répercuter sur des accomplissements personnels pendant le séjour en France :
 - Derrière les motivations, on peut dire qu'il y a toujours « la volonté d'effectuer un voyage formateur et éducatif » (ENNAFAA PAIVANDI, 2008, p 55), c'est-à-dire qu'il y a une disposition à un investissement profond, à une mobilisation des compétences intellectuelles autant que matérielles. Cette volonté est nécessaire et je présume qu'elle a existé pour tous les étudiants étrangers. Plus encore, en fonction du groupe social d'origine, il peut y avoir un projet d' « ascension sociale » (p 63), ou de continuité sociale. La mise en danger de leur séjour en France est une grave remise en question de cet investissement.
 - Il est nécessaire de prendre en compte le processus d'acculturation (qui se traduit par un métissage, pouvant prendre la forme du syncrétisme ou de l'oubli) et d'affiliation, lesquels peuvent se trouver remis en cause par la négation du séjour. Je veux également souligner que la même remise en cause peut arriver avec l'adaptation à de codes communicatifs nouveaux. Agulhon et Xavier de Brito (2009) avancent notamment l'idée selon laquelle il existe une domination politique et culturelle du pays d'origine (p 16) sur les étudiants étrangers qui est peu souvent mise en cause. Si cette domination existe, est-ce qu'elle est par contre conscientisée et interrogée lors d'un refus de séjour ?
 - Revenant sur l'idée d'affiliation, il a été constaté que quand les étudiants étrangers se définissent eux-mêmes, le statut d'étudiant prime sur d'autres aspects : d'identité nationale, extranéité (ENNAFAA PAIVANDI, 2008, p 28). L'éventuel phénomène d'affiliation à une communauté universitaire et institutionnelle (DUCLOS, 2009, p 270) peut être une façon de compléter le processus d'acculturation. Cette adaptation peut être remise en cause avec les entraves administratives.
 - Le profil de l'étudiant étranger se caractérise par un haut niveau d'études. En effet, l'objectif majoritairement affiché est celui de compléter ses études (ENNAFAA PAIVANDI, 2008, p 58) et non de les commencer. Cette idée est appuyée par les données exposées par Agulhon et Xavier de Brito (2009, p 30) et par Campus France : des 79% des étudiants étrangers qui sont dans les universités, 39% effectue un doctorat contre 10% une licence. Les épreuves de sélection et du refus de séjour (soit dissuasif ou effectif) peuvent contraster violemment avec des compétences déjà développées.
 - Les représentations sur la France et le français, si elles étaient positives, peuvent changer fortement. 81% des étudiants de l'étude OVE choisissent la France comme première option pour leur séjour académique (ENNAFAA PAIVANDI, 2008, p 52). Ce choix doit être fondé sur une certaine représentation de la France, de sa langue, de la culture, de sa projection internationale. Quelles sont les représentations pour chaque étudiant ? Ces représentations sont sans doute modifiées par les difficultés d'admission et par les entraves au séjour. Comment ?
 - Toutes les hypothèses antérieures se basent dans la troncature des projets des étudiants et de tout le travail (intellectuel, émotionnel, affectif) fourni, en plus du

« sentiment d'expulsabilité » que l'on voyait tout à l'heure, d'un possible sentiment d'exclusion. Cette violence symbolique d'état peut produire une dévalorisation de la personne, un acte de délégitimation de sa présence en France et de son projet tel qu'elle l'a mené. C'est ainsi ? Est-ce que des stratégies existent pour le contrer ?

En plus de cela, ces étudiants se retournent vers le Réseau université sans frontières qui les oriente, les accompagne. Le rôle du RUSF peut être interrogé dans cette enquête car il me semble que les bénévoles assument une position de médiation entre une société qui rejette (cela pouvant être perçu de cette manière) et un individu qui accomplit une série de processus.

- Finalement, comme nous avons vu, les pouvoirs publics visent des ressortissants étrangers appartenant à des élites culturelles et économiques. Cela contraste avec le phénomène de « démocratisation » de la mobilité internationale pour études constatée par Ennafaa et Paivandi (2008, p 68). Quel est le profil des étudiants concernés ? Quelle perception de la part des étudiants de cette dimension ?

4 Moyen des hypothèses: un cadre disciplinaire multiple

Les notions qui sont exposées maintenant sont celles que permettent comprendre le fait étudié, ou du moins je le pense à ce stade du projet. Elles ont pour fonction de rendre intelligible mon objet (KAUFMANN, 1996 p 24), elles sont à l'appui des questionnements et hypothèses énoncés plus haut.

4.1 Sociolinguistique

Il ne s'agit pas de définir cette discipline mais de délimiter ce qui me semble être l'objet de la sociolinguistique : la communication et l'interaction par lesquelles passe la construction sociale des phénomènes de l'organisation sociale (HELLER, 2002, p 22), notamment « les régulations de ses ressources [de la société] et [de] la construction de ses rapports de pouvoir et d'inégalité », de domination ou de valorisation et dévalorisation des identités et stratification sociales (idem). Pour comprendre les rapports de différence et d'inégalité (p 27) c'est sur la communication qu'il faut focaliser. Plus concrètement, il s'agit d'observer comment « les acteurs puisent dans leurs compétences et connaissances langagières » (p27) et quelles sont les conséquences des leurs discours, de leurs actes communicatifs, dans l'organisation sociale. La pertinence que je trouve à la sociolinguistique pour étudier ces phénomènes provient du fait que, comme le dit Monica Heller, les pratiques langagières, sur lesquelles se penche notre discipline, sont elles mêmes des ressources sociales (p27). Les individus s'organisant effectivement autour des concepts matérialisés par le langage, la sociolinguistique sert à questionner le fondement et les limites des concepts comme société, espace, temps, et par le poids du pouvoir du quel sont socles, celles d'état, nation et culture. C'est là fonder une démarche dans la prise en compte des conditions historiques de production (tel que le fait aussi l'analyse du discours, comme nous verrons plus tard).

4.1.1 Les discours, le réel, les représentations

Les représentations sociales, conçues comme des modes d'appréhension de la réalité, sont des savoirs sociaux, élaborés et diffusés au travers des organisations sociales et dans des situations de divergence (SECA, 2003, p 304). Elles constituent de principes d'action collectifs, mais appréhendés par chaque individu.

Felder, parlant de l'interaction quotidienne où œuvrent les représentations, affirme que « cet ensemble de représentations fondent l'attribution de sens dans des catégories qui sont celle du langage » (2007, p 198). Je parlerai plutôt de discours, à l'instar de Charadeau (2002, p 504) qui souligne que « les représentations, en tant qu'elles construisent une organisation du réel à travers des images mentales elles-mêmes portées par du discours sont incluses dans le réel ». C'est là le lien entre représentation et langage et discours.

Le langage, comme capacité de dire, se traduit dans le discours. Ce dernier terme, est polysémique en fonction de l'approche disciplinaire (MAINGUENEAU, 2002),

mais avec une base commune. Ici, je garderai une double définition. D'une part, texte ou énoncé interphrastique en interaction, et d'autre part, l'ensemble de conditions qui le produisent, vu que l'on accède à ce dernier par le premier. Quant à l'ensemble des conditions qui le produisent, je fais ici allusion à Guespin (1971, cité par MAINGUENEAU, 1991, p 10) qui parle « du mécanisme discursif qui conditionne » un énoncé. Ce mécanisme est tant la situation d'énonciation que les facteurs socio-historiques qui influencent la production des sujets parlants (MAINGUENEAU, 1991, p 11).

Dans les pratiques sociales nous nous trouvons dans des espaces de pratique énonciative où « bien que les discours ne soient pas la réalité, parce qu'ils constituent le seul accès au réel, ils finissent par devenir le réel » (BULOT, 2011b). Le réel n'est saisissable que par les discours, sans que cela se fasse de manière précise et univoque. Depuis Saussure, il est accepté que le signe, et donc les langues soient arbitraires. « Les « mots » de la langue ne sont jamais que des symboles et interprétatifs des « choses » » (KERBRAT-ORECCHIONI, 2002, p 79). Il faut garder à l'esprit que l'idée selon laquelle les mots ne seraient que des unités servant à nommer une réalité déjà découpée en objets distincts est fautive. Nous ne sommes pas en contact direct avec le réel, celui-là est contenu dans les représentations construites par les discours en langue. Tant les discours que les représentations sont construits par le contexte socio-historique et par les humains, sujets parlants, porteurs d'une dimension individuelle et une collective.

Cette conception de la connaissance du réel est nuancée par Felder, pour qui effectivement il y a une activité réflexive, où le langage exprime des abstractions (et elle en voit là une limite) : « par le biais du langage, la pensée réflexive crée des réalités abstraites (le moi, la liberté, l'objectivité, le courage, ...) qui contribuent à définir les relations autant que la matérialité concrète » (FELDER, 2007, p 168). Cette activité réflexive n'est pas notre seule emprise sur le monde et notre existence, il y a également une intelligence, une pensée processuelle (socialisation au système de relations et fonctionnements) « qui est la résultante de l'interaction entre le sujet et le contexte dans lequel il se trouve » (p 166). Cette expérience, à peine consciente, immergée, est le « soubassement de toutes nos actions quotidiennes, et plus particulièrement la base de toutes nos interactions avec nos semblables ». Une partie de la connaissance (l'accès au réel) se ferait sans le langage, et aussi sans les représentations. Mais à mon sens cela ne limite pas la portée du langage et des discours car il intervient forcément dans le partage sociale des « savoirs » (comme l'on peut parler de savoirs-faires, savoirs-être, ... de savoirs forcément codifiés) et dans leur transmission.

Pour cela, il est nécessaire d'insister sur la fonction sociale fondamentale des pratiques linguistiques : elles servent à construire, assigner et refléter des positions d'altérité et d'identité des individus et des groupes (BLANCHET, 2012). Cette fonction, qui peut être nommée également de catégorisation, c'est dans les discours qu'elle s'opère et constitue un travail pour les acteurs sujets parlants. Selon Felder (2007, p 173) ce travail a un versant symbolique consistant dans le maintien d'une définition de la réalité légitime de la part du pouvoir en place. Les pratiques linguistiques sont des ressources symboliques pour la construction du réel notamment

dans la construction du réel dominante, celle partagée d'une majorité d'acteurs. Elles peuvent devenir un mécanisme qui sert à légitimer le pouvoir en place et à maintenir le rapport de domination.

Cette conceptualisation est exemplifiée par la déconstruction de l'essentialisation de la différence culturelle, que nous verrons plus tard. Soit dit ici que ce partie, née de l'intérêt pour l'interculturel, dimension très présente dans les discours sociaux (dans son versant de différence culturelle), ne constitue pas un point central de mon travail, mais si un point premier qui m'a mené à construire un positionnement pour aborder les relations humaines interculturelles ou interethniques. C'est donc une réflexion qui a mené plutôt qu'à la constatation de différences, à l'idée qu'elles sont posées en discours potentiellement par les acteurs, sans que ces discours nous permettent d'accéder à leur réalité. Concernant la différence culturelle, j'ai conclu qu'en fin de comptes, les disciplines que j'ai questionnées proposent de catégories qui sont créées en discours et créatrices des distinctions. Le but, c'est d'approfondir sur ce phénomène, la construction des catégories socio-langagières, et de comprendre effectivement le terme « sociolangagier ». Je le conçois comme ce qui est dit en société (en interaction, en lien), ce qui crée de liens (d'égalité ou de domination ou hégémonie), crée donc la société, et ce qui est créé est réemployé dans les discours. Deux exemples de ce phénomène de construction sociale par la sociolinguistique (Bulot et Blanchet, 2011): la langue et l'espace.

Faisant constat des variantes de pratiques linguistiques, la langue est définie selon les perceptions des locuteurs: « des individus et/ou groupes d'individus décident, selon une dynamique sociale qui peut être fort diverse, de survaloriser des traits de proximité entre variétés (et non plus de faire l'inverse) pour construire la conscience d'une intelligibilité suffisante » (BULOT, 2011a). Les locuteurs choisissent donc d'accentuer des équivalences ou des divergences pour arriver à une représentation unique plus ou moins partagée. Pareil processus a lieu avec la conception des espaces. Quand Bulot (2011b) parle de l'« efficience sociale des pratiques désignatives », il fait référence au fait que les espaces (urbanisés) sont le résultat des pratiques langagières et de la mise en mot de ces pratiques, corrélées aux dits espaces, lesquels sont ainsi créés et identifiés. Je perçois la même chose avec la création, non des espaces ou des langues, mais des frontières qui conduisent les relations sociales. Les personnes ou les groupes vont accentuer soit des écarts, soit des équivalences dans les pratiques sociales et par là, mettent en mots une distance qui le devient de fait, soit elle créée comme culturelle, sociale, ou linguistique. C'est à tout le processus de catégorisation (classer et désigner), de délimitation par la mise en mots et que certains conceptualisent en termes de frontières (NICOLAÏ ET PLOOG, 2013, p 275).

Un concept qui me semble intéressant est celui de « migrance » (BULOT, 2009), la dimension discursive du phénomène migratoire. C'est-à-dire que du fait démographique l'on passe à la construction dans les discours des habitants d'un groupe catégorisé immigrant, voir étranger, à des frontières diffuses mais essentiellement caractérisé par une dévalorisation socio-économique en son ensemble, qui peut comporter une dévalorisation des compétences personnelles de chaque individu. Ces personnes peuvent être autodésignées ou hétérodésignées comme migrantes,

et peuvent percevoir leur mobilité (terme qui tend à dépasser les connotations négatives de migration) comme subie ou choisie. Selon Bulot, la présence de ces personnes va avoir de conséquences sur la valorisation ou dévalorisation des espaces d'installation, et elles en tout cas, vont essayer de construire ou reconstruire une identité sociale face à celle attribuée de l'extérieur, en la rendant plus positive ou légitime (BULOT, 2009, p 18). Si la migrance est le « discours hégémonique sur la mobilité subie ou choisie », la « territorialisation de la migrance est le discours sur l'appropriation de cet espace de mobilité » (BULOT, 2009, p 17), appropriation qui se fait par les efforts de valorisation de ces espaces.

4.1.2 Identité et communauté culturelle et linguistique

« L'identité personnelle se définit comme un ensemble de représentations, de sentiments, d'expériences et de projets d'avenir se rapportant à soi. L'image de soi est ce qui permet de parler de l'identité. L'identité est ce par où l'individu se sent exister, ce par quoi il se définit, il est reconnu » (VAN HOOLAND, 2011). Nous avons ici une définition de l'identité dans son versant individuel. Elle n'est pas déconnectée du collectif, puis qu'elle implique le besoin de reconnaissance des autres. Cette définition est à compléter par une dimension collective, qui s'apparente à un sentiment d'appartenance.

Puisque tant les sentiments, représentations de soi, projets et expériences, sont divers et changeants dans l'histoire, que les groupes d'appartenances, se constituent en différentes échelles, l'identité de chaque individu est essentiellement **multiple**. Et c'est dans l'interaction lors de la rencontre d'autres identités, de l'altérité (LADMIRAL et LAPIANSKY, 1989) que nous mettons en avant tel ou tel aspect (KERBRAT-ORECHIONNI, 2005 p 156) de façon que l'identité prenne forme dans ce que nous énonçons. Dire cela c'est souligner qu'elle est également construite par les mots (entre autres par les catégories qui établissent les groupes collectifs d'appartenance) et ce dans un discours foncièrement interactif (MAINGUENEAU, 2002, p 188).

Les fonctions communicative et identitaire de la langue (BLANCHET, 2000, p 111) sont à souligner pour y étudier la dimension affective. Les compétences linguistiques sont un terrain de valorisation de soi qui peut être mis à l'épreuve, valorisé (lors de la validation au test ou lors des échanges satisfaisants) reconnu ou non lors des interactions sociales. Il est question ici de rapport à la langue française (avant et durant le séjour). La manière dont on catégorise le répertoire linguistique est notoire des appartenances qu'y résident. Dans l'identification d'une langue comme langue maternelle il y a souvent un investissement identitaire ; d'ailleurs Meyer parle à cet égard de « identité langagière première » (2012b, p 123). Pour Gadet la langue maternelle est « la première langue parlée par un enfant ou la mieux maîtrisée en cas d'apprentissage simultanée » (2007, p 174). Cependant le terme « maternelle », insatisfaisant, est parfois substitué par « première », de même que « langue étrangère » l'est par « langue seconde ». « La réalité sous-jacente à la notion de langue maternelle est variable et instable, quand elle n'est pas confuse et sans valeur pratique » (MACKAY, 1997, p 182). Langue première est un terme plus

exacte uniquement parce qu'il ne fait plus référence à la mère, mais la diversité des rapports à la langue qu'il recouvre reste la même.

Quant à la langue « étrangère » ou « seconde », il s'agit de celle ou celles qui ne sont pas considérées la langue maternelle. Dans notre champ disciplinaire, il est préférable d'employer le deuxième terme, pour ne pas assigner une extranéité à des langues qui peuvent être appropriées et revendiquées à des degrés différents par ses locuteurs. Il reste que les termes langue maternelle et étrangère sont très imprégnés dans l'usage courant, pour cela, ils seront utilisés dans cet travail lors des échanges avec les informateurs.

L'arrivée d'individus dans un nouveau pays suppose une rencontre de communautés (ethno)socioculturelles ou linguistiques. Calvet (1994) propose de concevoir la communauté linguistique à partir de la communauté sociale. Celle-là est bien sûr pluridimensionnelle et observable à plusieurs échelles, au chercheur de choisir en fonction des certains facteurs qui la déterminent. Pour commencer, le partage d'un lieu géographique (une diasporisation pouvant entraîner la division en plusieurs communautés), insistant ainsi sur la dimension sociale, et le partage d'un temps, pour prendre en considération la diachronie des langues. Puis, Calvet énonce le facteur action, c'est-à-dire que les membres d'une communauté établissent des relations qui structurent les rapports de uns et d'autres. Finalement, la communauté sociale ou linguistique comporte les mêmes habitus : les membres, bien que parlant des variétés différentes (ayant de compétences linguistiques différentes), coïncident dans leurs représentations, sentiments, attitudes à propos des langues de la communauté et de leurs variantes ; ils connaissent la valeur sociale attachée à la pratique de chaque langue. L'objectif de Calvet dans la définition de communauté est, si mon impression est bonne, d'étudier les contextes linguistiques de plus ou moins grandes régions, en général, plurilingues. Cet objectif n'est pas le mien, mais il peut être intéressant de tester ce concept dans mon terrain. Partant du fait que les étudiants venus étudier en France parlent le français, la question se pose s'ils font partie d'une même communauté linguistique (et social) que les citoyens français. Il me semble que non, puisque la langue ne reçoit pas le même statut : le français étant une langue étrangère choisie pour l'étude pour certains, ou langue de l'école, reste de la colonisation, dont l'usage est partagé entre d'autres langues, pour d'autres ; celui-ci n'est pas le même rapport que le français langue « naturelle » en France (tel qu'il peut être perçu pour une grande majorité).

Deuxièmement, peut être il aurait une application à moindre échelle, à l'intérieur d'une langue, et nous pourrions tester l'existence d'une communauté linguistique académique, prenant en compte le lecte (BLANCHET, 2000, p 109) propre au domaine universitaire. Il s'agit de vérifier si, en effet des attitudes linguistiques sont partagées spécifiquement par des étudiants. Par exemple, si l'on pense au fait que les étudiants se tutoient systématiquement, et que dans les interactions avec les enseignants et les professionnels la règle c'est le vouvoiement, on pourrait penser qu'il y a un habitus propre à la communauté étudiante. Dans ce cas-là, il serait nécessaire d'observer si les communautés universitaires dans des différentes aires géographiques partagent l'action et l'habitus.

Nous allons constater dans la partie 4.2 comment les notions de culture et ethnicité construisent ou traduisent de tensions sociales. Il est donc nécessaire de se doter d'autres notions comme celle exposée par Philippe Blanchet d'« identité ethno-socioculturelle » (2000, p 115). Citant plusieurs auteurs, il la conçoit comme un sentiment collectif d'appartenance fondé sur de caractères communs, dont la langue, sur les perceptions des différences avec d'autres et sur un travail de mémoire et de projection sur l'avenir. Ce sentiment intersubjectif est exprimé par les individus tant au niveau de la communauté qu'au niveau de l'individu qui en fait partie. Il introduit également l'« ethnotexte », le discours que les individus tiennent sur leur communauté d'appartenance. Les communautés sont donc définies par leur capacité à produire de l'identité commune, traduite en et recrée par les discours, les ethnotextes. Pour approfondir ce caractère commun qui est la langue, il est pertinent de souligner comment la langue peut fonctionner en socle identitaire, à l'appui du concept d'identité linguistique tel que le définit Marcellesi. Elle est « un processus par lequel une communauté reconnaît, explicitement ou implicitement, un ensemble de traits de langue comme lui étant spécifiques » (2003, p 209) ; c'est dans ce travail de reconnaissance de traits que les individus peuvent se revendiquer une identité commune spécifique. Notons qu'il n'est point nécessaire que ces traits linguistiques soient structurellement importants, ni employés par tous les membres de la communauté, mais si qu'ils soient reconnus et dits comme propres au groupe (p 210).

J'ai déjà parlé d'acculturation que je comprends uniquement comme processus de changement des référents culturels, de rencontre de l'individu avec de formes de socialisation (ou plutôt des aspects) nouvelles. Je prends acte que l'usage de ce terme ne va sans rappeler les situations de domination dans lesquelles se trouvent des individus ou des groupes à qui il est appliqué (FERRÉOL, 2003, p 1). Cependant je prétends limiter son contenu à la focalisation sur l'individu qui se retrouve face à un Autre, dans le cadre du projet d'études à l'étranger de cette mémoire. En effet, il est possible de regarder le phénomène d'un niveau au-dessus et percevoir comme dans une rencontre, l'acculturation n'est l'affaire que d'un ; dans cette perspective il serait donc préférable de parler de « interculturation » comprise comme des acculturations réciproques (DEMORGON, 2005, p 78). L'acculturation consiste plutôt dans le contraste potentiellement vécu entre les représentations sur le pays de destination et la réalité vécue à l'arrivée, puis l'adaptation; jeux de va-et-vient entre les références culturelles d'origine et celles présentes dans le pays d'accueil « l'étudiant manipule, hiérarchise ses diverses appartenances et émet une interprétation personnelle » (AGENET, 2009, p 222) pour résoudre l'anxiété ou la détresse que l'expérience de ce processus peut entraîner. Dans cette situation l'étudiant étranger est mené à adopter des stratégies, pouvant être la construction d'une grille de lecture du monde, ou comme la « coupure », oubli ou dissimulation des appartenances antérieures (BLANCHET, 2000, p 116). Les effets de ces stratégies peuvent être ceux d'une rencontre marquée par le **syncrétisme interculturel** ou par la **synthèse interculturelle** (BLANCHET, 2012). Le premier renvoi à une juxtaposition des repères « peu maîtrisée » qui peut conduire à des contradictions et le deuxième à une hybridation des référents où la pluralité est assumée et légitimée (2012).

En lien avec l'espace la mobilité, qui a des conséquences dans l'identité, Lebon-Eyquem, et alii. parlent de « mobilité identitaire », pour dire l'interculturalisation. C'est une façon de rendre compte de ce que les personnes qui font le voyage sont en mobilité avant même de partir et ce, par la projection dans le voyage et sur tout parce que le choix de la destination doit être fondé par une connaissance. Ceci est d'autant plus prégnant dans le cas notamment de la colonisation (et le maintien des langues des colonisateurs) où une identité est au moins construite par le fait de faire partie de la francophonie.

Très pertinent me semble le concept d'affiliation d'A. Coulon (1997, référencé par ENNAFAA PAIVANDI, 2006, p 27), qui est « le processus par lequel on acquiert une identité et un statut nouveaux ». En intégrant l'université en France une affiliation peut s'opérer, non parce l'étudiant n'avait pas encore cette identité mais parce qu'il la recrée dans un nouveau espace géographique. Cette affiliation peut être plus ou moins facile, en fonction par exemple de l'adaptation aux codes communicatifs académiques ou entre étudiants ; elle peut se voir violemment remise en cause, et à son tour restitué avec la tâche des bénévoles qui orientent l'étudiant.

4.1.3 Norme et idéologie linguistique

L'idéologie est ici comprise comme ensemble de principes, croyances sur un phénomène et ses caractéristiques qui servent à orienter l'action (Heller, 2007). Elle est donc une dimension structurante de l'action, du comportement des sujets sociaux qui en sont imprégnés.

La sociolinguistique prend en compte que la langue fonctionne (entre autres dimensions) comme une entité construite en « système étanche et homogène » au service de l'État-nation (HELLER, 2007), tant dans le maintien comme force de contrôle et d'organisation sociale que dans la genèse de l'État lui-même. En effet, l'unification de territoires pour former la France comme État s'est faite « sur la base de l'expansion linguistique » du parler de Paris (GADET, 2007, p 27). Ce processus d'expansion linguistique, nommé standardisation, est composé d'opérations sociales et linguistiques : un groupe dominant impose son parler à d'autres, ce qui nécessite une stabilisation de ce parler. De ce processus découle **l'idéologie du standard**, c'est à dire la valorisation de l'uniformité comme idéal. Le standard est le « produit des interventions délibérés d'un État sur la langue » (2007, p 174). Il ne s'agit pas d'une variété parmi d'autres, mais d'une construction linguistique et discursive qui ne suppose pas un usage effectif. Elle est également homogénéisante : parce qu'elle est considérée la variété employée par les locuteurs de prestige, elle réunit la force d'aspiration à ce prestige. Le standard est tout de même en tension car une force concurrente, celle de « l'expression d'une identité de proximité », maintient les usages non-standards (idem). L'idéologie du standard, vigoureuse et virulente en France, (et par extension aussi dans la Francophonie, même s'il y a de pôles de résistance) est apparentée au purisme, préoccupation extrême sur la qualité de la langue, toujours mise en péril par les usagers (GADET, 2007, pp 28-30).

Cette préoccupation pour la langue, génère des actions d'intervention sur les usages linguistiques et devient ainsi une question politique. La diversité linguistique

qui découle de la non adhésion au standard peut mettre en question non seulement l'unicité de la langue mais l'unicité qui fonde le pouvoir des État-nations. C'est ce que démontre Gadet (p 31) en indiquant que le purisme a été toujours exacerbé lors des moments de crises politiques et économiques du XXème siècle. Cela est encore d'actualité : l'on peut constater la virulence de certains débats portant sur l'orthographe et la norme³. Quant à la norme, elle est le bon usage de la langue, l'ensemble de règles, plus au moins consensuelles et diffusées principalement par l'école. Selon les sociolinguistes français, le rapport à la norme des locuteurs français est particulier (WALTER, 1988, p 20). La prégnance de la norme, de la variété prescrite, est si forte qu'elle constitue la langue standard ; tout écart de la norme n'est pas dans les représentations idéologiques partagés (qui peut être appelé mythe), « du français », et ce malgré la constatation d'intercompréhension.

Le versant effectif de la variété de prestige est en France, le « français institutionnel » lié à la variété des couches intellectuelles, groupe à hégémonie culturelle (Marcellesi, 2003, p 103). Citer Marcellesi me sert également à souligner les conséquences de cette hégémonie chez les individus, comme l'aliénation qui se traduit dans la sous-estimation du parler minoré par ses usagers mêmes (p 117). Cela relève de la glottonomie, notion que j'exposerai ensuite.

Les idéologies linguistiques sont imprégnées chez les locuteurs qui ont de représentations sur leur langue de façon inconsciente et qui par là même agissent sur elles (les langues et les représentations). Ces représentations contraignantes font partie d'une **glottopolitique**, comprise comme les politiques linguistiques portées non seulement par les institutions de décision mais également par les locuteurs, agents que se légitiment en instances (BULOT, 2006). La **glottonomie** (p 51) est alors le champ d'action et d'intervention des locuteurs qui gèrent leurs parlers avec les conditionnements idéologiques des instances qui les entourent. Dans un champ de réflexion comme celui de la Francophonie (dans un sens élargi, comprenant la Francophonie de toutes les formes de diffusion du français, tant par la colonisation que par la promotion) quels phénomènes cette notion peut nous faire voir ? Mais avant de tenter de répondre à cette question, il faut qu'il y ait effectivement dans mon corpus un positionnement glottonomique des agents spécifiques face à la glottopolitique des instances et du reste des agents. Parce que si ces deux notions, glottopolitique et glottonomie sont très liées, la différenciation que je peux en faire c'est justement que la dernière suppose un positionnement, l'adoption d'une posture d'intervention de la part de locuteurs autogestionnaire qui « semble échapper à des contraintes externes » (p 60). Cette posture est à contraster avec la posture glottopolitique dirigiste, qui explicite ces contraintes et la posture libérale, qui les élide (p 60).

³ Comme ici : <http://www.atlantico.fr/decryptage/faut-trainer-education-nationale-en-justice-pour-cette-generation-qui-ne-sait-plus-ecrire-jean-remi-girard-thierry-bulot-688256.html> [consulté le 29/04/13]

4.1.4 Les pratiques sociales dans l'espace et le discours

La notion d'espace semble très présente dans les études portant sur la mobilité étudiante (par exemple elle est central chez GARNEAU, 2006). Il peut être donc intéressant de s'attarder à réfléchir sur sa pertinence dans ce sujet, spécialement pour s'enquérir sur l'espace universitaire. S. Garneau, parle d'espace pour les étudiants internationaux en tant que « substrat physique, support d'un environnement naturel et de structures matérielles, et le véhicule de codes culturels et de représentations collectives ». L'espace structure la vie sociale des étudiants et inversement (GARNEAU, 2006, citant Grafmeyer, 1994). Une articulation pourrait être faite avec l'« espace discursif » (BARBERIS, 1999). Cela est à prendre en compte pour l'approche du terrain, le partage d'un même espace discursif académique universitaire entre moi et mes informateurs pose la base d'un cadre commun de compréhension.

Pour sa part, dans une autre perspective que celle du monde universitaire, Thierry Bulot, affirme que les espaces sont alors des constructions sociales ; ce sont les citoyens qui créent les espaces de la ville au travers de leurs pratiques langagières : leurs représentations et leurs mises en mots de ces représentations. Les citoyens ne sont donc pas de simples récepteurs de l'influence de la ville mais acteurs de l'espace, producteurs des « discours sur la ville [qui] modifient la perception du réel urbain » (BULOT, VESCHAMBRE, 2004, cités par CALVET, 2005). Ce que l'on peut souligner de cette approche, c'est la posture critique qui prend en compte non seulement les constructions de l'espace par les locuteur-citadins, plus ou moins largement partagées de tous, mais la hiérarchisation de ces espaces (BULOT, VESCHAMBRE, 2006, p 9). Ceux-là sont considérés comme des « ressources », tant matérielles que symboliques qui suscitent des « conflits d'appropriation » qui structurent les inégalités sociales. Cette appropriation est effectuée par les acteurs entre autres dans l'usage du langage par la mise en mots des espaces. Notamment par le « marquage langagier ou linguistique » les locuteurs associent par la parole des formes de langues et des parler à des espaces (p 11), particulièrement par la catégorisation : la dénomination des espaces et des hommes qui a pour conséquence l'association des ensembles d'hommes perçus homogènes, et pourtant hétérogènes (p 14), à des espaces. Ce travail d'appropriation, qui a évidemment des conséquences sur la construction des identités et la reconnaissance des légitimités, des inégalités s'opèrent sur l'axe de la valorisation dévalorisation, pouvant aller jusqu'à la stigmatisation des espaces (p 13).

Cet enjeu de valorisation des personnes et des espaces peut être appréhendé par les acteurs qui développent des stratégies de valorisation de leur parcours et de leur identité jouant sur les espaces à travers notamment de la mobilité spatiale, et linguistique et langagière (souvent liées réciproquement). C'est là l'illustration de tous les enjeux présents dans le phénomène objet de cette recherche. La mobilité spatiale peut être la conséquence d'une mobilité linguistique (avoir appris une langue étrangère et vouloir aller donc à un des espaces où la parle) ou la motivation (vouloir aller à un espace où l'on espère pouvoir accroître le répertoire linguistique et langagier). Dans l'autre sens, ce qu'on appelle ici la mobilité linguistique, peut être le moyen de légitimation de l'appropriation d'un espace, qui est effectuée

en premier lieu par la présence. Le besoin de légitimation vient évidemment de ce qui est stipulé par les décideurs dans la loi qui régie l'entrée et le séjour des non nationaux.

Ces dernières idées ne s'appliquent pas à l'espace de la ville, comme le font les auteurs cités, mais à un espace plus large international, dans lequel, néanmoins il me paraît pertinent garder la perspective de la construction sociale mais surtout langagière des espaces, et parler alors d'« espace discursif » (BULOT, 2011b). Pour adopter cette approche large des espaces à niveau planétaire, il me semble utile de faire appel aux notions de centre et périphérie du modèle gravitationnel de Calvet (2002, p182). Selon lui, la mondialisation a entraîné une distribution fonctionnelle des langues, le « conjoncturel devient structurel » (p 138), ce qui donne que : les langues sont polarisées dans des espaces où l'un sert de référent et devient le centre. Les autres parlars et langues gravitent dans une périphérie plus ou moins proche. Les locuteurs du centre font des efforts pour s'y maintenir au centre, le reste des locuteurs établissent des stratégies de rapprochement du centre, ou de création d'autres pôles, par exemple. Dans tous les espaces linguistiques, tout (X)-phonie, il y a un centre, un espace de référence (pour le français, le français académique et journalistique de France, pour l'arabophonie, le texte sacré), sur lequel retombe le prestige. Bertucci (2012) exposant la dichotomie centre-périphérie des villes (elle travaille sur les banlieues), trouve dans cette polarisation les enjeux de valorisation et dévalorisation dont je parlais plus haut. Des espaces sont associés au pôle du « bon » français représentatif de la norme et d'autres à aux « pratiques métissés » qui la mettent en péril. Elle souligne que « ce qui est stigmatisé en premier lieu c'est l'espace » (p 20).

Ce modèle s'applique donc au centre-périphérie de l'espace francophone international. L'usage de français normé sert de critère de sélection sociale et professionnelle. La dichotomie centre-périphérie dans l'espace international qui m'occupe est présente aussi dans la pensée de cette périphérie : comme l'affirment quelques historiens et politicologues de l'Afrique sub-saharienne, comme le chercheur à Madrid Mbuyi Kabunda⁴, aujourd'hui encore la décolonisation des esprits n'a pas abouti, tant dans la mentalité des anciens colonisateurs que des anciens colonisés. Pour lui, les anciennes métropoles continuent à être un référent politique et organisationnel. Une approche sociolinguistique mène à parler des conséquences du colonialisme linguistique des anciennes métropoles sur les représentations linguistiques, mais aussi économique, sociales, culturelles, ce qui est appelé l'occidentalisation africaine (FERRARI, 2012, p 80). Je vois ici l'illustration de la pertinence du cadre centre-périphérie.

⁴ Cycle de conférences en juillet 2010, "50 ans des indépendances africaines, bilan et perspectives".

4.2 La différence culturelle

Si la différence culturelle est la distance qui sépare plus qu'elle ne relie des entités, où poser la barrière entre deux origines, entre deux cultures ? Nous percevons tous des différences, c'est indéniable. Moi avec un enfant de la guerre, moi avec le Dalaï-lama, moi avec... Mais à un certain moment, à un certain point de la ligne de distance, ces différences vont être posées comme culturelles, économiques, éducatives, géographiques, etc. Dans la société actuelle, des questions de différence et de distance se posent à cause de la multiplicité d'origines (et encore, il faudrait définir « origine »), c'est-à-dire, de la multiplicité de ressources linguistiques et identitaires des personnes et des groupes. Et il y a forcément pour chaque individu un positionnement (conscient ou non, déterminé ou non) dans ces ressources pour soi et face aux autres. Bulot (2009, p 10) parle de mise à distance (linguistique, sociale ou spatiale) qui est le soulignement des écarts ou divergences. Peut-être ce phénomène est-il nécessaire à la construction identitaire (individuelle, groupale, étatique), mais il peut devenir abusif dans l'attribution de contenus illégitimes à cette distance. Pascal Singy exprime ainsi la possibilité d'« une manipulation abusive, intentionnelle ou non, de la notion de différence culturelle, qui aura pour effet de les [le public migrant] montrer du doigt plutôt que rendre justice à leur singularité » (2008, p 18). Pour ma part, je veux éviter la catégorisation réductrice, indésirable, mais parfois cela peut avoir pour conséquence de se retrouver sans mots pour dire la distance ou la différence. Serait-il que de trop en parler on les creuserait davantage ? Lors d'une rencontre entre deux personnes étrangères (l'une à l'autre, bien entendu), l'on prétend qu'il y a distance culturelle, est-ce qu'il y en a vraiment ? En ce moment je suis incliné à penser que celle-là dépend de ce que les acteurs projettent sur la rencontre, leurs représentations et leur attentes ; et c'est sans doute lorsqu'elles sont vraiment divergentes (et non renégociées pendant la rencontre) que l'incompréhension et l'insatisfaction prennent la place. Il s'agit donc plus d'une question d'attitude, celle de ne pas présupposer les différences. Dans une perspective d'études, il peut convenir donc de se tourner vers la matérialité de cette distance, les frontières institutionnalisées. Peut-être qu'en les étudiant, on les gomme.

4.2.1 Des codes socioculturels dans la communication

La réflexion commence dans le cadre de la sociolinguistique, avec l'interrogation sur les traits des différences entre personnes de différentes communautés. Ces traits peuvent être trouvés dans la communication humaine. Je trouve très pertinents les travaux de John Gumperz, le chercheur états-unien qui a conceptualisé les échanges communicatifs, et spécialement ceux qui comportent les difficultés de compréhension. Gumperz (1989) ne cherche pas à définir la communauté linguistique ou les groupes sociaux, il se centre ainsi autour de leurs façons de communiquer et interagir, en admettant que de variations entre les façons de communiquer existent entre et au sein de ces groupes. Il ne parle pas de nationalité mais de sexe, ethnicité ou classe sociale, considérant que ces paramètres sont reproduits dans la dynamique communicative. Pour lui, donc, de différents groupes ethniques existent, par opposition à un groupe dominant, et des communautés linguistiques

existent, sans que le découpage de chaque catégorie coïncide avec celui de l'autre : l'on retrouve des différentes ethnies au sein de la même communauté linguistique anglo-américaine. L'usage de la même langue ne fait pas disparaître la distance ethnique entre ces groupes et celle-là est susceptible d'entraîner des difficultés communicatives. Cette distance sociale est aussi présente entre des individus de différents niveaux sociaux.

Comment sont expliquées ces difficultés ? Il insiste toujours sur le principe de ce que ses notions sont à traiter en contexte, de façon située. Il reprend de la pragmatique la notion d'intention du locuteur, pour se pencher sur comment l'allocutaire s'efforce de saisir quelles sont les attentes de son locuteur, que sont selon Gumperz déterminées par des activités sociales récurrentes. La diversité de pratiques conditionnées par les conditions sociales ou politiques engendre des stratégies communicatives différentes, impliquant des symboles linguistiques diversifiés selon les groupes. Ces stratégies partagées grâce à l'expérience des individus côtoyant les différents groupes constituent les « conventions de contextualisation », ou la manière partagée de donner du sens à des énoncés par rapport à des situations concrètes. Ces conventions ne pouvant pas être étudiées par elles mêmes de façon abstraite, Gumperz s'attache à étudier ce qu'il nomme les « indices de contextualisation », c'est-à-dire, les éléments concrets, verbaux et non verbaux, qui dans les discours permettent au « locuteur interprétant » d'arriver à des implications conversationnelles sur l'intention de son locuteur et d'autres structures de sens. Jamais l'on pourrait donner du sens à ses indices en faisant abstraction du contexte situationnel, ou en oubliant que les attentes des locuteurs sont déterminés par leur expérience communicative passée. « De façon approximative, on dira qu'un indice de contextualisation est une caractéristique de forme linguistique qui intervient dans le signalement des présupposés contextuels. » Ces présupposés restent les plus souvent non explicites, et la façon dont on utilise ces indices implicites pour inférer des significations constitue le savoir socioculturel des individus. C'est un savoir qui peut ne pas être partagé par les individus participant au même échange communicatif du fait que leur expérience communicative préalable ait été développée dans des réseaux de socialisation bien distincts. Lorsque des individus ne repèrent pas des indices de contextualisation ou leur attribuent un sens erroné, des malentendus ont lieu. Tel qu'il le démontre à travers ses nombreux exemples de cas, des différences d'interprétation sont en corrélation avec des variations significatives au niveau de l'appartenance socioculturelle.

Il reprend une autre notion de la pragmatique, l'engagement conversationnel qu'il appelle aussi « flexibilité communicative ». Pour ne pas reproduire ce qu'il considère l'erreur de la sociolinguistique qui l'a précédée, à savoir, fonder les analyses de pratiques sociales et linguistiques sur de « groupes préalablement isolés selon de critères non linguistiques comme la résidence, la classe sociale, l'activité, l'ethnicité, etc. » (1989, 27), John Gumperz établit que l'engagement conversationnel se fonde (et se maintient tout au long de l'échange communicatif) sur les différentes formes de parler, et sur la connaissance que les locuteurs en ont, étant donné que « la signification symbolique des variables linguistiques » contribue à l'interprétation de ce qui se passe pendant l'interaction. Ce présupposé de départ n'exclue pas l'usage des catégories non linguistiques mentionnées plus haut dans

l'explication des cas de mauvaise compréhension, étant donné que Gumperz en détermine l'existence dans les exemples proposés au travers des différences d'interprétations qui retrouve entre locuteurs de diverses origines pendant ses expériences.

Une des dimensions des phénomènes communicatifs qui découle de cette conception de l'échange est que la construction du sens se réalise dans l'interaction, dans le travail d'interprétation des indices. Le maintien de l'engagement passe par la détection des stratégies communicatives de l'autre et par l'adoption de nouvelles stratégies lorsque les locuteurs se rendent compte de ce que l'interprétation des indices fait défaut.

Cela me mène à m'enquérir sur le caractère en apparence instable, car uniquement contextuel, de ce sens construit en interaction. Effectivement, dans l'approche interactionnelle l'incidence est faite sur le sens inféré en conversation pour celle-là, les interprétations des locuteurs sont relatives à l'interaction elle-même et aux rôles vêtus dans celle-là. Pourtant, ces implications peuvent ne pas rester uniquement situationnelles et ne sont pas sans relation avec la vision du monde et de relations sociales des locuteurs ; c'est-à-dire que, avec un effet en boucle, les inférences sont orientées par la vision du locuteur (mis à part qu'elles soient aussi prétendument orientées par le propos et attitudes du locuteur en face et par les présupposés sur la manière dont doit se dérouler l'interaction) et à l'inverse, elles incident sur la façon dont les participants à une interaction, confirment, créent, modifient, annulent, leurs représentations. Leur identité, leur rapport aux autres, leur façon d'ordonner leur expérience via les catégorisations, peuvent, à des très différents niveaux résulter modifiés lors des interactions. La construction de sens dans l'interaction, au travers des inférences peut apparaître donc comme plus durable que le simple cadre de la conversation.

En conclusion, les études de sociolinguistique interactionnelle tendent à démontrer que de traits spécifiques, à l'occurrence des codes socioculturels, sont différents entre personnes d'appartenance sociocommunautaire différente, et fournissent une façon de les traiter : toujours dans le contexte de la conversation.

4.2.2 Communication interculturelle

Nous avons vu comme des différences dans les codes communicatifs existent en fonction du contexte de socialisation ; mais ces différences sont renégociables dans l'interaction, à condition de prêter beaucoup d'attention aux indices. D'autres disciplines se sont attardées à étudier la matérialité des différences, spécialement dans le cadre de cette socialisation ou expérience de communication des individus.

Carmel Camilleri (1989, 24-26), psychologue sociale, adopte la notion anthropologique de culture, en la définissant comme l'« univers symbolique » composé des « unités de sens ou signification » (définies comme la « médiation » entre l'individu et le réel, l'environnement) « construites » et « acquises » par opposition à celles « innées ou biologiques » (par exemple: la faim est innée, elle constitue un « stimulus » pour manger, tandis que le choix de nourriture pour calmer cette faim est

induit par la culture) et « collectives », partagées par les individus. Les cultures supposent des significations partagées par les membres « porteurs d'une même culture » et différenciées de celles d'autres porteurs d'autres cultures (« *uniformisation différentielle* »). Ces significations sont aussi l'objet d'un partage durable par de majorités.

Selon cette approche, les codes culturels matérialisent ces unités de sens pour les appliquer dans des pratiques, et les champs de référence, la manière dont les personnes, au travers des lunettes de leur culture, structurent leur environnement. Il existe donc des représentations incompatibles entre membres de cultures différentes qu'il est nécessaire d'harmoniser sans dissoudre ce qui forme l'identité de chaque un.

C'est dans la rencontre de personnes porteuses de cultures différentes (c'est qui arrive selon les exemples du recueil lorsque celles-ci sont de nationalité différente) que les personnes perçoivent en même temps et leur culture et celle de celui d'en face. C'est avec la rencontre interculturelle que l'individu perçoit la différence de celui qui est en face, et il peut réagir de diverses manières, selon son « approche de la différence ». Une mauvaise approche de la différence induit des mauvaises interprétations de sens, où l'on peut attribuer et juger des attitudes de l'interlocuteur et « rater la communication ».

Les cultures existent donc, perpétuées par les individus, et ce, nécessairement, même s'ils ont la marge pour en prendre conscience. Je soulignerai que l'on peut conclure des propos de Camilleri que la culture relève d'un caractère interactionnel : un individu prend en considération sa culture dans la réalisation des divergences de normes et de pratiques avec d'autres individus, qui sont donc perçus comme porteurs d'une autre culture. Il y a donc un caractère subjectif de l'identification de cultures, c'est-à-dire, un positionnement individuel qui se trouve au fondement de la construction identitaire de chacun.

Camilleri prévient à plusieurs reprises que les personnes peuvent avoir des façons diverses de se rapporter aux champs de référence de leur culture, ou qu'elles adoptent une « formule culturelle » ou une vision de leur culture qui guide leur pratique. Cela me semble fondamental pour ne pas tomber dans une vision de la culture comme quelque chose de terriblement imposée à chaque être humain. Camilleri admet donc la possibilité des différents degrés d'inscription des individus aux systèmes de sens, mais pose ce système comme existant tel un noyau avec des appartenances diluées, attribuant l'existence d'un vrai cœur de la culture qui impliquera que plus les pratiques en sont éloignées, moins elles sont authentiques. Il est possible alors de faire une description de ce noyau vrai, authentique ; mais comment pouvons-nous y accéder ? Cette idée de cœur culturel, véritable, m'empêche d'accepter cette théorisation dans son ensemble, bien qu'elle propose une série de notions, comme le relativisme culturel, et surtout d'attitudes louables qui ont pour objectif parvenir à la compréhension et à l'échange. Une autre réserve c'est que lorsqu'elle parle de migrants, la différence s'impose sans nuance, de même que leur méconnaissance des codes. Mais il s'agit peut-être d'une vision contextuelle de la migration des années 80.

David Le Breton nous apporte une expérience en milieu hospitalier enrichie par son regard d'anthropologue. Selon lui, la différence réside entre la culture de la modernité et les visions du corps et la médecine traditionnelles (présentes aussi au sein des sociétés occidentales), donc elles ne sont toujours attribuables systématiquement aux patients migrants (mais ce qu'il fait de fait dans son article de 1989). Pour lui, cependant, les personnes imbibées de la culture de la modernité balancent entre ces deux conceptions, tandis que, avec une analyse superficielle de sa contribution au recueil de Camilleri, les personnes venant du Sud s'inscriraient dans la conception populaire du corps et la médecine, et tout au moins, auraient plus de mal à accepter un équilibre synthétique des deux conceptions.

Cela se traduit dans des écarts notables dans les pratiques à l'hôpital, où des fortes contraintes sont vécues en relation avec les questions de traitement du corps, la toilette, l'accouchement, les visites, les obligations religieuses et les interdits religieux, la nourriture (opposée à la diététique) et l'attitude face à la mort, et ses rituels. Pour exemplifier la première question, celle du traitement du corps, l'auteur attribue aux personnes occidentales le dédoublement du corps : le corps de l'intimité, la perception de soi et la sexualité s'efface en consultation pour devenir une donnée symptomatique, une somme de paramètres médicaux ; « il est comme désamorcé de sa réalité vivante » (1989, 177), afin de lever le sentiment de pudeur. Cela est possible parce que depuis l'enfance une distance est instaurée entre le corps et l'esprit, quoique ce principe ne réussisse pas à tout le monde. Cela est notable avec la question du genre.

Nous avons ici d'autres exemples de traits concrets de la différence, en termes de pratiques culturelles. Cependant, Le Breton donne l'impression d'avoir principalement en tête la migration maghrébine. Prend-il en considération la manière dynamique avec laquelle les personnes interagissent avec ces conceptions du monde qui les imprègnent, mais pas systématiquement ?

4.2.3 La posture de la sociologie

Ce qui semble rester accessoire dans les approches précédentes, et qui pourtant me semble capital, à savoir, l'idée qu'il est nécessaire de ne pas identifier systématiquement les personnes avec une culture propre à leurs origines, est visiblement, plus souligné du côté de la sociologie, qui développe les termes d'ethnicité, frontières et relation interethniques.

Anne Morillon (2011), sociologue rennaise, trouve son cadre théorique dans les études de relations interethniques. Elle définit la frontière comme des limites posées entre individus dans des divers cadres (la ville, le quartier) le plus marquante étant celle de l'état-nation qui établit la distinction entre le « national » et le « non-national ». Ces limites peuvent aussi aller graduellement du caractère physique au symbolique, comme les frontières créées par l'espace Schengen à celles de la rue. J'y reviendrai plus tard.

L'ethnicité constitue la matière entre les frontières, définie par Morillon comme « une catégorisation identitaire fondée sur la croyance partagée par des individus

en une origine commune, produite ou activée dans certaines circonstances, qui les rend différents des autres ». L'ethnicité est, donc, une catégorie collective, mais qui catégorise, qui partage cette catégorisation ? S'agit-t-il de l'auto ou de l'hétéro catégorisation ? Serait-il possible que cette opération se fasse tant à l'intérieur d'une frontière que de l'autre côté de la frontière ? Morillon souligne que ce partage ou distinction est souvent réalisé (mais pas seulement, pensons aux rapports de genre, de classe, etc.) par le groupe dominant, les nationaux, envers le groupe dominé, les non nationaux, ces derniers recevant la catégorie ethnique et non pas les autres. Celle-là est la photographie des relations interethniques, d'un côté les Nous, de l'autre, les Eux. C'est le caractère d'hétéro-catégorisation qui est souligné ici. Cependant, à mon avis, il y a de personnes qui sont moins Eux que d'autres, les frontières établies avec les immigrés des anciens pays colonisés seraient plus épaisses que celles avec ceux des pays de l'UE, et encore plus fines seraient celles construites avec les pays de l'UE de plus longue date. Cette catégorisation s'accompagne, comme l'explique Morillon, d'une dynamique de création et diffusion des représentations globalisantes à propos du groupe qui « porte » l'ethnicité, qui a pour effets la négation de la singularité et l'individualité de chaque personne assigné à « son » groupe. Sa façon de concevoir son appartenance aux différents groupes sociaux est oubliée, il y a une négligence dans la prise en compte des identités diverses et interactionnelles.

Pour ça part, Bertheleu (2007) défend la capacité heuristique du concept d'ethnicité en affirmant qu'il est conceptualisé en sociologie de façon « non essentialiste et non substantialiste » et qu'il permet de « décrire, dans une approche dynamique et constructiviste, les situations sociales marquées par des relations interethniques ». Les scientifiques sociaux gardent bien à l'esprit que l'ethnicité ne crée pas la personne sinon bien au contraire. Néanmoins, elle continue en affirmant que les rapports ethniques ne se basent exclusivement dans la culture, ils comportent nécessairement des facteurs économiques et politiques (à mettre en relation donc avec la notion de domination de Morillon). C'est surprenant, on dirait que l'ethnicité dépend conceptuellement de la culture ; alors que les sociologues ne s'attardent pas à définir ce concept, il pourrait bien faire passer dans la sociologie tout ses représentations essentialistes présentes dans les discours commun. Je me demande donc si le concept d'ethnicité est utile pour comprendre la création des distinctions.

L'ethnicité serait un concept de désignation, mais il semble un peu vide de contenu, comment le caractériser, quel traits l'attribuer ? Le rapport dominant/dominé (politiquement ou économiquement) peut en être un, mais il ne parait pas suffisant et la tentation est grande d'aller chercher le fondement dans les pratiques, les représentations, les valeurs, perçus comme différents. Donc quels fondements pour décider quelles relations sont interethniques ? Plus bas, en 4.3, nous trouverons quelques réponses.

Par l'instant, une partie de réponse se trouve dans les idées exposées par Véronique De Rudder et Ida Simon-Barouh (1999), lesquelles affirment que c'est une erreur que de vouloir décrire l'ethnicité de façon substantielle aux groupes (à l'occurrence, des ethnies ou des catégories de migrants). L'alternative est analyser

les relations entre les individus et les groupes, en prenant compte de comment les relations façonnent les minorités, les groupes de différents et inégaux.

À cet égard, elles citent Colette Guillaumin (1992), qui, elle, traite de l'altérité comment un processus de particularisation des « minoritaires, les groupes de moindre pouvoir, en état mineur, en état de dépendance » à qui on attribue une « étrangeté » inamovible, essentielle, de laquelle il est impossible de se débarrasser (soit cette étrangeté une péjoration ou une louange). Et cette essence affecte au groupe, dans lequel les individus restent dilués, comme « simples [...] actualisations d'un ensemble » (1992, 149), tel que l'on le voyait plus haut avec les propos de Morillon. De cette base Guillaumin extrait que la différence « minorise », car c'est la référence du groupe majoritaire qui investit cette différence, et de plus, elle l'a fait au long de l'histoire en inscrivant la différence dans les résultats de recherches biologiques, qui sont mises en reflet avec l'histoire et la structure social, confondant le physique avec le culturel.

La sociologue Faïza Guelamine se penche dans l'étude des catégorisations de la part des travailleurs sociaux. Elle adopte la même approche que nous venons de voir de la sociologie, en soulignant que les différences perçues ne sont pas de réalités objectives, mais plutôt des sentiments. Elle va ensuite plus loin dans les conséquences de catégorisations réductrices en affirmant qu'elles ont produit un modèle interprétatif (adopté par les travailleurs sociaux dans leurs tâches) selon lequel les difficultés des populations immigrantes ou supposées telles sont toujours ramenées à des causes culturelles, à une distance culturelle instituée dans les pratiques et les discours symboliques des pratiques des travailleurs sociaux. Distance de laquelle, en fin de comptes, les responsables seraient les migrants eux-mêmes. Alors que les conditions sociologiques des causes de leur venue dans autre pays, et les conditions sociales de cette installation sont systématiquement oubliées, cachant ainsi de « rapports inégalitaires jamais analysés comme tels » (GUELAMINE, 2001). Partant d'une approche très similaire, Pierre Billion (2001) ajoute à tout ce qui a été rassemblé dans cette partie la remarque que ce qui est sert comme référent dans la création de la différence culturelle est une société nationale dont les individus ne sont jamais reportés à leur culture, ils ne sont jamais des *porteurs de culture* comme le sont les minoritaires. De ces approches découle la nécessité pour les intervenants sociaux de « reconnaître la singularité des trajectoires migratoires et des parcours de vie » (GUELAMINE, 2001), d'entamer un processus de décentralisation réflexive des propres pratiques et de considérer l'autre non dans un rapport figé à la culture mais dans l'interaction des personnes avec leur environnement.

4.2.4 D'autres approches critiques de la différence

L'apport de la sociologie résume, comme on a vu, la critique au discours commun, dans lequel toute une série de nominations existent pour enfermer l'autre dans une altérité qui est « posée comme préexistante à la relation et l'interaction sociale présente [...] dans l'oubli des brassages, collages et négociations identitaires antérieures inscrites dans l'histoire des relations de pouvoir et domination » (STEIFFERMANN, 1999). Soit donc soulignée l'idée que les identités se construisent (depuis le temps) dans l'interaction, et que cela même produit leur transformation. Il

est possible de retrouver cette même attitude critique envers les catégorisations de la différence chez d'autres chercheurs de diverses disciplines.

Pour sa part, Michel Ben Arrous (2006) critique ce qu'il appelle le culturalisme en essayant de poser le problème de l'altérité et de la différence culturelle. En effet, depuis sa position de géographe culturel, il s'attarde à la notion de distance en relation avec l'espace et les normes légitimes qui le créent. Ainsi je comprends que la distance est tout écart entre individus (et ses pratiques) "créant société", donc des pratiques et de normes, établi entre frontières normatives. Ceci détermine "la distance des hommes aux lieux". La distance culturelle est donc le rapprochement ou l'éloignement entre groupes, sociétés. Le culturalisme s'attacherait donc aux écarts entre sociétés, les soulignant, aggravant le processus par lequel des groupes d'individus qui exerçant une hégémonie, contribuent à essentialiser ces distances. De façon généralisée nous perdons la capacité pour percevoir (ou nous le faisons de manière diffuse) les distances « intra-sociétales », celles qui existent au sein d'une société, un groupe d'individus s'ayant rapproché, pour focaliser les « extra-sociétales ». Les sociétés, et d'emblée, les chaînes de sociétés ou de communautés, étant le produit d'une régulation collective et tenue comme légitime de l'identité et l'altérité au travers de « l'ensemble des ressources matérielles et idéelles, normes, codes, valeurs, représentations et pratiques ». Ces distances structurantes sont bien évidemment ajustées au fil des influences, des compromis circonstanciels entre les groupes reconnus en cultures, « qui expriment la détermination réciproque des cultures et leur interfécondation » ce qui chasse les mauvais rêves de la recherche de la pureté. Il semble développer cette pensée au regard de la mondialisation, mais elle me semble valable, et d'ailleurs, synthétisant tout ce qu'on a vu précédemment, pour les migrations.

L'analyse et critique de ce qui peut être appelé culturalisme pour les uns, essentialisation de la culture ou encore de la différence culturelle pour d'autres, réalisée dans cette partie ne prétend d'aucune manière rendre compte d'un état des idées de différentes disciplines évoquées. Force est de dire que cette approche critique est largement répandue dans diverses disciplines, mettons comme exemple le dernier ouvrage de Michel Agier (2013) où il dénonce le piège identitaire d'essentialiser l'identité la réduisant à des notions comme civilisation, race et culture. Ou tout simplement, n'oublions pas que des approches de la différence culturelle non essentialistes existent depuis des décennies. Je pense notamment à Ladmiral et Lippiansky (1989) qui rendent compte de la dialectique dynamique entre l'identité et l'altérité, entre l'individuel et le social et prônent une reconnaissance pleine des identités de soi et les autres, en acceptant qu'aucun ne se « confond » totalement avec elles, pour des échanges d'influence mutuelle.

4.3 Nous et les autres, quelles frontières ?

Comme je l'avais avancé plus haut, la conclusion à cette partie où j'ai adopté une approche critique de la différence culturelle, et encore des barrières entre groupes, est que la mise en mots de ces questions résulte en une mise à distance ; il s'agit des catégories posées en discours, tant le discours courant que le scientifique, qui reflètent autant qu'elles créent des distinctions. Cependant, ce constat ne résout la problématique sociale de comment traiter les distances sociales et les dominations. C'est pour cette raison que j'ai voulu approfondir cette question focalisant la frontière qui a déjà été traitée comme un objet scientifique par les sociologues de la racialisation mais aussi du point de vue de l'anthropologie. Cet extrait d'une préface réunit les enjeux exposés ici :

« En se situant dans cet espace construit comme en dehors de l'État-nation [la Méditerranée], plusieurs textes ici sont portés à s'interroger au rôle de cet espace dans la construction des frontières entre les unités sociales qui ont été déterminantes dans l'histoire de cette région, et de celles qu'elle a tant influencées. Il n'est donc pas surprenant que l'on examine de près comment on a fait, et continue de faire, la distinction entre Nous et Autres, surtout lorsque ce travail de construction de frontières est non seulement si déterminant (les conséquences de l'appartenance - et de la non-appartenance - sont concrètes et souvent dramatiques dans cette zone) mais aussi si fréquent et si changeant. La frontière se négocie tous les jours pour une proportion élevée des habitants de la région, soit sur place, à partir des groupes co-existants sur un même territoire, sous un même régime politique ou participant à un même marché ou encore à partir du contact avec ceux et celles qui le traversent ; soit, à l'inverse, dans les trajectoires des gens eux-mêmes en mouvement à travers les espaces, les régimes, les marchés. La langue est le terrain par excellence pour examiner ce processus, parce que d'une part c'est centralement par elle que cette négociation quotidienne des catégories sociales se construit, mais aussi parce qu'elle représente également un produit de l'idéologie sous-jacente aux principes mêmes de catégorisation en jeu. » (HELLER, 2007, p 8)

4.3.1 Usages scientifiques et conceptualisations de « frontière »

L'on définit les frontières avec des multiples synonymes et hyperonymes : limite, barrière, ligne, contour, démarcation, périmètre,... cela est inévitable puisque c'est l'essence de la définition, elle est faite avec des mots.

Comme j'ai déjà exposé précédemment (MORILLON, 2011), la sociologie se sert du terme frontière pour étudier ce qui fait l'existence des groupes distincts. Fassin (2010a) a voulu le définir, en faisant la distinction entre extérieures et intérieures (p 6). Les **frontières extérieures**, sont celles qui définissent l'emprise de la souveraineté des états et qui différencie les nationaux de non nationaux, les communautaires de non communautaires (référence à l'espace Shenguen). Cette notion engendre celle différente des **frontières intérieures** qui sont celles qui font exister les inégalités, les discriminations dans l'accès à des ressources sociales entre indi-

vidus et groupes. Ces dernières sont le produit de l'histoire de colonisation et des migrations, et je rajouterais de tous les rapports hégémoniques, comme l'organisation des échanges mondiaux (dans toute l'histoire). Mais elles sont aussi produites par les frontières extérieures, qui naturalisent cette distinction qui est une construction idéologique. Je suis d'accord avec Fassin sur ce point, mais je précise, que les frontières extérieures sont tout autant des constructions, elles ne sont surtout pas naturelles. Evidement, il peut paraître que cette distinction extérieures/intérieures n'est pas une conceptualisation théorique mais un moyen linguistique de différencier des usages courants du terme frontière : sa première acception d'un sens figuré, synonyme de barrière, distance social, etc. Mais il me semble que, d'une part, nommer la problématique des inégalités sociales avec le terme frontière permet de rendre visible leur lien avec les frontières étatiques ou d'autres territoires de quelconque organisation politique, et avec le caractère instables de celles-ci (si l'on souligne comment les frontières varient au long de l'histoire, ou comment les lois sur leur régulation changent). D'autre part, cette distinction permet de construire des corpus scientifiques (FASSIN, 2010) qui rendent compte du vécu des personnes minorisés, celles qui subissent le plus les frontières (parce que celles identifiées au groupe dominant ou légitime dans un territoire se voient circonscrits par ces frontières, mais de manière non violente). Ils rendent également compte de comment les frontières intérieures persistent, prolongent les extérieures ; et peuvent d'une manière claire et audible divulguer et valoriser les recherches sociologiques (et sociales) ainsi produites.

Ainsi, il me paraît pertinent d'envisager dans un premier temps les difficultés administratives, risque de non renouvellement et OQTF comme le vécu des frontières extérieures. Mais quelle est l'imbrication avec les frontières intérieures ? C'est, dans un deuxième temps, l'intériorisation de la différenciation faite par la loi, le vécu violent de la frontière extérieure, la mise en cause de leur légitimité à séjourner en France, qui peut devenir une frontière intérieure, une dévalorisation sociale.

D'un point de vue anthropologique les frontières sont comprises comme des espaces de transit, se différenciant donc des murs, qui sont la négation de cette espace (AGIER, 2013). Agier donne de l'épaisseur à la frontière parlant de « situation de frontière : un moment d'incertitude et d'étrangeté relative » (2013, p 93) dans laquelle se retrouvent de façon notable les individus déplacés, réfugiés, migrants. La frontière construit les identités, qui sont mises en relation (et c'est pour cela qu'elles sont construites). Le mur est la négation de cet espace de transit où les identités se forment, et il est en lien avec l'obsession identitaire qui fini par piéger les identités (p 24). Cette conceptualisation s'éloigne du sujet de cette recherche, mais l'idée de frontière comme espace de négociation identitaire me semble intéressante.

Puis le terme « frontière » a été employé et conceptualisé en sociolinguistique. Une première conception dans un sens large comprend la frontière comme la démarcation ou cadrage de constructions sociales, de notions (NICOLAÏ et PLOOG, 2013). Pour ces auteurs la frontière est une notion « évidente », tangible, que l'on perçoit en forme de « contrainte » dans toute interprétation « d'objets, de formes d'objet » ; ce sont des « nécessités de construction » dans le choix d'un cadre

d'analyse d'un phénomène qui sont ensuite aveuglées par la focalisation de ce qui se trouve à l'intérieur du cadre. Les frontières servent en définitive à « mise en signification du monde », pouvant être manifestés (patentes, constatées ou institutionnalisées) ou oblitérés (manipulés, présumés – distinctions sociales- ou transgressés). Cette réflexion me semble très intéressante, cependant elle s'éloigne de mon objet de recherche.

Un autre usage en sociolinguistique est celui qui prend compte des frontières linguistiques (VIAUT, 2010), c'est-à-dire celles qui déterminent la classification des langues, et l'identification des parlers et leur circonscription à des espaces.

Finalement, en sociolinguistique urbaine, la frontière est conceptualisée en relation avec la notion de territorialisation, en lien avec l'appropriation des espaces que j'ai expliquée précédemment en 4.1.4. La territorialisation est le processus d'appropriation et de discrimination, de démarcation de l'espace en lui attribuant des façons de parler, et par la mise en mots des lieux marquant leur fonctionnement social (BULOT, 2004). Ce processus a pour conséquence la mise en place des limites et des frontières, deux phénomènes différents. Les limites sont comprises comme les repères qui servent à la circonscription d'un espace, tandis que les frontières le deviennent ensuite. Après la perception d'un espace, et sa définition par l'attribution des traits, les espaces sont nommés, et les limites ainsi objectivées deviennent des frontières.

Cette conceptualisation provient de la focalisation de la ville comme matrice discursive. Cela suppose qu'elle regarde les lieux urbains et de ville comme des espaces discursifs, oui, mais aussi spatiaux, susceptibles de créer du territoire. Cela échappe à mon sujet de recherche lequel bien que déterminé par la mobilité, est centré sur la distance sociale entre individus et moins attaché à l'appropriation des espaces qu'à celles de ressources identitaires.

La dernière exploration de ce terme que je présente est celle de l'ethnicité et ses frontières (titre homonyme de JUTEAU, 1999). Dans ce courant d'études il s'agit des réalités de domination, et les traits attribués aux groupes qui fondent cette domination. C'est à nouveau une conception large, mais basée sur des aspects matériels des relations, ce qui permet d'appréhender des phénomènes concrets. Cette approche peut être enrichie avec la dimension langagière qui se centre sur les productions discursives des sujets engagés dans une dynamique ethnique, pour saisir ce qu'ils perçoivent et ce qu'ils reproduisent dans leur énonciation comme frontières.

Il a été nécessaire de passer par cette exploration de la capacité heuristique du terme, pour arriver à un cadrage solide qui a permis la conduite de la recherche sur des phénomènes dont la saisie, difficile, peut se faire des multiples approches conceptuelles et dont la possibilité de dénomination ne se réduit pas à celle du terme « frontière ».

4.3.2 L'étude de l'ethnicité

Il s'agit d'un cadre scientifique très intéressant qui tente de comprendre le fonctionnement des sociétés diverses, ou les groupes ethniques se perpétuent séparés par des frontières. Nous avons vu plus haut quelques-unes des notions fondamentales, mais pour les approfondir, je me suis basée sur les travaux de D. Juteau (1999).

Le but est de dépasser en même temps la pensée essentiellement marxiste qui réduit la notion de groupes ethniques aux seuls rapports de domination économique, et les courants pour qui l'appartenance ethnique va de soi dès la naissance (p 13, 14). Il serait opportun de penser plutôt la question en termes d'instances complémentaires, qui s'influencent et se servent les unes aux autres. Ainsi l'instance économique se sert des idéologies nationales, celles là étant fondées sur des instances de l'ethnicité, qui est influencée et définie par la domination économique. Et ce de façon dynamique de sorte que les groupes ethniques et nationales sont formés et transformés. La posture de Juteau est donc que ces collectivités ont une matérialité dans des dimensions objectives et subjectives, *saisissables*.

L'ethnicité c'est l'humanité de tous, la culture spécifique acquise par la socialisation. Mais elle est aussi, dans un usage plus spécifique, l'humanité attribuée par le majoritaire au minoré, dans le rapport des uns et des autres. C'est le processus de la communalisation qui se met en place par lequel les groupes ethniques (première acceptations) émergent, choisissent des marques (« critères culturels (d'ordre cognitif, expressif, évaluatif) et structurels (réseaux institutionnels) » qui les circonscrivent et constituent leurs frontières dans le but de la monopolisation des chances sociétales. Il y a lieu d'étudier comment la sélection de marques et leur constitution en frontière s'opère par la mise en mots.

Les frontières sont donc ces marques choisies et mises en relief, ce qui leur donne deux faces, l'une externe produite lors de la rencontre, comme la colonisation ou la migration qui produisent des relations centrées sur des intérêts matériels (contrôle de l'économie ou du pouvoir étatique, par exemple) et symbolique (prestige, pratiques culturelles, normes, ...) ; ces relations produisent à leur tour des sentiments subjectifs d'appartenance, basés sur des traits de nature diverse (p 163) qui souvent préexistent les relations (p 164). Sur ce point il est noté, cependant, l'importance de la négation des traits culturels que suppose la domination économique et politique, laquelle a pour conséquence la constitution de nouveaux groupes avec des nouvelles frontières définies par des traits culturels (religion, valeurs, langue,...) (p 163). Mais cela ne veut pas dire que ce deux aspects (frontière-culture) soient irréductibles comme l'indique Barth, (1969, cité par JUTEAU, 1999, p 161) les communautés peuvent garder les mêmes frontières même si des traits culturels qui les fondaient sont modifiés, c'est dire que les « frontières ethniques ne sont pas tracées automatiquement sur les contours que viendraient délimiter les différences culturelles » (JUTEAU, 1999, p 162, citant BARTH, 1969). Cette face externe est celle de la différence créée. Et elle puise dans la face interne de la frontière, le rapport à l'histoire héritée (transmise, mythifiée) et à la culture de la socialisation, les activités, comportements, les représentations, les identités.

Un des fondements de cette approche est que les différences culturelles sont à prendre en compte parce qu'elles suscitent une dimension évaluative des groupes, des jugements de valeur sur lesquelles se fondent l'imputation des causes de conflit (JUTEAU, 1999, p 32). Je suis en accord avec elle, à condition d'ajouter le *vécu* des différences culturelles ou leur *perception*, puisque, comme elle dit, « elles servent à masquer les fondements réels des conflits et sont exploitées à cette fin ». Elle en déduit que les analyses scientifiques sur les relations ethniques doivent avoir comme toile de fond les inégalités réelles (sociales, politiques et économiques) et l'influence des institutions de pouvoir politique, comme les états, dans les communalisations et créations des frontières, approche que j'approuve.

Ce que j'aimerais souligner c'est le lien entre la création des groupes et la définition de leurs frontières : ce ne sont pas que les traits culturels qui causent la création des frontières, mais ils servent de base à leur construction.

4.3.3 La théorie de la racialisation

Deux courants sociologiques actuels semblent s'opposer dans l'approche des rapports entre groupes : l'étude des relations interethniques (ou de l'ethnicité) et la théorie de la racialisation. Tous les deux semblent à mes yeux avoir un socle commun : le travail théorique pour le dépassement d'une notion imprégné d'un sens de minorisation et qui a servi de fondement à l'élaboration de grandes entreprises de domination, dans le but de comprendre comment la catégorie impliquée par la notion agit encore dans les différenciations et dominations sociales. Uniquement un courant s'est penché sur l'ethnie, l'autre sur la race. La racialisation est pour moi une façon d'ethnisation des collectivités par la prégnance de la catégorie race, même interdite. C'est elle qui légitima la colonisation et elle a encore une emprise dans la construction des rapports sociaux.

Pour Fassin, les frontières intérieures (FASSIN, 2010a) que j'ai expliquée plus haut se déclinent en phénomènes de racialisation (FASSIN, 2010b).

La racialisation, construction sociale, est en même temps un phénomène social, une façon d'interpréter le monde social, et une façon de l'étudier (la théorie de la racialisation, les études sur le racisme, la discrimination positive). Elle un processus (p 159) qui fait signifier une différence physique, par le moyen de la désignation qui entraîne des conséquences sur le sujet ou le groupe distingué(s). Cette désignation ne reconnaît pas l'existence des races, mais produit les mêmes effets. Le terme désigne également la pensée, la façon de problématiser le monde sociale, de le décrire et de présenter les problèmes dans l'espace public, « faisant exister la question raciale » (p 160), manière de penser le monde basée sur les réminiscences de la division de l'humanité en races et qui découle de cette dernière.

Finalement, le but scientifique et politique de la notion est de constater des réalités de différenciation, « s'interroger sur leurs sens » (p 161), pour ainsi « rendre explicite ce que le monde social produit de manière implicite » (p 160). Il ne s'agit pas de dénoncer des réalités mais de mieux les comprendre d'un point de vue scientifique, pour ensuite porter l'avis à l'espace public.

En fonction de l'acteur (de l'agent personnel) apparaissent différentes déclinaisons : l'action d'un majoritaire est l'assignation à une catégorie, ou l'assignation d'attributs péjoratifs propre à une catégorie, c'est le racisme, c'est l'acte de « racia-liser ». L'action du racialisé est celle de la reconnaissance dans cette catégorie, l'identification à celle-là, et parfois, le retournement du stigmaté. Cette action est une conséquence de la première, ce sont les discriminations qui font les groupes racialisés. Une troisième action est celle de l'observateur qui en rend compte et qui contribue, au fil d'un équilibre difficile, à l'assignation ou à la reconnaissance.

4.3.4 Les effets : Discrimination

La discrimination est une notion à cerner, puisqu'elle est reconnue un enjeu sociétal contemporain en lien avec les migrations, et elle est le cadre général traité dans ce travail. Une des premières acceptions du terme discriminer est celle de faire la part de choses, différencier. Elle peut donc ressembler au phénomène de catégorisation nécessaire à l'intelligibilité du monde, mais dans son acception négative, elle résulte d'une dérive préjudicielle de cette pratique différentielle.

Je vais tout d'abord exposer la discrimination comprise dans son sens juridique. Philippe Cormont l'expose en prenant compte de ses limitations pour dénoncer des situations, mais ses potentialités d'action juridique contre les situations comprises dans ce sens. Cette notion, définie comme « un traitement défavorable à situations comparables » (CORMONT, 2012, p 6) peut s'appliquer à des situations concrètes de la vie publique, accès au marché de travail, accès au logement, accès aux administrations. L'inclusion de cette notion dans le droit est basée sur l'égalité formelle de la France (principe constitutionnel). Le principe d'égalité de chances, "tout le monde est traité pareil", peut être discriminatoire en situation d'handicap, donc de cette notion, égalité de chances (qui suppose une discrimination positive) est appa-rut la nécessité de "donner les mêmes chances aux gens en tenant compte de leur handicap" (p 7). Les handicaps peuvent être les stéréotypes qui endossent des groupes différents, qui se voient placés dans des systèmes d'exclusion comme l'ethnicisation et sexisation des secteurs ou des compétences, par exemple. Un tra-vail est à faire pour réduire les discriminations en prenant en compte le change-ment des normes, « mais le souci, c'est l'adéquation temporelle entre changement de normes et lutte contre les discriminations » (p 19).

Dans cette approche juridique, les études se centrent dans les méthodes pour identifier et mesurer les discriminations : Des enquêtes par testing (CORMONT, 2012, p 18), ou le décompte des dénonciations à l'Halde et des procès judiciaires qui s'ensuivent et analyse démographique « par l'approche des données statistiques générales, macro-sociales qui permettent de faire ce qu'on appelle l'approche indi-recte des discriminations » (RICHARD, 2012, p 29). Cette dernière méthode con-siste donc en discerner des situations d'inégalité entre des populations distinguées par des variables telles que le genre, l'origine, la nationalité, le ressenti d'appartenance ou selon des catégories qu'on leur attribue, avec un maximum de variables pour « limiter l'explication » des ces différences ou inégalités. Cela revient à discerner et illustrer des situations provoquées par les discriminations : si les jeunes de parents maghrébins ont un taux de chômeurs plus élevé que ceux des

parents immigrés de vagues antérieures européennes ou ceux des parents français, la cause signalée est l'existence de discrimination, sans étudier à quel niveau de la vie sociale s'opère cette discrimination (l'accès à l'emploi, à la formation, ...) ni pour quelles causes (préjugés et stéréotypes ou non pratique de la part des discriminés du niveau de langue normatif, par exemple).

Nous pouvons voir que la définition de discrimination inscrite dans la loi est en tension avec la définition et l'usage qu'en font tant les acteurs sociaux que les chercheurs (les deux catégories ne sont pas incompatibles chez un même sujet !). Ceux-là y voient un phénomène plus large à saisir. En effet il me semble que le fait de discriminer est ancré dans beaucoup plus de situations que celles que la loi contemple. Le concept de discrimination systémique permet de comprendre mieux son ampleur. Provenant du champ de la sociologie, elle est comprise comme l'union des formes d'interaction inégalitaire réitérées et préjudicielles, mais non juridiquement attaquables avec des formes structurelles de traitement inégalitaire. Ces formes sont incorporées aux codes et normes du fonctionnement des sociétés et leurs institutions, (QUINTERO, 2013, p 48). Cette appréhension de la discrimination permet de prendre en compte la multiplicité d'acteurs participant, volontaire ou involontairement, au processus, et de comprendre que chaque acte de discrimination en renforce d'autres (idem).

Cette conception permet de comprendre l'articulation de divers processus dans un même système : une articulation possible me semble être celle entre la précarisation du statut juridique de l'étranger migrant et le maintien d'une force ouvrière soumise. Je ne prétends pas avancer cela sans arguments. Dans une approche marxiste (celle qui ne satisfaisait pas Juteau mais qui sert à illustrer une dimension des faits sociaux), Balibar et Wallerstein (1997, p 114) affirment que l'ethnicisation d'une partie de la population, se servant de la notion de peuple, contribue à la « recherche simultanée de l'égalité théorique et de l'inégalité pratique ». Traçant les contours des notions de peuple, nation, et groupe ethnique, ils mettent en évidence la critique faite à la catégorie de groupe ethnique, les minorités sont partie intégrante du système social à l'intérieur d'un État, différencié de la majorité qui constitue la nation. Cette différenciation est au cœur du système de fonctionnement social (l'organisation de la production, pour ces auteurs). Tant l'ethnicisation comme le maintien dans une instabilité administrative et juridique contribue à l'exploitabilité de ces populations.

La discrimination sociolinguistique est la discrimination contre ceux dont la façon de parler ne correspond pas à la langue standard. Arditty et Blanchet (2008) ont démontré la virulence de cette discrimination qui devient de la stigmatisation (provoqué par la xénophobie), qu'ils nomment **glottophobie**, pour rendre compte du fait que les populations qui la subissent sont des populations plurilingues, grave faute dans un pays où la langue (nul besoin de spécifier le substantif) joue un rôle si important dans l'unicité de la nation.

Cette définition coïncide avec celle faite dans la sociolinguistique urbaine (MEYER, 2012a), où elle est également comportement ou attitude « extrêmes de rejet d'un individu » à partir des critères « inopérants » dans la situation envisagée. Mais se-

lon la définition de la discrimination dans ce champ d'études, elle est également une **pratique discursive** où la discrimination est marquée et portée par les discours. Spécifiquement, les discours peuvent contenir des « catégories représentationnelles à visée projective » (2012a), où des catégories, des termes indiquent que le locuteur projette sur l'autre des présupposés, des stéréotypes. Ce sont des outils d'intelligibilité de la relation à l'autre, à disposition des locuteurs, à mon avis, dans un contexte où le rapport à l'altérité contient de rapports de domination.

Ce contexte est caractérisée par la sociolinguistique urbaine « par 1) le plurilinguisme 2) la mobilité 3) diasporisation sociolinguistique », (LEBON-EYQUEM et alii, 2012), ce qui constitue l'espace discursif de la discrimination. Dans cet espace, La mobilité est caractérisée par le fait que l'« espace de référence » (une référence sociolinguistique, mais pour moi également culturelle, sociale, une identification des lieux des capitaux de la réussite) coïncide avec l'« espace de mobilité » (car cette référence est un facteur d'attraction pour choix de la destination) (2012). La mobilité est ici comprise comme migration des populations plurilingues (ou qui le deviennent par la mobilité) lesquelles introduisent des pratiques langagières qui font augmenter la diversité des pratiques là où elles s'installent. Ces pratiques sont susceptibles d'être reconnues ou non légitimes dans les différents espaces, par les différents acteurs intervenants dans ces espaces. C'est dans ce sens que Lebon-Eyquem et alii considèrent que la ségrégation spatiale entraîne une discrimination discursive des espaces, et une discrimination sociolangagière des parlers et de façon générale du plurilinguisme (ou, comme nous le voyons, de la glottophobie).

Plus tard, à l'exposé des conclusions de l'analyse, j'ai utilisé l'expression « dans le langage » pour identifier la discrimination en tant que pratique discursive, et l'expression « par le langage » pour dire celle produite par les catégories linguistiques.

Voilà l'ensemble des concepts que j'ai mobilisé dans mon abord de l'objet.

5 Construction du corpus et définition de l'enquête

J'ai mis en place un protocole d'enquête relevant d'une démarche qualitative et réflexive afin de donner réponse à ce qui peut paraître une double problématique. Cette apparente duplicité est de fait un pari méthodologique qui consiste à vouloir s'enquérir sur un phénomène social pour en discerner un autre. J'ai fait l'hypothèse qu'un voyage d'études suppose un projet migratoire qui, de plus que de supposer un investissement personnel et culturel fort, comprend d'autres difficultés cristallisées par les difficultés administratives violentes qui le mettent en doute. Le vécu des difficultés (qui pourrait être un objet social en soi) est le miroir choisi pour observer et analyser la mise à distance, la création des frontières. C'est donc une hypothèse méthodologique que de mener une réflexion sur les politiques à l'égard des étudiants étrangers. Leur vécu va permettre non seulement de regarder à la loupe un phénomène dont les contours sont socialement évidents (il ne s'agit pas de mener une recherche uniquement pour dénoncer une situation), mais de produire chez les acteurs sociaux (les informateurs) un discours nouveau, différent des discours dominants communs. L'analyse de ce nouveau discours est susceptible de donner réponse à des questionnements d'un ordre théorique, bien que toujours d'ordre social. Par ce double questionnement, j'espère pouvoir dépasser l'écueil de l'autodescription (un corpus qui décrit les questionnements qui l'on produit directement) qu'énonce Barbéris (1999, P131) lorsqu'il affirme que l'analyste doit s'imposer une « remontée de l'observation » vers une généralisation pour ne pas réduire la portée de l'étude au seul univers qui a produit le discours étudié.

J'ai pris contact avec une structure associative-militante pour qu'ils fassent le lien avec des informateurs potentiels. J'ai réalisé des entretiens du type sémi-directifs avec trois étudiants qui ont surmonté les tracasseries administratives, et un d'entre eux a accepté de répéter les rencontres, dans une approche psychosociolinguistique, pour approfondir et expliciter certaines thématiques. L'ensemble de ces entretiens constituera le corpus, qui sera traité à l'aide plusieurs méthodes d'analyse, en fonction du matériau obtenu.

5.1 Présentation de principes généraux

Jusque là il s'agissait de construire l'objet dans sa dimension social et scientifique, maintenant nous nous dirigeons vers sa dimension de terrain. Ces trois dimensions sont intimement liées et interdépendantes, et je dirais même plus, émanent d'un effort de compréhension de l'objet étudié et constituent la démarche épistémologique : dans aucun cas ce travail cherche à se justifier lui-même ni à valider toutes les hypothèses et questionnements énoncés. Je tiens à m'inscrire dans une démarche du style de Jean-Claude Kaufmann, qui se positionne contre la démarche positiviste et tient à inverser par rapport à celle-ci les phases de construction de l'objet de manière que « le terrain n'est plus une instance de vérification d'une problématique préétablie mais le point de départ d'une problématisation » (1996, p 20). Mon travail peut répondre à cette exigence dans la mesure où j'ai essayé de construire l'objet en relation avec un phénomène rencontré et vécu indirectement,

mais surtout dans la mesure où il s'agit pour moi d'adopter une attitude concrète de remise en question à chaque moment du travail déjà effectué. C'est pour cela que le protocole d'enquête qui s'annonce vise à construire une méthode de meilleur rapprochement de ce phénomène et en définitive à continuer la construction de l'objet qui « se construit peu à peu » (1996, p22) et en aucun cas à valider des hypothèses déjà construites.

Il est clair que ce qui vient d'être dit ne relève pas d'une grande innovation car ce n'est pas très loin de la méthode empirico-inductive « qualitative » (BLANCHET : 2000, p 28). Philippe Blanchet nous prévient cependant en affirmant que le chercheur peut projeter consciemment ou pas des hypothèses méthodologiques et théoriques (p 32). Dans le cas d'un jeune chercheur, le travail de recherche bibliographique approfondi peut le mener à la même situation, car on choisit un cadre interprétatif de départ (et une discipline d'études !). Il s'agit donc, je le répète, de toujours revisiter ce cadre.

Il me semble, avec l'humilité de quelqu'un qui a commencé récemment à faire de la recherche, qu'il est possible d'établir des positionnements épistémologiques qui conviennent à ma démarche. Lors des certaines lectures, certaines idées sont apparues comme la synthétisation d'une vision qui n'était alors qu'en train de se construire. Désormais, je suis convaincue de ces idées, bien qu'il soit encore tôt pour utiliser mes propres mots. Il s'agit notamment du paradigme constructiviste et compréhensif. Chaque humain pose un filtre sur la réalité, qui devient ainsi sa réalité ; c'est sa façon de connaître le monde, car la connaissance, à mon sens ordinaire ou scientifique, est « une interprétation de du réel et non une pure et simple observation objective d'une réalité préexistante et ordonné » (BLANCHET : 2000, p 68). Ainsi, « le seul réel connaissable est la *signification* qu'un esprit humain attribue aux choses en les organisant à sa façon » (*idem*), et ce sont donc ces significations que l'on peut étudier en tant que chercheurs. Et ce, avec une « démarche compréhensive (qui) s'appuie sur la conviction que les hommes ne sont pas de simples agents porteurs de structures mais des producteurs actifs du social, donc des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur, par le biais du système de valeurs des individus » (KAUFMANN : 1996, p 23). Cette production du social, d'un phénomène connaissable par le sujet « agit alors sur ce phénomène » (BLANCHET : 2000, p 68), car c'est bien pour cela, pour agir sur le monde et dans le monde, que les sujets construisent ces connaissances. De façon générale toute connaissance à vocation d'être vecteur des actions des sujets, soit elle ordinaire ou scientifique, étant donné que le chercheur agit sur son objet (le crée !).

Cette approche se traduit dans l'emploi d'une méthode d'enquête qualitative, renonçant à des prétentions de représentativité ou quantitatives. Il s'agit donc d'aller à la rencontre de sujets sociaux afin de collecter un corpus discursif réduit pour l'analyser ensuite en profondeur. Corpus réduit signifie dans cette recherche des entretiens oraux envisagés avec 3 personnes. Le projet ne consiste pas à rendre compte exhaustivement de la situation social des étudiants étrangers à Rennes mais de voir et analyser les enjeux dans lesquels ils sont placés et ceux qui se placent devant eux. Cela se fonde dans la conviction d'une parti du monde scientifique selon laquelle l'ensemble des faits sociaux n'est pas l'addition d'entités et phéno-

mènes composites qu'il est nécessaire de catégoriser et décompter pour comprendre ainsi la société humaine. A défaut de pouvoir prendre en compte toutes ces entités et phénomènes on cherche à former des échantillons censés être semblables à l'ensemble entier. Dans la présente enquête, le réel est plutôt l'imbrication de tous les faits sociaux (et naturels) à différentes échelles, le macro avec le micro, le collectif avec l'individuel, et toutes les réalités (l'existence de ces entités et phénomènes) se reflètent les unes dans les autres. C'est pour cela que pour comprendre le réel, il est suffisant de recueillir la vision de quelques acteurs, car elles contiennent en reflet le réel collectif, macro, qui ne peut pas en définitive être dissocié des leurs. Nous trouvons un exemple de cette conception dans les propos de Didier Fassin qui parle de « l'inscription des pratiques individuelles dans leurs déterminations structurelles » pour théoriser les discriminations raciales (les comportements discriminatoires se réalisent dans le cadre des institutions et des sociétés qui ont favorisé et légitimé ces pratiques) (FASSIN, 2010, p165). Cela évidemment rappelle à d'autres disciplines qui, comme l'Analyse du discours, que nous verrons plus tard, trouvent d'autres formulations ; la légitimation structurelle revient aux conditions sociohistoriques de production des discours, discours produits et reproduits par des individus et qui rentrent dans l'interdiscours, « l'ensemble structuré des formations discursives » qui domine chaque discours (MAINGUENEAU, 2002, p325).

5.2 La méthode de recueil de données

5.2.1 Les principes des l'entretien semi-directif

J'ai procédé par des entretiens semi-directifs, qui laissent la place à la parole de l'informateur car les questions sont ouvertes, et qui peuvent être suivis comme un dialogue quoiqu'il ne s'agisse pas d'une conversation. Il faut tenir compte du fait que « celui qui parle ne se limite pas à livrer des informations : en s'engageant, il entre dans un travail sur lui-même, pour construire son unité identitaire, en direct, face à l'enquêteur » (KAUFMANN : 1996, p 60), le chercheur doit pouvoir donner lieu à cette construction.

Les avantages de cette technique sont bien connus dans les sciences sociales, spécialement le degré de profondeur atteignable, vu qu'elle « permet de récolter des témoignages et les interprétations des interlocuteurs en respectant leurs propres cadres de référence : leur langage et leurs catégories mentales » (QUIVY et VAN CAMPENOUDT : 1988, p 175).

Cependant les auteurs du manuel nous mettent en garde par rapport au caractère spécifique de cette interaction : « les propos de l'interviewé sont toujours liés à la relation spécifique qui le lie au chercheur et ce dernier ne peut donc les interpréter valablement que s'il les considère comme tels » (QUIVY et VAN CAMPENOUDT : 1988, p 176). En effet, selon le principe de désirabilité sociale, les réponses sont orientées vers ce qui est entendu comme le plus approprié ou vers ce qui va faire plaisir à l'interlocuteur. De toute façon, ce principe fonctionne habituellement, dans

ce sens l'entretien d'enquête marche comme une interaction sociale et elle peut être étudiée tel quel.

Bien que dans certains manuels (par exemple celui de DESANTI ET CARDON : 2010), l'entretien compréhensif est compris comme un type spécifique d'entretien, je le comprends plutôt comme une façon de mener des entretiens, comme une attitude. Kaufmann (1996, p 45) entend que l'informateur a besoin de repères, d'un cadre fixé et de réduction des incertitudes. Il est possible de répondre à ces besoins au début de l'entretien, avec des questions simples et faciles pour rompre la glace, ou bien attendre que ces repères soient fournis au long de l'entretien et commencer de façon directe avec des questions d'une importance particulière, pour plonger l'informateur au cœur de l'enquête et qu'il puisse répondre spontanément. Dans mon cas les informateurs se sont déjà fait une idée de ma recherche, donc ils peuvent avoir déjà des guides de réponses, un discours construit ; pour cela il vaut mieux primer la bonne prise de contacte et la création d'une atmosphère de confiance et d'empathie, propice à un échange riche et en profondeur.

Je tiens à expliciter que j'utilise le terme « informateur » tout premièrement parce que c'est le terme que j'ai appris à utiliser lorsque j'ai effectué un travail cadré par des anthropologues. Mais aussi parce qu'il me semble que le suffixe -eur fait office de reconnaître le travail effectué par la personne qui nous répond, davantage que les termes enquêtés ou interviewés, bien qu'elle ne se limite pas à fournir des informations.

Préparation de l'entretien

La technique exige l'élaboration d'une trame ou grille d'entretien qui reprenne les thèmes et sous-thèmes à traiter, sans nécessairement envisager d'écrire des questions qui seraient lues mot par mot (DESANTI et CARDON, 2010). Il s'agit plutôt de se servir des questions concrètes qui permettent d'aborder les différentes dimensions de mes questionnements comme guide de l'entretien.

Nombreux sont les conseils quant à l'attitude de l'enquêteur. Un des premiers objectifs est de créer un climat de confiance. Pour ce faire, il faut rompre la hiérarchie, en gardant un style oral, et en assumant le rôle de meneur du jeu qui suit avec sincérité l'informateur pour qu'il puisse se placer dans le rôle de possesseur d'un savoir que l'enquêteur n'a pas. L'enquêteur « ne dirige par l'enquêté, il l'accompagne en vue d'aborder l'ensemble des thèmes et le laisse construire son propre discours » (DESANTI et CARDON, 2010, p 61), ses tâches étant celles de faciliter la parole avec des reprises, de relancer des thèmes, de faire des demandes d'approfondissement. Il faut également montrer de l'empathie et de l'engagement : par exemple, il est possible, une fois qu'une bonne ambiance d'échange est créée, de manifester des points de désaccord, et de faire avancer le débat (KAUFMANN, 1996).

Il est conseillé de ne pas réduire l'interaction à la grille d'entretien, pour ne pas perdre en souplesse, et ne pas paraître rigide, ce qui donne de l'élan et de la liberté à la parole de l'informateur. « La meilleure question n'est pas donnée par la grille :

elle est à trouver à partir de ce qui vient d'être dit par l'informateur » (KAUFMANN, 1996, p 48), l'écoute active est donc indispensable.

Etant donné que je suis étudiante et je ne suis pas française, je vais mettre en avant une identité commune, celle de l'étudiant, d'abord, puis de l'étudiant non français (bien que, évidemment dans ma conscience est très présente l'idée que je n'ai pas eu à subir un processus de sélection et validation du projet et du séjour en France). C'est une question de cohérence par rapport aux conclusions de la première sélection, où j'avais conclu que la non création de frontières est une question d'attitude de soulèvement des dimensions communes.

5.2.2 Approche psychosociolinguistique

Il est possible de penser à la méthode de Michelle Van Hooland. Elle travaille sur le processus de constitution de soi comme sujet parlant en situations de maltraitance des enfants. Autrement dit, elle enquête des « partenaires » (2005b, p 257), les personnes qui témoignent, adultes parlant de leurs expériences de maltraitance, et considérant celles-là comme des interactions, certes particulières. L'approche de Van Hooland, psychosociolinguistique, me semble intéressante pour ce qu'elle incorpore les aspects « affectifs, émotifs, psychanalytiques, acquisitionnels, cognitifs » (BLANCHET, 2005).

Pour ce qui est de la méthodologie de recueil, elle fait d'abord connaître sa démarche, qu'elle conçoit comme une autoformation, à ses partenaires. Cette dimension est éloignée de mon enquête, puisque même si on prend en compte le travail sur soi que doit faire l'informateur, je ne suis pas en mesure d'assumer un tel rôle et mes informateurs n'en ont sans doute pas besoin, malgré leur expérience difficile. Puis Van Hooland réalise un premier entretien enregistré, elle leur demande à cette occasion de prendre des notes après chaque entretien sur leurs pensées pour pouvoir y revenir lors du suivant entretien. Le deuxième entretien est un retour sur le premier témoignage, puis il y en a un troisième centré sur ce qui constitue l'objet de recherche, enfin un dernier entretien, trois mois plus tard sur l'« après témoignage ». Cette multiplication d'entretiens s'explique par la thématique, le traumatisme de la maltraitance et son dépassement, et parce que elle relève du recueil des histoires de vie. Je me suis posée la question de si je pourrais appliquer une procédure inspirée de celle-ci ? Il n'est pas possible de penser ma thématique comment étant nécessairement de l'ordre du trauma, mais il est vrai que le fait de revenir sur des aspects qui peuvent être douloureux peut demander plusieurs entretiens, de même qu'aborder le projet de mobilité dans sa globalité, projet qui suppose un tel investissement personnel. Donc pour un protocole qui permette de parler de soi, d'élaborer un travail de valorisation de soi et de son parcours, à l'instar d'une histoire de vie, il m'a semblé intéressant d'appliquer l'idée de réaliser plusieurs entretiens avec la même personne pour revenir sur certains points. Il a été donc emprunté à cette approche l'idée de réaliser deux entretiens semi-directifs avec chaque informateurs, à réaliser avec un intervalle de temps suffisant pour permettre la transcription de l'entretien et la réflexion sur les thématiques à approfondir dans le deuxième entretien qui sera conçu de façon personnalisée.

La prise en considération des facteurs psychosociolinguistiques nous permet de mener une réflexion sur la manière dont on produit les corpus, c'est-à-dire, sur comment les questionnements sont construits, sur la manière de répondre et questionner l'informateur et sur l'existence des réponses induites (BULOT, 2005). Il s'agit d'adopter une attitude attentive à ces facteurs, et surtout une attitude d'empathie. Il faut aussi rester aussi prudent (BULOT, 2005) si l'objet relève de la « minoration sociale », ce qui pourrait être mon cas, car il est question de discrimination institutionnalisée. Les précautions à prendre sont de ne pas utiliser des catégories stigmatisés, de ne pas me présenter moi-même soulignant les distinctions existantes entre nous comme évidentes, et d'être attentive à toujours remployer leurs catégorisations. Le but est évidemment de ne pas renforcer cette minoration justement en se penchant scientifiquement sur elle et d'aller plus loin si possible en créant un espace de parole libre pour l'informateur qui puisse servir, sinon de moyen à la résilience de la maltraitance à l'instar de Van Hooland, du moins de reconnaissance. Dans cette approche il ne s'agit donc pas d'apporter des concepts propres à l'intervention psychologique mais de garder à l'esprit l'incidence et les conséquences que notre pointage d'un certain phénomène a sur ses acteurs, les informateurs (et c'est ce que nous allons étudier dans la suivante partie) et de maintenir une attitude de profond respect et empathie envers eux.

Le déroulement de l'enquête m'a permis de réfléchir à ce point et cela me mène à vouloir souligner la nécessité de ne pas réduire l'approche psychosociolinguistique en recherche en sciences humaines à l'élaboration d'un protocole d'enquête comportant plus d'un entretien avec chaque informateur. Certes, celui-ci est un moyen d'approfondir dans les thématiques souhaitées avec sensibilité et sans heurts et de multiplier des espaces de construction d'un discours sur soi valorisant. Cependant c'est la volonté de l'informateur qui prime, comme nous le montre Van Hooland (2005b) qui rappelle à ses partenaires qu'ils ou elles peuvent décider d'arrêter le travail à tout moment et sans avoir à donner des explications. Le respect du territoire des informateurs est primordial dans cette approche, et cela concorde avec l'attitude de l'entretien compréhensif dans laquelle l'enquêteur s'éloigne au possible d'une position haute (il reste que c'est toujours lui qui est à l'origine de la rencontre, de l'interaction). Cela doit se traduire tant dans le déroulement des entretiens (respects de faces, gestion de malentendus, explications des arrière-fonds de certaines questions, etc.) comme dans leur organisation et préparation.

5.2.3 Des biais

Je conçois le biais comme toutes les idées que je vais véhiculer et qui vont être interprétées et qui vont influencer l'interaction, qui vont en définitive participer à la construction du discours des informateurs. C'est donc une définition large qui, si on la pousse à son extrême, doit comprendre en effet toute la construction de l'objet de recherche précédente, ainsi que tout ce que je suis en tant que sujet social. Mais aussi tout ce que je perçois des autres sujets, des identités auxquelles je fais face (c'est-à-dire avec qui nous construisons l'interaction). Effectivement, à prendre la notion de dialogisme de Bakhtine nous apprenons que c'est l'essence du discours que d'être constitué par la compréhension et l'anticipation de réponses de l'autre, « toute parole du « je » est habitée par l'image et les paroles du « tu » » (BARBÉ-

RIS, 1999, p128). Il est donc nécessaire d'adopter une démarche réflexive sur ces biais pour analyser leur influence et notamment discerner les possibles **biais négatifs et positifs**. Je parle de positif ou négatif dans le sens où il y a des biais qui peuvent aller dans le sens de l'entretien compréhensif et psychosociolinguistique, donc favoriser la confiance entre les deux interlocuteurs et des biais, les négatifs, qui peuvent engendrer le braquage sur soi ou la reproduction des discours dominants et non individualisés.

Barbérís (1999) retrace quelques biais négatifs, qui créent l'écart entre l'enquêté et l'enquêteur. D'abord, ce dernier peut être perçu comme extérieur, « à la communauté de parole où il s'introduit » (p 132), il peut aussi être perçu comme porteur du discours légitime et valide, et finalement, comme porteur de la « langue légitime ». Je pense pouvoir les contrecarrer avec certains aspects de mon insertion en ce terrain.

Au premier biais il est possible d'apposer le fait que, telle que la recherche a été conçue, elle comporte l'appartenance du chercheur et les informateurs à un même groupe, celui d'une communauté étudiante, ou du moins à un sentiment commun. Mais je ne peux pas évidemment me contenter de cette supposition, étant donné la complexité des phénomènes d'appartenance et d'identification sociales et ethnoculturelles (comment nous l'avons vu précédemment), d'autres communautés se regroupent. J'entends aussi rentrer dans le groupe des étudiants non-français ; partager l'expérience d'un « exil » et la découverte d'un cadre avec des habitus spécifiques. Par contre, je suis communautaire (le mot en espagnol, « comunitaria » est employé pour désigner les européens dont les pays sont membres de l'UE, incluant Schengen), donc quelqu'un qui n'a pas à subir l'obtention du droit au séjour ni l'exposition au danger de voir mes projets tronqués. À mon sens, le but est de pouvoir rentrer dans un *We-code*, comme dirait J. Gumperz (1982 cité par BARBÉRIS) : c'est là où le contact établi à travers du RUSF peut fonctionner comme contrebalance du fait de me placer dans une chaîne de connaissances et du côté des personnes sensibles à ces questions. Cela a été le cas pour deux des informateurs, pour un troisième, le contact a été établie dans le groupe d'amis et des connaissances d'une même promotion d'étudiants, donc une appartenance commune se joue aussi.

Au deuxième biais je ne peux que répondre par adopter l'attitude empathique de l'approche compréhensive, en me plaçant dans le rôle de celle qui pose des questions partant d'un besoin de découverte d'une expérience que seulement eux possèdent. Et le troisième biais n'est pas existant pour moi, d'une part parce que je suis une francophone par apprentissage plus tardif et moins immersif qu'eux (pour qui même si le français n'est pas une langue proprement maternelle, il est une langue moyen d'enseignement), et que mon accent, mes calques de l'espagnol et mes hésitations et incorrections (spécialement en situation d'entretien) m'éloignent de l'incarnation de la norme ; d'autre part parce que si le fait d'être en position de chercheuse pouvait supposer l'usage d'une variation scientifique ou académique de la langue, elle passe dans les usages entre étudiants universitaires que partagent l'usage de cette variation dans le contexte académique.

En plus de cela, face à un possible biais négatif du fait de m'orienter vers des individus vivant des situations difficiles qui peuvent relever de la discrimination, à nouveau le fait d'avoir établi le contact comme je l'ai fait comporte l'intérêt de pouvoir accéder à des individus avec des problèmes administratifs graves dans leurs histoires sans avoir eu à chercher des individus étudiants étrangers en faisant un tri selon leur degré de difficulté vécue, ce qui pourrait être dévalorisant pour ceux qui n'ont pas éprouvé de telles difficultés. Il s'agit aussi de prendre en compte l'avertance de Desanti et Cardon, qui parlant des enquêtés avec des histoires de vie difficiles, soulignent la nécessité d'« un minimum de préparation et de vigilance à l'égard des intérêts sociaux et identitaires que les enquêtés ont à défendre », et ce « notamment quand il s'agit de livrer un parcours de vie » (2010). En ayant le contact par le Rusf, d'une part, et par une amie commune ayant vécu une expérience similaire d'autre part, les enquêtés peuvent imaginer que mes intérêts et positionnements ne sont pas loin de ceux des militants du Rusf, ou du moins emphatisant, et qu'alors, ils n'auront pas à légitimer ou à défendre un parcours ou une position plus que ce qu'ils ont fait face aux personnes qui les ont aidé.

L'explicitation d'autres biais me semble encore nécessaire, même si leur confirmation comme positifs ou négatifs aura lieu après l'analyse.

Dans un premier temps, un point qui me semble important de conscientiser, par son influence dans le déroulement de l'entretien, est celui de ma façon d'interagir propre au patron de politesse dont j'ai héritée et qui guide mes entretiens. Nous disposons d'un modèle théorique présenté par Kerbrat-Orecchioni synthétisant les apports de Goffman (notions de face et territoire) et de Brown et Levinson (typologie de politesse négative ou positive), qui constitue une preuve de l'existence de codes socioculturels différents. Le territoire et la face sont deux dimensions de la personne en interaction, le premier représentant son « territoire corporel, spatial, ou temporel » (KERBRAT-ORECCHIONI, 1992, p167) et le deuxième à la construction valorisante d'elle-même. Tout acte de langage potentiellement respecte ou pas le territoire des deux interlocuteurs et flatte ou non leurs faces respectives. Appliquant ces concepts à des corpus dans une perspective comparative, il est possible de dégager des modèles de politesse propres à des groupes ou sociétés. Ces modèles peuvent pencher vers la politesse négative si ce qui y prévaut le plus est le respect du territoire des interlocuteurs et vers la politesse positive si c'est de soigner la face. À ces deux polarités il est possible d'ajouter deux notions, la distance et le pouvoir qui influencent les interactions. Elles opèrent chacune sur un axe sur lequel un de pôles prime sur l'autre. La distance se trouve sur un axe horizontal, un continuum entre une distance interpersonnelle grande est la familiarité voire l'intimité ; le pouvoir se situe dans l'axe vertical dans lequel un des interlocuteurs se trouve plus près d'une position dominante, haute, ou au contraire basse, de dominé. Ces axes se négocient pendant l'interaction et spécialement quant à la notion de pouvoir, « au cours du déroulement de l'interaction, les différents partenaires peuvent se trouver placés en un lieu différent sur cet axe vertical invisible qui structure leur relation personnelle » (1992, p 71).

En quoi cette théorisation est utile pour comprendre les situations d'entretiens de cette enquête ? Tout d'abord, ce cadre m'a permis de comprendre que d'une façon

générale (soulignant le caractère généralisant, sans vouloir oublier le spécifique que l'on verra plus tard) j'ai été socialisée dans un cadre où prime la politesse positive, où prime aussi un axe vertical réduit, et un positionnement sur l'axe horizontal du côté de la familiarité. Tout cela en surface, évidemment, puisque cela ne veut pas dire que le territoire ne soit pas valorisé, que les hiérarchies n'existent pas et que tout le monde se sente en confiance avec des inconnus. Cela se traduit plutôt dans des rituels d'interactions, où l'on trouve une forte tendance à ce que les tours de parole se chevauchent, l'acquiescement soit très présent afin de montrer l'engagement dans la conversation. C'est ce que je fais constamment lors du recueil du corpus : tenter de démontrer l'intérêt pour ce que raconte l'informateur, et également tenter de correspondre au degré de confiance que me démontrent les personnes qui accèdent à donner leur témoignage en leur répondant avec des expériences personnelles, avec des prises de positions de ma part. Cette façon d'interagir peut contribuer très positivement à créer une ambiance de confiance d'aise de l'informateur et ce faisant recueillir un discours libre de contraintes. Cependant il est à craindre un contrepoids de conditionnement et même d'induction de positions et de catégories pour ma part, il faudra l'évaluer ultérieurement. Tout du moins l'objectivation de ce biais permet de le garder à l'esprit lors de l'analyse.

Également, il n'y a pas que le modèle général qui compte, la situation spécifique d'entretien d'enquête influençant beaucoup la politesse. Il est clair que le fait de mettre quelqu'un en situation d'accorder du temps à l'enquêteur et de parler de soi-même constitue une intrusion dans son territoire et une « menace » (1992) de sa face, puisqu'il y a une exigence d'intimité qui ne correspond pas au degré réel de proximité (axe horizontal). Ayant cela présent à l'esprit, mon attitude est guidée en partie par le désir de vouloir ménager la face et le territoire, de réparer l'intrusion. Mais cela ne va pas sans tensions puisque ce ménagement est de surface : l'intrusion est faite. Il doit être ainsi par respect de mon propre territoire, j'ai des obligations auxquelles je dois me soumettre, tel que mener l'enquête au bout. Lors de l'entretien j'essaie aussi de gommer la différence de rôles de pouvoir qui s'instaure, puisque malgré tout, c'est moi qui démarre l'entretien, qui a une idée de son contenu, et un objectif. C'est-à-dire que je tente de minimiser l'axe horizontal (soulignant les aspects communs, le partage d'expériences d'opinions) et l'axe vertical, celui-là devant être réduit au maximum. À mode d'exemple quant à ce dernier, il est arrivé à deux reprises que le téléphone de l'informateur sonne, dans les deux cas j'ai fait le geste de répondre, en voulant dire « on n'est pas dans un cadre formel qui ne puisse pas être interrompu », mais cela impliquait quand même que c'est l'enquêteur qui en ultime instance a le pouvoir de caractériser ce cadre et donner l'autorisation pour une digression.

Finalement, je vais regrouper une série d'aspects auxquels j'ai déjà pu faire allusion et qui relèvent des biais susceptibles d'influencer non seulement l'entretien mais aussi sa conception (ce qui est fortement lié, évidemment). C'est un des aspects qui aurait pu être compris comme une observation participante comprise dans un sens large, comme de la connaissance du phénomène étudié par des situations spontanées et pas du tout encadrées dans une enquête. Selon Blanchet (2000) cette méthode d'enquête sert à réduire les biais produits par l'enquêteur du fait d'endosser le rôle d'enquêteur (le fameux paradoxe). Cependant, j'ai choisi la pos-

ture de considérer qu'il peut y avoir de **biais positifs**, donc pas susceptibles d'être réduits, et des négatifs, donc ce qui compte c'est de l'explicitier pour le prendre en compte dans l'analyse et la restitution de ses effets. Le premier de ces aspects est le fait de partager le projet de venir étudier en France et l'attraction qui le provoque et le besoin d'adaptation qu'il suscite. Le deuxième, c'est le fait de connaître quelqu'un qui a connu ses difficultés ; en effet le partage de son expérience, l'empathie que cela a suscitée, et la connaissance des détails du fait d'une aide et un support apportés, sont à l'origine de ce projet et des premiers questionnements. Ces deux aspects peuvent m'exposer au biais négatif de « coller mes représentations », d'interpréter excessivement le corpus en relation avec ces expériences ; la solution est une posture de veille correspondant à une vraie démarche empirico-qualitative. Entraînant également ce dernier danger, un aspect non négligeable est celui de mon engagement auprès d'une association d'accompagnement et soutien juridico-administratif des étrangers à Rennes. J'ai été témoin de l'accueil à la préfecture, j'ai côtoyé des migrants en difficultés et en détresse, je suis donc sensible aux conséquences humaines de la politique européenne d'immigration et j'ai un clair positionnement idéologique qui en découle. Le danger pour la recherche est d'adopter un discours militant maquillé de scientificité ; pour l'éviter, l'enjeu est d'adopter véritablement une démarche de proximité et qualitative mais surtout scientifique, donc analytique (avec des outils méthodologiques) et critique et non morale comme peut être le discours militant.

5.3 Méthode de transcription

Il s'agit dans cette partie de réfléchir sur la méthode de transcription la plus adéquate à mon projet d'enquête et sur l'attitude en tant que chercheur au moment de transcrire (marquer ou ne pas marquer de traits communs du français ordinaire). Parler de méthode fait plutôt référence à la façon dont finalement je vais transcrire, car il n'y a pas de méthodes distinctes, mais des conventions, des modalités, certains types qui combinent les précédentes... en définitive, de la variation et des usages !

Une chose est claire, le choix doit être « guidé par l'objectif poursuivi par le chercheur » (MAURER, 1999, p 150). C'est-à-dire que la transcription doit être en cohérence avec le reste du projet d'analyse et du projet social et scientifique. À nouveau, comme pour le reste des choix méthodologiques, de nombreux facteurs sont à tenir en compte. Mais il ne s'agit pas d'énumérer ici tous ces facteurs mais de voir les procédés proposés par les spécialistes.

Un de premiers constats, c'est l'impossibilité de rester fidèle au matériel enregistré, compte tenu de la richesse de l'oral, domaine de production d'innombrables variations. Nous devons aussi constater les limites liées à l'écoute de l'enregistrement, selon les exemples de Maurer (1999), si l'on ne connaît pas assez l'informateur pour tout comprendre, ou que l'on en interprète trop, des modifications de l'original peuvent être introduites. Finalement, il faut prêter une attention spéciale aux limites de la codification : la « matérialité scripturale » ne peut que gommer des aspects de la « matérialité sonore » quand transcode de la dernière à la première ; les possibilités offertes par l'écriture ne sont pas suffisantes pour rendre compte de

toutes les dimensions de l'échange oral. Pour faire face à ces difficultés, des aménagements de l'écrit s'offrent à nous, chacun avec ses avantages et ses lots de dimensions soulignées.

Nous disposons ainsi de différents systèmes de transcriptions, tels que les classifie de façon générale Françoise Gadet (1997, p 29):

- Pour rester fidèle aux sons, nous disposons de l'alphabet phonétique. Maitrisé, tant dans la perception des différents sons que dans la graphie de ce code, il est celui qui efface l'écart entre l'oral et l'écrit quant aux sons effectivement prononcés ; mais il est évidemment très peu lisible et son emploi très couteux en temps. Il peut, tout du moins, être utile d'en connaître les bases pour les utiliser face à certains usages spécifiques.
- Nous pouvons également adopter une orthographe aménagée, qui est plus simple à utiliser et à lire. Elle s'oppose à une orthographe habituelle qui, elle, perd une bonne partie de la « réalité phonétique/phonologique de la langue orale ». Pour éviter cela le transcripateur peut chercher des aménagements pour signaler tout de même des faits, relevant en général des écarts de la norme, comme la suppression de certains sons.
- Il est tout de même possible d'adopter une position selon laquelle il n'est pas nécessaire de marquer ces écarts, et la transcription consiste uniquement à reproduire le contenu linguistique avec une écriture respectant les normes orthographiques. Nous y reviendrons ensuite.

Au delà de ces trois premières possibilités de convention, d'autres dimensions langagières de l'oral peuvent être prises en compte avec certaines codifications. Gadet (p 32) en fait un système qu'elle appelle la transcription intonative. L'intonation peut ainsi être représenté par une transcription intonative ou par l'insertion de symboles comme > et < (voir cours G. Ledegen) ; également l'emphase de certains mots peut être représenté par des majuscules à l'intérieur des mots (Maurer, 1999). Les pauses semblent être prises en considération dans tous les systèmes, soit avec des / ou avec des parenthèses indiquant le nombre de secondes, avec de points suspensifs ; il s'agit là d'un minimum. D'autres dimensions sont moins récurrentes et dépendent de ce sur quoi l'enquête fait focus, comme la gestuelle (sous enregistrement vidéo), qui est annotée à côté des énoncés retranscrits.

Françoise Gadet (1997) propose un dernier type spécifique de présentation, la mise en grilles, qui sert à mettre en relief les structures de sens et les relations qui les entretiennent. Maurer propose d'autres types en fonction également des objectifs du chercheur. Il propose notamment une « transcription à objectif interactionniste pour l'étude de représentations sociolinguistiques » (p 159) qui me semble très utile pour faire une analyse critique du déroulement de l'entretien (celui-là pris comme un espace de rencontre valorisant pour l'informateur, et formateur pour moi) et surtout pour détecter et prendre en compte les biais interactifs présents forcements dans un échange comme l'entretien. Maurer reprend toute une série de phénomènes oraux, qui constituent à mon sens des éléments indispensables à l'analyse de la valeur attribuée par l'énonciateur à ses propos, et les émotions avec

lesquelles elle les exprime. Ces éléments sont l'intonation (« son apport sémantique pouvant inverser le sens de ce qui est exprimé » (p 155) et pouvant être également significatif dans la nuance souvent apportée), le chevauchement des tours de parole, l'interruption de phrases, les allongements de sons, l'accentuation de certains mots ou emphase. Je rajoute le rire et la prononciation intentionnellement altérée de certains mots. Tout cela dans l'idée de réaliser une partie de l'analyse du corpus avec des méthodes provenant des théories de l'énonciation et avec une approche interactionniste. Ceci permet d'extraire du corpus des sens compris dans des marqueurs de biais de l'interaction, de la transmission d'émotions et du positionnement par rapport à ce qui est dit.

Evidemment les possibilités de transcription sont innombrables puisque tous ces types sont combinables avec les différentes conventions. Il convient donc de bien y réfléchir, puisque « chaque transcription est une version des données orales pour un projet particulier d'analyse. Transcrire, c'est déjà commencer en cela l'analyse » (MAURER, 1999, p 165). C'est-à-dire que l'on pose les bases sur lesquelles l'analyse doit se construire, et ces bases doivent y être adaptées. À ce stade de conception de la recherche je commence à entrevoir les méthodes d'analyses envisageables pour le corpus que j'ai commencé à recueillir, et donc le choix de la façon de transcrire est opéré. En effet, dans un premier temps j'ai envisagé une transcription orthographique légèrement aménagée au vu d'une analyse thématique du contenu et un analyse du discours à partir de mots-pivots ; l'écoute attentive que suppose le travail de transcription a néanmoins relevé l'importance d'une analyse de certains aspects énonciatifs que, comme on a vu plus haut, dénotent la valeur attribuable à ce qui est dit. J'ai décidé de tenir alors compte des courbes intonatives ascendantes et descendantes lorsque celles-là me sont apparues comme un apport significatif au contenu explicite (quant à l'expression d'attitudes face à un interdiscours présent ou face au propos de l'informateur). L'intonation ici est comprise comme le résultat de la conjonction de l'hauteur, l'étendu de la fréquence et de l'intensité (GROSJEAN, 2002, p 473), c'est-à-dire comme un phénomène d'ensemble que je relève moi-même sans aucun outil descripteur des fichiers sonores. Il s'agit donc des paramètres perçus et non des paramètres physiques (p 473). Cela suppose donc d'assumer que la sélection de ces courbes significatives est le début de l'analyse que moi, co-constructrice de l'interaction d'entretien élabore. Plus spécifiquement, des changements de ton, haut ou bas, aigu ou grave, sont parfois vecteurs d'attitudes non explicites des acteurs et donc j'ai noté ces différences, entre parenthèses à la suite des ces syntagmes bas ou aigus. D'autres éléments paralinguistiques ou non-verbaux, comme ils sont souvent appelés, mais en tout cas toujours langagiers, ont retenu mon attention. Certains emphases produits par une élévation de ton, une accentuation majeure de certains syllabes sont marqués en majuscules. Parfois des prononciations artificieuses ou l'acteur imite des voix autres sont signalés entre parenthèses.

Mise à part le critère de l'orientation de la recherche, d'autres aspects déterminent le choix de transcription. Je parle de l'attitude que peut adopter le chercheur envers les propos des informateurs, et au bout du compte, les informateurs eux-mêmes. En effet, la tâche de transcription n'échappe pas à la prédominance de la norme et « l'idéologie du standard » et il peut s'avérer que l'écoute minutieuse des enregis-

tremements mène à noter des écarts de la norme qui ne seraient pas notés autrement. Ces écarts, même, peuvent résulter tout simplement de traits du français ordinaire (normal, et non normatif, c.f. LEDEGEN, 2000, p 30). La position de Benveniste et Jeanjean (1987, citées par Maurer) est de ne pas marquer graphiquement de traits ordinaires de façon à ce qu'ils semblent plus familiers, vulgaires et en définitif moins correct de ce qu'ils sont vraiment. J'ai adopté cette approche, spécialement pour les écarts phonétiques (je ne suis pas en mesure de le percevoir, d'ailleurs). J'ai cependant adopté des exceptions à cette posture pour ce qui de certains « écarts de la norme » syntactique comme la suppression du ne dans la négation, car elle est témoin de la conversation ordinaire qui a supposé l'entretien tel que conçu dans l'approche compréhensive. Il suffit pour accepter cette exception de concevoir la transcription de ce corpus comme attaché à une norme orale, du français ordinaire.

L'attitude contraire est cependant toujours présente, comme le démontre cet extrait de la convention Valibel : où les auteurs tiennent à marquer les formes non standards. « De manière générale, on utilisera le SAMPA pour désambiguïser les prononciations qui divergent *considérablement de la forme graphique* du mot ou pour souligner une prononciation jugée remarquable ou intéressante. Cela peut concerner une liaison erratique, la prononciation régionale, stylistiquement marquée ou idiosyncrasique d'un mot, etc. » (C'est moi qui souligne). Or, si on prend en compte la variation du français oral et écrit, il résulte que toute forme orale diverge de la forme graphique ! Dans cette convention, ils doivent vouloir parler plutôt de la forme orale qui diverge de la forme normative.

J'ai adopté une transcription orthographique aménagée ; d'une part parce que les individus que je vais être mené à interviewer peuvent être usagers d'un français peu normatif (il s'agit là d'une présomption basée sur le fait qu'ils seront ou bien des anciens apprenants du français, ou bien de locuteurs d'un français marqué diatopiquement) et peut être minoré, mais d'une autre part, et surtout, parce qu'ayant moi-même étudié le français comme langue étrangère je ne suis en aucun cas en mesure de noter ou signaler de variations de la norme. Ceci est relatif à la transcription vouée au travail d'analyse, mais l'enquête suppose aussi une relation avec les informateurs, auxquelles selon une approche psychosociolinguistique un retour de sa participation au projet doit être fait. Celui-là est matérialisé dans la remise de la transcription de chaque entretien effectué, de façon à partager le support matériel de cet entretien, la transcription écrite, de même qu'on a vécu ensemble la construction de ce discours. Toutefois le document de cette transcription ne doit pas comporter des traces du travail d'analyse sociolinguistique, pour qu'il ne sente pas particularisé, et les traces d'oralité que j'ai gardés puisque significatives pour une analyse énonciative de la prosodie doivent être effacées pour les mêmes motifs que l'on choisit une transcription orthographique. Pour cela j'ai rajoutés des virgules, supprimé les répétitions et les signes suivants :

↗ ↘ : [

Et substitué d'autres de cette manière :

/// - ,...,
 / - ,
 ::: - ...
 :: - ,
 ↗ ou ↘ - ! ou ?

5.4 Méthodes d'analyse

L'Analyse du discours (ou AD) constituera l'approche principale (posture), c'est-à-dire, la base de principes conceptuels qui guideront l'analyse. Il s'agit d'un ensemble de pratiques d'analyse qui semble s'être constitué en discipline (avec ses différents courants) avec la création des concepts descriptifs et surtout des concepts opérationnels pour extraire du sens au discours, comprendre comment se produisent et se reproduisent les rapports sociaux au travers des représentations et ses articulations des individus interviewés. Cela, tout en s'appuyant sur les conceptualisations sur la langue et la communication telles que la pragmatique et la théorie énonciative. Je vais tenter de synthétiser ces principes fédérateurs d'approche du discours :

D'une part, le sens n'est pas immanent à la langue, mais il est construit en discours. Il serait une erreur de considérer que tout le monde comprend les mêmes signifiés de chaque élément lexical ou grammatical, les discours ayant un caractère opaque, car les sens de leurs éléments sont construits en relation avec les représentations du monde présentes dans le texte. D'autre part, en continuant avec l'idée que les sens ne sont pas partageables de tous, les sujets s'expriment suivant un principe de désirabilité par lequel, ils choisissent les formes linguistiques qu'ils croient qu'elles vont projeter une image plus positive d'eux. L'objectif de l'analyse est celui d'identifier les représentations sociales, mais si l'on part de la base qu'elles sont explicitement véhiculées par les catégories linguistiques (attitude qui découle de l'immanence du sens à la langue), on se retrouve à aborder le discours en observant seulement la surface de ce qui est dit, en prenant le discours immédiat, sans aller chercher l'implicite et les non-dits. Si l'on parle de surface, c'est parce que l'Analyse du discours a hérité du structuralisme la notion de système appliquée à la langue dans le sens où celle-ci est constituée d'éléments interdépendants qui s'articulent en surface et en profondeur ; il est nécessaire d'étudier ces deux niveaux pour comprendre l'ensemble.

L'implicite tel que le définit Kerbrat-Orecchioni (1986) est le contenu d'une énonciation qui se retrouve dans son expression explicite et qui loin d'en être subordonné a « un rôle crucial dans le fonctionnement de la machine interactionnelle » (p 4). Le principe fondamental chez Kerbrat-Orecchioni est que « toute unité de contenu susceptible d'être décodée possède nécessairement dans l'énoncé un support linguistique quelconque » (p 13), donc l'analyste peut réaliser un travail de décodage des

supports signifiants présents pour extraire le contenu implicite. À partir d'un support il est possible d'évaluer le statut du contenu implicite, la façon dont il se trouve incorporé dans l'énoncé comme des présupposés, des sous-entendus, des insinuations (p 8). Il est ensuite possible d'élucider la construction du réel de l'énonciateur, en extrayant des représentations qui seront pour lui de l'ordre de l'évidence ou pas de l'intention ou non, des savoirs explicites ou pas de l'énonciateur. Car si l'on comprend la notion d'implicite dans un sens large elle peut impliquer que ce contenu relève aussi des savoirs et des positionnements non conscientisés par l'énonciateur et par lesquels il est conditionné à produire des énoncés d'une certaine forme avec certains contenus. D'un point de vue méthodologique, le contenu est incorporé selon un ancrage direct et un indirect. Le premier fait référence au contenu présent en surface, sur des supports signifiants spécifiques, de même que le contenu explicite, « sur lesquels repose prioritairement son émergence » (p 16) ; le deuxième, suppose un ancrage à des supports significatifs virtuellement présents, élidés.

L'Analyse du discours considère les « émetteurs » comme des sujets parlants qui ont l'habileté de choisir dans le répertoire linguistique qui est le leur (SÁNCHEZ JIMÉNEZ, 2006) ; ce choix, conscient ou pas s'effectue en fonction des conditions socio-historiques de production, il est donc possible de comprendre les enjeux sociaux en analysant le discours de quelques-uns de ses acteurs. L'analyse s'effectue donc en focalisant le langage « là où il fait sens pour des sujets inscrits dans des stratégies d'interlocution, des positions sociales, des conjonctures historiques » (MAINGUENEAU, 1987). Cette notion de sujet parlant a été empruntée à la psychologie lacanienne, et rend compte du fait que l'être humain exerce l'activité du langage de façon autonome, c'est-à-dire, en faisant des choix linguistiques, mais répondant toujours à des conditionnements sociaux intériorisés lors de l'apprentissage. Ces conditionnements sont en partie dus à l'« idéologie », définie par Althusser comme « représentation du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence » et ayant une « existence matérielle » qui se traduit par l'insertion des idées dans les actes de langage, les discours. L'AD tient en compte de ce que les idéologies produisent des évidences qui articulent notre vision du monde dans un processus qu'on ne comprend pas dans une première approche. En conséquence, l'AD a comme pour objectif la déconstruction raisonnée de la dimension discursive des idéologies pour prendre distance avec elles.

L'objectif est donc d'appliquer ces principes et, grâce à une approche plurielle, d'extraire les implicites et les non-dits, les représentations sociales, et les constructions idéologiques, de percevoir dans le discours la production des rapports sociaux.

Le point de départ de la pratique de l'analyse du discours est la matrice discursive. Elle est définie comme « la somme de ces traits communs ou largement partagés qui caractérisent un ensemble de textes qui sont alors posés comme relevant du même discours, entendu restrictivement comme cadre à valeur modélisante » (BEACCO, 2002, p 367). C'est un concept qui désigne les convergences (structurales ou énonciatives) dans une série de textes qui permet de les considérer comme des produits d'un même ensemble. Ces convergences ou régularités (Bulut, 2011b) peuvent donc être macro-structurelles (relatives à la place sociale et spa-

tiale) ou linguistiques et langagières. En fonction de ça, je comprends qu'elles trouvent leur matérialité dans des formes repérables dans le corpus et dans des représentations contenues dans le texte. La matrice que j'entends constituer à travers le recueil du corpus c'est celle du **discours d'étranger en France parlant à une non française**.

- Une méthode syncrétique : de l'analyse de contenu à l'analyse du discours

Robert et Bouillaguet (1997, p 106) font une présentation d'une analyse de contenu qualitatif qu'ils trouvent adéquat au corpus constitué d'entretiens oraux dans lesquels trouver trace (les auteurs citent ici à G. Michelat) des systèmes de valeurs, des normes, de représentations, de symboles propres. Selon Mucchielli, R. (2006, p 121) c'est l'objectif de cette méthode d'arriver à la « structure de signification du texte qui, elle, renvoie aux principes de la pensée des locuteurs, à leur cadre de référence, à l'organisation interne de leurs opinions, à leurs conceptions mêmes, considérées comme un système ». C'est ce que j'ai envisagé de faire et ce sont ces dimensions là qu'il est nécessaire de ressortir du corpus. Une telle analyse m'a paru pertinente dans un premier moment étant donné qu'elle constitue un bon moyen de rendre compte d'un discours : mon corpus d'entretiens, qu'en surface relève du récit, si non de vie, de soi et d'un projet qui se trouve au cœur des préoccupations des énonciateurs contemporaines à la production du discours.

Avec cette méthode, il s'agit aussi donc d'extraire de l'implicite, car sinon on ferait un simple résumé de texte. Mais il est nécessaire de prendre des précautions. Car le sens n'est pas immanent à la langue et que celle-là n'a pas un caractère d'univocité, pour analyser le contenu, il ne faut pas rester exclusivement dans ce qui est dit, mais faire appel au support linguistique qui contient du implicite. Comme nous l'avons vu, le support des contenus implicites est de nature directe ou indirecte (KERBRAT-ORECCHIONI, 1986, p13), c'est-à-dire que l'ancrage d'une unité de contenu est directe « lorsque celle-ci possède à la surface de l'énoncé un support signifiant spécifique » (p13) mais il peut être aussi indirecte et ne pas le posséder.

Pour Mucchielli ce support non spécifique peut se retrouver dans d'autres références comme « l'association de mots [qui] est indicative d'un sens implicite ; l'évitement de certaines associations est indicatif d'un problème ou d'incompatibilité subjective entre les notions ou les thèmes considérés. » (2006, p 118). La méthode consiste donc « à se préoccuper des relations entre les notions clés », par opposition à une focalisation exclusive sur les mots-clés. Pour ce faire, « il faut évidemment d'abord définir les thèmes (les mots importants, les notions dominantes, les idées maitresses) ; on cherche ensuite les « co-occurrences », c'est-à-dire les associations (et leur fréquence) entre ces thèmes, ainsi que le type de relations de sens révélé par ces associations » (p 117). Pour tester et appliquer cette méthode, je me suis inspirée des travaux déjà effectués en sociolinguistique pour ne pas tomber dans les erreurs qui peuvent aller attachées à une conception immanentiste de la langue, comme celui de Blanchet (2012). Sa méthode d'analyse consiste dans la détection de la progression thématique des différents textes composant le corpus (ici, chaque entretien) l'un après l'autre, la synthèse des thématiques communes

ou assimilables entre tous les textes, et l'analyse individualisé de chaque thématique. J'ai suivi ces phases d'analyse pendant lesquelles j'ai employé la méthode des notions clés et co-occurrences de Muchielli (2006).

Je garde de cette méthode l'importance de la quête de l'implicite, méthode selon laquelle l'environnement d'un mot permet de déterminer le sens que l'énonciateur lui en donne, équivalant à la quête de sens par l'association de mots et des notions-clés.

Également je retiens l'étude du corpus en deux axes, entretien par entretien puis une synthèse interprétative. La première phase est plutôt rattachée à la matérialité langagière (au corpus tel qu'il est présenté à la fin de ce travail, sans oublier les aspects qui ne figurent pas dans la transcription), donc elle est réalisée dans une perspective descriptive. La seconde phase relève d'une activité interprétative, puisqu'elle consiste dans la synthèse des phénomènes repérés dans les différents entretiens en les combinant par le moyen des thématiques communes à tous les entretiens. C'est donc dans cette phase que les thématiques interviennent et non pas dans la première tel qu'expliqué plus haut. C'est de la sorte que, je pense, l'on travaille en surface et en profondeur pour extraire non simplement des catégories, des notions illustrées par le corpus, mais des idées sur l'articulation des phénomènes et rapports sociaux, la construction de la réalité de l'informateur, et les conditions qui la produisent.

Dans l'application de cette méthode que l'on appelle d'une manière générale analyse de contenu, il me paraît nécessaire de souligner une approche énonciative. En effet, les possibilités descriptives de cette théorie du langage me semblent servir à des fins d'analyse (même si elle ne constitue pas une méthode d'analyse en elle-même). Pour rappel, la conception « étendue » de l'énonciation, tel que la présente Kerbrat-Orecchioni n'est pas que « le mécanisme d'engendrement d'un texte, le surgissement dans l'énoncé du sujet d'énonciation, l'insertion du locuteur au sein de sa parole » (Kerbrat-Orecchioni, 2002, p 34), mais la totalité du « parcours communicationnel » : les participants du discours, la situation de communication, les conditions de production, le contexte socio-historiques, les circonstances spatio-temporelles. Cette approche me permet de travailler sur le sujet parlant et son positionnement par rapport à son énoncé.

Je retiens également les éléments d'autres approches. De la perspective interactionnelle ou interactionniste (de Hymes ou Gumperz, ou encore conversationnelle de Traverso, 2007), ce qui est relevant de ces approches (indépendamment de leurs noms) c'est qu'elles sont fondées et mettent en évidence le fait que le sens dans une interaction est co-construit par les interactants dans tous les tours de parole où résident les interprétations et inductions, les jeux de face et la gestion des malentendus. L'approche psychosociolinguistique permet de souligner que l'émotion est repérable par des marques linguistiques ou plus largement langagières ou par des marques kinésétiques ou contextuelles que seule le chercheur connaît. Ceci va à l'encontre de ceux qui disent que la dimension psychologique ne fait pas partie de l'énonciation, bien au contraire puisqu'elle est fondamentale dans l'interaction.

Qu'est-ce qui est ici compris par « matérialité langagière » ? C'est l'ensemble des outils analytiques dont je me suis servie qui proviennent de divers champs d'études (néanmoins dont je ne prétends pas dresser la carte) :

Comme annoncé plus haut, la **prosodie** fera partie également de mon analyse. Si l'on croit M. Grosjean (2002) la prosodie n'est pas seulement comprise par des chercheurs interactionnistes comme synonyme d'intonation (donc la « combinaison de traits d'hauteur, d'intensité et de durée ») mais aussi d'autres phénomènes propres à la parole spontanée comme les silences, les pauses, les rires, les qualités de la voix, etc. Ce point de vue me convient, puisque, à mon avis, ces dimensions remplissent le rôle qui lui est attribué à l'intonation comme véhicule de significations. Pour Kerbrat-Orecchioni, l'intonation est un support significatif de l'implicite, est un indice para-textuel (tel qu'elle le classifie pour le rattacher aux faits linguistiques) qui permet d'extraire le contenu implicite (1986, p 14). Pour Gumperz, elle fait office d'indice de contextualisation (1989, p 212) par lequel est transmise et interprétée (inférences) l'intention du locuteur, la façon par laquelle le contenu doit être compris en fonction de l'activité en cours et de la relation avec ce qui précède et suit dans l'interaction. L'intonation peut aussi résulter des marques de polyphonie selon Günther (1996, cité par GROSJEAN, 2002), comme je pense que c'est le cas à plusieurs reprises dans mon corpus ;

Dans la recherche de **polarités énonciatives**, je me suis penchée sur les **déictiques** ou embrayeurs qui peuvent rendre compte des références à l'univers du discours et de son énonciateur de façon polarisée, c'est-à-dire, comportant de couples d'embrayeurs eux/nous, ici/là-bas, passé/futur, par exemple. Cela dans le but de faire ressortir des altérités, des lignes de démarcation, dans le cadre d'une recherche sur les frontières ;

Je me suis servie de la classification **des traits subjectifs** de Kerbrat-Orecchioni (2009, p134). La subjectivité est comprise comme les usages individuels du code commun pour catégoriser des éléments du monde référentiel ; ses principaux lieux d'inscription de la subjectivité dans le langage, les adjectifs, les substantifs, les verbes et les adverbes (mais notons qu'il y en a d'autres) est la suivante. Les éléments de la phrase et du texte subjectifs peuvent comporter des traits **affectifs** (qui témoignent de la « réaction émotionnelle » du locuteur, de son engagement affectif, ainsi s'exprime-t-elle, p 96) ou des traits **évaluatifs**, qui implique une évaluation qui peut revêtir un caractère axiologique ou non axiologique (ce dernier, plutôt pour les adjectifs) ou encore modalisateur (plutôt pour les verbes). J'exposerai cela de plus près, mais avant, il est nécessaire de signaler que ces caractères peuvent être présents dans une unité lexicale, syntactique ou prosodique (intrinsèquement ou par contexte) à double titre, et que de toute façon l'axe qui oppose une catégorie avec une autre est toujours graduel (p 81). Je remarque, dans la classification de Kerbrat-Orecchioni, la difficile différenciation des traits affectifs et axiologiques, et la fréquence avec laquelle ces deux traits sont présent dans des unités qu'il est possible de nommer affectivo-axiologiques ;

Les **modalisateurs** sont des syntagmes sur lesquels repose la modalisation, qui dénotent la posture de l'énonciateur face au contenu de son énonciation. Kerbrat-

Orechionni distingue ceux qui se rapportent au locuteur de ceux qui le font au sujet de l'énonciation (2009, p 133) ;

Quant à **l'axiologie**, elle relève de l'évaluation du type bon/mauvais, de la valorisation ou dévalorisation, du jugement de valeur. L'analyste peut identifier des termes axiologiques (KERBRAT-ORECHIONNI, 2009, p 82) : ou péjoratifs ou mélioratifs se situant dans axe continu, dont la valeur axiologique d'un signe peut être sémantique (le trait axiologique est alors un sème du terme) ou pragmatique (c'est le locuteur ou le contexte qui produisent la valeur) ;

Des **marqueurs du discours** peuvent être porteur de l'implicite. Les **petits mots** (TRAVERSO, 2007, p 45) de la conversation remplissent une fonction de « structuration de l'interaction, la dynamique de la relation interlocutive, la planification discursive, la cohérence textuelle... » ;

L'analyse des malentendus (interactionnelle) peut se révéler très intéressant. Compris comme des « troubles communicatifs constitués de divergences interprétatives » (TRAVERSO, 2002, p 361), il me semble qu'ils sont des moments très révélateurs de la position des interlocuteurs et de l'interdiscours présent dans l'interaction. Pareillement dans l'observation des tours de paroles, il est intéressant de voir les possibles **inductions**, qui donnent de l'importance majeure ou moindre aux propos tenus.

- Analyse du discours à entrée lexicale

Pour pousser la recherche des non-dits et de l'implicite et rendre compte des conditions de productions je vais employer la méthode d'analyse du discours des classes d'équivalences (qui provient essentiellement de celle d'Harris), laquelle permet de façon rigoureuse d'étudier les environnements d'un terme choisi.

Cette méthode étudie les régularités dans la surface d'un texte (forme suivi supérieure à la phrase) pour établir un schéma de co-occurrences des unités (GUESPIN, 1987). Pour Harris, il s'agit de structures syntactiques, pour les analystes du discours français, il est possible d'aborder le texte par des mots-pivots (l'entrée lexicale dans le discours). En focalisant ces unités, l'on identifie de classes d'équivalence entre les éléments qui constituent leur environnement. Le principe de cette méthode est que c'est l'environnement qui donne le sens à un mot. Il est alors nécessaire d'opérer de transformations grammaticales sur de segments susceptibles de rentrer dans la chaîne de classes d'équivalence, pour élargir cette dernière. Pour Guespin, les transformations doivent être effectuées en fonction d'une matrice discursive opérationnelle, une structure syntactique qui condense les dimensions socio-langagières qui ont été posées comme hypothèses. Ainsi, une métalangue est construite, il apparaît un corpus discursif contenu dans le texte mais non visible qui va être observé de près pour y décerner les non-dits du discours. Parce que c'est bien celui-là l'objectif de l'analyse du discours, chercher à défaire les continuités superficielles et trouver les sens cachées dans le discours, présents à cause de conditions de production (comprises dans son sens large). Et c'est pour cela qu'il est pertinent d'appliquer cette méthode.

Cependant cette méthode comporte pour moi une difficulté. Les modifications grammaticales opérées se justifient par la nécessité de prendre distance avec les significations apparentes des segments, vu que le sens n'est pas immanent à la langue et qu'il se trouve dans le discours et dans les conditions de production de ce discours. Mais dans la pratique de l'analyse il est laborieux de ne pas faire appel au sens dès qu'on aborde le corpus. La question se pose toujours de quand, à quel moment de l'analyse rattacher les formes linguistiques à ces conditions de production, puisque le sens partagé des unités linguistiques n'en pas dissocié.

L'observation des différentes marques énonciatives et prosodiques entretien par entretien, et ensuite l'étude des certains termes et de leur environnement, sont des moyens d'aborder le corpus dans les quels puisera l'analyse interprétative. Cette interprétation jouera sur deux niveaux du corpus. Celui qui correspond à une vision individualisée des phénomènes interrogés, d'où les outils qui relèvent de l'énonciation du sujet, et un autre niveau qui correspond au discours contemporain sur les thématiques traités, et à ses conditions de production. La matrice discursive se situe entre les deux niveaux, car relevant de ce qui est commun aux trois informateurs (en tant que sujets individuels et en tant que sujets sociaux dans un moment et lieu de l'histoire), mais permettant en même temps des déceler des différences, et ce qui les cause.

6 Dérroulement de l'enquête

6.1 Contact

J'ai donc pris contact avec le Réseau Université Sans Frontières pour leur proposer une recherche à leur appui. Les personnes qui de façon plus engagée gèrent les activités du réseau, qui fonctionne à l'image d'une association, ont accepté tout de suite. À leur avis, une recherche constitue un levier de légitimation et de valorisation de leur travail. Je vais donc garder présente à l'esprit cette dimension de mon travail. Ce à quoi elles se sont disposées (il s'agit d'une majorité de filles) c'est à servir de relais avec des possibles informateurs, en contactant elles des personnes qu'elles ont déjà aidés ou sont encore en train d'aider. J'ai donc fait confiance à leur choix de personnes à contacter, je n'ai pas d'exigence concrète quant au public visé, et j'ai affiché une entière disponibilité. Il est ainsi parce que d'une part je ne suis pas en mesure de faire autrement, mais d'une autre part il s'agit de respecter le principe de collaboration que je leur ai proposé. J'ai voulu rédiger ce que je leur avais annoncé de la recherche pour qu'elles n'aient pas à le répéter par elles-mêmes. Toutefois je me suis retrouvée à rédiger finalement un texte de présentation qui introduisait quelques gommages de la démarche:

Je suis étudiante espagnole à Rennes 2 et je recherche des témoignages d'étudiants qu'ont eu des difficultés liées au titre de séjour pour mieux comprendre les conséquences de ces difficultés administratives et la discrimination dont peuvent être victimes les étudiants étrangers. Ces témoignages feront parti d'un projet de master (mention Francophonie et Communication interculturelle). Le but c'est de pouvoir ensuite les faire connaître à l'université et à un public plus large.

La personne intéressée accepte de fixer une rencontre dans laquelle elle pourra répondre à des questions ouvertes afin d'avoir un dialogue sur cette thématique. Ces rencontres seront enregistrées sur format audio pour pouvoir prendre en compte tout son contenu, mais elles ne seront pas diffusées. En tout moment, l'anonymat sera garanti, ni le nom ni des possibles traits identificatoires des personnes qui collaborent n'apparaîtront nulle part.

Il m'a été conseillé de présenter la recherche en termes de quête de témoignages. Cela a l'avantage de ne pas avoir à présenter la démarche scientifique pour ne pas accabler l'informateur potentiel. Mais il porte le désavantage de peut-être induire une idée erronée de ce que je recherche tant pour le relais que pour ceux à qui le texte d'introduction est destiné. Je ne pense pas que ce texte a été finalement présenté aux « candidats », mais il a néanmoins donné une idée aux militants de ma recherche, que l'on ensuite présenté comme un quête de témoignages ; ce texte m'a permis aussi de me projeter dans le contact avec les acteurs.

L'intérêt d'établir un tel contact est d'avoir pouvoir accéder à des individus avec des problèmes administratifs graves dans leurs histoires sans avoir eu à chercher des individus étudiants étrangers en faisant un tri selon leur degré de difficulté vécue, ce qui pourrait être dévalorisant pour ce qui ont pas éprouvé de telles difficultés. Il

s'agit aussi de prendre en compte l'avertance de Desanti et Cardon, qui parlant des enquêtés avec des histoires de vie difficiles, soulignent la nécessité d' « un minimum de préparation et de vigilance à l'égard des intérêts sociaux et identitaires que les enquêtés ont à défendre », et ce « notamment quand il s'agit de livrer un parcours de vie » (2010). En ayant le contact par le Rusf les enquêtés peuvent imaginer que mes intérêts et positionnements sont pas loin de ceux des militants du Rusf, et qu'alors, ils n'auront pas à légitimer ou à défendre un parcours ou une position plus de ce qu'ils ont fait face aux bénévoles qui les ont aidé.

6.2 Présentation de la trame du premier entretien

J'ai donc élaboré une grille ou trame d'entretien. Elle devait contenir deux dimensions, le refus au séjour et la relation des informateurs aux langues. Tout d'abord il m'est apparu nécessaire d'explicitier ces deux dimensions car le contact ayant été établi au travers du RUSF, les informateurs pourraient s'attendre à ce que l'on parle principalement des raisons qui les ont menés à contacter cette structure. J'ai réfléchi à la manière d'imbriquer ces deux aspects dans la trame, ce qui aurait donné une grille à double fil. J'ai finalement décidé de séparer ces deux aspects pour faciliter le travail de réponse des informateurs, bien que, inévitablement, l'identité langagière n'était pas absente dans la partie consacrée à la difficulté administrative et plus largement à la trajectoire migratoire, spécialement dans les réponses apportées par les informateurs. Donc finalement l'on trouve une partie sur la trajectoire migratoire (ce que l'on peut nommer ainsi mais qui fait référence seulement aux projets d'études à l'étranger) pour extraire le vécu et les représentations de polarités des espaces, des communautés, des temporalités. Puis une autre sur les langues, pour extraire la relation des individus aux langues, pour leur faire parler de leur identité, et comparer les représentations langagières aux sociales.

Les questions sur un même aspect sont ici notées à la suite, mais j'entends bien sur laisser le temps pour répondre à chacune. J'ai noté entre parenthèse des explications que je pense pouvoir être nécessaires.

Notes pour l'introduction de l'entretien: rappel de la recherche et définition brève de la sociolinguistique (faits sociaux au travers de la langue, en regardant de près les langues et surtout les idées des personnes sur les langues) ; puis, mon intérêt pour les étudiants étrangers et explication brève de mon parcours (espagnole, étude du français, attirée par la France, ici depuis un an, et déjà un an au paravent) ; déroulement des entretiens (je cherche vécu, expériences, opinions même, ordre chronologique, dictaphone, questions ouvertes, droit d'arrêter).

Cela cherche bien évidemment à placer l'interaction dans une ambiance de confiance puisque j'ai prétendu donner des repères sur ce que je vise dans la requête de témoignage (c'est-à-dire qu'il s'agit bien d'un entretien), prenant en compte le fait qu'ils sont aussi étudiants qui peuvent connaître ou non cette méthode (mais en tout cas peuvent la comprendre), j'ai essayé de donner des orientations sur les thèmes qu'il m'intéresse d'aborder pour effacer une possible appréhension sur ce qui doit suivre, puis j'ai tenté d'expliquer de façon spontanée comment j'imagine le

déroulement de l'entretien (questions ouvertes) pour en définitive appliquer les recommandations vues précédemment.

La question de démarrage

1. (A) *Quelles études fais-tu ? Dans quel niveau ?* Partant du terrain commun, les études et du fait que je viens de présenter mes études, je pose cette question facile à répondre ; (B) *et donc quand est-ce que t'es venu(e) en France ? Pour quel niveau d'études ?* Questions qui permettent d'identifier la démarche administrative
2. Quelle image te faisais-tu de la France avant de venir ?
3. D'une façon plus générale, comment elle est née l'idée de venir ici ? Quelles étaient tes motivations pour venir ?
4. Quelles étaient tes attentes en relation à ce projet ?

Il est probable qu'il n'y ait pas besoin de formuler toutes les trois dernières questions pour parler des motivations.

Sélection

5. Je voudrais te demander par le processus d'inscription et de demande de visa, t'as dû réaliser une demande (nommer la procédure, ou du moins de manière approximative) ...?
6. Comment s'est passé la composition du dossier ? (temps, attente, ...)
7. Est-ce qu'il y a eu une évaluation de tes compétences ?
8. (A) Et pour les compétences linguistiques ? Si oui, qu'est-ce que t'en a pensé ? (B) Quelle importance lui as-tu attaché ? (C) Penses-tu que le niveau recherché ou les compétences soulignées sont-elles adaptées à la vie en France ?

Venue en France et déroulement des années d'étude

9. Quels étaient tes sentiments en préparant le voyage et en arrivant ?
10. Après l'installation, est-ce qu'il y a eu des aspects par lesquelles t'as été surpris(e) ou auxquelles tu penses que t'as dû t'adapter ?
11. Et parlant plus spécifiquement de l'université ? J'aimerais savoir si tu penses que t'as dû t'adapter au français de l'université, je veux dire, à certaines formes de rédaction, ou à la façon de s'adresser aux enseignants ?
12. Et dans la relation avec les autres étudiants ? (est-ce que t'as perçu des différentes façons de communiquer ?)

13. Quelles sont tes réseaux d'amis et de famille ?
14. Est-ce que les études et ton séjour répondaient à tes attentes ?

Problème administratif

15. Si t'es d'accord, on va passer maintenant aux raisons pour lesquelles t'as contacté le RUSF
16. *Comment ils ont aidé(e), en quoi a consisté son aide ?* (dans le but d'accéder indirectement au problème administratif)
17. Quelles émotions et sentiments avais tu à cette période ?
18. Quels sentiments te produisait le fait d'avoir le support du RUSF ?
19. (A) Combien des fois tu t'es rendu(e) à la Préfecture ou au bureau de l'UEB ? T'y allais accompagné(e) ? (B) Comment s'y passaient les échanges avec les responsables d'accueil ? (C) Comment arrivais-tu à t'exprimer et te faire comprendre ?

Je ne formule pas cette question partant de l'idée que leur maîtrise du français puisse être déficitaire au terme d'avoir des difficultés linguistiques dans l'interaction avec les agents de l'administration, mais tient compte des difficultés langagières qui peuvent surgir dans les interactions asymétriques.

Parcours et projet

20. Est-ce que les difficultés administratives sont actuellement dépassées ? Quelle est ta situation juridique actuelle ?
21. (A) Quels sont tes possibilités et projets actuels ? (B) Est-ce que les entraves administratives ont fait changer ce projet ? (C) Comment tu envisages la suite de ce projet ? (optimiste, résigné, ...)

Ce questionnement vise à apporter un contrepoids au récit des difficultés administratives par une projection dans le futur, à cerner des possibles conséquences de ces dernières, et en dernière instance, par la projection de soi dans le futur faire émaner un discours sur l'identité des informateurs. Dans les faits, il s'est avéré inapproprié de poser B, précisément à cause du basculement nécessaire vers un thématique non douloureuse ou du moins lourde à exprimer, et C n'était pas nécessaire, puisque leur attitude était déjà exprimée.

22. (A) Quelles langues connais-tu ou parles-tu ? (B) Dans quelle mesure toutes ces langues font partie de tes projets ?

Il a fallu opérer un choix pour la formulation de A. Le responsable scientifique de cette recherche trouve la question « Quelles langues connais-tu ou parles-tu ? » assimilable à « combien de langues parles-tu ? » ce qui reviendrait à un discours

essentialiste sur les langues dans lequel il est évident qu'elles existent et son quantifiables, et proposait « Qu'est-ce que tu parles ? ». Cependant cette alternative me paraît une question peu claire, surprenante à ce moment de l'entretien et qui risque de nécessiter une explication incluant le mot « langue ». L'existence de langues est un présupposé partagé par les informateurs, et une question de ce type marquerait, me semble-t-il, un point d'incompréhension dans le déroulement de l'entretien.

La question sur l'identité linguistique et le rapport aux langues est placée à la fin de l'entretien afin de profiter de la confiance développée au long de l'entretien et du niveau de réponse.

23. (A) Quelle est ta perception actuelle du pays dans lequel tu habites, sa société ? Sa politique ? (B) Est-ce que cette image a évolué pour cause des difficultés avec l'administration ? Et, est-ce que le contact avec les bénévoles du RUSF ou les réactions des personnes qui ont été au courant du problème influence cette image de la France ?

24. Comment tu te positionnes dans cette société ?

Ces (23 et 24) questions visaient à dégager un discours explicite sur une possible polarisation, mais il s'est avéré très difficile pour moi d'aborder explicitement ce questionnement.

6.3 Déroulement des entretiens et présentation des informateurs-acteurs

Nous venons de voir la trame d'entretien tel que je l'avais prévue avant mon premier entretien. Contenant beaucoup des questions, elle m'a permis d'avoir une base pour affronter cette épreuve, mais en tout cas les principes de souplesse et d'empathie étaient oubliés. J'ai opéré des ajustements de la trame pour les entretiens suivants et pendant l'entretien même moi et les informateurs étions très loin de suivre l'ordre ou les formulations prévus dans les questions (cependant, je ne vais rendre compte ici des écarts entre la grille et l'entretien même). Plusieurs questions même n'ont pas été posées, dans l'objectif de ne pas prolonger péniblement l'entretien, et surtout parce que, à plusieurs reprises, poser certaines des questions aurait signifié revenir sur des thématiques que les informateurs avaient déjà directement ou indirectement touchées et le faire aurait supposé à mes yeux un grand manque de considération de leur parole. Ces adaptations me semblent au cœur d'une approche psychosociolinguistique.

Pour les trois informateurs, une fois que j'ai eu leurs coordonnées (téléphone ou adresse mails) je les ai contactés pour proposer directement un rendez-vous pour le premier entretien. Le lieu choisi pour l'entretien à chaque fois a été le campus Rennes 2, dans des couloirs calmes ou la cafétéria. À chaque fois on a pris une boisson et j'avais apporté un gouter, pour la convivialité et comme réparation de l'intrusion de territoire.

N***

N*** n'est plus étudiante mais a réalisé tous ces études universitaires à Rennes 2, avec un niveau master, elle comprend le fondement des entretiens et leur déroulement. Ce premier entretien était pour moi le test, et j'ai par la suite modifié la grille en fonction de ses réactions.

Même si elle m'a avoué après qu'elle était nerveuse (cela ne se traduisait pas à mes yeux) on a réussi avoir un bon climat de confiance tout de suite, et cette impression positive que j'ai eu s'est confirmé par la suite avec des nouvelles rencontres hors du cadre de l'enquête.

T***

T*** est la personne dont le contact ne s'est pas effectué par le RUSF, cependant les conditions sont qu'il était également en mesure d'accepter l'entretien avec intérêt et par empathie (il se trouve aussi à un niveau master). On se connaissait déjà mais peu, et au début de l'entretien il est palpable qu'on est nerveux tous les deux et on rigole. Cela n'a pas empêché un dialogue fluide par la suite.

J'avais prévu des modifications de la grille : supprimé 1. (A) et décider de commencer directement la question administrative, pour reprendre après l'ordre chronologique. J'ai rajouté avant cela la question « Ton projet initial était de venir en France ou simplement de partir à l'étranger ? ». Puis j'ai rajouté après 6. la question « est-ce que t'avais la certitude de pouvoir venir ? ». J'ai supprimé la question 10. (« *Après l'installation, est-ce qu'il y a eu des aspects par lesquelles t'as été surpris ou auxquelles tu penses que t'as dû t'adapter ?* ») car elle pouvait être assimilée à une question sur l'intégration de l'informatique, laquelle aurait parue remise en question, et comme ce n'est pas une interrogation centrale de ma recherche et comme je ne veux pas incommoder l'informatique je préfère ne pas courir le risque que cette question soit à nouveau comprise ainsi.

H***

J'ai eu l'opportunité de rentrer en contact avec H*** beaucoup plus tard, ce qui a fait que faute de temps, dès le début j'ai envisagé de faire un seul entretien avec lui. J'ai donc tenté de poser toutes les questions de la grille afin de pallier à ce manque. Cependant, plusieurs facteurs ont minimisé ce manque. Tout d'abord, G. est hispanophone et d'un premier moment, spontanément, j'ai initié le contact en espagnol directement. Il est nécessaire de faire une réflexion sur l'effet de réaliser l'entretien dans ma propre langue en comparaison avec les deux autres. Une sensation de majeure aise et confiance était présente. Mais cela n'est pas du exclusivement partage de la langue maternelle, d'autres facteurs comme le fait qu'il s'agisse de la 3ème fois que je fais face à la situation de l'entretien, aussi peut-être à une question d'affinité avec l'individu. Cette aise s'est traduite dans l'expression de politesse pour ma part plus facilement, (au début de la rencontre, expression de ma satisfaction à l'idée de réaliser ce 3ème entretien, après je le remercie pour son temps et son implication dans le déroulement de l'entretien) chose que m'avait été moins aisée avec les deux autres, cependant tout autant nécessaire.

Étudiant de deuxième année, je lui explique plus en détail, notamment la méthode qualitative en ce qui concerne le choix de faire très peu d'entretiens, et ce qui suppose apporter plus d'attention au discours de chacun des informateurs.

Nous avons eu un échange postérieur à l'entretien qui éclaire le déroulement de l'entretien: je lui demande si cela n'a pas résulté difficile ou douloureux, il m'affirme qu'il a trouvé difficile de répondre à certaines questions qui lui semblaient vagues et auxquelles il n'était pas sûr de pouvoir répondre avec des éléments pouvant m'intéresser ; je m'en excuse et lui assure que tout ce qu'il m'a raconté est sincèrement très intéressant. Le fait qu'il ait trouvé mes questions vagues me rassure de l'idée que j'ai pu être été très dirigiste ou induire des réponses, sensation que je pouvais avoir du fait que beaucoup de ses vues et prises de positions coïncident avec les miennes.

6.4 Deuxième entretien

Objectif : Vérifier certaines interprétations éclairantes du premier entretien, favoriser l'expression d'une opinion là où au premier entretien il y a eu des marqueurs de contrôle ou de modération de cette expression. Dans une approche psychosociolinguistique, un des objectifs du deuxième entretien est de dissiper des malentendus ou des ratés du premier.

Comme je l'ai dit, je n'ai pas pu poser les questions 23 et 24, je peux maintenant revenir sur ces aspects. Cependant, il est nécessaire de prendre en compte que même si elles n'ont pas été posées, des réponses en lien avec ces questions sont apparues dans le premier entretien, je dois enquêter donc sur ces thématiques à partir de ce qui a été déjà dit.

J'ai présenté une copie de la transcription de l'entretien antérieur. D'une part pour faire un retour sur le travail accompli en remerciement du travail que les informateurs ont fourni lors de l'entretien premier, d'autre part pour pouvoir relire des passages et repartir sur ces thématiques ou travailler des explicitations. Il me paraît important de présenter une copie vierge, sans soulignements, et dans laquelle les marques du travail effectué lors de la transcription soient minimisées, pour ne pas choquer excessivement avec l'écart entre l'oral et l'écrit, l'écriture pouvant être une façon violente de signaler ce qui est perçu comme fautif, comme les nombreuses répétitions par exemple.

6.4.1 Grille pour le deuxième entretien avec N.

- A 82, A94 Réaction français (préfecture problème de communication (c'est qui y fait allusion) puis, je parle français) ; *Est-ce que t'as déjà eu la sensation que tes capacités de parler français étaient mises en doute ?*

- A233, Je t'ai posé des questions sur tes langues, moi j'ai commencé par le français, j'ai été surprise que tu ne me dises pas toute de suite le comorien (je m'excuse pour mon erreur), est-ce que t'avais compris la question comme seulement les langues étrangères ? Le français serait pour elle alors... ? Puis donner moi-

même de clés de réponse comme langue seconde/ d'identité/ d'affectivité, ... (Classification P. B*** ?) → L'idée avec cette question est d'établir le rapport à la langue française et de discerner de rapports d'identité/altérité à cette communauté. Mais cela part d'un postulat langue=vecteur de construction identitaire (donc justification et prise en compte du lien « élastique » entre ces deux dimensions).

-A116, Accueil préfecture ; A178, A 184-186 lors de la recherche de stage, travail, formation, impression de discrimination, sans vouloir l'énoncer quel tel. *J'ai eu l'impression que tu hésites des fois à faire une accusation explicite, qu'est-ce que t'en penses ?*

- A165-A172 incompréhension avec les questions sur l'adaptation, analyse intégration/assimilation. Questionner à nouveau sur l'adaptation du début ? C'est une thématique peu intéressante pour moi, sauf qu'elle peut produire des discours ici/là-bas... mais j'en ai déjà. Aussi : *si tu m'as répondu comme cela c'est parce que tu sens que le reproche t'a été fait ou pourrait l'être comme quoi t'es pas « intégrée » ?*

- A174 Réaction assimilation/intégration → cette dernière question mène à celle pas posée au 1^{er} :

La question 23 (A) (Quelle est ta perception actuelle du pays dans lequel tu habites, sa société ? Sa politique ?) devient : *Est-ce que c'est celle-là ta perception du pays dans lequel tu habites ? De sa société ? De sa politique ?* Je ne pourrais pas poser (B) et (C) ne pourrai pas poser la question comme ça, mais plus tôt reprendre la précédente : *Est-ce que cette image a évolué avec tout ce que t'as vécu en lien avec la régularisation ?*

Je voulais te poser cette question « À ton avis quelle est la place dans la société dans laquelle tu habites ? » mais tu m'as déjà donné certaines réponses, néanmoins qu'est-ce que t'aurais envie de répondre à cette question ?

Qu'est-ce que t'en penses de la nécessité pour toi de te naturaliser française pour accéder aux concours de l'administration ? Qu'est-ce que tu répondrais aux personnes qui montrent de réticences à ce que des personnes sans la nationalité française veuillent intégrer la fonction publique, avec des contrats ou passant les concours ? (Cette question me semble intéressante parce que tout d'abord elle est en lien avec le questionnement antérieur sur sa position individuelle dans la société « d'accueil », et puis elle sert d'une part à questionner son rapport à l'identité, d'autre part à faire surgir à nouveau des discours polarisés sur la francité et la non francité, sur un moi/eux).

Puis pour finaliser l'entretien : *Qu'est-ce que cela a signifié pour toi que de réaliser cet entretien ?* En première instance cette question vise à évaluer la portée du travail (dans son but de reconnaissance), mais elle va me permettre surtout de poser cette autre : *qu'est-ce que cela aurait fait qu'au lieu de moi ça soit un étudiant français qui avait fait ces entretiens ?* Pour voir comment elle perçoit le comportement du français prototypique face à eux, il s'agit donc d'un questionnement sur l'altérité en creux.

6.4.2 Deuxième entretien envisagé avec T. par écrit

L'informateur S. et moi avons eu des difficultés pour fixer une date adéquate pour tous les deux et les échéances de fin d'année s'approchant pour l'un et l'autre je lui ai proposé de répondre à certains des questions que je voulais poser lors du 2^{ème} entretien par écrit. Ne voulant pas manquer à l'engagement qu'il avait pris à la fin du 1^{er} entretien mais sans possibilité de le faire cela lui a semblé une bonne idée. C'est au vu de ces difficultés que le questionnement sur la pertinence de l'approche psychosociolinguistique est apparu. En effet, quelle pertinence de proposer un deuxième entretien à l'issue du premier, quand, si celui-ci ne s'est déroulé de façon pénible pour l'informateur, il va très probablement accepter rien que par politesse (respect de la face du chercheur) et pas forcément par réel intérêt? Nous avons déjà vu la pertinence du deuxième entretien pour le chercheur, mais il est assujéti aux besoins et disponibilités de l'informateur. C'est précisément dans cet assujettissement que réside le fondement de l'approche psychosociolinguistique et, comme je l'ai déjà reflété plus haut, celle-là ne peut pas être réduite à la méthode des deux entretiens.

Salut ! Je te présente ici quelques extraits de notre entretien pour éclaircir certains points ou vérifier si j'interprète bien. Les numéros pairs de chaque tour de parole correspondent à quand t'as parlé, les impairs, moi. Il y a aussi d'autres questions auxquelles j'ai pensé plus tard. Tu peux répondre dans ce même fichier doc quand tu pourras et en quelques lignes :

B12. [...] Quand au moment quand j'ai commencé à postuler pour des agences de communication pour faire un stage tu vois il y a une agence à Paris il m'on contacté je me suis dit c'est bon ça va marcher parce que j'ai un cursus en info-com

B13. Oui un truc spécifique

B14. Oui un truc spécifique voilà et du coup il y avait une autre fille avec moi qui s'appelait Élodie je vais même dire son nom, elle a postulé pour la même agence et elle avait parcouru en histoire elle avait un diplôme en histoire ça n'a rien à voir avec la communication tu vois ?

B15. Ouais

B16. Donc Élodie elle a été prise T*** non donc comment tu expliques cela ? ouais le truc je sais pas peut être que c'est mon prénom et mon nom qui pose problème ou je sais pas, bref et du coup j'ai postulé dans pas mal de régions en France partout en France et parfois ils me disent que soit ils m'acceptent mais ils me disent qu'on va pas te rémunérer

[...]

B108. Écoute nous on est pas boursiers, déjà il faut qu'on cherche un boulot, et pour chercher un boulot c'est très difficile

→En quoi c'est difficile de trouver un boulot? Même si tu ne le dis pas explicitement, je comprends qu'il y a eu et il y a d'habitude des discriminations; est-ce que je peux l'interpréter comme ça?

B169. Et dans un moment est-ce que t'as parlé avec avec des gens?

B170. Et oui avec mes potes mais j'ai rien dit a ma famille

[...]

B179. Ouais ouais du coup les gens avec qui tu comment ils réagissaient les gens avec qui tu parlais?

B180. En réalité ils m'ont vraiment soutenu quoi moralement et même financièrement,..., donc voilà c'était de compatriotes

B181. C'était des compatriotes

B182. C'était des Algériens des marocains

→Ce que je comprends ce que t'as parlé du problème de l'oqtf avec les professeurs qui t'ont aidé et avec des personnes en qui t'as confiance, c'est ça ? Il y avait d'autres personnes au courant ?

→Tu remercies beaucoup et sincèrement l'aide des profs que t'as reçue. D'autres personnes que j'ai interviewées ne s'étaient pas retournées vers de professeurs mais vers des assos ou collectifs, et ils n'étaient pas si reconnaissants ; est-ce que tu connaissais l'existence de ces collectifs? Qu'est-ce que t'en penses de ce qu'ils font ? Pourquoi à ton avis, certains ne trouvent pas si positive l'orientation ou l'aide reçue ?

→Avant de venir à Rennes, t'avais déjà l'idée, après de finir les études et d'obtenir un peu d'expérience professionnelle, de monter ton agence en Algérie ?

→En lisant sur la politique française en rapport avec l'étudiant étranger qui veut venir étudier en France est basée dans l'idée qu'ils étudient et ils retournent dans leur pays après pour qu'ils soient des « ambassadeurs » entre les deux pays. Qu'est-ce que t'en penses de cette notion ?

Qu'est-ce que t'en penses en générale de la politique française à l'égard des étudiants étrangers ?

B303. Mmm ben on va passer un peu aux questions de langues, faire plaisir aux profs (rires) non non non, donc eu quelles langues quelles langues connais-tu en fait quelles sont tes langues à toi ?

B304. Français arabe

[...]

B353. En gros comme un examen de langue étrangère

B354. Oui comme un examen de langue étrangère

→ Pour toi le français... c'est une « langue étrangère » ? Sinon, c'est quoi pour toi ?
Et d'une manière générale en Algérie, elle considérée comment ?

Dernière question et merci d'être arrivé jusque là ! Qu'est-ce que cela a signifié pour toi que de réaliser cet entretien ? Qu'est-ce que cela aurait fait qu'au lieu de moi ça soi un étudiant français qui avait fait ces entretiens ?

Finalement, cette modalité alternative n'a pas aboutie. Bien que je ne connaisse pas les raisons exactes (les informateurs sont libres d'arrêter leur participation à l'enquête sans en avoir à une explication, bien sûr) il est évident que cet étudiant ne ressentait pas le besoin de renouveler l'espace de parole de l'entretien. La transmission de son expérience lors du premier entretien suffisait, c'est ainsi qu'il faut la considérer.

J'ai décidé d'inclure la grille de cet entretien non réalisé comme contribution à la réflexion méthodologique sur la conduite de l'enquête.

7 Analyse du corpus

7.1 Détermination de la matrice discursive

Les occurrences lexicales pleines les plus nombreuses communes à tous les informateurs permettent de caractériser sommairement la matrice discursive du corpus. Elles ont été identifiées grâce au logiciel de dépouillement de textes Antconc.

français (subs. =langue ou adj.) – 115	Rennes – 37	Français – 22
France – 94	préfecture – 34	situation – 22
(rires) – 86	master – 32	pouvoir – 22
langue – 71	française – 30	papiers – 20
gens – 53	étrangère – 27 (sauf C)	pourquoi – 20
vraiment – 51	fac – 26	problème – 17
études – 49	communication – 24	argent – 16 (sauf A et D)
culture – 45	étrangers – 23	société – 16
langues – 42	difficile – 22	politique – 16 (sauf B)
	espagnol – 22	étranger – 16

A première vue, ce qui ressort ce sont des éléments communs aux trois car ce sont précisément ces éléments qui m'ont fait les contacter et par lesquels j'ai voulu les rencontrer et questionner. Ce sont les occurrences de « fac », « études », « papiers », « problème », « étranger » (et ses déclinaisons), « préfecture », « master ». D'autres éléments correspondent à mes intérêts scientifiques et sociaux, comme « communication », « politique », « société », « langues ». Puis, d'autres relèvent moins des phénomènes envisagés préalablement, comme les « rires » (preuve d'une certaine aise dans l'entretien), « gens » (face à qui se présente le moi), « vraiment » (pour rendre compte de l'engagement dans leur discours), la localisation de l'entretien à « Rennes », la référence au terme « pouvoir » (traduisant compétence, capacité et ses contraires), « argent » (référence aux conditions d'existence), leur réaction face à ce qu'ils vivent avec « pourquoi ». Finalement je note l'absence dans cette liste des termes qui nomment de phénomènes qui pourtant ont été traités comme « sélection » ou « discrimination ».

Cette approche peut être complétée par d'autres observations : la prédominance de la première personne, comme nous le verrons plus bas, traduit l'expression d'un vécu personnel et la présentation d'une identité individuelle. Cela n'empêche que la référence à un pluriel soit présente, car nous trouvons une identification à un groupe autre que les Français (mais différent pour chacun des trois informateurs). Sans s'ériger porte-paroles de ce groupe (absence de marques qui le suggèrent), ils ne peuvent voir leur expérience que relative aux caractéristiques communes qui forgent l'unité de ce groupe. Par ailleurs, abondent les troisièmes personnes mais non la deuxième dirigée à moi ; Est-ce que cela voudrait dire que nous nous trouvons dans un discours de l'entre-soi et que par conséquent je fais partie de leur « nous » ? Ce n'est pas les cas exactement, parce que même si la troisième personne présente dans le discours correspond au groupe des Français, des références

à l'Europe et des marqueurs qui indiquent une prise de témoin indiquent le contraire. Cette différenciation était atténuée dans le cas de partage de la langue maternelle et d'expériences d'accompagnement.

Également, j'ai remarqué au niveau prosodique que les baisses de ton correspondent dans la majorité de leurs occurrences à une difficulté subjective de l'énonciation. Elle peut correspondre à l'expression d'un contenu douloureux comme dans ce premier exemple ou à l'émission d'une critique comme dans le deuxième:

A127 Ok donc tu m'as un peu raconté tout le processus)

A128 Ben c'est pas agréable

A129 Oui j'imagine

A130 Ça me met mal à l'aise (bas) (rires)

A100 Il y a il y a eu des moments où ça: ça n'allait pas trop: de par) je n'accrochai pas trop avec les gens de la préfecture ↘ (bas) de par fin leur tempérament, de par surtout leurs [leurs habitudes

A101 [Des attitudes:

A102 Oui des fois les gens ils tiennent une attitude un petit peu (bas): un petit peu: (bas) de pression (bas) / oui quand même ↗ mais (bas) / fin ils abusent petit peu (rapide et bas)

Ou les deux en même temps (il dénonce la sélection qui le minorise):

C428. Mais oui ça me semble une contradiction très forte que de d'un côté ils demandent autant d'argent pour étudier ici et d'un autre ils n'accordent pas d'aides aux aux étrangers // alors / si tu l'interprètes vraiment c'est comme s'ils faisaient une sélection / en fonction de l'économique (bas) et aussi ça me dérange beaucoup ce qui arrive en France c'est que dans la société au moins dans le gouvernement c'est que // on marginalis_ il y a un discours très marginalisant et criminalisant des étrangers qui sont hors la loi / mais / et si tu te bases dans les faits moi maintenant je le suis-je veux dire je ne remplis pas les conditions e: ça me dérange beaucoup // parce qu'ils criminalisent une situation qu'ils ne cherchent pas à comprendre.

Finalement, je me suis arrêtée observer l'autodésignation

B36 Étudiant

B102 Citoyen

B184 Étranger

B324 Algérien, Maghrébin (Associés)

C234 « Gens en dehors de normes » → difficulté de catégorisation et distance dans l'autodésignation : Bon ben parce que moi étant dans cette situation de: comme en dehors de normes ↗ / parce que le gouvernement ne veut pas reconnaître que ça existe ↗ donc: je sais pas / je sentais qu'il devait y avoir beaucoup d'autres gens

		comme ça / donc bon / moi j'ai eu: [...]
C354	Danseur	(Modalisé, distancié)
C388	Jeune	
C428	Étranger qui est hors la loi :	
A24	Comorienne	
A70	Sans-papiers	→ Adoption de la catégorie administrative
A116	Demandeur d'asile	→ Adoption de la catégorie administrative
A178	Étrangère	
A178	Étrangère étrangère	→ Double extranéité, de nationalité et de couleur.
D72	Pas française blanche	(Désignation en négatif)
D186	Black	
D186	Noire	
D188	Étrangère	→ Extranéité lié à la racialisation d'un groupe
D204	Africaine étrangère	
D276	Résidente	→ Adoption de la catégorie administrative

7.2 Analyse de marques formelles

J'ai réalisé ici une étude des formes linguistiques ou marques formelles, je parlerai donc de locuteur, d'interlocuteur, pour ne pas utiliser constamment les prénoms des informateurs ou ce terme là et chercheur. J'emploierai le terme objet pour tout complément exigé par le verbe. J'ai procédé à l'aide de deux outils informatiques, et d'un dispositif bio-optique appelé lecture. Pour faciliter le premier abord du corpus, je me suis servie du logiciel de lexicométrie Lexico3. J'ai réalisé une partition par entretiens qui m'a permis d'établir les spécificités lexicales de chaque informateur, les unités le plus employées par rapport au reste, que j'ai sélectionnées en fonction des traits linguistiques et énonciatifs choisis en haut (section 5.4). J'ai ensuite cherché ces unités dans l'ensemble du corpus et présenté dans son contexte celles qui me semblent significatives en vue de l'interprétation. C'est-à-dire, pas celles qui relèvent uniquement du français ordinaire parlé, mais celles qui peuvent relever d'un sens émanant de la matrice discursive proposée, c'est-à-dire susceptible de répondre aux questionnements, donner du sens quant à la situation traitée.

7.2.1 Entretien A

Déictiques personnels

« ma », « mon »

Notons sommairement que ce texte du corpus est en sur-emploi des pronoms possessifs de première personne.

A60 Donc qui m'a soutenu tout au long de ma procédure de demande d'asile et [...]

A52 Possibles et à un moment je me suis retrouvée sans papiers fin: vraiment sans papiers avec OQTF obligation à quitter le territoire voilà // mais dans tout ça j'avais pas de problème avec mon renouvellement de séjour fin avec mon renouvellement d'inscription ici à l'université en général c'était pas très)

« on »

Je veux souligner cette occurrence, la seul avec le référent à une communauté universitaire :

A64 Le Réseau Université Sans Frontières / donc je les ais contacté // ils m'ont bien suivie sans problème et bon donc au premier semestre en L3 j'étais en classe bon il faut dire qu'il y avait les revendications à R2: on est champions eu ?

Adjectif axiologiques

Pour les quatre entretiens j'ai détecté tous les adjectifs axiologiques (ou syntagmes qui fonctionnent comme tel) afin de pouvoir lire rapidement quelle est la perception que les informateurs ont de la réalité dans laquelle ils sont immergés. J'ai choisi de faire figurer l'élément de la phrase que les adjectifs modifient, pour garder cette lisibilité du corpus. Ensuite je me suis attardée sur certains éléments axiologiques, dont des adjectifs, pour les montrer dans leur contexte et pouvoir les comprendre à la lumière d'autres phénomènes langagiers.

A70	Chose	Exceptionnelle
A82	Période	Difficile
A88	Attente	Lente
A88	Moments	Pas agréables
A110	(gens préfecture)	Pas très class
A110	(gens préfecture)	Pas très correcte
A128	(raconter)	Pas agréable
A138	France/Université en Fr.	Élite

A138 Université fr.	Meilleures
A138 Venir en Fr.	Chance
A162 Argument	Étrange
A170 Manière	Exceptionnelle
A182 (poste visé)	Normal
A194 Moments	Chiants
A212 Choses	Choquantes
A214 (Combat pour étrangers)	Bonne chose
A216 (Combat pour étrangers)	Limité
A218 (Comoriens)	Solidaires
A218 (Comoriens)	Vrais
A226 (Mobilisations pour ét.)	Moindres
A228 Campagne	Glorieux
A228 Période	Bonne
A258 Autre langue	Avantageux
A258 Autre langue	Bonne chose
A280 (Locutrice)	Communautaire
A294 (Parler une autre langue que le fr.)	Déplacé
A312 (Autre langue)	Pas mauvaise chose

→ Nous pouvons observer de façon générale des adjectifs qui rendent compte des épreuves vécues, en même temps qu'un positionnement critique se laisse voir (axiologisation négative), contrasté avec une certaine idéalisation.

« assez favorable » « bien » « «exceptionnelle »

A64 Le Réseau Université Sans Frontières / donc je les ais contacté // ils m'ont bien suivie sans problème et bon donc au premier semestre en L3 j'étais en classe bon il faut dire qu'il y avait les revendications à R2: on est champions eu ?

A65 Oui je connais c'était 2007 ?

A66 2008 sur la loi LMD que

A67 Oui la réforme universitaire [la réforme européenne

A68 [Oui enfin non c'était pas le LMD c'était avant bon enfin je ne me rappelle plus mais en tout cas il y avait une réforme oui c'était dans le cadre d'une réforme universitaire:: avec une forte contestation mise en place cette réforme là / donc j'ai eu un contexte assez favorable ce qui a fait que bon eu peu de temps après quand même j'étais régularisée il faut dire que toute l'université s'était mobilisée même le président de l'époque M. Gontard Marc Gontard m'avait contactée une fois il a initiée vraiment: / lors d'un départ de manifestation il a il a pris la parole: en me soutenant donc c'était touchant: mais encore une fois

quand même il y avait beaucoup de monde dans les manifestations eu ↗ ça a été) les gens les étudiants s'étaient vraiment beaucoup mobilisés ↘ mais je pense que enfin c'est très bien: mais je pense que c'était dû aussi à ce contexte de)

A69 [À ce contexte de

A70 De revendications voilà / et donc peu de temps après les manifestations vraiment AH chose exceptionnelle / je pense que j'étais la seule sans-papiers à manifester à mes manifestations parce que je distribuais moi-même mes tracts: bon j'étais assez active quoi ↗ je distribuais des tracts je suivais mes manifestations tout en sachant que les flics pouvaient m'arrêter à un moment ou à un autre mais bon au même/ temps ils pouvaient bien mais quand même [voilà XXX

Le premier et le deuxième « bien » fonctionnent comment un adverbe. Nous pouvons observer deux axes axiologiques (renforcés par de modalisateurs) différenciés par la coordination « mais ». Nous trouvons ainsi une profusion de l'axiologisation positive (adverbiale et adjectivale) pour qualifier l'aide et l'action à sa faveur :

// ils m'ont bien suivie sans problème

/ donc j'ai eu un contexte assez favorable

il faut dire [modal.] que toute l'université s'était mobilisée

il a initiée vraiment: [modal.]

c'était touchant:

les étudiants s'étaient vraiment beaucoup mobilisés ↘

enfin c'est très bien

Cependant, ces propositions sont combinées avec de coordinations comme : « mais encore une fois quand même », « mais je pense que » (x2), « c'était dû aussi »; qui introduisent la nuance, une axiologisation sinon contraire, au moins, moins marquée.

« difficile »

A80 Voilà j'ai eu la carte de résident et depuis jusqu'à 2009 et depuis bah pas de problème

A81 Oui pas de problème

A82 Ben je suis tranquille quoi pour le moment / parce qu'il faut dire au passage que c'était une période très difficile

Axiologisation négative portant sur la période de son départ des Comores jusqu'à la régularisation, qui n'est pas adoucie par l'expression « au passage » puisque celle-là remplit la fonction, à mon avis, de marqueur de progression thématique, ou en tout cas d'élaboration de la thématique dans les termes qui propose Sarfati (2004,

p 39), ni par le marqueur discursif « parce qu'il faut dire » qui concorde avec l'interprétation selon laquelle il suppose en surface une objectivisation d'une progression thématique qui répond aux envies ou besoins d'expression du locuteur, par rapport aux questions posées. Cette interprétation est renforcée plus tard dans l'entretien :

A320 [C'est vrai que c'est pas évident moi de parler de cette de la situation du voyage) [...]

A323 Oui oui c'est difficile ↘ /

« pas évident »

Emploi exclusif par cette informatrice de l'expression adjectivale axiologique « c'est pas évident », voici quelques exemples des contextes d'utilisation :

A26 Il faut des visas etcétera donc c'est pas évident /:: qui son pas: sont délivrés sous des conditions plutôt: ben sous beaucoup trop de conditions eu ↗

A186 Donc c'est pour ça que je dis que le fait que j'ai du mal à trouver à décrocher un emploi en ce moment ça doit être lié à mes origines (bas) à mes origines (très bas) et: par ailleurs fin vraiment là je te fais une confidence eu ↗ j'ai des contacts quelques contacts un contact proche qui me dit que oui c'est pas évident (bas) le fait que tu es étrangère (bas) ben la personne m'encourage plutôt à demander la nationalité et puis je sais bien qu'une fois que serais nationalisée bon ça serai un peu plus ↗ ça serai un petit peu mieux ↗ mais j'en connaît d'autres qui sont: qui sont français d'origine d'origine étrangère ↗ ben fin par exemple des Comores qui ont un petit peu du mal quoi voilà il y a il y a ben malheureusement la discrimination: [ici

Ce tour de parole contient des significations bien repérables en surface (et capitales au sujet de recherche), regardons aussi en profondeur. La locutrice trouve la cause de la difficulté d'accéder à l'emploi dans son extranéité. Elle l'énonce avec une formulation modalisatrice « ça doit », accompagnée d'une baisse de ton qui démontre la difficulté de l'énonciation. Cette difficulté est surmontée avec l'appel à un argument d'autorité dont le discours direct est transcrit pour s'inscrire dans une modalisation du côté du vrai. L'adhésion aux propos de cette autorité est soulignée par des accents intonatifs ascendants et par le verbe savoir (« je sais bien »). Cependant l'acte de conseil de cette deuxième voix est accepté avec nuance, l'usage de « mais » et l'appel à un autre argument, celui de l'expérience par l'observation, viennent le contrecarrer.

« bonne »

A204 C'est une bonne chose ↗ / c'est une bonne chose ↘ BON qui ait des gens pour revendiquer des droits /mmm / oui / heureusement ↘ bon après: oui ↗ c'est une bonne chose qu'ils fassent ça à l'égard des étrangers: mhm ↗ bon après moi j'ai compris aussi que: ben ça dépend des gens bon ce que je veux dire c'est que après c'est selon les convictions de chacun: c'est les gens qui mili-

tent ils ont leurs idéals bon ils veulent combattre un systè:me / bon après / est-ce que) je veux dire que c'est pas forcément destiné aux étrangers: / mais bon au final c'est une bonne chose

« C'est une bonne chose », dans cette expression utilisée à plusieurs reprises, la chose est la défense des étrangers. La valeur axiologique positive sera limitée dans le texte ensuite, par des propositions en opposition introduites par les marqueurs discursifs (et non axiologiques) « bon », « bon après » et « mais bon ». Ils possèdent une valeur de concession, et donc de distance établie entre un discours propre et un interdiscours (marque d'hétérogénéité), le terme « bon » ne porte pas une valeur axiologique dans la plupart des occurrences du corpus. Ils fonctionnent néanmoins comme indicateurs d'une modalisation d'adhésion signalant que c'est la proposition postérieure qui prédomine (concession à la première proposition).

De même, dans un autre usage de cet adjectif :

A286 On verra ben ça sera une très bonne chose ↗ / même pour te dire si je travaillais dans une collectivité territoriale fin tu sais une mairie ou je ne sais pas: même n'importe quel domaine dans mon domaine d'études etcétera ça serait très très mal perçu que je parle en comorien recevoir un compaTRIOte quoi

La chose étant la reconnaissance du comorien comme langue présente en Bretagne, la valeur positive est à nouveau limitée, et par là, l'adhésion à la possibilité de réalité de telle question apparaît comme nulle.

Verbe intrinsèquement subjectif axiologique

« Avouer »

A182 Classique ben non: à mon avis quand ils disent que j'ai exprimé trop de motivation dans mon courrier déjà avant de postuler fin pour postuler et après ben l'entretien: que j'ai eu que je visais de postes à haute responsabilité j'avoue que j'ai rien compris ↗ (bas) j'ai rien compris ↗ (bas) parce que non fin c'est just_ j'ai dû expliquer que cette formation là serait un bon tremplin pour moi pour ben poser les pieds dans les collectivités territoriales après pouvoir faire de l'expérience sur le terrain ↗ et puis je leur ai fait comprendre que je visais ben faire une carrière dans la fonction publique territoriale ↗ ce qui est normal de par ma formation

A183 Ben oui ↘

A184 Donc j'avoue que jusqu'à là j'ai pas très bien compris eu: pourquoi pourquoi est-ce qu'ils m'ont donné ces genres d'éléments (bas)

Selon Kerbrat-Orechionni (2009, p 122), la structure de ce verbe est : avouer P, où P est considéré quelque chose inadmissible ; Or ici P= j'ai pas très bien compris. C'est que le fait d'énoncer quelque chose de négatif par rapport à soi même, ne pas comprendre, invite à l'usage d'avouer parce que P va à l'encontre de l'image qu'elle veut donner d'elle-même. Une autre possibilité d'interprétation, la structure serait

ici plus complexe et « certains réticences sont venues différer ou entraver l'acte locutoire » KERBRAT-ORECHIONNI, p 125). Ce qui serait inavouable serait la proposition de P (ce qui n'est pas compris), à l'occurrence les motifs de ce refus, et donc l'utilisation du verbe avouer viendrait par la difficulté d'énoncer la critique : au fond le refus n'est pas justifié.

Adverbe comparatif

« moins »

Dans les structures comparatives il peut être intéressant d'observer de près quels sont les entités en contraste pour chacun des locuteurs de mon corpus

A315 [Oui oui dans l'administration aussi

A314 Oui / par contre moins e: moins à l'oral / dans l'administration tout passe par l'écriture et c'est le français mais après quand même l'échange non non non c'est plutôt en comorien / par contre à l'école tout passe par l'oral l'explication en classe de cours fin par le français plutôt donc à l'oral à l'écrit

Écrit en français dans l'Administration comorienne (AC)/ Échange oral en comorien dans l'AC // Écrit en français dans l'École comorienne / Échange oral prescrit en français dans l'ÉC

Modificateurs adverbiaux évaluateurs

« un petit peu », « un peu »

L'intention de nuancer, réduire en surface la valeur évaluatrice des propositions, est ici formalisée, tout en exprimant en profondeur les contenus évaluateurs.

A102 Oui des fois les gens ils tiennent une attitude un petit peu (bas): un petit peu: (bas) de pression (bas) / oui quand même ↗ (mais bas) / fin ils abusent petit peu (rapide et bas)

(Réfèrent « ils » = les agents de la préfecture). Le désir de nuance ou la difficulté à exprimer la critique vient ici accompagné d'une baisse de ton.

A179 Il y a toujours) il y a encore certaines barrières:

A180 OUI tout à fait ↘ / un tout petit peu parce que je postule à pas mal d'offres / vraiment à beaucoup d'offres et j'ai très très peu des retours / j'ai énormément du mal à obtenir des entretiens: énormément du mal donc: qui qu'est-ce que peut expliquer cela ? [...]

L'usage de « un tout petit peu » est en concurrence sémantique avec le reste d'adverbes soulignés ici.

A217 Militante et // comme si c'était un peu des collatéraux les étrangers

A218 Un petit peu: un petit peu / et ce qui me choque encore une fois aux Comores on est solidaires: on dirait bon simplement on est vrais quoi excuse-moi de dire ça

Nous avons dans ce tour de parole, la même « courbe » évaluatrice de descendante, montante, descendante (si l'on m'excuse la comparaison avec les courbes intonatives). La locutrice accepte l'assertion de l'interlocuteur avec une distance, suivie cependant d'une proposition dans la thématique de cette assertion, qu'elle a ponctué par le marqueur discursif « quoi », lequel relève de l'expression affective, qui est ensuite nuancé. S'agit-il vraiment s'une excuse réparatrice de ce qui pourrait être pris en compte comme un acte de menaçant pour la face ? L'adjectif axiologique « vrais » rentre dans une comparaison élidée entre un groupe distinct et le groupe national comorien.

« vraiment »

Modalisateur de l'énonciation et de l'énoncé (KERBRAT-ORECHIONNI. 2009, p 133), il est à mes yeux un intensificateur qui dénote une modalisation de la vérité et un haut niveau d'engagement, où il y a très peu de distance du contenu des énoncés. Remarquons qu'il se trouve en sur-emploi dans cet entretien.

A170 [...] le cordon avec mon pays d'origine ↗ je l'avais coupé [ben voilà

A171 [Tu l'avais déjà fait

A172 J'ai pas eu du mal ↘ j'ai vraiment pas eu du mal ↘ /

Dans cet exemple, ce modalisateur intensifie l'image positive que la locutrice veut donner d'elle-même.

Verbe modalisateur

« il faut »

L'expression discursive « il faut dire » ou « il faut savoir » pourrait être employée pour renforcer de nécessité en surface le discours construit préalablement à la situation de communication ? En tout cas, il me semble que cet usage constitue en surface une objectivisation d'une progression thématique qui répond à une tentative d'organisation de la réponse de sa part.

A118 [Oui de toute façon / comment ils traitent les demandeurs d'asile les étrangers tout court il faut savoir qu'il y a deux guichets différents pour les étudiants par exemple ou pour les étrangers qui vont demander des titres de séjour pour de raisons professionnelles etcétera et puis un autre guichet pour les demandeurs d'asile bon dans les deux cas j'ai dû passer dans les deux cas bon enfin voilà quant aux étrangers (rapide)

Marqueurs discursifs

Des « petits mots » proposés par Traverso (1999, p 45), j'en ai sélectionné les suivants pour sa significativité :

« Fin »

Difficulté ou en tout cas moment de recherche du mot, donc il est marqué de la formulation, d'élaboration sur le moment. Il peut apparaître soit dans un usage de correction (reformulation), soit devant une critique :

A113 [Parce qu'il avait un manque de respect ?

A114 Ben ne serait-ce que fin les droits fin [les droits

Soit devant un argument :

A182 [...] j'ai rien compris ↗ (bas) parce que non fin c'est just_ j'ai dû expliquer que cette formation là serait un bon tremplin pour moi pour ben poser les pieds dans les collectivités territoriales après pouvoir faire de l'expérience sur le terrain [...]

Soit réaffirmation :

A168 [...] ben il y a eu ben un choc culturel fin j'ai envie de dire choc culturel parce que je viens d'un pays où [...]

« quoi »

Entre autres usages, je relève celui d'une inférence évidente :

A168 Choquée / NON non pas vraiment ↗ fin je venais pour les études donc une fois que: / j'étais: que mon inscription était accepté à Rennes 2 j'ai poursu_ j'ai poursuivi parfaitement donc j'ai fait un master bon ben 5 ans fin continu quoi voilà bon et depuis je me suis intégrée: petit à petit

D94. Ouais différemment par rapport à une logique imprégnée quoi leur culture etcé-téra: // ouais ↗ je sais pas si tu me comprends

« bon » (plus utilisé comme marqueur discursif que comme adjectif)

Exception : A182 [...] parce que non fin c'est just_ j'ai dû expliquer que cette formation là serait un bon tremplin pour moi pour ben poser les pieds dans les collectivités territoriales après pouvoir faire de l'expérience sur le terrain ↗ [...]

A176 [Non je: trouve ça exagéré ben oui quand ils parlent d'assimilation ben c'est pas bon signe ↗ quoi (rire)

Analyse des malentendus

- « Je parle vraiment français ! »

Parlant des fois où elle devait aller à la Préfecture, thématique qu'elle a même initiée, coïncidant ainsi avec ma trame, je lui demande si elle y allait accompagnée :

A92 E: fin les premiers rendez-vous si par le collectif par des membres du collectif de soutien aux sans papiers: et puis après quand j'ai eu l'autorisation provisoire de séjou:r oui il fallait juste les renouveler [j'y allais toute seule

A93 [Oui oui là tu pouvais:

A94 Fin surtout que je parle français donc j'ai pas: voilà

A95 Est-ce que t'arrivais bien à te faire comprendre par les gens là-bas à la préfecture parce que des fois ils peuvent être un peu: ?

A96 Quand ? Fin comprendre bon / par la langue ↗ ? BIEN SÛR bien sûr comme vous l'avez) vous le remarquez bien [je parle vraiment français c'est pas un problème

A97 [Oui oui oui oui oui c'est pas du tout:)

A98 Mais par contre [oui oui

A99 [C'est pas)

A100 Il y a il y a eu des moments où ça: ça n'allait pas trop: de par) je n'accrochais pas trop avec les gens de la préfecture ↘ (bas) de par fin leur tempérament, de par surtout leurs [leurs habitudes

A101 [Des attitudes:

A102 Oui des fois les gens ils tiennent une attitude un petit peu (bas): un petit peu: (bas) de pression (bas) / oui quand même ↗ (mais bas) / fin ils abusent petit peu (rapide et bas)

A103 Pas collaborative:

A104 Non:: indiscret:: ils se permettent de poser des questions fin qui qui qu'ils n'ont pas à les poser tout simplement ↗ non

L'hypothèse qui me faisait poser une question du type A95, traduisant les questions 19) B et C (v. p 76), était que les échanges avec le personnel de l'administration entraînent du moins une asymétrie (voire une violence) qui peut rendre difficile l'intercompréhension. Évidemment, ces présupposés n'étaient pas présents en surface dans la question, et elle a compris que si la question portait sur la compréhension celle-là était rattachée à sa compétence linguistique. Sa réaction (A96) rend apparent immédiatement le malentendu, par l'exclamation intonative, par l'accentuation et par le changement à un traitement par « vous », alors que jamais il y a eu de régulation à faire quant au traitement, il a toujours été le tutoiement. Ma réaction est d'essayer de résoudre le malentendu, cependant, même si elle accepte (on pouvait interpréter ainsi le « oui oui » de A98) la reconnaissance pour ma part de ses compétences (A97) on ne trouve pas la marque d'un changement dans l'interprétation (compréhension=compétence linguistique exclusivement) de l'énoncé. Cela ne l'empêche pas d'accepter la thématique de la difficulté dans l'échange pour poursuivre la progression en A100. Ce malentendu a été réglé dans le 2^{ème} entretien (v. D25-D63, en annexe), ce qui est utile du point de vue de la

recherche (cela m'a permis de partir vers la thématique de mise en doute de ses compétences linguistiques, D64-D86) et de l'approche psychosociolinguistique, qui permet une méta-discussion pour servir à des fins de reconnaissance mutuelle.

Dans les tours de parole suivants (D101) un autre phénomène apparaît, l'appréhendée induction. Dans le but de montrer une écoute active et collaborative, je me suis trouvée à continuer ou reformuler les propos de l'informatrice, comme dans A101. Le terme est ensuite réemployé par elle (A102), en signe d'acceptation ou en preuve d'induction ? Difficile de répondre, néanmoins, à la suivante réplique (A103 - A104) nous trouvons l'exemple du refus d'une catégorie ; ce qui peut être marque de la capacité de l'informatrice à utiliser ses propres termes.

- Choquée ? Non, je me suis intégrée

A165 Oui oui XXX est-ce que quand t'es venue après déjà t'as eu ce refus de Rennes 1 avec cet argument -là ce qu'il y a eu d'autres choses qui t'ont SURpris par rapport à l'idée que tu te faisais de ton projet de venir en France ? en arrivant est-ce que: bon

A166 Qui m'ont surpris: ?

A167 Oui qui t'ont choQUÉE

A168 Choquée / NON non pas vraiment ↗ fin je venais pour les études donc une fois que: / j'étais: que mon inscription était acceptée à Rennes 2 j'ai poursu_ j'ai poursuivi parfaitement donc j'ai fait un master bon ben 5 ans fin continu quoi voilà bon et depuis je me suis intégrée: petit à petit / bon il faut dire qu'un arrivant fin c'était un petit petit peu dur parlant d'intégration ↗ normal normal ↘ c'est un pays que je connais pas: ben il y a eu ben un choc culturel fin j'ai envie de dire choc culturel parce que je viens d'un pays où les gens sont par exemple vachement solidaires donc à l'opposé ici: l'individualisme de la société etcétéra donc après bon il fallait du temps pour que je m'adapte que je m'intègre et là ça va faire 8 ANS que je suis ici: depuis fin 2004 donc ça fera 8 ans d'ici quelques mois donc depuis je me suis bien parfaitement intégrée: et d'ailleurs je compte même demander d'être naturalisée française parce que oui ↘ parce que de par eu: mon master il faudra que je passe les concours administratifs parce que c'est un master voilà ancré sur les collectivités territoriales la fonction publique-territoriale voilà donc il faudrait que je passe les concours administratifs surtout le concours d'attaché eu ? attaché territoriale j'aimerais bien fin je prévois de le passer donc je ferai une demande de naturalisation bon ben DEPUIS je me suis parfaitement intégrée: umm au point de vouloir devenir française ↗ (rires) fin naturalisation voilà // après sss_ en parlant des choses qui m'ont beaucoup marquée je pense que tu voulais un petit faire un peu allusion à ce processus d'intégration à comment je perçois la culture d'ici: les gens:

A169 Ouais celle de:: voilà parce que quand on fait un voyage bon ben on s'imagine que les choses sans doute ne vont pas être pareilles que dans son pays donc ben on se prépare [oui] c'est clair donc il y a des choses tout ce que tu m'as expliqué ben [oui] tu l'as bien vécu oui parce que c'est des questions

A170 Ben je suis venue très très) je suis venue quand même à ma majorité mais bon j'étais j'ai fait 5 ans à l'étranger à Madagascar j'avais déjà vécu à l'étranger bon ils n'ont pas la même culture que nous eu ↗ donc Madagascar:: donc le fait que je vienne en France fin c'était un deuxième voyage ↗ à l'étranger ↗ / ss_ ça va ↗ / d'ailleurs / d'une manière exceptionnelle je me suis j'ai pas eu du mal à m'intégrer de par) du fait de par déjà que je parlais français et puis que j'ai déjà été à l'étranger par exemple j'avais enfin coupé le: le: le cordon avec mon pays d'origine ↗ je l'avais coupé [ben voilà

A171 [Tu l'avais déjà fait

A172 J'ai pas eu du mal ↘ j'ai vraiment pas eu du mal ↘ /

A173 Ouais ouais

A174 Bon après une fois ici eu: ça fait pas mal d'années ↗ que je suis là donc comment je perçois la société française: ben les Français eu je trouve que s'ils parlent d'intégration c'est très bien ce qui est mon cas (rapide) bon après / ils veulent plus que de l'intégration à mon avis c'est plus de l'assimilation pas de) ce qui ce qui est pas possible quoi je vais pa:s / enfin j'ai une culture d'origine donc je vais pas je veux bien substituer cette culture m'intégrer fin m'intéresser à la culture dans le pays dans lequel je vis ce qui est normal mais bon après je: délaisser ma culture non ça c'est ça c'est

Cette question, comme je l'ai déjà expliqué dans le protocole d'enquête (v. p 78), a été supprimée suite aux effets qu'elle a suscités dans ce premier entretien. En effet, en prétendant questionner sur les processus de découverte et d'adaptation et cherchant un discours caractérisé par des embrayeurs spatiaux, la question a été comprise comme relevant de la matrice générale de l'adaptation culturelle, ce qui a amené à l'intégration. La question semble être porteuse d'une valeur axiologique, par la réaction suscitée de refus (intonation affective) accompagnée de marques d'axiologie positives (« parfaitement », « normal normal »). Il semblerait que produire d'emblée un discours de difficulté d'intégration nécessite de marqueurs de nuance de la valeur subjective (« petit peu dure »). J'interprète l'expression « choc culturel » comme relevant de la polyphonie, car il rentre en contradiction avec les modalisations antérieures et il est accompagné à la marque « etcétera » que comme je l'expliquerai plus tard, est une trace d'interdiscours.

La gestion du malentendu a consisté pour ma part dans la non explicitation de la mésinterprétation, puisque dans une approche qui se veut psychosociolinguistique et compréhensive, cette notion n'est pas à introduire étant donné qu'il n'existe pas de réponses correctes ou incorrectes dans l'entretien. Dans le tour A169, donc nous trouvons une affirmation, accompagnée d'un énoncé dont le contenu vise à gérer la thématique vers mon idée de départ, mais la négociation de la progression thématique ne va pas dans ce sens en A170. Le fait de constater cette interprétation constitue une donnée de terrain intéressant en soi. Ce malentendu, perçu tel quel uniquement par moi, ne sera « résolu » par la suite, ce qui donnera un caractère particulier au corpus recueilli auprès de cette informatrice, la focalisation sur la thématique de « l'intégration ».

- Dernier malentendu : quelles langues maternelles et étrangères ?

A233 Oui oui euh du coup une dernière question c'est ce sont les langues / quelles sont les langues que t'utilises ? Déjà le français (47:57) et quelles sont les autres)

A234 Oui / Ben le malgache le malgache voilà et un petit peu un tout ↗ petit peu l'espagnol un tout [petit peu

A235 [Ah oui ?

A236 Un tout petit peu et puis l'allemand j'ai dû faire en une année eu ↗ donc vraiment j'ai quelques notions / l'espagnol j'ai fait l'espagnol depuis le collège c'est pas pour autant que je parle couramment l'espagnol et puis j'aime beaucoup cette langue mais je ne suis pas très langues moi (rires) l'anglais du tout du tout depuis le lycée j'ai jamais fait de l'anglais fin j'ai pas fait l'anglais à la fac quoi /

A237 Et donc tu les utilises euh souvent ? Ben le malgache tu le parles)

Ce malentendu a donné lieu vraiment à une illusion d'intercompréhension jusqu'aux tours A247-A250 où il est résolu. Je m'en suis servi à nouveau comme levier pour d'autres questionnements dans le deuxième entretien, faisant ainsi la réparation de face (v. D113, entretien en annexe). Il a consisté en cela : j'ai posé la question de quels sont les langues de son répertoire avec l'a priori de penser que celles qui apparaîtraient en premier seraient celles de majeur investissement identitaire, comme une langue maternelle. J'ai pris le malgache pour sa langue maternelle donc, alors qu'elle répondait plutôt à un répertoire de langues étrangères, sans doute cette interprétation venait induite par l'introduction du français dans la formulation de la question, laquelle avait été faite pour réparer la face suite au premier malentendu (!). À la lumière de l'analyse de la résolution de ce malentendu pendant le 2^{ème} entretien, de D113 à D131, il est possible de voir quelle est l'inférence qu'elle a réalisée découlant de ma question :

D128 Les langues que J'UTILISE j'utilise pas le comori_ ici si en quelque sorte avec ma famille la communauté mais après si si j'ai dû apercevoir la chose comme langues étrangères vu que je suis à l'étranGER mhm voilà pour moi c'était évident j'allais pas parler à un Français en comorien

Pour la question « quelles sont les langues que t'utilises » elle a inféré un contenu implicite, « en France », ce qu'elle traduit en sa réponse par « ici ». Il est intéressant de percevoir que cet « ici » est un lieu étranger, où en première instance l'on parle à des Français. Elle énonce, en deuxième instance la concession de la présence d'un entourage comorien (famille et communauté) qui sont seulement « en quelque sorte » dans cet « ici ». Cet entourage appartiendrait à un autre espace.

7.2.2 Entretien D

Déictiques de personne

« notre »

D132 Mmm / s_ si c'est pas ma langue maternelle e: ↗ par contre tu sais les Comores c'est franco-comorien comme c'est une ancienne colonie / ben le français c'est la langue de l'école ↘ j'ai pas appris en comorien ↗ contrairement à Madagascar où je sais plus en quelle année ils ont nationalisé leur enseignement mais aux Comores non ↗ j'ai appris avec le français / donc après aux Comores ↗ avec la logique comorienne ↗ ben le français ben / paradoxalement / c'est une langue étrangère ↗ les gens diront ça parce que (14:52) parce que tu sais / mes parents ↗ ben mes ancêtres ne parlaient pas français (bas) et puis même t'as toute une génération bon aux Comores il y a un taux d'alphabétisation quand même élevé donc ben voilà ↗ les Comoriens c'est pas tous les Comoriens qui parlent français malgré le fait que bon voilà on était colonisé depuis e ↗ cent / depuis e: on a pris notre indépendance en 75 mais bon les gens: l'enseignement a toujours été en français mais: paradoxalement:)

Groupe d'appartenance : le groupe national des ressortissants des Comores.

« on » (dans son usage d'appartenance à un groupe en opposition à un usage impersonnel, majoritaire dans le texte)

D316. Ben tu respectes ben déjà les lois / du pays / tu tu ben après t'essayes justement de faire le tri de te) ben les choses qui te plaisent après les autres / toi t'as ta propre culture c'est pas possible ↗ l'intégration on va pas te demander de te métamorphoser ↗ non / ça c'est quelque chose qu'ils comprennent pas ici que nous en arrivant ici on a une culture d'origine / qu'on ne vas PAS / on vas pas l'abandonner comme ça pour adopter complètement leur culture c'est pas possible

On=groupe des étrangers (sauf le premier) ils (leur)=le groupe national français

« ils »

Le référent de ce pronom est majoritairement celui du groupe national français blanc, partant d'abord du référent personnel de l'administration.

D156. [Ouais ils préjugent ils te te voient pas crédible: après eu: ils sont quelque part un petit peu désagréables / fin je trouve qu'ils font pas vraiment leur travail ↘ parce que dans l'administration il y a le principe de neutralité (rire) alors là avec du tout du tout / non fin: c'est très bizarre eu j'ai l'impression comme puisqu'il s'agit des étrangers ils se permettent de / de fin ils délaissent

un petit peu cette catégorie là (rapide) quoi / ils se permettent de de de d'être franco-français ↗ (rires)

D321. T'as dit tout à l'heure t'as utilisé le terme barrière / t'as dit que dans toute relation il y a toujours une baRRIÈRE qui est présente

D322. Ben oui ↗ [c'est français

D323. [D'une manière ou d'une autre

D324. [J'ai l'impression ouais ils mettent toujours une barrière / toujours toujours toujours /

« je »

Le pronom de première personne est déjà le plus utilisé dans tout le corpus, ce qui répond à la matrice de ma grille d'entretien dont les questions sont toujours faites en deuxième personne au singulier, et dont le but est de faire parler les informateurs de leur propre expérience. Ce qui est remarquable (dans les sens « à remarquer » non « extraordinaire ») ce que le terme se trouve en sur-emploi dans ce texte du deuxième entretien avec cette informatrice.

Déictique temporel

« maintenant »

J'ai relevé toutes les occurrences pour savoir dans quel(les) temporalité(s) s'inscrivent les informateurs ? La réponse est multiples :

- Après 8 ans en France

D66 [...] que je continue à constater ein ↗ parfois même maintenant après 8 ans de résidence en France / [...]

D166 [...] D'être fin j'ai toujours aimé la France ↘ et là maintenant que je suis ici ben j'ai fait mes études etcétera [...]

D200 [...] je trouve ça énorme quoi donc maintenant que je suis là: j'essaie d'apprendre au maximum ein puiser de de de tous ces dispositifs d'apprentissage que sont mis en place etcétera

- Temps modernes, XXIème siècle

D166 [...] de la colonisation c'est FINI fin voilà quoi ↗ maintenant ben tout individu dispose de lui-même quoi [...]

D200 [...] écoute je sais pas un jeune de mon âge ou un moins jeune: qui choisit de sortir du système scolaire ben écoute il y a maintenant la formation professionnelle etcétera / ben / c'est son choix

D388 Mhm mhm la plupart des Français c'est ça il y en qui ont commencé maintenant / à voyager / à savoir ce qui se passe à l'extérieure / mais / [...]

- Après un temps d'avoir vécu les difficultés d'accès à l'emploi et nouveau poste à l'usine

D166 [...] fac un milieu intellectuel que ça soit à l'usine maintenant que je suis à l'usine c'est une autre expérience [...]

D178 [Oui:: voilà / parce que tu sais j'en apprend tous les jours (23:33) j'en apprend tous les jours / et ça c'est quelque chose qui me dérange c'est: / maintenant je suis sûre de mon constat ↗/quoi parce que j'ai vécu différem_ j'ai vécu dans différents milieux etcétera et j'en arrive au même au même constat [...]

D186. C'est révoltant voilà / donc c'est encore une fois c'est plus dure quand il s'agit de mes aspirations personnelles bon après bon le social aussi c'est dur aussi j'essaye de m'intégrer bon voilà à l'usine avec les collègues: par exemple à l'usine là maintenant où je suis j'ai énormément du mal énormément du mal parce que tu sais je suis pas allée dire j'ai fait des études nana

D200 [...] écoute je sais pas un jeune de mon âge ou un moins jeune: qui choisit de sortir du système scolaire ben écoute il y a maintenant la formation professionnelle etcétera / ben / c'est son choix [...] bon maintenant j'ai fini mes études mais je continue à m'instruire à me cultiver voilà je regarde le journal télévisé j'écoute la radio j'adore écouter la radio différentes radios tu vois culture pour vraiment être au top quoi ↗

D250 [...] dans cette société je pense que c'est possible quand même ↘ parce que je vois il y a des exemples / j'en vois qui réussissent

D251 Ben ouais

D252 Bon après maintenant je me rends compte que: pas facilement mais bon

D332 Encore PLUS là où je travaille maintenant / ouais / parce que dans le service

D308 Oui: a d'accord et du coup je te disais que je comprenais mieux maintenant les gens qui sont communautaires

- Avant la naturalisation française

D266. Mais après tu sais je pense pas que la nationalité française m'aidera à avoir un poste à plus avoir un poste que maintenant [...]

D270 [...] bon après je pense que serais plus légitime tu vois dans le mmm) bon maintenant je râle pas mal etcétera même en étant étrangère oui voilà

D274 Bon après même maintenant je me sens pas tu sais pas) [éclidé : illégitime à émettre des critiques]

- Je note une absence de référence au moment précis de l'entretien, à la situation de communication ; cela serait un indice de pré-construction du discours ? Il me

semble que oui, par comparaison à d'autres, comme H*** ou par comparaison à son premier entretien :

A270 Voilà je l'expose plutôt de cette manière là ↘ / / ben NON NON je ne mets pas la langue comorienne en avance / ça n'a pas beaucoup d'impact (bas)/ mais tiens maintenant que tu m'en parles il faudra ↗ voir (rires).

Adjectifs axiologiques

D34	Locutrice	Indépendante
D64	(incompréhension)	Bizarre
D70	(incompréhension)	Intentionnel
D70	(incompréhension)	Dingue
D76	Relation	Sympathique
D76	Fille	Sympathique
D76	(reproche)	Dingue
D78	(relation)	Dingue
D82	(relation)	Stupide
D128	(pas parler comorien)	Evident
D136	(imprégner le fr. aux Com.)	Pas évident
D154	(Personnel préfecture)	Pas neutres
D154	(Personnel préfecture)	Pas objectifs
D156	Demandeurs d'asile	Pas crédibles
D156	Personnel préfecture	Un petit peu désagréables
D156	(administration)	Bizarre
D156	(Personnel préfecture)	Franco-français
D158	Manque de respect	Vachement méprisant
D166	(Locutrice et Fr.)	Intelligente
D172	Erreur	Monumentale
D174	Locutrice	Chaud
D184	(perception étrangers)	Révoltant
D186	(perception étrangers)	Révoltant
D186	(perception étrangers)	Dur
D226	Locutrice	Optimiste
D250	Locutrice	Optimiste
D258	(ministre d'origine étrangère)	Formidable

D270 Locutrice	Plus légitime
D282 Entretien	Bon moyen
D292 Locutrice	Pas modeste
D292 (s'exprimer)	Important
D295 Façon	Poignante (reprise de ses mots)
D298 Message	Direct
D314 Intégration	Pas évident
D318 Intégration	Biaisée
D324 Choses	Fondamentales
D326 (intégration)	Paradoxe
D330 (intégration)	Pas évident
D334 Fille	Très conventionnelle
D334 Locutrice	Différente
D338 Locutrice	Intelligente
D342 Soupçon	Méprisant
D346 (illégitimité)	Dingue
D346 (illégitimité)	Bizarre
D350 (réussir socialement)	Pas évident
D350 Malaise (amis Fr.)	Moins évident
D354 Malaise (usine)	Evident
D356 Malaise (usine)	Crash
D358 Malaise (usine)	Choquant
D358 (vivre en Fr.)	Pas évident
D364 Relations amicales	Pas très poussées
D336 Etranger	Pas bête
D372 Locutrice	(Pas) sauvage
D372 Ouvrier	Supérieur
D376 Locutrice	Merdisque
D378 Personne fr.	Rassurée
D378 Personne fr.	Supérieure
D380 Personne fr.	Légitime (induite)
D392 Ce	Fou

La liste d'adjectifs est sensiblement plus longue que dans son premier entretien. Cela est dû au fait que dans le premier il y a toute une partie dédiée au récit. Dans ce deuxième, le sujet énonciateur se pose en tant qu'analyste et n'hésite pas à se positionner et à argumenter (« c'est une erreur monumentale »), mais également elle se pose en tant que sujet émotionnel, par l'expression de sentiments formulés dans l'axiologisation (« c'est dingue », « c'est fou ») négative, expression de malaise.

« franco-français »

D156 [...] ils se permettent de de de d'être franco-français ↗ (rires)

Par l'usage de la construction « se permettre de » (verbe axiologique porté sur l'agent), la marque intonative, les rires et des informations contextuelles qui n'apparaissent pas dans le corpus, je suis en mesure d'affirmer qu'il s'agit d'un adjectif de dévalorisation.

« difficile », « pas évident »

Quelles actions ou processus dont le locuteur est l'agent sont ainsi catégorisées ?

D196 [...] donc voilà j'ai du mal un petit peu et ça c'est partout pour te dire que c'est difficile de vivre en France l'intégration c'est fin c'est

D230 [...] après ça reste: c'est dans la législation mais dans la pratique dans la réalité c'est pas évident [c'est pas évident]

D231. [C'est difficile d'être embauché si on a pas]

D232. Mmoui la preuve la preuve j'ai du mal à me faire embaucher mm voilà être naturalisée

Comme nous l'avons vu au premier entretien, l'emploi exclusif par cette informante de l'expression adjectivale axiologique « c'est pas évident », dont la répétition dans les mêmes propositions vient renforcer la valeur axiologique ; voici quelques exemples des contextes d'utilisation :

- D'intégration sociale

D328 D'INTÉGRATION / elle se croit chez elle / fin tu vois quoi / c'est dingue

D329 Ouais il y a toujours:

D330 Il y a toujours quelque chose qui va pas / donc c'est pas évident c'est pas évident ↘ / c'est pas évident / moi je sais qu'à l'usine en ce moment je me fait CHIER quoi

D350 Ouais ben je te disais que j'étais déterminée / que /que ben que ben toutes ces / ben ces barrières on vas pas on vas pas me détourner e: ↗ du du / ben de de réussir professionnellement parce que socialement / je peux dire que

j'ai réussi c'est pas évident bon après / je me bats tous les jours parce que c'est pas évident / comme je te disais e: ↗ /

- La transposition de la loi dans les pratiques

D230 D'être français ? / mmm ben c'est c'est la législation moi je sais pas comme ça se passe aux Comores j'ai quitté les Comores depuis que je suis tout petite bon après fin ben c'est la politique en générale c'est: tu sais c'est la souve_ la souveraineté plutôt de de du pays quoi bon après la fonction publique on peut l'intégrer en étant étrangère bon en contractuel c'est déjà ça ↗ c'est très bien c'est très bon après ça reste: c'est dans la législation mais dans la pratique dans la réalité c'est pas évident [c'est pas évident]

Je veux faire remarque ici l'usage de « bon après ». Ce marqueur continue à avoir une valeur concessive, ce qui permet l'enchaînement d'arguments en apparence paradoxaux. Cela permet de rendre compte de la complexité tant de l'articulation des phénomènes comme du positionnement de la locutrice face à eux.

- Reconnaissance sociolinguistique

D364 Oui voilà après voilà pour les X (rapide) etcétera mais relations relations amicales non / pas très très poussées non ben non parce que voilà on te fait toujours de remarques sur ton accent: / sur ta logique: ces choses ben c'est bizarre / tu sais une langue étrangère c'est pas évident / et puis quand t'es dans un pays étranger justement / c'est pas évident / fin je vais dire un truc tout bête / aux Comores tu sais t'as des intellectuels t'as des gens très cultivés etcétera qui parlent en français: mais c'est pas forcément les Comores / un pays étranger quand tu parles une langue étrangère tu parle pas de la même manière que TA LANGue ↗ tu peux pas t'exprimer de la même manière

Substantif axiologique

D86 Ouais ils te cassent pour rien fin c'est de l'hypocrisie parce que voilà / mais bon (rire)

« Ils » = les Français ; « casser » = « reproche » quant à la façon de parler d'un étranger.

Verbe axiologique

« réussir », « réussi », et « arriver » « arrive » dans certains contextes.

Verbe à valeur axiologique porté par le locuteur sur l'objet de l'action et aussi sur l'agent. Ces termes sont présents chez tous les informateurs, mais en sur-emploi ici. Qu'est-ce qui apparaît comme agent et objet de ces verbes ?

D184 [...] c'est DUR quoi c'est dur de comprendre qu'on est perçu comme ça et puis après on se pose plein des questions est-ce que je vais y arriver ? bon de par

mon tempérament je sais que / je suis déterminée ↘ déjà ↘ donc il faut que j'y arrive MAIS c'est c'est c'est très c'est révoltant quoi

Agent : La locutrice ; objet : intégrer le domaine professionnel de son choix

D342. C'est MÉPRIant c'est / le PIRE de PIRES quoi / c'est le pire de pires qu'on me reproche ça ↘ et puis ouais qu'on me soupçonne d'avoir été aux rattrapages [comme quoi ben voilà

D343. [Ah ça aussi

D344. J'avais pas forcément les capacités intellectuelles pour réussir COMME EUX alors que [...]

Agent : la locutrice ; objet : la formation universitaire

Je m'arrête ici sur l'axiologisation très forte des adjectifs présents. Également celle des verbes reprocher et soupçonner, dont l'objet porte une valeur négative (qui tombe sur la locutrice) réfutée par l'emploi du subjonctif.

Adverbe comparatif

« moins »

Dans les structures comparatives il peut être intéressant d'observer de près quelles sont les entités en contraste pour chacun des locuteurs du corpus.

D36. Bon après au passage contrairement à d'autres qui qui sont dépendants fin qui parlent pas très bien la langue qui) bon après ils ont besoin d'un accompagnement

D37. Qui se sentent moins rassurés

D38. Qui se sentent moins rassurés voilà

D'autres étrangers / la locutrice

D196. Et puis e: la fille réunionnaise / elle reçoit de coup e ↗ elle reçoit des coups ↘ seulement bon elle on est très différentes / ben déjà je sais qu'elle est là / elle aspire à être embauchée avoir un travail stable etcétera moi je suis de passage: bon / ils savent pas que je suis de passage e ↗ mais voilà j'ai d'autres aspirations donc si tu veux / je dis ça parce que puisqu'elle souhaite intégrer rester dans l'entreprise / elle gobe tout ↘ voilà alors que moi-même si je souhaitais rester à un endroit ben fin / j'en gobe moins tu vois / [...]

Une fille de nationalité française mais étrangère (v. D188) / la locutrice

D350. Ouais ben je te disais que j'étais déterminée / que /que ben que ben toutes ces / ben ces barrières on vas pas on vas pas me détourner e: ↗ du du / ben de de réussir professionnellement parce que socialement / je peux dire que j'ai réussi c'est pas évident bon après / je me bats tous les jours parce que c'est pas évident / comme je te disais e: ↗ / e: après par exemple mes amis / Français / Françaises / ça va / il y toujours / il y a toujours ben / tu perçoit

toujours un malaise tu sais moins moins évident parce que fin / ok / plus soft
[mais à l'usine

Relations professionnelles avec un entourage français / relations amicales avec des Français (attention différence mais qui ne gomme pas toutes les similitudes)

De l'axiologisation des adjectifs et substantifs et son imbrication avec d'autres contenus

Nous allons nous pencher sur ce tour de parole qui comporte tellement de marques formelles qu'il est impossible de les séparer :

D 166 Ah c'est dur l'intégration en France et puis de toute façon moi / de par mon vécu toutes ces années-là moi j'ai compris que les Français ne veulent pas une intégr_ c'est de BObards tout ça c'est pas de l'intégration qu'ils veulent / et même pas de l'assimilation JE SAIS PAS j'ai envie de dire d'être extrême de la soumission ↘ putain le temps de la colonisation c'est FINI fin voilà quoi ↗ maintenant ben tout individu dispose de lui-même (20:53)quoi libre choix X des situation etcétera bon ça je rentre pas là-dedans mais ici moi en tant qu'étrangère ben je veux bien m'intégrer avoir un travail j'ai fait des études m'imprégner de la culture etcétera mais c'est pas ce qu'ils veulent ↗ justement moi personnellement/ je m'efforce vraiment de: ben d'être fin j'ai toujours aimé la France ↘ et là maintenant que je suis ici ben j'ai fait mes études etcétera fin voilà ↗ c'est un pays que j'adore d'ailleurs j'aspire à être française donc JE veux devenir française quoi ↗ et du coup comme je t'ai dit au départ ben /j'essaye vraiment de m'imprégner la culture d'être comme eux de parler) normal (rapide) par contre dès que je fais ça je je sens de l'agressivité QUOI de par TOUT que ça soit à la fac un milieu intellectuel que ça soit à l'usine maintenant que je suis à l'usine c'est une autre expérience / c'est une agressivité que je ressens comme quoi moi j'ai pas le DROIT d'être comme EUX tu vois ce que je veux dire ? d'être aussi intelligente comme eux d'être) et puis même pas / bon eu: depuis le temps à la fac / intelligent et autrement ben dans d'autres milieux français ne pas: ne pas être français quoi ↗ parce que tu sais un Français un ouvrier c'est une autre culture qui n'est pas la mienne et puis bon moi je rentre pas dans dans les préjugés ouais les cultures qui se valent pas etcétera non non non chaque culture a sa valeur quoi ↗ moi je viens de Comores il y a des choses que je connaisse qu'ici ils connaissent pas on a pas vécu de la même manière c'est pas pour autant que tu vas que tu vas comment) que tu vas déprécier ma culture)

Je m'attarderai plus tard à ce terme et notion, « intégration », dont la valeur axiologique attribuée par la locutrice est difficile à cerner. En tout cas, on est dans un acte de dénonciation et de plainte, marqué par des adjectifs axiologiques négatifs (« dur », « extrême »), comme « bobard » accentué prosodiquement et qui comporte aussi une valeur modalisatrice vers le faux dont l'agent est la population française. Les substantifs « assimilation » et « soumission » sont également à valeur axiologique négative (vers le mauvais), de plus ici ils sont accompagnés de la structure comparative « pas de... même pas ... mais ... » ; Il me semble que l'on est

dans une structure similaire à celle que Kerbrat-Orechionni (2009, p103) propose lorsqu'elle souligne le fait que dans une structure adj.+mais+adj. la valeur axiologique des adjectifs peut être modifiée. Les marques intonatives montantes, avec deux descendantes, et l'accent des mots, prononcés plus forts et clairement, témoignent de l'engagement dans la parole, du peu de distance avec ces paroles (cela peut être affirmé du fait que le locuteur et le chercheur se trouvaient dans une ambiance de confiance). Si nous continuons avec l'évaluation axiologique, nous trouvons les verbes intrinsèquement subjectifs « aimer » et « adorer » avec une valorisation positive de l'objet, la France, qui tend ici, à cause des expressions adverbiales modalisatrices « justement moi personnellement », à affecter aussi l'agent, la locutrice ; de même avec le verbe « aspirer » dont l'objet ou complément est forcément positif dans un usage non marqué d'ironie. D'ailleurs, plus spécifiquement l'objet de ce verbe, « française », est en équivalence avec un autre adjectif axiologique, « intelligente », qui l'est également à d'autres expressions en conséquence à valeur axiologique positive comme « parler comme les Français » (le deuxième terme de la comparaison se trouve éliminé dans le corpus). Si l'objet de ce dernier verbe est positif, le sème d'incomplétude qui le compose (si l'on aspire à quelque chose c'est que l'on ne l'a pas) fait rebondir sur l'agent une certaine valeur axiologique d'incomplétude également.

Finalement, il est possible de trouver des traces de polyphonie dans le marqueur discursif « etcétera » (qui est d'ailleurs en sur-emploi dans cet entretien). Employé pour économiser le reste d'une énumération, il s'agit ici, à mes yeux d'un marqueur d'un interdiscours qui relève d'une matrice dominante et partagée, aux yeux de l'informateur, par le chercheur. Cet interdiscours est évoqué pour étayer une réflexion en démontrant qu'il est pris en compte et permettant un certain positionnement de l'énonciateur, comme l'on le voit dans la dernière occurrence (« ouais les cultures qui se valent pas etcétera non non non »). Les autres portent plutôt l'allusion à un interdiscours interne au corpus, au récit de son parcours personnel qu'elle a déjà énoncé.

Modalisation

« Constat » « constater »

D66 Tu vois de sousen_ fin toujours la logique ben d'ici on pas la même culture e: ↗ bon: voilà et donc ouais j'ai eu l'impression que des fois / je: il me semblait que j'étais claire / pourtant c'était pas perçu par mes interlocuteurs comme ça quoi (06: 52) ils faisaient tout le temps répéter e: surtout ÇA et bon ça c'est quelque chose ça c'est quelque chose que je continue à constater e: ↗ parfois même maintenant après 8 ans de résidence en France / je parle très bien français et puis même j'essaie de m'imprégner de la culture etcétera et puis des fois quand j'échange ça arrive qu'on me fasse: répéter et / on qu'on me reproche caRREMENT que j'ai un accent oui (rire)

D178 [Oui:: voilà / parce que tu sais j'en apprend tous les jours (23:33) j'en apprend tous les jours / et ça c'est quelque chose qui me dérange c'est: / maintenant je suis sûre de mon constat ↗/quoi parce que j'ai vécu différem_ j'ai

vécu dans différents milieux etcétera et j'en arrive au même au même constat donc en fait j'ai l'impression que ça leur dérange quoi tu vois ? non il faudrait que bon écoute [en tant qu'étrangère Comorienne)

Il s'agit d'une modalisation qui montre le degré de conviction et d'adhésion de la locutrice à ces propos. On peut apercevoir la manière dont elle construit son discours sur la réalité, à travers la généralisation d'expériences similaires successives. Cela rejoint l'observation faite plus haut selon laquelle la locutrice se pose en analyste.

Verbe modalisateur

« savais »

D368. Mais je l'impression que NON ils comprennent pas ça les Français ↘ ils sont dans leur bulle: ils voudraient que voilà tout le monde parle comme eux fin je parle des intellectuels: peut être et puis même le français lambda / tu sais / j'ai l'impression que de toute façon la France / ils adorent la pub / ils vendent par la pub / extérieure / moi j'ai été séduite par ÇA ↘

D369. Oui tout à fait

D370. Mmm voilà n'étant pas encore ici je savais pas / donc on est attirés par par ce qu'il nous / ben ce qu'on peut percevoir à la télé mmm / par ce qu'ils nous vendent à la télé ein ↗ par la promotion de:

Le verbe savoir sous-entend une vérité (KERBRAT-ORECHIONNI, 2009, p 119) : X sait P, c'est-à-dire, P = vrai. P ici c'est que l'image de la France comme pays de culture, des personnes cultivées n'est qu'une publicité mensongère. D'ailleurs renforcé par le verbe « vendre » qui a ici une valeur modalisatrice aussi X vendre P, P n'étant pas tout à fait vrai. En plus de cela, « savoir » implique une autorité de connaissance (KERBRAT-ORECHIONNI, 2009, p 119). Cette autorité est ici le locuteur même qui connaît au travers d'un vécu empirique, par le fait d'avoir vécu 8 ans en France que lui permet d'énoncer cette vérité.

Marqueur discursif

« puis »

Selon Traverso (1999, p 48) il est une marque de production discursive, l'énonciateur planifie son discours.

D184 [...] donc évidemment que j'ai cette impression-là aussi dans dans mon domaine d'études dans mon eu: le milieu professionnel auquel je souhaite intégrer ↗ ce qui me fait mal de la peine ↗ parce que justement j'ai travaillé j'ai consacré beaucoup d'années d'études pour ça pour un poste qui qui me plairait qui me conviendrait etcétera et puis / c'est DUR quoi c'est dur de comprendre qu'on est perçu comme ça et puis après on se pose plein des questions est-ce que je vais y arriver ? bon de par mon tempérament je sais que /

je suis déterminée \ déjà \ donc il faut que j'y arrive MAIS c'est c'est c'est très c'est révoltant quoi

D192 Ben ouï voilà c'est ça le truc ↗ je au final on arrive pas à comprendre ce qu'ils veulent / bon écoute / je veux pas me vanter mais je me considère comme l'incarnation de l'INTÉGRATON quoi et puis c'est un pays que j'adore c'est / ben ouais franchement / tous les jours j'apprend et j'ai envie moi d'apprendre / j'apprend je m'instruis / je me cultive / vraiment être au sommet quoi ben être comme eux normal comme eux je veux dire pas [un Français lambda (X?)

Je pense que qu'ici ce marqueur sert à l'étayement d'une réflexion.

7.2.3 Entretien B

Déictiques personnels

« notre » (en sur-emploi)

B395. Entre Algérie et France entre :

B396. Politesse ?

B397. Oui ou :

B398. Des formes de politesse ?

B399. Oui ou le rapport aux autres on peut aussi :

B400. Le rapport aux autres c'est complètement différent tu vois ? par rapport à un protocole de communication (?) avec un Algérien et la communication avec un Français c'est pas du tout la même chose

B401. Non

B402. C'est aussi par rapport à notre culture voilà // donc c'est ça

Le déterminant notre a déjà été utilisé par T*** à d'autres moments mais avec d'autres sens (le locuteur et un autre, le locuteur et le récepteur) et c'est ici où pour la première fois référé à une communauté nationale algérienne.

« on » en sur-emploi

B316. Déjà il faut dire que 130 ans de colonisation sous l'autorité française déjà on a pas du mal à parler le français

La référence est faite à une identité nationale, appartenance à un groupe national. Il faut dire qu'il ne l'utilise tout le temps dans ce sens, mais la fréquence de cet usage est significative, dans l'entretien et aussi en relation avec le reste du corpus (spécificité relative en fréquence de l'occurrence par Lexico3), ce qui revient à dire qu'il est l'informateur qui répond le plus au pluriel des trois. Il est employé aussi dans son usage impersonnel, mais encore une fois de façon minoritaire. D'autres référents pluriels dans ce texte sont le référent à un groupe d'étudiants étrangers :

B108 Écoute nous on est pas boursiers / déjà il faut qu'on cherche un boulot

Ou plus spécifiquement à un groupe du locuteur et une autre personne :

B78. Oui c'est vraiment : donc on a pas été pris du coup il m'a proposé cette idée écoute on va tenter de poursuivre nos études

« ma situation » (pronom possessif en sur-emploi)

B190. Oui oui en plus il m'appelait pour avoir des nouvelles sur ma situation

B214. / Je comprenais pas ce qui m'arrivait / c'est là où j'ai contacté Mme. G*** la responsable de la licence professionnelle relation client qui se trouve dans le département de sociologie donc je lui ai écrit un mail pour lui expliquer ma situation / j'ai écrit un mail aussi à M. L*** / voilà et ils m'on convoqué [...]

Déictique temporel

« maintenant »

Il fait allusion exclusivement au période des quelques mois contemporaine à l'entretien :

B291. Là du coup maintenant t'es en train de chercher un stage pour ce master

B294. Ben ouais parce que je peux pas le faire maintenant

Propositions affectives

« C'est quoi ces gens ? »

Même si la différenciation qui fait Kerbrat-Orechionni (2009, p 95) parlant spécifiquement des adjectifs entre ces significations subjectives avec les évaluatives ne me semble pas toujours évidente à cerner (et alors, pertinente) elle me semble utile ici pour rendre compte d'une émotion, de la « réaction émotionnelle » du locuteur.

Unités adjectivales axiologiques

B36	Étudiant	Sérieux
B38	Locuteur	Pas sérieux
B44	Accord récépissé	Bizarre
B46	Truc	Important
B46	(photo dossier)	Hallucinant
B60	Chercher boulot	Un peu dur
B62	(Chercher boulot)	Très difficile
B92	Choix	Stratégique

B100 (en Algérie)	(Pas) La misère
B106 (en France)	Pas le paradis
B108 (Chercher boulot)	Très difficile
B110 (Chercher boulot)	La galère
B114 Financièrement	Difficile
B114 Formation	Difficile
B114 Locuteur	Ambitieux
B122 Attente	Stressant
B130 Tests	Exigeants
B134 (pas postuler autres pays)	Logique
B148 Trouver logement	La galère
B152 Logement Cité U	Exigeant
B156 Locuteur	Plus compétent
B160 Français en communication	Compétents
B164 Locuteur	Exclu
B212 Locuteur	Perturbé
B212 Locuteur	Désorienté
B212 Locuteur	Déboussolé
B214 Locuteur	Complètement désorienté
B230 Décision	Brutale
B230 Décision	Aberrante
B234 Truc	De fou
B322 (Répondre en 3 langues)	Drôle
B418 Rapports avec les profs.	Bons
B418 Rapports avec les profs.	Mauvais

Nous trouvons des adjectifs axiologiques négatifs de façon très dominante de l'ordre de la surprise et de l'incompréhension concernant l'administration, de dénonciation aussi mais en moindre mesure que les autres informateurs, puis de description des conditions de vie, de ses sentiments, donc de l'ordre du vécu. Il se pose en tant que sujet qui transmet ce vécu, et moins en tant que sujet analyste.

Adjectif axiologique

Voyons quelques uns de près, qu'est qu'ils catégorisent ?

« difficile » « galère » (valeur adjectival)

B148. Au début j'ai galéré pour trouver un logement (rire) c'était vraiment de la galère vraiment /

Intensifié par l'adverbe modalisateur, et qualifié par le rire brève que suppose la prise de distance para rapport à la difficulté vécue.

B60. Parce que j'avais pas des papiers j'avais rien sur moi du coup je pouvais pas faire mes démarches vis-à-vis de la préfe_ vis-à-vis de la : caf : chercher un boulot / donc c'était un peu dur

B61. Ben oui c'est clair

B62. C'était très très difficile

Ici, c'est la situation de refus de séjour et absence de justificatifs

« exigeant »

B150. [Non non la cité u je l'ai pas eu parce que je faisais une licence et on attribue pas des logements pour les gens qui font une licence

B151. Ah bon ?//

B152. donc c'est exigeant quand même donc j'ai loué chez un particulier à Pacé tu connais Pacé là ?

L'accès au logement universitaire. Valeur axiologique négative ? L'usage de « quand même » paraît l'indiquer, pour sa valeur interactionnelle ou discursive de ponctuant.

Substantif axiologique « galère »

B186 [...] il a été pour moi pendant cette galère vraiment galère il a été là pour moi

Le référent est évidemment la difficulté administrative.

Verbe axiologique

Verbe à valeur axiologique porté par le locuteur sur l'objet de l'action et aussi sur l'agent. Ces termes sont présents chez tous les informateurs. Qu'est-ce qui apparaît comme agent et objet de ces verbes ?

« réussir »

B122. C'était stressant / c'était stressant stressant parce qu'on avait que ça dans la tête réussir réussir à arriver

Agent : le locuteur ; objet : obtenir l'accès à l'université en France et le visa.

« remercie »

B30 Du coup j'ai fait appel à des profs universitaires de Rennes 2 qui m'ont beaucoup soutenu L*** que je remercie beaucoup

Employé à plusieurs reprises. Je considère que ce verbe (remercier quelqu'un de quelque chose) comporte une valeur axiologique sur le complément introduit par « de » ici élidé.

Adverbe axiologique

« bien »

B324 La majorité des Algériens la plupart des Maghrébins parlent bien le français

B370 Même si on arrive à maîtriser la langue on PARle parfois bien mais ça se voit qu'on est des étrangers / tu vois ce que je veux dire ?

B378 Tu parles bien français mais pour l'améliorer c'est une autre chose

Marqueurs discursifs axiologiques

« c'est bon »

Selon Kerbrat-Orechioni (2009, p134) il est possible d'admettre la valeur évaluative des marqueurs discursifs. Voici un exemple :

B12 [...] pour faire un stage tu vois il y a une agence à Paris il m'on contacté je me suis dit c'est bon ça va marcher parce que j'ai un cursus en info-com :

B46 [...] eu eu : le responsable des étudiants étrangers a appelé mon avocate en lui disant que c'est bon on a abandonné la décision contre votre client B*** T*** qu'il a bien attesté qu'il a bien

B209. Ben t'as dit que quand tu reçois l'oqtf est-ce que ↘

B210. Tu te dis c'est bon comment je vais faire ? je sa_ je savais même pas quoi faire

B211. Oui

B212. Je savais pas [...]

Dans ce dernier exemple, si valeur axiologique il y a, elle ne serait pas positive, mais négative. Ça pourrait être la confirmation d'une attente (d'une crainte) mais affirmer cela me semble être aller un peu trop loin dans la démarche interprétative sans avoir aucun autre indice formel ; cette expression dénote tout de moins à mon sens le ponctuant d'un changement de situation, de réalité.

Adjectif comparatif

« différent »

Comme pour les structures comparatives, j'ai observé de près quelles sont les entités en contraste pour chacun des locuteurs de mon corpus.

B400. Le rapport aux autres c'est complètement différent tu vois ? Par rapport à un protocole de communication (?) avec un algérien et la communication avec un français c'est pas du tout la même chose

Code sociolinguistique en Algérie / code sociolinguistique en France. Ici sans valeur axiologique apparente.

Verbe modalisateurs

« savais »

Remarqué avec une fréquence spécifique en sur-emploi en relation aux autres informateurs, et toujours en négatif. Comme nous l'avons vu tout à l'heure, X sait P, c'est-à-dire, P = vrai (KERBRAT-ORECHIONNI, 2009, p 119). Ici la vérité, la connaissance qu'il ne s'attribue pas c'est la manière d'agir nécessaire à la « situation », l'autorité est de cette connaissance ne provient pas du locuteur, même s'il est l'agent, mais d'un tiers, les professeurs qui l'ont aidé.

B32. Oui même M. C*** H*** ils étaient là pour moi et c'est grâce à M. L*** que j'ai pu avoir les papiers parce que je savais pas je savais pas qu'il fallait prendre un avocat tu vois ?

B33. Donc t'en a

B34. Non je savais pas toutes ces démarches c'est M. L*** qui m'a conseillé de prendre un une avocate et c'est lui-même qui s'est occupé de ça

Mais la vérité P peut être plus épaisse que cette connaissance des démarches à effectuer :

B210. Tu te dis c'est bon comment je vais faire ? je sa je savais même pas quoi faire

B211. Oui

B212. Je savais pas aucune idée / j'étais perturbé désorienté déboussolé tout

[...] B216. [Franchement je savais même pas quoi faire

Est-ce que dans « sa situation » il y avait d'autres vérités à savoir, en plus de la praxis. Le résultat final des démarches ?, l'attitude ?, la signification de la situation ?

« je sais pas »

B14. Oui un truc spécifique voilà et du coup il y avait une autre fille avec moi qui s'appelait Élodie je vais même dire son nom / elle a postulé pour la même agence et elle avait parcouru en histoire elle avait un diplôme en histoire ça n'a rien à voir avec la communication tu vois ?

B15. Ouais

B16. Donc Élodie elle a été prise T*** non donc comment tu expliques cela ? ouais le truc je sais pas peut être que c'est mon prénom et mon nom qui pose problème ou je sais pas / bref et du coup j'ai postulé dans pas mal de régions en France partout en France et parfois

Ici la modalisation ne porte pas sur la proposition du verbe savoir mais elle est employée pour marquer une distance en surface (renforcé par « peut être ») avec l'hypothèse de la réponse à la question rhétorique qu'il pose (dans l'énonciation d'une question rhétorique de ce type il y a une seule réponse envisagée).

« il faut » (en sur-emploi)

B128. Donc voilà c'est:: il faut se donner à fond

B156. Oui oui justement / là il faut là je cherche juste à décrocher un stage en France

B428. Ouais là cet été il faut que j'améliore mon anglais

Dans ces 3 exemples, le verbe falloir sert à objectiver des choix qui sont vécus comme des nécessités, car véhiculés socialement ainsi.

Syntagme adverbial modalisateur

« pour ma part »

B110 Limité dans le temps / on a des études à côté donc c'est la galère / c'est la galère // et pour ma part je connais pas mal des gens qui ont abandonné quand même

B111 Ah ouais ?

B112 Et ouais

B113 Qui sont rentrés:

B114 Financièrement c'est difficile ils avaient pas trouvé un boulot / la formation parfois elle était un peu difficile pour eux / ils ont abandonné c'est pour ça que te dis je connais pas mal de gens ils ont abandonné rentré au pays / voilà et pour ma part j'essaie de m'accrocher à fond franchement parce que déjà [...]

Les adverbes sont pour Kerbrat-Orecchioni (2009, p 133) pour une grande partie des modalisateurs. Pour ceux comme « franchement » ou « personnellement » cette catégorisation provient du fait qu'ils sous-entendent un verbe du dire élidé. Ici, cette expression adverbiale est une marque de différenciation du locuteur du référent de « ils ». Cet extrait aurait aussi pu servir d'exemple pour les adjectifs axiologiques « c'est la galère » « c'est difficile » vus plus haut.

Marqueur discursif de coordination par opposition à valeur modalisatrice

« mais »

Sert-il à l'objectivisation de la proposition ?

B229 Ok ok et après aux questions de communication t'as dû aller à la préfecture plusieurs fois t'as dû passer par t'as une audience ?

B230 Même si je risquais d'être expulsé par une décision brutale aberrante mais là ce que je vais dire c'est pas pour porter une critique à l'administration la préfecture de Rennes 2 de Rennes mais il y a un réel dysfonctionnement on peut pas nier / parce que l'autre fois je suis allé pour me renseigner pourquoi oqtf / personne ne m'a personne n'a répondu à ma question personne / et j'ai fait un recours gracieux

Il ne répond pas à la question, d'emblée peu claire, ce qui peut nous faire relever l'importance de ce qu'il énonce, comme une parole nécessaire à exprimer.

Relevons la valeur affective et axiologique de la première proposition.

Les deux « mais » semblent apparaître renforcer la fonction locutoire de « il y a un réel dysfonctionnement » en adoucissant les deux propositions antérieures.

Il veut donc annuler l'effet de la subjectivité apparente dans tout le texte (où il parle à la première personne en réponse à mes questions), et spécialement la valeur affective de la première, qui pourrait déteindre dans son assertion formulé en mode impersonnel.

Discours rapporté direct - modalisation

B346 Mais quand même je pouvais pas renoncer / après je suis allé revoir M. L***
Mme. G***: et la M. L*** m'a dit écoute là il faut qu'on passe au plan B il faut qu'on contacte une avocate / donc il m'a contacté une avocate je suis allé la voir j'ai fait une demande d'aide juridictionnelle

Marque de véracité. L'on peut examiner à la lumière de la suivante reformulation :

B214 Voilà et ils m'ont convoqué ils m'ont convoqué les deux on a parlé on a essayé ils ont essayé de trouver des solutions pour moi parce que moi [j'étais complètement désorienté

Ces deux éléments, associés aux actes illocutoires de remerciement révèlent l'importance pour lui de rendre compte de l'action de laquelle sont agents les professeurs de qui a reçu de l'aide. Cela contraste avec N***.

Analyse des malentendus

Parlant des épreuves passées lors de la demande d'admission à l'université et du visa :

B337. C'est juste que ça risque de ↘ ok ok et donc est-ce que t'as rencontré des gens qui l'ont pas passé ? tu penses que ce test est utile ?

B338. C'est imposé plutôt on doit le passer

B339. Oui oui oui mais ↘

B340. Mais ceux qui font en Algérie licence en français ils sont pas obligés de passer par ce test mais nous / les étudiants qui ont fait leurs études supérieures en arabe donc ils doivent passer par ce démarche

B341. Mais est-ce que tu penses qu'il y a de gens qui ne le passent pas ? est-ce que tu penses qu'il y a de gens qui peuvent ne pas avoir les 400 points ?

B342. Ah ouais je connais pas mal qui l'ont pas eu

B343. Ah ouais qui ne l'ont pas

B344. Ouais je connais même des des : gens que je connaissais ils sont forts en français ils communiquent bien en français et ils l'ont pas eu

Cet échange comporte une divergence dans le sens attribué à un énoncé, non dans l'interprétation sémantique, mais dans les présupposés qu'il véhicule (à l'évidence, insuffisamment explicites pour qu'ils soient compris). Les présupposés tournent autour de la portée de la question, quand je prétendais poser une question évaluative, qui attendait une réponse subjective, d'opinion, il donne une réponse objective. Mon présupposé c'est que dans un pays où une partie de la scolarisation est faite en français, du moins la population universitaire est francophone. Sa réponse relève néanmoins du récit de l'expérience et de l'explicitation des conditions de cette expérience, sans positionnement de sa part. Au delà du malentendu, cela pourrait être une démonstration de son attitude vis-à-vis des macrostructures (les politiques) de son parcours. Ensuite, sans expliciter le malentendu, j'ai insisté sur la partie de la question qui questionne une réalité plus concrète.

7.2.4 Entretien C

Déictique personnel

À souligner uniquement l'usage majoritaire de « je » en relation aux autres personnes. De façon minoritaire, au début de l'entretien, le pronom « nous » est utilisé pour désigner les étudiants du Lycée Français de Ciudad de México.

Déictique temporel

« ahorita » / « maintenant ». Dans quel(les) temporalité(s) s'inscrivent-ils ? Multiples

- Âge adulte

C292 [...] e: moi quand j'étais petit j'avais des problèmes de dyslalie

C293. Mhm

C294. Pendant 3 ans j'ai suivie une ortho_ orthophoniste je crois

C295. Ah oui oui

C296. MAINTENANT je parle mieux l'espagnol et le français

-Période de durcissement de la politique à l'égard des étrangers

C458 Ben oui ↘ j'aimerais bien ↘ idéalement je voudrais faire ça mais pas toujours pas toujours les institutions des écoles du gouvernement aident à ça / bon maintenant / sur tout pas les réformes de Guéant maintenant tout ça a baissé mais / il y a beaucoup des cas d'étudiants et : qu'ils finissent leurs études et ils n'ont pas le titre pour travailler ici: et donc ils doivent repartir dans leurs pays d'origine sans qu'ils puissent établir un lien

-Période d'études

C364. Aussi oui / parce que // c'est: quelque chose que: / je n'aime PAS voir ces projets d'une façon intéressée que) comme dire que celui-ci va être le moyen pour / le visa ↘ mais quelque part je dois y penser dès maintenant parce que: / après le master / si je ne trouve pas un travail je rentre au Mexique

C386. Oui oui disons que tous ces projets maintenant son tout sont l'instrument avec avec lequel je pense obtenir un visa / mais c'est aussi le futur que j'aimerais avoir ↘

Adjectif axiologiques

C18	Choix	Aléatoire
C40	Lycée fr.	Exigeant (induit en C39)
C40	Education	Meilleure (nuancé)
C52	Procédure	Assez longue (évaluatif)
C80	(entretien avec consul)	Important
C110	Préparation voyage	Inquiétant
C125	(Trouver logement)	Angoissant
C134	Locuteur	Assez seul
C156	(exigence argent)	Ambigu
C162	Moyenne	Meilleure
C222	Locuteur	Illégal
C224	Situation	En dehors des standards
C234	Situation	En dehors des normes
C236	Façons	Transversales
C236	Façons	Ingénieuses
C252	(Echanges fonctionnaires)	Assez compliqué

C254 (Echanges fonctionnaires)	Assez aléatoire
C256 Locuteur	(Pas) Complètement sincère
C256 Echanges fonctionnaires	Assez vicieux
C262 Locuteur	Complètement sincère
C292 Locuteur	Pas très rassuré
C302 Locuteur	Pas clair
C302 Procès	Moche
C302 Procès	Humiliant
C322 (situations)	Plus compliqué
C326 (dyslalie)	Humiliant
C328 Position	Vulnérable
C364 Façon	Intéressée
C394 Danse	Bénéfique
C410 Politiciens mexicains	Très corrompus
C428 Contradiction	Très forte
C428 Discours	Très marginalisant
C428 Discours	Très criminalisant
C438 Se trouver hors du rang d'aide	Très difficile
C442 Critique	Assez rapide
C484 Langue	Très formelle
C484 Grammaire	Correcte
C486 Français	Plus naturel (induite en C485)
C498 Contact physique	Tabou
C508 Russe	Plus exotique (nuancé)

Il rend compte d'un vécu émotionnel en même temps qu'il se pose en analyste de soi-même et de sa façon d'agir. L'axiologisation négative générale tend à exprimer un sentiment fort de différenciation individuelle.

Adjectif axiologique

« difícil » / « difficile » en sur-emploi chez lui (comprenant les tours de parole du chercheur)

C236. (rires) Mais / je sais pas / j'ai eu à résoudre plusieurs choses donc j'ai l'habitude j'ai l'habitude de vivre dans la carence et avoir à: résoudre les choses de façon: de façon des beaucoup des façons transversales ou ingénieuses et: bon mais / je suis pas sûr de:) je vais au moins aider à d'autres

gens qui n'ont:) je sais pas / que peut être pour eux c'est plus difficile / et sur tout je pense à mon frère qui maintenant a 16 ans / il est toujours au lycée français ↗ et qui veut aussi venir en France pour étudier ↗

C'est pour d'autres gens que le « ce », la situation résulte difficile ; plus difficile que la sienne propre. Marque de différenciation du locuteur avec un autre groupe.

- Quelles actions dont le locuteur est l'agent sont ainsi catégorisées ?

C27. Oui / et alors quelle image avais-tu de la France: de l'université française: ?
Avant de venir

C28. Quelle image ? Uhf c'est difficile / (→action : donner une idée de ses représentations)

C395. Pour la danse ça a été bénéfique // oui / je vais te poser une question qui peut te paraître un peu abstraite / mais toi / mm voyons mm je voulais te poser question sur ta perception actuelle de la société dans laquelle tu vis de la société française [...]

C400. Uy c'est assez difficile mais je vais faire un effort (rires) (→action : donner une idée de ses représentations)

C38. Même le lycée français au Mexique est très très difficile / il y en beaucoup qui arrêtent parce que:

C126. Parce que j'avais déjà le visa / j'avais déjà le titre / j'avais déjà le billet / mais (rires) le logement c'était encore difficile / et bon c'était un processus assez angoissant / je devais m'occuper de plusieurs choses au même temps:

C438. [Ça ne comprend pas tout / et quand tu te trouves hors de ce rang c'est très difficile

(hors le rang d'aide de l'État français)

Marqueur discursif axiologique

« Digamos » / « disons »

Marqueur de l'immédiateté de la construction du corpus, de la formulation, avec une dimension d'affichage de la co-construction avec l'interlocuteur par l'emploi de la première personne du pluriel. Cela relève du cadre de politesse positive (proximité) et constitue un usage courant, non marqué. Alors, pourquoi parler d'une dimension axiologique ? Sans vouloir pousser cette interprétation très loin (à la lecture de Kerbrat-Orechionni (2009, p116), « dire » apparaît comme le verbe locutoire de base, sans sème axiologique) il me semble que cette expression peut comporter la signification « je ne possède pas dans mon répertoire une autre manière d'exprimer quelque chose qu'avec les suivants termes ». Il est possible de trouver une distance énonciative dans le sous-entendu suivant : « cette formulation peut ne pas correspondre à la chose ».

- C376. Oui: e: comment dire ? il y a une diffusion plus large et / et sur tout pour la danse ce n'est pas toujours un art qui: qui soit très populaire
- C377. Mhm
- C378. Moins que la musique ou
- C379. Oui c'est clair
- C380. Disons que pou pour un projet d'expérimentation en Europe je me sens plus libre / au Mexique c'est plus difficile qu'ils comprennent
- C381. Oui qu'ils comprennent la pertinence de: de: oui [du projet
- C382. [Oui / du moins de la part des institutions
- C383. Effectivement / qu'en fin de comptes sont celles qui doivent financer [c'est clair
- C384. [(rires)
- C385. C'est clair / et alors ce que tu me disais que tu n'aimes pas voir ces projets comme un OUTIL pour obtenir ton visa / mais en fin de comptes ce n'est pas que tu sois / en train de l'utiliser pour / en fin de comptes la réalité c'est ce qu'elle est c'est que pour après de ton ton de tes études universitaires t'as besoin de d'une autorisation de)
- C386. Oui oui disons que tous ces projets maintenant sont tout) sont l'instrument avec avec lequel je pense obtenir un visa / mais c'est aussi le futur que j'aimerais avoir↘
- C387. C'est clair oui oui oui
- C388. C'est c'est de projets artistiques qui m'intéressent réellement↘ / mais / bon / disons que e: e: le futur professionnel comparé avec d'autres jeunes il faut que j'y réfléchisse avec un peu plus d'avance / parce que d'autres qui n'ont pas des problèmes de visa ou qu'ils ont le droit d'être ICI / ils peuvent ils ont un peu plus de temps ils sont plus libres

Le troisième « disons » est un marqueur de construction du discours suivi des marqueurs d'hésitation. Le premier et le deuxième de cet extrait témoignent de la dimension de co-construction et aussi de la dimension axiologique, spécialement le dernier, où elle est renforcée par l'opposition de la proposition « c'est aussi le futur que j'aimerais avoir » avec « mais ». Notons la distinction énoncée entre les étudiants avec droit au séjour automatique et lui-même, signifiée par la particule « plus ».

« pero bueno » / « mais bon »

- C132. Ben j'ai beaucoup d'amis à Paris / eu: beaucoup de gens après le lycée français part en France mais ils vont à Paris
- C133. Ok
- C134. Alors d'après leurs expériences / les choses s'étaient bien passées mais bon: (très bas) moi au début oui je me suis senti assez seul / ici à Rennes / je ne connaissais personne (rires)

Opposition qui donne par contraste plus de profondeur à la deuxième proposition (renforcée par une baisse de ton qui relève la difficulté à l'énonciation).

Adjectif comparatif et axiologique ?

« diferente » / « différent » (en sur-emploi)

Multiplication de pôles spatiaux de contraste, signe d'une pensée complexe.

C142 Bon ça m'a pris du temps pour / me faire une idée de Rennes / parce que bon moi j'habitais à Ciudad de Méjico et c'est très différent d'ici et eu:

Ciudad de Méjico/Rennes (absence intentionnelle d'axiologisation)

C402. Oui oui t'inquiètes pas / non ben / pour commencer j'ai été à Paris / des fois / un mois / et c'est très différent Paris de Rennes / c'est aussi très différent la campagne bretonne et Rennes

Paris/Rennes, Campagne Bretonne/ Rennes (absence intentionnelle d'axiologisation)

C414. Bon disons d'une certaine manière la politique l'histoire ont fait que les sociétés soient différentes

Société et politique mexicaine/ société et politique française

Avec « disons » et « d'une certaine manière », nous pouvons percevoir un effort en surface d'effacement d'une axiologisation en termes financiers (riche=positive, pauvre=négative). Ce clivage est également représenté par la marque comparative « plus », que pour des raisons d'économie d'espace, je vais omettre.

C508. C'est plus exotique (rire) mais même les endroits où le russe est parlé c'est un monde complètement différent / alors ben j'aimerais le connaître aussi

Monde russophone / monde « romanophone » connu

C346 Ce n'est pas quelque chose distincte / culturellement et du moins socialement ont ils des signifiés différents [mais:

C347 [Oui la parole c'est le esprit et comme si le corps c'était différent

Parole / corps (cette distinction est réfutée, donc une autre différenciation : représentation sociale / vérité propre)

Adverbe comparatif

« menos » / « moins »

Dans les structures comparatives il peut être intéressant d'observer de près quelles sont les entités en contraste pour chacun des locuteurs de mon corpus. Des fois, c'est moi, le chercheur qui utilise la particule « moins » dans le but rendre compte dans l'interaction d'une distinction faite par l'informateur, c'est pour cela que ces résultats sont présentés ici.

C40 [...] / donc bon moi je suis venu en France moins chercher une éducation meilleure mais pour connaître d'autres perspectives / c'était plutôt la question du voyage

Meilleure éducation / l'ouverture du voyage (cette dernière plus valorisée)

C136 // mais oui je suppose que le fait d'être avec une famille ça m'a aidé en certaines choses / j'étais moins seul mais: // bon

Notons qu'il répond oui associé à des « mais ». Il fait une concession à une assertion incluse dans ma question mais sans l'accepter complètement : l'implicite est qu'il se sentait seul, la valeur axiologique négative de ce terme « seul », n'est pas annulée par la proposition précédente, ni par le quantificateur « moins ».

Solitude / compagnie amie ou famille (la première entité à valeur axiologique négative)

C156. Oui oui / Eu oui / c'est assez ambigu pourquoi ils demandent autant d'argent

C157. Mhm

C158. / eu oui //

C159. Bien sur parce que toi t'as moins d'argent mais t'as vécu avec non ?

Argent pour vivre/argent exigé pour vivre

C170. Que de manière hypothétique me donne cette somme / / alors bon pendant que je trouvais quelque pour ça / je voulais voir s'il y avait pas une autre solution / un peu plus: je sais pas / comment dire / une solution bureaucratique ✓

C171. Oui moins: pour ne pas contraindre quelqu'un

Solution bureaucratique, dans la loi / solution débrouillage (la première est la préférée)

C484. De parler ? en français ? bon oui oui ça se sent pas mal oui ça se sent pas mal oui / d'une par parce que quand on nous apprend une langue ils nous apprennent les cho_ ils nous apprennent quelque chose de très formelle la grammaire correcte et disons le plus poli mais c'est pas forcément les expressions utilisées tous les jours // ni ce que semble le plus français non plus (rire)

C485. Oui ce qui semble le plus naturel ou

C486. Mhm plus naturel alors dans cet aspect oui ça a beaucoup changé //

C487. Et une question e: mm c'est-à-dire tu me dis que oui t'as appris des expressions plus colloquiales et une façon moins / normative de parler /

Langue formelle / langue naturelle

C498. Alors bon / mais disons entre étudiants ça change oui / par exemple quelque chose de très simple / au Mexique le contact est beaucoup plus: le CONTACT PHYsique et beaucoup moins tabou qu'ici

Code sociolinguistique sur contact physique normalisé : Mexique répandu / France tabou (Substantif à valeur axiologique négative qui pourrait sous-entendre l'idée de contenance d'un fait humain).

Verbe évaluatif ?

« pueden » / « ils peuvent »

Évalue-t-il une forme de capacité ? en sur-emploi dans son entretien, il souligne la capacité, le pouvoir des agents de l'administration française de contrôle de la migration

C80. Mmm je ne suis pas très sûr / ils créent un profil et: je ne sais pas si en fonction de ces questions ils peuvent refuser le visa je ne sais pas mais mais c'est important [...]

C84. Eu: oui: peut être à cause de petites choses: / ça dépend d'eux s'ils vont allonger la procédure ou la faire plus embêtante: ou ils peuvent t'aider

C85. Ah oui tu crois qu'ils peuvent accélérer

C86. Mhm parce qu'à la préfecture ici à Rennes c'est pareil eu: il y a des petits facteurs aléatoires qui peut être peuvent faire changer le cours de:

C87. Changer la situation

C88. Oui de la bureaucratie (rires)

C76. Si si il y en a / eu: c'est plutôt un consul qui vérifie tous tes papiers mais pendant qu'il vérifie les papiers il peut te poser n'importe n'importe quelle question

Où « ils » = un groupe différencié de lui-même avec soit du capital économique soit le capital symbolique de la citoyenneté :

C198. Oui / oui c'est un fait / la question c'est que seulement les étudiants avec / avec pas mal d'argent peuvent étudier ici / avec ces pré requis

C388. C'est c'est de projets artistiques qui m'intéressent réellement ↘ / mais / bon / disons que e: e: le futur professionnel comparé avec d'autres jeunes il faut que j'y réfléchisse avec un peu plus d'avance / parce que d'autres qui n'ont pas des problèmes de visa ou qu'ils ont le droit d'être ICI / ils peuvent ils ont un peu plus de temps ils sont plus libres

Mais lui-même ne se catégorise pas dénoté de capitaux :

C162. Oui bon et surtout / moi j'ai eu la meilleure moyenne dans l'année / les deux semestres: eu: mention très bien et mention bien: [alors:

C163. Bravo / entre parenthèses (rires)

C164. Eu bon c'est pour montrer que même sans argent on peut avoir une grande productivité

Notons l'usage du pronom « on » qui s'éloigne de la première personne singulière vers une première plurielle abstraite dans son référent (qui tend vers l'usage impersonnel, généralisant, de ce pronom).

« Lograr » / « réussir »

Verbe à valeur axiologique porté par le locuteur sur l'objet de l'action et aussi sur l'agent. Ces termes sont présents chez tous les informateurs. Qu'est-ce qui apparaît comme agent et objet de ces verbes ?

C114. Et je n'avais pas non plus assez d'argent pour louer un studio ou une chambre

C115. Oui oui ils sont chers

C116. Alors à la fin j'ai réussi à faire garçon au pair

L'agent : le locuteur ; l'objet : avoir un logement

« piden » / « demandent »

Équivalent d'exigence, en sur-emploi chez lui en rapport aux autres entretiens, l'agent de cet action qui sous-entend un pouvoir, est toujours un ils=les agents de l'administration. Les termes « peuvent », « demandent » présent dans le corpus, participent, à mon sens, de la matrice discursive qui attribue des capacités à de groupes distincts des locuteurs. « demandent » n'apparaît pas dans tout le corpus mais si « demande ». Dans ce cas-là, l'agent est le locuteur et sémantiquement implique la sollicitation et non l'exigence. Clivage sémantique.

7.3 Analyse à entrée lexicale

Je vais étudier avec cette méthode des termes que je n'ai pas imposés ou induits dans la grille, pour garantir que leur usage est vraiment propre aux informateurs. Pour le terme « culture », j'avais uniquement introduit un questionnement portant sur les codes socioculturels d'interaction (que j'admets comme existants, voir la partie dédiée à Gumperz), mais il est apparu dans d'autres contextes. Il m'intéresse de cerner le sens de cette notion et ses contours, l'assemblage de ses composantes, étant donné qu'elle ne fait pas partie du noyau de la conceptualisation de cette recherche, puis que, avec les « lunettes » de sociolinguiste, elle était devenue « floue ». C'est tout le sens de la recherche que le corpus nous permet de cerner mieux une notion.

Les classes d'équivalence permettent, non de rendre compte de la conception spécifique à chaque acteur de la notion, mais d'un contexte socio-historique de production de discours. Dans une première phase, j'ai fait une mise en équivalence des segments répertoriés et transformés, qui devient ainsi le corpus d'analyse, tout cela, avec les transformations, se trouve en annexe. Je présente à continuation les tableaux avec les classes d'équivalences déjà faites :

Discours sur la culture :

Je	Connaitre	(complètement)	La	(même)	Culture	Française
Les Algériens	Aimer bien		Une			Russe
Ils	Comprendre		Cette			D'ici
Nous	Percevoir		Ma			D'origine
Tu	Avoir		Notre			De lire des trucs
On	Substituer					Que nous
	S'intéresser à					Qu'eux
	Ne pas délaissier					
	S'imprégner de					
	Etre fière de					
	Ne pas avoir					
	Déprécier					
	Ne pas abandonner					
	Ne pas adopter					

1a Première matrice :

- Pronom personnel / substantif de nationalité + verbe d'action + déterminant + culture + adjectif d'état-nation / syntagme de lieu / syntagme d'activité / « d'origine » dénoté spatialement.

1b Deuxième matrice :

- Pronom personnel / substantif de nationalité + verbe d'action + déterminant + Elément comparatif + culture + 2^{ème} élément de la comparaison (Pronom personnel)

→ Ce premier tableau nous fait voir la culture comme quelque chose de tangible, que les acteurs saisissent, identifient, attribuent. C'est notamment un objet d'axiologisation et d'émotion. La culture a un référent spatial, peut trouver sa délimitation dans l'espace de l'état-nation, et par là elle peut être assignée à des groupes. Elle peut être également un habitus.

2) Deuxième phase

Dans le corpus présenté plus haut, il y a des structures syntaxiques contenant le terme culture qui sont identiques à celles qui contiennent d'autres termes. J'ai donc mis ces termes en équivalence avec culture, sachant que des fois l'équivalence peut être de deuxième degré (une structure équivalente contient « culture » et « logique », une autre structure contenant uniquement « logique » peut être mise en équivalence avec d'autres termes : ceux-là seront en équivalence tant avec « logique » qu'avec « culture »). La matrice est la culture c'est :

La culture	Française	est	La langue
			La littérature
	Russe		Le folklore
			La pensée
	-		Le type de relations
	D'ici		Les gens
	D'ici		Leur logique
			L'humour
	En France		La façon d'interagir
			Le contact physique
	-		L'enseignement
	En Europe		La façon de parler
	Ibéro-américaine		Très répandue
	Une partie de moi		

→ La culture ce sont des biens culturels et symboliques propres à des groupes (et la capitalisation de ces biens). La culture ce sont les personnes et leur façon de mener les relations. Culture = projection sociale que l'individu fait de soi-même.

Pour une troisième phase d'analyse, la synthèse interprétative je vais faire appel au sens et aux associations de mots, c'est-à-dire toujours rester dans l'approche distributionnelle de prise en compte de l'environnement d'un mot.

Le terme « intégration » est actuellement scientifiquement polémique (je fais ici allusion à des débats internes à notre « équipe » de travail, le groupe de collègues étudiants). Il est également politiquement connoté, « les dispositions législatives ont lié le droit au séjour à l'intégration des personnes étrangères » (LÉVY-VROELAND, 2013, p 85) au point d'apparaître comme condition d'attribution de différents titres de séjour. C'est pour cela qu'il était volontairement exclu de mon protocole. Néanmoins elle s'est avéré être une notion d'extrême importance pour une des informatrices, au point de assimiler ma recherche à cette problématique.

Examinant les environnements des occurrences comportant « intégr-», j'ai remarqué la cooccurrence avec des sujets personnels. J'ai construit un corpus sélectionnant ce type d'énoncés et réalisant des transformations qui ont permis ensuite de le diviser entre une matrice constituée d'un verbe dont le sujet est personnel et des objets en équivalence avec « intégr-» et une autre matrice dans laquelle ce lexème

est sujet d'une définition. Le corpus d'énoncés se trouve en annexe, voici les différents tableaux des classes d'équivalences constitués :

-	-	Ai vécu	L'intégration	En France
Exceptionnellement	-	Ne pas eu de	Mal	-
		M'intégrer	-	-
-	Veux bien	Substituer	Cette culture	-
		M'intéresser	A la culture	De ce pays
-	Souhaite	Intégrer	Un milieu professionnel	-
-	Essaye de	M'intégrer	Socialement	-
		M'intégrer	-	-
-	Je	Veux bien	Avoir	Un travail
			M'imprégner de	La culture
			M'intègre	-
	-		Parle couramment	Français
	Adore	Vivre	-	Ici
			M'imprègne de	La culture
	-			Leur logique
		Me mets dans	La peau	Française
Très bien	-	Me suis intégrée	-	-
-		Suis	Résidente	-
Bien		Ai intégré	La fac	-
			T'intégrer	-
-	Tu	Essaye de	Discuter avec	Eux
			Te comporter avec	Les valeurs Locales

Matrice discursive opérationnelle : première personne + verbe d'action + occurrence du lexème integr-. Présence forte d'actions en première personne, ce qui rend compte du travail individuel. Malgré l'occurrence des temporalités verbales passées (« je me suis très bien intégrée »), le présent et des structures complexes qui donnent un aspect inachevé à l'action sont majoritaires (essayer de + vb, vouloir + vb, ...).

	Pour moi	L'intégration	C'est évident
Étrangère en France	Tu	Respectes	Les lois
		Essaies de faire	Le tri
		As	Ta propre culture
		Peut	Intégrer la fonction publique en tant que contractuelle

Ces cooccurrences du lexème intégr- et d'un usage personnel correspondant à une première personne avec l'autodésignation « étrangère » souligne le caractère « nécessaire » de l'investissement noté dans le tableau précédent, et la situation du sujet entre obligations et possibilités.

Les Français = Ils On	Ne pas -	Peut -	Parlent de Intègrent Font d'efforts pour Veulent de Sont Considèrent Reconnaissent Te reprocher	Le manque de L'excès -	L'intégration L'assimilation La soumission Conservateurs - - Socialément Intégration	Les autres Dans la fonction publique -
-----------------------------	-------------	-----------	--	------------------------------------	---	---

Matrice : 3ème personne + verbe + intégration / 3ème personne + verbe intégr- + complément. La valeur axiologique de critique des actions du groupe envisagé comme les nationaux de France est très facilement remarquée. Les verbes d'action que j'appellerai abstraits (vouloir, considérer) sont en majorité. La négation d'activité de leur part contraste avec le premier tableau qui montrait l'activité du sujet.

→ Transformation en passive des phrases contenant « intégration » :

L'intégration est parlée des Français

L'intégration est voulue des Français

L'intégration n'est pas voulue des Français

Que l'on peut rajouter au tableau suivant, auquel j'ai également ajouté les équivalences avec « intégrer » qui sont apparues dans le premier tableau :

L'intégration	-	Ce sont des	Efforts	-	-
M'intégrer	Un milieu	C'est	T'imprégner de	Leur culture	Ici
Intégrer	professionnel	Est	Normal	Pour moi	De ce pays
	Socialement	N'est pas	Dur	Tout	Française
	L'entreprise		Évident	Français	Locales
			Une notion biaisée	Cette culture	
			Te métamorphoser	Un travail	
			Gober	Français	
			Parlée des	Vivre	
			Voulue des	La culture	
			Substituer	Leur logique	
			M'intéresser à	La peau	
			Avoir	Résidente	
			M'imprégner de	Eux	
			Parler couramment	Les valeurs	
			Adorer		
			M'imprégner de		
			Me mettre dans		
			Être		
			Discuter avec		
			Te comporter avec		

Dans ce tableau de classes d'équivalences nous trouvons une définition et une caractérisation de ce processus. Comme il est vécu, difficilement, et comment il est compris, quelles sont les démarches qu'il comporte. Notons la proximité lexicale (mêmes cooccurrences) avec la notion de culture.

8 Synthèse thématique de l'analyse

Dans cette partie, je présente la synthèse de toutes les « données » de l'analyse du discours que nous venons de voir. Comme annoncé lors de la présentation de la démarche d'analyse, celle-ci est ici une combinaison syncrétique des différents procédés (je ne suis pas la première à revendiquer le « bricolage » comme méthode, voir Kerbrat-Orecchioni, 2005), dans une synthèse interprétative thématique. Ceci suppose que, vu que l'analyse de contenu fait partie de ma démarche, je me réserve la possibilité d'inclure des idées significatives présentes dans le corpus et qui n'ont pas été relevées dans aucune des catégories d'analyse (cela arrive plutôt dans les deux premières parties). Dans ces cas-là, des exemples du corpus ou les références des tours de parole (à chercher dans les transcriptions en annexe) ont été inclus dans le texte. Egalement, j'ai inclus des références à l'analyse du discours de chaque entretien ou à celui de la matrice discursive. Pour souci de clarté, elles sont indiquées entre parenthèses avec les sigles AD – A/B/C/D/M ou ADEL.

8.1 Synthèse des parcours et démarches des 3 informateurs

N***

Elle a fait une demande de visa pour études après son bac qui a été refusée. Après un an elle a effectué le voyage en France et réalisé une demande d'asile⁵. À Rennes, où elle avait de la famille, sa demande d'inscription en fac de droit, son souhait, a donné lieu à une inscription comme auditrice libre. Après un an, son inscription a été acceptée à Rennes 2 en AES. Au bout de trois en France, sa demande d'asile était refusée après avoir épuisé les recours possibles. Ceci la plaçait dans une situation irrégulière au bout d'un mois du refus. C'est alors qu'elle s'est tournée vers le R.U.S.F., qui dans le contexte de mobilisations étudiantes a porté sa cause et rassemblé des appuis pour que la préfecture d'Ille-et-Vilaine accepte une régularisation par études, et délivre un titre de séjour étudiant. Peu après, elle a obtenu une carte de résidant, plus stable, en raison de son mariage avec un conjoint français. Elle a fini le master et cherche depuis un poste dans son domaine, en même temps qu'elle prépare la constitution d'un dossier pour être reconnue Française en vue de passer les concours publics.

T***

Après une licence de quatre ans de Communication, pour pouvoir continuer ses études il décide de postuler à une formation en France. Il opte « stratégiquement » pour candidater à une troisième année de licence professionnelle en Communica-

⁵ L'acceptation du dossier de demande d'asile par les Autorités donne droit à un titre provisoire, l'« autorisation provisoire de séjour » renouvelable tous les trois mois. Une personne qui demande l'asile est donc en situation régulière sur le territoire.

tion, il y est accepté à Rennes. Pour valider cette formation il doit réaliser un stage, ce qui s'avère difficile (entre autres la détention uniquement d'autorisations provisoires de séjour, en attente de la délivrance du titre temporaire d'un an, la carte étudiant, pose problème). Il finit par réaliser son stage tardivement en Algérie, devant redoubler son année pour en présenter le rapport. Il s'inscrit en même temps, par le biais d'une validation d'acquis (de sa licence) en master de Communication. Inscrit dans deux cursus, licence et master, il se voit refuser le renouvellement de séjour au bout des trois mois après sa demande. Il se tourne vers ses professeurs qui l'orientent. Il fait alors un recours gracieux, pour lequel il n'obtient de réponse positive. Avant le délai d'un mois depuis le refus, avec l'aide d'un conseil juridique il dépose un recours contre l'obligation de quitter le territoire et la décision de refus. Au bout de quelques mois, à l'attente de l'audience pour le recours, la Préfecture revient sur sa décision et lui accorde le renouvellement. Il peut continuer ainsi sa formation et souhaite travailler en France après pour obtenir de l'expérience dans son domaine, pour à long terme, développer une activité dans sa ville natale.

H***

Il a poursuivi toute son scolarité dans le Lycée Français de Ciudad de México. Avec son baccalauréat français il fait une demande d'inscription en Arts plastiques en France. Il est accepté à Rennes (son premier choix étant Paris). Un obstacle à sa demande : il ne peut pas justifier les ressources suffisantes demandées ; comme solution son oncle se porte garant. Il rencontre des difficultés pour obtenir un logement et trouve la solution dans un hébergement au pair. Au bout d'un an, au moment d'effectuer sa demande de renouvellement du titre, il continue à ne pas remplir la condition de ressources, et pour le renouvellement ne sont plus acceptés de garants à l'étranger. Sachant que la solution envisageable est trouver un garant en France, il contacte le R.U.S.F. pour demander si d'autres solutions existent. Celle-là étant la plus simple il trouve un garant et le dépôt de sa demande est accepté. Il reste militer au R.U.S.F. Il envisage de terminer les études en France et d'obtenir ensuite un changement de statut pour se faire délivrer un titre de séjour qui lui permette développer des projets en France et au Mexique.

8.2 Vécu des entraves au séjour

Il s'agit dans cette partie de rendre compte à travers de leur énonciation de comment les informateurs ont vécu le parcours que nous avons vu, en se focalisant sur ce qui cause problème à son déroulement.

8.2.1 Sélection

Il est logique que la demande d'inscription et de visa suppose un temps d'incertitude éprouvant, et cela apparait notamment dans l'axiologisation des informateurs (AD). Ce qui permet d'aller un peu plus loin c'est analyser le contenu des entretiens quant à la sélection. Un aspect qui en ressort est l'incompréhension et la difficulté de saisir ce qui est en jeu lors du traitement de la demande :

A156 Ben il y a trop de demandes certes bon après:: pourquoi ça n'a pas abouti: bizarrement ils ne donnent pas des raisons ↗ (rapide) à l'ambassade de France ↘ et peut être ailleurs aussi partout ailleurs je saurais pas trop dire pourquoi est-ce que ça n'a pas abouti bon peut être en fait ils font aussi une sélection la moyenne: la moyenne du baccalauréat ↗

C80. Parlant de l'entretien à l'ambassade] Mmm je ne suis pas très sûr / ils créent un profil et: je ne sais pas si en fonction de ces questions ils peuvent refuser le visa je ne sais pas mais mais c'est important

Comme il a été présenté en 2.3.3 les autorités consulaires sont tenues de sélectionner dans la mesure du possible les étudiants avec le plus haut capital symbolique et économique, et d'évaluer, pour mieux l'éviter, le « risque migratoire » du candidat ;

B132 [Parlant de l'entretien à l'ambassade] Sur tes motivations tes projets professionnels pourquoi la France pourquoi pas Londres: là ils essaient de contrôler notre: notre niveau intellectuel / même pour la langue tu vois ?

Comme cet extrait le montre, la difficulté pour connaître les rouages de cette sélection n'empêche néanmoins les étudiants d'apercevoir certains des aspects pour maîtriser la démarche. C'est aussi ce que nous avons vu avec le choix « stratégique » (AD) de dégradation, après un bac + 4 postuler pour une troisième année universitaire. Cette maîtrise passe par la préparation à des épreuves concrètes, comme les tests effectués, qui sont ainsi focalisés comme déterminants dans la réussite de la démarche. Ce test, qui est linguistique, est compris comme une évaluation de connaissances allant de soi, *naturelles*, nommées comme de la « culture générale ». Ces connaissances sont en vérité la maîtrise de la norme prestigieuse :

B124. Il y avait 2 épreuves / un test sur ordinateur en fait c'est un test sur la culture française sur la conjugaison: la grammaire: compréhension écrite: culture générale ↘

... qui est en inadéquation avec les compétences communicatives des candidats :

B344. Ouais je connais même des des: gens que je connaissais ils sont forts en français ils communiquent bien en français et ils l'ont pas eu.

8.2.2 Asymétrie des échanges avec l'Administration

L'asymétrie est comprise ici comme l'inégalité des rôles et postures qu'endossent les participants à une interaction, elle correspond alors à une relation spécifique caractérisée par la distance et la hiérarchie, si l'on fait appel aux concepts des études de la politesse (qui sont en définitive des études sur les interactions), comme celle qui s'institue entre le représentant de l'état, et le citoyen/demandeur. L'asymétrie, donc, est fortement ressentie par les informateurs, et elle est plus fortement marquée que celle que l'on vient d'indiquer, car il faut rajouter la dimension national/non national, et la nature des « services ».

Nous voyions dans l'axiologisation de la première informatrice une série d'adjectifs positifs niés appliqués aux agents de la préfecture (AD-A), cette axiologisation est accompagnée de modificateurs de nuance (« un petit peu », AD-A) comme si dans un premier temps la dénonciation de cet aspect pouvait mettre en danger l'objectivité de l'énonciatrice. Elle rend compte ici d'un aspect communicatif et langagier qui a des conséquences négatives dans l'image de soi (face positive), qu'elle réitère lors du deuxième entretien. Mais cet aspect est corrélé à la perception d'un autre, identifié par cette même informatrice en tant que préjugé, basé sur le soupçon du migrant fraudeur (les demandeurs d'asile ne seraient pas crédibles, AD-A), ou en tant qu'élément d'une volonté extérieure à l'agent de préfecture. Cette dernière identification provient de l'informateur H*** (C270. C'est leur travail et parfois leur attitude peut traduire une politique de de l'état) qui voit dans leur attitude la traduction des politiques migratoires. T***, exprime un sentiment (« C'est quoi ces gens ? », AD-B) qui reflète sa vision de la connivence de l'attitude du personnel avec ces politiques (B240. [Mais en gros elle a essayé de trouver des arguments pour me déstabiliser pour me faire accepter comme quoi je dois accepter cette décision]).

Je veux faire noter que la communication avec le personnel de l'administration, question que j'avais posée explicitement, a donné lieu comme il était attendu à un clivage entre un eux et une première personne, soit au singulier, soit au pluriel, ce qui démontre une critique généralisée et une identification au groupe d'étrangers. Je perçois que chez H*** cette communication en échange asymétrique est l'objet d'une analyse ayant pour but le développement d'une compétence communicationnelle spécifique : elle porte sur une performance linguistique (surmontée des troubles de la parole⁶ advenant dans des situations asymétriques, AD-C) et sur le niveau d'information et la forme de la présenter (le questionnement sur être ou ne pas être sincère, qui apparaissait dans le tableau des axiologiques, voir également C300-C315). Ce travail d'acquisition vient contrecarrer un processus entraînant des graves effets dans son estime, car c'est en relation avec cela que cet informateur a employé les termes axiologiques « moche » et « humiliant » pour qualifier une situation d'échange verbal (AD-C) où les progrès faits pendant l'enfance pour dépasser la dyslalie disparaissaient. En employant les termes de Van Hooland (2011), ce travail est à voir avec la construction d'une identité positive, face à l'identité négative en interaction asymétrique.

8.2.3 Problème administratif

La période entre le surgissement du problème et sa solution est caractérisée par une inquiétude qui se traduit dans l'expression de souffrance dans le corpus. Cela peut être remarqué dans l'usage des adjectifs axiologiques négatifs appliqués aux locuteurs mêmes, le plus marquant étant « exclu » (AD-B) ; dans l'euphémisation du problème, avec « ma situation » (AD-B), ou dans le besoin ressenti de réfuter ce

⁶ Dyslalie : « Trouble de l'articulation dû à une anomalie ou à une lésion des organes phonatoires » (Méd. Biol. t. 1 1970). Source : [<http://www.cnrtl.fr/definition/dyslalie>] 04/05/13

de quoi on est soupçonné (par exemple, du manque du sérieux des études, AD-B). Ceci relève d'un phénomène humainement compréhensible, mais scientifiquement peu significatif. Par ailleurs, les adjectifs comme « galère », « difficile » (AD-B) ou encore « stressant », « angoissant » (AD-C) sont appliqués aux moments de difficultés administratives, mais le sont plus aux conditions matérielles d'existence. Celui-là est un aspect qui apparaissait dans les études sur les étudiants étrangers mais sur lequel je ne m'étais pas penchée lors du protocole d'enquête et les questionnements, et malgré cela il est apparu, signe de son importance. Les questions matérielles, comme le logement ou le travail, ainsi que des considérations *émotionnelles* d'existence, comme l'expression de solitude (AD-C), sont source d'expression de l'inquiétude qui n'est pas écrasée par l'expression des difficultés administratives et le risque d'une mise en fin du projet d'études.

Le conditionnement du parcours par les conditions de renouvellement du titre de séjour étudiant sont à l'origine d'un problème éthique, exemplifié dans un extrait présenté dans la modalisation de « disons » (AD-C), d'où il est possible d'interpréter la difficulté de l'énonciation : par rigueur cet informateur se voit contraint d'énoncer quelque chose à la quelle il n'adhère pas et qui est comprise comme négative. Il s'agit de la nécessité pour lui d'envisager un avenir professionnel qui lui permette d'avoir la possibilité de continuer en France, alors même que la conception qu'il se fait de cette profession, dans le domaine des arts, est contraire à cette instrumentalisation.

Le français ayant été invoqué comme motif du choix de destination et connu comme une condition à l'inscription à l'université, il est à noter qu'il ne soit pas invoqué comme argument au droit de rester en France, ou comme motif d'incompréhension du refus du séjour.

8.2.4 Aide reçue

Les trois informateurs se sont fait aider de manière différente. Un fait significatif de cette question est qu'elle avait été formulée selon une hypothèse : recevoir une aide de la part des personnes de nationalité française pouvait compenser dans une petite mesure l'idée de rejet provoquée par le refus de séjour ou le problème administratif ; elle aurait été une sorte de labeur de médiateur qui pouvait, sinon résoudre le conflit entre deux parties, apporter de la reconnaissance à une d'elles, les étudiants. Cette idée n'a pas été confirmée par aucun des informateurs :

B205. Donc ça te faisait ↘ est-ce que le fait de t'avoir fait que t'as eu l'aide de L*** et les autres [ça pouvait compenser

B206. [Ça m'a rassuré un peu

B207. Ça pouvait compenser aussi l'idée d'exclusion que:

B208. C'est-à-dire ?

B209. Ben t'as dit que quand tu reçois l'oqtf est-ce que ↘

B210. Tu te dis c'est bon comment je vais faire ? je sa_ je savais même pas quoi faire

Nous voyons ici que même si elle n'est pas réfutée, si le locuteur voit dans l'aide un apport, ce n'est pas celui que je présupposais. Au-delà, je trouve deux postures antagonistes face à cette aide reçue. L'une c'est celle du précédent informateur, qui profère et réitère ses remerciements envers les professeurs qui l'on aidé (AD-B). Tel qu'il effectue son acte de remerciement, en essayant de reproduire fidèlement la valeur de l'aide reçue (AD-B), il est possible d'interpréter qu'il prend à ce moment l'entretien comme un espace publique d'expression, susceptible de porter son message.

Dans l'autre extrême nous avons la relativisation de l'aide de la part du collectif RUSF, par la première informatrice. Nous l'avons vu avec le contraste entre l'axiologisation positive assez profuse, relative à la lutte pour les étrangers des militants, et la nuance avec des éléments de coordination contraires (AD-A). J'ose l'interpréter comme le sentiment de devenir objet, face à quoi, elle met en mots la valorisation de son engagement dans son combat et sa construction en tant qu'actrice.

8.2.5 Image de soi

Il s'agit ici de rendre compte de comment les entraves au séjour affectent personnellement l'individu, si cela est présent dans le corpus. Je parlais plus haut de l'identité positive et négative, ce qui me semble pertinent comme dualité du vécu.

Le message que l'Administration envoie est dévalorisant et participe à la construction d'une identité négative, par le biais de l'intériorisation de la frontière (LE COURANT, 2010), de la différence radicale entre communautaires et non communautaires, qui se traduit dans le sentiment d'exclusion (AD-B, B164). Cependant, il me semble que cette intériorisation ne s'est pas opérée, du moins complètement, puisque les trois informateurs élaborent des stratégies (actionnelles et discursives) de valorisation de soi (AD).

Ce qui reste de l'ordre du négatif comme trace dans le discours est d'une part l'usage d'une autodésignation différenciée (AD-M), la plus significative étant « étranger hors la loi » pour dire non la désobéissance à la loi, mais la non adaptation totale et dans un premier temps aux conditions imposées au droit au séjour. Pour ce même locuteur il est observable une intériorisation de la minoration sociale par manque de capital économique (avec, notons-le, un effacement en surface de l'autoréférence):

C198. Oui / oui c'est un fait / la question c'est que seulement les étudiants avec / avec pas mal d'argent peuvent étudier ici / avec ces pré requis ;

...et une différenciation par rapport aux reste d'étudiants (que nous voyions lors de l'étude de « disons » ou de « peuvent », AB-C). Cette intériorisation suppose l'acceptation des critères :

C214. Donc eu: peut être un an avant je me serais scandalisé mais bon j'ai essayé de rester serein mais malgré ça c'est une inquiétude qui est qui est toujours présente

Parallèlement, il développe la stratégie de valorisation en mettant en mots la possession d'autres capitaux que l'économique. Il met en avant ainsi la capacité de se débrouiller de manières alternatives ou « transversales » (AD-C) se situant à la marge de certains fonctionnements sociaux, ce qui lui permet de se positionner à distance et s'investir pour mettre à profit ces compétences et les développer (voir C231-C242 dans l'entretien en annexe).

Cette stratégie de différenciation par rapport à d'autres étudiants étrangers est développée aussi par le reste des informateurs. J'ai souligné la fonction de différenciation des syntagmes adverbiaux modalisateurs employés (AD-B) ou par la mise en relief de maîtrise du français (AD-A, AD-D). De la même manière, il est à souligner le fort engagement énonciatif (AD-A) pour réfuter des difficultés d'adaptation et d'intégration (en contraste avec ce que nous verrons plus tard), qui permet d'interpréter que ce que j'avais pris en compte comme un phénomène pratiquement inévitable d'acculturation au début de l'expérience, a été vécu en effet directement comme processus, sinon d'interculturalisation (rien ne permet de l'interpréter ici), de syncrétisme.

Le message de l'Administration a pour effet chez les trois informateurs de les impulser dans le travail de renversement de l'image négative renvoyée :

B222. Oui oui j'ai: j'étais à fond dedans on dirait que ça m'a motivé

B223. Ah oui ? t'avais déjà ton problème et ↘

B224. Comme je te dis je peux pas abandonner même si j'ai une montagne sur moi je peux pas abandonner / je peux pas donc j'ai bossé à fond [dans tous mes dossiers

B225. [Ça t'a rendu plus fort

B226. Ça m'a motivé quelque part pour bosser à fond pour montrer que je suis un étudiant sérieux

C390. Moi / je ressens de l'anxiété pour / avancer dans ça

C391. / tu crois que cette anxiété te fais être plus concentré dans tes objectifs et avancer ? artistiquement avancer plus ?

C392. Oui m oui ça me fait d'être très actif mhm alors oui / ça a été bénéfique dans quelques aspects

Cela ne veut pas dire que les problèmes administratifs soient bénéfiques ! C'est qu'ils mettent les étudiants dans l'obligation de chercher des stratégies de reconstruction de leur image positive. Cette conséquence d'activation dans le travail était loin d'être une de mes hypothèses, qui prévoyait plutôt la mise en doute des capa-

cités propres à chacun. La dévalorisation peut donc ne pas atteindre ce niveau, ni celui d'empêcher les étudiants de se sentir dans la légitimité, au moins dans le cadre de mon enquête, d'émettre des critiques envers l'Administration et ses décisions (AD-M). Je trouve une dernière trace de construction d'une identité positive dans l'inscription dans une temporalité plus complexe que celle que j'avais envisagée et qui dépasse le cadre de : projet - difficultés - post-difficultés (AD-C, AD-D). Leur temporalité relève en revanche de leur parcours de vie, ainsi que celle de la prise en compte du contexte historique dans lesquels ils se situent (comme la post-colonisation ou les périodes de durcissement des politiques migratoires en France), sans oublier l'importance accordée à la temporalité future dans laquelle ils inscrivent leurs projets.

8.3 Perception de la société française

Je viens d'exposer ce qui tient plus spécifiquement au vécu des entraves au séjour. Même si la distinction est difficile, je me propose maintenant d'exploiter ce que le corpus offre en relation avec ce qui est nommé d'une manière trop généralisante perception de la société française, et qui prétend analyser le vécu social au-delà des considérations attachées exclusivement aux difficultés administratives.

8.3.1 Image de prestige de l'université française et du pays

Cette partie de l'analyse est à mettre en lien avec la contextualisation faite au début de ce travail qui tentait d'examiner les raisons (et les rouages) de la venue d'étudiants universitaires en France. J'ai indiqué dans l'analyse des adjectifs axiologiques (AD-A) une certaine idéalisation qui correspond aux termes d'« élite », « meilleure éducation » et « chance » pour l'université en France, auxquels s'ajoute la notion de rêve (AD-A, AD-B), qui vient renforcer et englober les représentations quant à une meilleure chance de formation. Cette idée correspond avec l'occurrence de « meilleure éducation » chez H*** (AD-C), même si elle est modalisée par la distance, et chez T*** elle prend la forme d'une possibilité, qu'en Algérie lui était fermée (AD-B78). Mais ces représentations positives de l'université sont complétées et sans doute produites par des représentations générales sur le pays et la société française : d'une part l'important développement des arts, d'autre part la notion de rêve revient (AD-A138, et voir B102), idées que j'associe à la notion de prestige. Je développerai cette idée ensuite, je veux faire remarquer ici l'apparition de la notion de promotion de la culture française par la télévision (AD-A) qui apparaît comme conclusion des deux entretiens avec cette informatrice, qui vient renverser l'idée du rêve de culture. Cela vient confirmer mon postulat de contextualisation des parties 2.3.1 et 2.3.2.

Cette axiologisation positive pour la France et l'université est tout de même à opposer au contraste énoncé entre le rêve et les conditions matérielles et sociales (« pas le paradis » AD-B, ou encore le tour de parole A138). Je parlerai plus tard des *conditions sociales*. Il est nécessaire de prendre également en compte la distance prise à l'égard de cette idée de meilleure formation propre à la France, avec l'association à l'idée de voyage qui primerait (AD-C, et B100. On a cette idée de l'étranger la

France connaître d'autres expériences étrangères tu vois ? voyager:). Cependant, si l'idée de voyage, d'expérience étrangère est notable, cela n'explique pas que le choix se porte sur la France (et ce sans le moindre doute pour tous les trois). Certes il faut considérer qu'elle constitue le pays occidental dont ils maîtrisent la langue le plus proche, mais d'autres considérations peuvent être trouvées en profondeur. C'est ce que nous allons voir.

8.3.2 Une spatialisation hiérarchisée

Je comprends la spatialisation comme la prise en considération de l'espace dans une mise en mots spécifique. Elle peut être perçue dans l'emploi de toponymes (de noms relatifs à l'espace) et dans la deixis spatiale. La première observation est qu'il existe toujours une dichotomie entre la France et le pays d'origine, présente spécialement dans les termes comparatifs (AD-C, AD-B). Cela n'est pas surprenant si l'on prend en compte que j'ai posé des questions comparatives, notamment sur les codes communicationnels, et de l'« investissement considérable » de l'identité nationale dans la construction identitaire des individus (LADMIRAL et LAPIANSKY, 1989, p 168). Ainsi les couples Algérie / France, Mexique / France, Comores / France, sont récurrents dans le corpus. Ce qui est à remarquer est l'absence d'axiologisation comparative entre chaque pôle. Ce qui apparaît est la consignation des différences de capital économique, qui sont énoncées avec la modalisation de la distance de toute valeur axiologique interdiscursive qui pourrait y être inférée. Les exemples nous les avons vus dans l'axiologisation modalisée (AD-B) : « Algérie » - « (pas) la misère », « France » - « pas le paradis », ou dans :

C418. Oui je sais pas je sais pas / je vais rentrer dans une comparaison entre premier monde et tiers monde

C419. Ok non non

Cette opposition toponymique est également reprise dans la dichotomie très apparente opérée dans la mise en mots de la culture (tableau ADEL, notamment) ou une déictique spatial (« d'ici ») est opposé à un déictique « d'origine » non spatial en surface, mais profondément situé (*territorialisé*). Dans ce dernier cas l'axiologisation (AD-A) est présente : la solidarité et l'authenticité sont revendiquées comme traits caractéristiques de son groupe de référence identitaire. L'informatrice le fait en employant des expressions adverbiales modalisatrices qui tentent de réduire en surface l'évaluation mais qui cachent en profondeur les maïaises des difficultés sociales vécues (AD-A218).

En creux, ce sont les capitaux symboliques qui apparaissent ; la mise en mots de la relation entre développement économique et historique, le développement des arts, et l'interdiscours présent même si les sujet mettent de la distance. C'est le modèle gravitationnel (Calvet, 2002) qui se dessine, lequel comprend une polarisation des grandes aires géographiques en centre et périphérie, où le centre est ici la France, et les informateurs énoncent de manière distanciée ou même implicite leur placement dans la périphérie. Nous pourrions voir ce schéma confirmé plus tard, en corrélation avec les discours sur les langues.

Cependant cette polarisation ne se réduit pas à deux pôles, mais inclut des échelles différentes, comme celle que nous voyons dans le parcours de N***, Comores / Madagascar / France, ou dans son discours évaluatif sur les « chances » d'étudier à l'étranger (A140-142) où nous trouvons la France / Afrique / Comores, Afrique étant hiérarchisée en Maghreb / Madagascar / autres pays. Je trouve un autre aspect de complexification des axes dans la spatialisation de H***, dont les comparatifs (AD-C) portent à un niveau spatial non sur des aires ou territoires mais sur l'organisation. À ma question sur les impressions sur la société française (afin d'obtenir des discours polarisés), il répond en opposant les axes capitale de pays / capitale de région, ville / campagne, évitant de cette manière toute axiologisation possible entre ce pôle ou celui de France / pays d'origine. Le schéma centre périphérie est existant mais nuancé et complexifié.

8.3.3 Identité et identification

J'ai avancé certains aspects ayant à voir avec cette thématique dans la partie antérieure Image de soi, qui comme nous l'avons vu, fait partie de l'identité. Ici il est question d'un trait plus collectif et dépendant de l'auto et l'hétéro désignation.

J'avais relevé quelques aspects de l'autodésignation (AD-M), ici j'en soulignerai d'autres. Je peux confirmer la composition multiple des identités, au sein de la même interaction. Elles peuvent relever de la catégorie socioprofessionnelle, de l'âge, de la nationalité, d'aires géoculturelles, et des catégories administratives. Quant à ces dernières, leur usage comme manière d'autodésignation souligne le caractère prégnant de la condition juridique dans la vie sociale, qui ne va pas sans problèmes se traduisant dans l'énonciation. Il me semble que leur usage correspond à l'intériorisation non d'une identité mais de l'identification, l'identité attribuée par les autres. C'est le cas également lors que N*** emploie la catégorie « étrangère étrangère » traduite en suite dans les termes de racialisation « black » et « noire ». Si nous prenons en compte son investissement dans son parcours français, cette extranéité est celle qu'elle comprend que les autres perçoivent.

La deixis personnelle (AD-A, AD-B, AD-D) suit la ligne interprétative de différenciation sociale entre un groupe d'appartenance face au groupe national. La référence d'appartenance pouvant être l'ensemble d'étudiants étrangers (AD-B) ou l'ensemble d'étrangers (AD-D). Un clivage fort s'opère donc, qui n'est que très légèrement nuancé par l'expression d'un sentiment d'affiliation à la communauté étudiante de l'université (A64. [...] qu'il y avait les revendications à R2: on est champions eu ?). Cette différenciation entre deux groupes (étranger/nationaux) n'est pas apparente chez le dernier informateur, pour qui la deuxième personne plurielle est pratiquement absente (AD-C), indice qui relève à mes yeux d'une posture de non généralisation de son expérience.

L'usage des déictiques en co-occurrence avec le champ de la culture (ADEL) montre que celle-là, tel qu'elle est comprise individuellement, est constitutive de l'identité collective de tous les trois.

8.3.4 Une posture d'analyse

Mon protocole d'enquête visait à donner la possibilité d'un positionnement critique face à l'expérience vécue. À différents degrés, il a eu pour effet que les informateurs se sont constitué en sujets analystes (AD) par le déploiement de structures argumentatives, la forte axiologisation et modalisation de l'ordre du constat. Les objets d'analyse sont divers.

Ce que j'avais envisagé était la possibilité d'un positionnement quant aux politiques migratoires, ce qui ne s'est pas révélé être saillant. Les critiques, objectivées au possible (AD-B), portaient sur le fonctionnement de l'administration et ses représentants (également AD-A, AD-D). Cette absence de prise en considération de macrostructures qui conditionnent leur expérience, laquelle est analysée, m'interroge, même s'il est difficile de prétendre donner une réponse à cela. Des ébauches sont possibles : T*** a constitué un projet qui rentre en adéquation avec le profil, et la catégorie qui en découle, consignés dans la loi, cette similitude pouvant rendre invisible le cadre juridique (ce qui ne signifie pas pour autant qu'il oublie les conditionnements auxquels il est assujetti) ; N*** a porté son regard vers des phénomènes sociaux non juridiques (AD, ADEL), même si elle n'oublie pas leur relation et le décalage de la transposition du droit dans les pratiques (AD-D).

Finalement, le troisième se pose en premier lieu comme analyste de lui-même et de sa façon d'agir, cela dans le sens d'acquisition d'un savoir-faire (j'en parlais plus haut). La critique envers le durcissement de la politique à l'égard des étrangers ne vient qu'en deuxième lieu dans son énonciation, et ce malgré son engagement militant. J'affirme cela car son discours n'est produit que quand la progression thématique, travaillée autant par lui que par moi, nous y mène. Je ne pense pas qu'il se sente illégitime à porter ce discours (son engagement le dément), ce que j'interprète c'est que soit, il considère qu'il s'agit d'un contenu impropre à l'entretien, soit qu'il veuille échapper à la généralisation à partir de son expérience.

8.3.5 Discrimination : vécu et énonciation

Dans l'accès à l'emploi

La discrimination dans l'accès à l'emploi a été le premier phénomène d'inégalité à apparaître. Telle qu'il est énoncé (AD-A, AD-B, AD-D) il coïncide avec la définition de discrimination interdite par la loi, ici dans l'accès à un stage ou à un emploi. Dans un premier temps, la mise en mots de cette discrimination se fait difficilement : la modalisation et la distance (AD-A, AD-D) semblent s'imposer. Cela répond à la prise en compte d'un dialogisme spécifique, celui d'une réponse possible qui viserait à ne pas considérer leur argumentation et les accuser de victimisme. Les explications à cette discrimination sont posées en discours dans le patronyme, mais celui-là serait uniquement le moyen de discriminer par origine ou identification raciale.

Le vécu de cette discrimination, ainsi que les conséquences négatives pour les projets (les deux aspects sont indissociables en discours) se traduisent par l'expression

des difficultés et de la souffrance avec de moins en moins de distance au long de l'entretien (AD-A, « énormément du mal »). Ce discours est accompagné par opposition des marques de l'investissement et la focalisation dans le projet professionnel (« réussir », « décrocher », pour les quatre entretiens), stratégie de valorisation de soi. À nouveau, comme pour les entraves au séjour, cette dévalorisation n'entraîne pas une intériorisation de l'image négative sur soi renvoyée par les discriminants, sinon qu'elle suscite l'investissement dans la consécution des projets et le renversement de cette image.

Sociale

A la discrimination et les difficultés vécues dans le monde professionnel s'oppose un malaise social. Il est compris non comme un écart ou différenciation mais comme un manque de reconnaissance et de légitimité envers celui qui est placé comme différent. Cela est exprimé ainsi :

D310. On a besoin de considération de reconnaissance sociALE ce qu'on a pas avec les Français ↗ [...]

D334. [...] je sais pas je dois être différente / différente mais (toux) pardon mais une différence que j'aurai pas le droit quoi / [...].

Cette différence est racialisée, basée sur le phénotype, comme nous le voyions dans l'autodésignation (AD-M) et constitue une barrière, une frontière qui influence plus que les relations professionnelles, les relations amicales (AD-D) entre des individus de deux groupes, les racialisés et celui qui est catégorisé de français, ou péjorativement « franco-français ». Ce constat n'efface pas le fait que ces relations amicales restent possibles, à condition de faire des « efforts d'intégration » (ADEL).

L'expression (AD-D) de cette réalité est teintée d'émotion et d'axiologisation, qui dénotent le malaise et la souffrance. Ceci est en contraste avec l'engagement énonciatif pour dire l'absence de difficultés d'adaptation et le syncrétisme. Cela s'explique parce que ces derniers propos (l'absence des difficultés), positifs, sont directement appliqués à l'agent du verbe de l'énonciation (la locutrice elle-même), en même temps que le sujet énonciateur des difficultés sociales se fait rapporteur d'un discours (du type « les étrangers ont du mal ») perçu chez le groupe autre, discours qu'elle essaye de réfuter. Je vois ici les barrières sociales qui peuvent être qualifiées de frontières intérieures de la société française (FASSIN, 2010).

Discrimination sociolinguistique (développée en 7.4.4)

8.3.6 Culture et intégration, la matrice discursive de la migration

Comme je l'exposais dans mon analyse, les termes « culture » et « intégration » étaient exclus de mon protocole et néanmoins ils ont fait leur chemin à travers le corpus. Cela est signe de la *nécessité* avec laquelle ils se présentent dans la thématique de la migration : ils sont constitutifs de la matrice discursive de la migration. La mobilité étudiante est bien imprégnée des enjeux de cette matrice, comme je le

postulais en conceptualisant cette recherche. Les enjeux traduits par ces thématiques sont les effets d'une racialisation ou différenciation ethnique.

Culture

Si comme notion scientifique elle est floue, comme composante de l'identité elle reste importante. C'est dans la friction, dans la réception d'un discours d'autrui mais sur soi que cette notion revêt une importance dans la revendication d'une légitimité, sinon de séjour, de construction de soi. Elle constitue donc un élément clé dans les rapports aux autres des étudiants étrangers à Rennes. La culture sert à expliquer des différences perçues dans ces rapports. Les *différences culturelles* existent donc, dans le sens où elles sont perçues et servent à rendre intelligible les expériences vécues, malgré les critiques qui sont faites de leur instrumentalisation (voir 4.2) et de l'essentialisation de la culture. L'absence d'une axiologisation forte dans les déclinaisons de la culture peut faire penser que les rapports de domination qui créaient la différence ne sont pas toujours ressentis ainsi. Cela suppose que la culture comme rapport au monde, comme outil de compréhension n'est pas toujours empreinte des rapports de domination. Scientifiquement, cela suppose que, bien qu'il soit nécessaire de la questionner, cette notion est pleine de sens. Cette conclusion peut sembler banale, elle ne l'est point pour moi après avoir procédé à la déconstruction du concept.

Revenons sur la définition de culture qui se dégage du corpus au travers de l'ADEL. Du deuxième tableau, il est possible d'extraire, sinon une définition, les contours de cette notion dans son usage en contexte de syncrétisme. Dans l'ensemble, la culture relève de la communication (façon d'interagir, façon de parler, contact physique, humour, type de relations), et cela souligne le fait que c'est dans l'acte de l'interaction que la culture est perçue, et ce de façon différentielle. Par ailleurs, mon postulat de départ des codes socioculturels de communication comme composante de la culture a été corroboré par le fait que les questions posées sur ce thème ont suscité comme réponse la culture.

Un autre aspect contenu dans les termes « logique » et « pensée », pour parler d'une trame de comportements et attitudes, lesquelles sont aussi perçues en interaction. Cet aspect a trait à l'idéologie selon la définition que j'ai déjà présentée (HELLER, 2007), comme principe qui guide l'action. Dans ce sens il me semble qu'elle est à mettre en relation avec l'idéologie du standard qui conditionne le rapport à la langue française et par là le rapport à ces usagers (monolingues ou non). Je développerai cet aspect lors de l'analyse sociolinguistique : cette idéologie s'articule à mon sens avec les théories de l'ethnicité, elle fait frontière.

La référence faite à l'enseignement et au niveau de diffusion de la culture indiquent la mise à profit des ressources qui constitue la promotion et reproduction de capitaux symboliques (par les écoles et par les médias) qui assurent l'hégémonie culturelle, c'est-à-dire l'hégémonie du groupe qui se réclame détenteur d'un ensemble nommé culture. La culture peut être un habitus (comme on aperçoit dans le premier tableau « de lire de trucs ») en lien avec la capitalisation symbolique. Finalement, je note qu'aucune mention est faite à la religion en rapport à la culture, ni à

la dimension du passé par l'allusion à l'histoire ou la tradition (même si elles peuvent rester un composant identitaire, mais cela sort du champ des possibles de cette enquête).

Du premier tableau sur la culture il en ressort qu'elle est tangible, que les acteurs la saisissent, l'identifient, l'attribuent : elle est une réalité pour les acteurs de la mobilité. C'est notamment un objet d'axiologisation (verbale) par divers agents. Soit c'est l'énonciateur qui axiologise positivement, soit le groupe auquel il s'identifie, ou soit le groupe externe à lui. La culture est ainsi lieu d'émotion et d'évaluation, ce qui démontre son rôle dans la construction identitaire, tant individuelle que collective, parce qu'elle dénote le sentiment d'appartenance (par l'usage de la deixis) et de localisation (référence à un « d'origine » qui est spatial). Par ce référent spatial, la culture peut trouver sa délimitation dans l'espace de l'état-nation, et par là peut être assignée à des groupes qui y sont circonscrits. Les pronoms personnels distincts nous laissent interpréter une polarisation de la culture, où les groupes sont identifiés à des cultures différentes.

Ces différents groupes sont à l'origine d'un interdiscours fort autour de la culture qui est présent dans ce corpus (AD-A, AD-D). Il est pris en compte par les acteurs, mais ceux-ci produisent leurs propres positionnements langagiers pour y faire face. Je fais référence ici à la considération de la culture dite d'origine des personnes en mobilité comme étant problématique. Les acteurs se voient obligés d'accepter des discours comme le « choc culturel » ou la nécessité de « m'imprégner de la culture, etcétera », mais auxquels ils opposent l'investissement personnel et le travail effectué pour pouvoir localiser les causes de la problématique ailleurs. C'est ici que nous trouvons le lien avec les idées de domination dans les rapports interethniques.

Intégration

Les actions associées à l'intégration sont de l'axe d'une axiologisation positive : « souhaiter », « adorer », mais cela contraste avec la trace d'un interdiscours fort : « bien vouloir ». Cette expression implique l'acceptation d'un discours qui constitue une demande, une injonction de l'objet du verbe. Cet interdiscours, explicite par les verbes du dire à la troisième personne, a trait à une idéologie qui fait ressentir l'exigence comme une nécessité. Cette interprétation est renforcée par l'analyse de ce dialogisme dont la trace est l'occurrence multiple de la matrice [« les Français, ils » + actions du dire] dans le troisième tableau ADEL. Cette injonction est vécue comme étant paradoxale : « intègre-toi mais pas trop » véritable domination à double fil. D'une part du fait de la condition de migrant, obligation il y a d'intégration (voir d'« assimilation »), d'autre part, du fait d'une condition racialisée, il est inutile d'aspirer à la reconnaissance égale à celle du national racialisant (voir « soumission »).

La matrice discursive [première personne + verbe d'action + occurrence du lexème intégr-] rend compte de l'investissement dans ce qui est éminemment présenté comme un processus en tension (achevé/inachevé). La définition de l'intégration est faite beaucoup par rapport à la première personne. Dans ce discours la condition d'extranéité d'un individu fait que l'intégration s'impose à lui comme une né-

cessité. Cependant, une reformulation s'opère et ce devoir est restreint par rapport à d'autres notions. La métamorphose, ou l'oubli de l'identité première, contenue dans « assimilation » est rejetée par la revendication de pouvoir « faire le tri » dans les référents culturels ; au-delà encore, la « soumission » est aussi refoulée par la détermination pour la réussite (AD).

Il est très remarquable la présence importante du lexique de la culture dans la définition de l'intégration, ce qui a trait à la construction identitaire et entraîne une tension entre la référence au « moi » et au « ils ». Il est implicite dans les discours de cette locutrice que l'investissement dans le processus d'intégration pourrait venir de la part de ces deux pôles et supposer véritablement de l'interculturalité.

8.4 Différenciation par et dans le langage

8.4.1 Perception d'une idéologie linguistique du standard

Les considérations et conclusions suivantes portent sur des réactions au contexte spécifique français, où les considérations sur la langue et les pratiques linguistiques sont orientées par l'idéologie du standard et une certaine prédominance de la glottophobie, notions que j'ai exposées antérieurement.

Un des premiers aspects constatés dans l'analyse est la revendication des compétences linguistiques en français, qui répond de façon dialogique à une crainte implicite de mise en doute des compétences de la part des locuteurs de la variété légitime. Cette défense face à la dévalorisation des performances est patente dans le premier malentendu examiné en AD-A, et des expériences de dévalorisation mises en mots dans le deuxième entretien et qui sont analysées ainsi par l'informatrice (AD-D66). Elles portent sur la désignation d'un accent (« reproche », dans l'étude axiologique) ou sur l'incompréhension dont la faute est attribuée à la diversité linguistique (voir D66-D86). Ces attitudes et comportements sont interprétés par N*** comme une instrumentalisation de la diversité de pratiques et comme un moyen d'attaquer la face en marquant une différenciation forte. Cela est exemplifié ici :

D76. [...] ils font chier en tant qu'étrangère je parle très bien et après c'est là que le reproche vient *ah t'as dit quoi ? je comprends rien à ce que tu dis ?* (rire) si tu vois fin c'est dingue ! et c'est là / il m'est venu à dire mmm à le penser que c'est intentionnel e: ↗ je suis désolée mais quand ça arrange le Français en face de moi).

Cette dévalorisation du parler peut avoir des conséquences dans la considération de l'altérité et entraîner un soupçon d'incapacité intellectuelle (AD-D342). Effectivement, l'association est faite et intériorisée entre la manière de parler, d'échanger, l'intelligence (AD-D166), et les efforts pour adopter ces manières, comme s'il en était nécessaire pour démontrer ces capacités. Je rappelle à ce titre l'exemple de l'entretien à l'ambassade pendant la procédure de sélection, qui est considéré comme espace d'évaluation des compétences intellectuelles.

Un autre constat de cette recherche est l'énonciation du fait que le parler en français des informateurs est sujet à des changements depuis le début du séjour en France (AD-B, AD-C, c'est aussi en D98). Ces changements sont valorisés, donc une certaine minorisation ou incomplétude de leur propre pratique est apparente. J'ai exposé précédemment une conception des espaces hiérarchisés ; elle ne va pas sans la constatation de la hiérarchisation des parlers dans le même schéma centre-périphérie : c'est au pays considéré central que l'on vient pour améliorer son parler. Les étudiants venant en France sont imprégnés de la domination du parler de la France, seul français légitime, langue de référence, « central », ce qui se différencie d'autres régions francophones, comme la Belgique qui commencent à se construire en tant que centre (LEDEGEN, en cours).

Finalement, cette idéologie qui conditionne l'oubli du plurilinguisme est constatée par le défaut de reconnaissance de l'identité de l'autre, en oubliant que celui-là l'exprime dans une langue sur laquelle cette identité n'est pas construite (AD-D364). Dans cette référence est souligné que l'expression dans une langue étrangère n'est pas chose facile. Cela ne veut pas dire que ce qui est difficile soit l'usage du répertoire linguistique perçu comme étranger, mais l'expression identitaire au moyen de ce répertoire.

Cet ensemble d'attitudes et de comportements perçu constitue la discrimination sociolinguistique par le langage que j'ai pu constater dans ce terrain. À mon sens un autre phénomène y apparaît, c'est la discrimination dans le langage : les catégories personnelles renvoyées par un interdiscours et rejetées, assumées ou renversées. Nous trouvons un exemple l'intériorisation des catégories juridiques qui deviennent ainsi des moyens d'autodésignation. C'est à toutes ses pratiques créatrices de différenciation dont je faisais allusion dans le point 7.4.3.5 portant sur le vécu d'une discrimination sociale.

8.4.2 Posture glottonomique

Je vais regarder plus en détail dans cette partie les choix et postures des informateurs en tant qu'intervenants sur leurs propres pratiques langagières, ce qui ne signifie pas qu'elles ne relèvent pas de la perception de la discrimination sociolinguistique.

Le français est considéré comme une langue étrangère par ceux dont il est quand même parlé et diffusé dans le pays de naissance, notamment à l'école (AD-D, AD-B). C'est que, évidemment, l'extranéité d'une langue ne tient pas exclusivement à son apprentissage didactisé (comme il peut arriver à tout monolingue lorsqu'il se penche sur d'autres langues) mais à d'autres facteurs comme l'héritage colonial ou l'immersion tardive (non immédiate à la naissance) et institutionnalisée à l'école. Selon cela, l'extranéité n'a rien à avoir avec la maîtrise mais plutôt avec l'opposition à une langue maternelle socle d'une identité collective, qui constitue l'« identité langagière première » (MEYER 2012b, p 123). Cette différenciation n'apparaît pas si marquée dans le cas d'un apprentissage immersif choisi au Lycée Français d'un pays hispanophone. Nous le voyons ici :

C366. Et bon France / j'ai eu une éducation française depuis petit / donc e: c'est pas que je me sens Français mais c'est quelque chose important pour moi

C367. C'est quelque chose qui fait partie de toi

C368. Oui / et j'aimerais beaucoup si) créer un lien entre le Mexique et la France avoir la possibilité de voyager d'être dans les deux

Malgré la reconnaissance (AD-B) de l'existence des particularités du français propres au parler algérien (induite ou encouragée par la chercheuse), la conception d'une variété propre et tout autant légitime que la variété haute de France n'est pas observée. Il s'agit au contraire d'augmenter le capital symbolique du répertoire linguistique par l'adoption de cette variété haute (« améliorer ») par le biais de la maîtrise du parler académique et universitaire (voir B379-B392). Celui-là apparaît plutôt que comme un lecte spécifique et à part, c'est-à-dire comme le moyen, conjointement avec les médias (AD-D200), de s'approprier de la variété de prestige pour revaloriser les propres compétences.

Cet effort d'appropriation peut avoir une autre visée, celle-ci plus subtile, qui est en lien avec la nécessité ressentie (provoquée par l'idéologie) de s'intégrer (ADEL), d'effacer les traits d'une spécificité langagière. L'intégration est caractérisée, entre autres, par le fait de parler couramment le français (ADEL). Cette perception se rapproche du constat selon lequel, l'insertion et l'intégration (entendues comme la réussite de la rencontre de l'altérité) sont toujours en lien avec une « appropriation de la dimension linguistique » de l'espace d'accueil par le migrant, sans oublier sa dimension culturelle (Meyer 2012b, p 118). Il en ressort que la maîtrise de la variété de prestige est un moyen pour le migrant d'obtenir de la reconnaissance, cela pouvant être considéré d'un autre point de vue comme une des obligations imposées au nom de l'intégration.

Un discours glottonomique intéressant que j'ai pu relever porte sur la non territorialisation de langues d'immigration, spécifiquement du comorien en Bretagne, (AD-A, AD-D : malentendu, tours suivants, résolution malentendu). L'informatrice effectue uniquement une adhésion hypothétique à une revendication de la langue comorienne comme langue présente dans un espace professionnel. Espace dans lequel, néanmoins, les langues de prestige international seraient légitimes, sinon en usage, au moins symbolisant un capital. La reconnaissance d'un espace public légitime à cette langue d'immigration est difficilement envisageable pour ses locuteurs. La seule légitimité est celle de l'espace privé de leur socialisation. Ce qui est encore plus frappant c'est que cette sphère privée en discours n'est pas localisée en France, l'espace français ne serait constitué que par une communication en français avec des Français, seulement concurrencée de façon légitime avec le breton (langue territorialisée). Le lien entre la langue et la culture, tant dans la construction identitaire que dans le processus « d'intégration » a été constaté ; notamment nous avons vu que dans ces deux dimensions une valorisation personnelle se mêle avec l'acceptation d'un interdiscours adressé aux migrants ; il semblerait donc que quant à la valeur et l'espace des langues migrantes la position glottonomique suit le critère prescrit du monolinguisme à la française.

Ce que nous venons de voir correspond à des positionnements glottonomiques face à une idéologie linguistique ou glottopolitique portée par des locuteurs-agents. Ces positionnements peuvent reproduire les représentations ou les renverser. Des trois versants de la glottopolitique définis par Bulot (2006, p 52), les informateurs se positionnent significativement dans les suivants : dans une intervention relevant du libéralisme qui produit « la confusion entre la valeur sociale et la valeur des langues » (p 56) par l'influence des marchés linguistiques. N***, et en partie T***, sont dans la survalorisation des langues de poids international comme l'anglais ou l'allemand, et ce en contraste avec le besoin de communication. Ils se trouvent donc dans une stratégie de mobilité linguistique, qui vise l'appropriation de ressources plus symboliques que communicatives (MEYER, 2012b). Dans la considération d'une glottonomie du type dirigiste : T*** est influencé par les institutions de sorte qu'il ressent l'encouragement à une « mobilité sociale, professionnelle, identitaire ascendante par l'emploi de la variété haute » (BULOT, 2006, p 56), qu'il nomme « culture générale », donc nécessaire et basique, c'est qui revient à l'emploi du français normé et standard. Finalement je trouve l'exemple d'une démarche autogestionnaire dans le récit D132-D138 où le comorien est choisi comme langue de communication quotidienne face au français qui était réservé aux cours à l'école. Un autre exemple se trouve dans la valorisation (ou du moins la non dévalorisation) de l'acquisition d'un capital linguistique spécifique : la variété non normée (AD-C).

Du point de vue de la sociolinguistique urbaine, des espaces glottopolitiques d'intervention ont été identifiés comme des espaces discursifs dans lesquels les locuteurs peuvent être considérés ou se considérer légitimes ou non (spécialement dans des situations de minoration sociale) (BULOT, 2011b). Faisant fi de la discrimination, les informateurs peuvent pratiquer des stratégies de suscription à quatre de ces espaces discursifs (proposées par Bulot) :

- L'accès à un **espace linguistique** n'est pas impossible mais effectivement un travail important d'autovalorisation est réalisé. Cette difficulté de reconnaissance est, comme nous l'avons vu, en corrélation avec la dévalorisation sociale (soupçon de moindres compétences, M) et un processus qui affecte l'identité de l'individu (« moche », « humiliant »), mais tous font des efforts pour y accéder. Ils accèdent soit à cette espace de la norme, soit à la pleine reconnaissance de leurs efforts dits d'intégration (et à un espace professionnel), soit à un espace d'autovalorisation, à travers d'un espace d'expression non langagier, comme la danse (C343), et d'un espace public où la communication avec les représentants de l'état soit moins asymétrique ;
- Face aux « difficultés d'accès aux pratiques citoyennes » (BULOT, 2011b) certains s'imposent dans cet **espace politique** par leurs interventions, militantes ou d'expression dans des réseaux publics (D206) sur un milieu rennais ;
- Des **espaces identitaires** divers sont constitués, répondant au besoin de « poser topologiquement son identité » (BULOT, 2011b). Si cette construction se fait en première instance grâce à une communauté nationale localisée spatialement hors de France, cette construction est complétée par des nouvelles identités topo-

giques (naturalisation dans le pays de résidence, ambassadeur d'un pays d'un l'autre). Cependant l'identité est posée également par les langues (B438. [...] c'est vraiment dommage parce que ça représente vraiment quelque chose pour nous c'est la langue maternelle la langue du Coran ; C524. L'espagnol plus qu'un outil / je veux dire c'est moi) ;

- Finalement rappelons les efforts pour accéder à des **espaces professionnels**. Si l'on prend en considération les espaces internationaux, il apparaît un discours sur la difficulté à investir l'espace du centre, lequel n'est pas toujours le seul espace visé : les étudiants en mobilité envisagent d'investir tout tant le centre comme la périphérie. Ce, dans l'idée d'établir des liens entre ces deux dimensions ou au contraire dans leur considération comme des espaces distincts. Cependant l'espace professionnel international présenté par les politiques s'avère une construction de l'action publique dont la praxis reste de l'ordre de la modalisation incertaine.

Comme dernière réflexion linguistique, la langue apparaît comme élément définissant la culture (ADEL). Les informateurs valorisent leur appropriation du français, mais ne semblent pas le considérer comme un composant de leur construction identitaire. C'est le lien entre langue première et identité qui est souligné, en tant que symbole d'une culture d'appartenance (spécialement par la transmission des codes et usages communs). Les langues étrangères ici investies, dont la maîtrise est revendiquée, font partie des projets, mais ne sont pas mises en mots comme fondement de leur identité. Il y a une ambiguïté dans le rapport au français, comme nous le voyions plus haut dans l'extrait C366 ou dans B304. Français arabe (réponse à la question « quelles sont tes langues ? »). Dans un positionnement à la fois scientifique et humaniste, les conclusions ici exposées mènent à un questionnement : Si l'on accepte les identités multiples, si l'on accepte la mobilité identitaire, qu'est-ce qui restreint ici un discours explicite où le plurilinguisme serait investi par l'identité ? L'identité (et la mobilité identitaire) pourraient être à prendre en compte dans l'analyse des phénomènes de hiérarchisation spatiale et linguistique (glottonomique), peut-être comme un facteur d'attraction vers le centre ?

9 Conclusion

L'université française attire, les politiques migratoires cadrent la venue d'étudiants, ces étudiants s'adaptent et se servent de ce cadre pour accomplir leurs projets. Ce travail de recherche m'a permis d'atteindre des objectifs de sa conception.

Dans un premier temps, l'enquête m'a fait connaître mieux le phénomène spécifique des entraves au séjour posées par cette politique : les formes qu'elles peuvent prendre et surtout comment elles sont vécues par les personnes avec qui j'ai réalisé des entretiens. Ce que j'ai pu constater diffère dans quelques aspects des hypothèses que j'en avais fait, ce qui démontre tout l'intérêt de la démarche de recherche. Celle-là a permis d'illustrer, de surcroît, des réalités que je n'avais pas envisagées comme faisant partie de l'objet de la recherche et que par leur apparition sont ainsi mises en relief comme problématique sociale digne d'être traitée dans les sciences humaines.

De l'analyse du corpus, un premier point relevant est que la réaction aux problèmes administratifs, tout comme aux difficultés sociales vécues s'inscrit dans la même démarche que la constitution du projet d'études. Cette démarche est l'adoption de stratégies de valorisation de soi, d'accès à des capitaux symboliques (les parlers par exemple) et à des espaces discursifs (professionnel, politique, identitaire).

Pour ce qui est de l'objectif de compréhension des frontières ou des phénomènes de mise à distance sociale, il est nécessaire de reconnaître qu'il s'agissait d'une problématique conceptuelle quelque peu ambitieuse, à laquelle il ne peut y avoir que des réponses de l'ordre de l'abstraction. Ceci ne me semble pas être une limite : un questionnement de fond peut motiver une recherche, ensuite il est nécessaire de construire un protocole concret qui puisse donner des réponses concrètes quant à un phénomène spécifique et des clés pour emprunter un chemin conceptuel de retour vers ce questionnement. C'est plutôt dans la diversité d'approches et de termes à disposition du chercheur que celui-là peut éprouver des difficultés. L'enjeu est de trouver des concepts heuristiques et une terminologie adéquate à la divulgation.

Après avoir exploré des différentes approches de la différenciation sociale il me semble pertinent de parler de la reproduction de phénomènes de mise à distance comme des pratiques et idéologies qui « font frontière » même si c'est un usage métaphorique du terme. Les frontières intérieures d'une société peuvent être étudiées comme des moments d'écart dont on cherche les causes. Ainsi je tire comme conclusion de cette recherche que les deux aspects suivants relèvent de ce phénomène :

- D'une part les discriminations raciales, ou plutôt leur énonciation, dans le sens où le discours et les interdiscours de cette thématique lui donnent une existence. Elles sont raciales car le discours qui les fonde est teint des traits phénotypiques et des rapports hérités des rapports historiques marquants comme celui de la colonisation. Également la problématisation de la culture dans les contextes de la migration,

dont le discours devient celui de l'intégration, fait effet de frontière, espace à franchir mais également lieu de syncrétisme et de synthèse. Elle relève spécifiquement des phénomènes d'ethnisation étudiés. Cependant, la dimension politique de ces discriminations, dans les lois prévues pour les migrants ne fait pas frontière pour les informateurs dans une dimension racialisante, comme j'aurais pu le penser. Elle le fait tout de moins la dimension de sélection économique de cette politique.

- D'autre part les frontières, la création de la différence se fait dans l'interaction des informateurs avec des individus assignés à des groupes distincts. Le vécu d'une idéologie linguistique du standard (qui va jusqu'à la polarisation des espaces) qui minorise et dévalorise en même temps qu'elle est intériorisée constitue à mon sens un espace de frontière. Elle prend forme dans les discriminations par et dans le langage. Elle peut être également comprise comme une forme de discrimination systémique.

Une dernière conclusion conceptuelle est le rétablissement de culture comme une notion significative, qui est perçue des acteurs dans la rencontre et par la différence. Elle est significative pour les acteurs et elle garde donc son sens malgré le fait qu'elle puisse cristalliser dans certains usages la tension des rapports de domination. Elle peut faire frontière comme nous l'avons vu mais elle sert également pour résister à ces rapports.

D'une recherche il est possible d'extraire des conclusions méthodologiques, ou du moins quelques réflexions. Il est important de prendre en considération l'interdiscours serré qui peut exister dans des contextes spécifiques et le chercheur doit être ouvert à des thématiques que notre sujet évoque même en les élargissant de notre grille. Également, il me paraît nécessaire de rappeler que l'approche psychosociolinguistique est à tenir tout au long de la démarche et non seulement dans la préparation du protocole.

Finalement, quant à la réflexion sur la portée de la recherche, il me semble que effectivement avec cette enquête j'ai créé un espace de parole et de valorisation du parcours des informateurs qui en ont fait partie.

10 Bibliographie

AGENET, C., 2009, « Des femmes africaines, une mobilité récente », in *Les étudiants étrangers à Paris. Entre affiliation et repli*, L'Harmattan, Paris, pp 203-248.

AGIER, M., 2013, *La condition cosmopolite, l'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, La Découverte, Paris, 210 pages.

AGULHON, C., XAVIER DE BRITO, A., 2009, « Les étudiants étrangers : des migrants comme les autres ? », in *Les étudiants étrangers à Paris. Entre affiliation et repli*, L'Harmattan, Paris, pp 9-40.

AGULHON, C., XAVIER DE BRITO, A., 2009, *Les étudiants étrangers à Paris. Entre affiliation et repli*, L'Harmattan, Paris, pp 9-40.

ARDITTY, J., BLANCHET, Ph., 2008, « La « mauvaise langue » des « ghettos linguistiques » : la glottophobie française, une xénophobie qui s'ignore », in *Institutionnalisation de la xénophobie en France*, REVUE ASYLO(S), N°4, [<http://www.reseau-terra.eu/article748.html>] Consulté le 30-04-2013.

BALIBAR, E., WALLERSTEIN, I. M., 1997, *Race, nation, classe : les identités ambiguës*, La Découverte, Paris, 190 pages.

BARBÉRIS, J.-M., 1999, « Analyser les discours ; Le cas de l'interview sociolinguistique », in CALVET, L.-J., DUMONT, P., *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, pp 125-148.

BEACCO, J.-C., 2002, « Matrice discursive », in *Dictionnaire d'analyse du discours*, MAINGENEAU, D., CHARAUDEAU, P., Seuil, Paris, p 366-368.

BEN ARROUS, M., 2006, « De la distance culturelle à la culture de la distance : une actualisation critique », Université de Rouen, [<http://www.univ-rouen.fr/servlet/com.univ.utils.LectureFichierJoint?CODE=1138706281257&LANGUE=0>], consulté le 01-12-2011, 6 pages.

BERTHELEU, H., 2007, « Sens et usages de « l'ethnisation ». Le regard majoritaire sur les rapports sociaux ethniques » in REVUE EUROPEENNE DE MIGRATIONS INTERNATIONALES, vol. 23 – n°2, Université de Poitiers, Poitiers, pp. 7-28.

BERTUCCI, M.-M., 2012, « Le parler des banlieues, in marqueur spatio-discursif des formes contemporaines de la ségrégation spatiale, sociale et ethnique en France ? » in *Ségrégations, normes et discrimination(s). Sociolinguistique urbaine et migration*, Proximités, E.M.E., Bruxelles, pp 17-42.

BILLION, P., 2001, « Travail social et immigration : traitement de la « différence » et territorialisation des politiques publiques », in LES CAHIERS DU CÉRIEM, 8, l'ADÉRIEM et le FAS, Rennes, pp 23-34.

BLANCHET, Ph., 2000, *La linguistique de terrain, méthode et théorie*, PUR, Rennes, 145 pages.

BLANCHET, Ph., 2005, « Après-propos : réflexions sur une approche interdisciplinaire de la notion d'interaction », in *Psychosociolinguistique, les facteurs psychologiques dans les interactions verbales*, Paris, L'Harmattan, pp 196-203.

BLANCHET, Ph., 2012, « Si lointain et trop proche... le Chikungunya entre altérité et altérophobie dans les articles du journal *Le Monde* lors de la crise de 2006 » dans IDELSON, B., LEDEGEN, G. (dirs.), *Chikungunya: la médiatisation d'une crise. Presse, humour et communication publique*, Fernelmont, EME, pp. 27-42.

BULOT, T., 2004, « Les frontières et territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistiques », dans *Le città plurilingui. Lingue e culture a confronto in situazioni urbane / Multilingual cities. Perspectives and insights on languages and cultures in urban areas*, Forum Editrice Universitaria Udinese srl, Udine, pp 111-125.

BULOT, T., 2005, « Réactions au texte de Cécile Bauvois », in *Psychosociolinguistique, les facteurs psychologiques dans les interactions verbales*, Paris, L'Harmattan, pp 141-150.

BULOT, T. 2006, *La langue vivante*, L'Harmattan, Paris, 222 pages.

BULOT, T., 2008, « Une sociolinguistique prioritaire. Prolégomènes à un développement durable urbain et linguistique », [www.lrdb.fr], consulté le 13-10-2011.

BULOT, T., 2011a, « L'approche de la diversité linguistique en sociolinguistique », in BULOT, T., BLANCHET, P., 2011, *Dynamiques de la langue française au 21^{ème} siècle : une introduction à la sociolinguistique*, [www.sociolinguistique.fr], consulté le 14-12-2011.

BULOT, T., 2011b, « Le français, les langues et les villes », in BULOT, T., BLANCHET, P., 2011, *Dynamiques de la langue française au 21^{ème} siècle : une introduction à la sociolinguistique*, www.sociolinguistique.fr, consulté le 14-12-2011.

BULOT, T. (dir) LOUNICI A. (col), 2009, *Formes & normes sociolinguistiques. Ségrégations et discriminations urbaines*, L'Harmattan, Paris, 248 pages.

BULOT, T., BLANCHET, P., 2011, *Dynamiques de la langue française au 21^{ème} siècle : une introduction à la sociolinguistique*, [www.sociolinguistique.fr], consulté le 14-12-2011.

BULOT, T., LEDEGEN, G., LEBON-EYQUEM, M., 2012, « Introduction. Discrimination(s) et pluralité des espaces » in *Ségrégations, normes et discrimination(s). Sociolinguistique urbaine et migration*, Proximités, E.M.E., Bruxelles, pp 5-13.

CALVET, L-J., 1999 (1987), « Guerre de tranchées : le cas du français », in *La guerre des langues*, Hachette Littératures, Paris, pp 247-270.

-
- CALVET, L.-J., 1994, *Les voix de la ville*, Payot, Paris, 309 pages.
- CALVET, L.-J., 2002, *Le marché aux langues, les effets linguistiques de la mondialisation*, Plon, Paris, 217 pages.
- CALVET, L.-J., 2005, « Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville ? », in REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON, Vol. 36, n° 1, Moncton, [<http://www.erudit.org/revue/rum/2005/v36/n1/011987ar.pdf>], 78 ko, consulté le 5-12-2011, pp 9-30.
- CALVET, L.-J., DUMONT, P., 1999, *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 190 pages.
- CAMILLERI, C., 1989, « La communication dans la perspective interculturelle » in *Chocs de cultures: concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, L'Harmattan, Paris, pp 363-397.
- CAMILLERI, C., 1989, « La culture et l'identité culturelle : champ notionnel et devenir » in *Chocs de cultures: concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, L'Harmattan, Paris, pp 21-77.
- CAMPUS FRANCE, 2010, *Les étudiants internationaux, chiffres clés*, L'Agence pour la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, pp 23-24.
- CAMPUS FRANCE, 2011, *Les étudiants étrangers en France: image et attractivité*, LES NOTES DE CAMPUS FRANCE, 34, L'Agence pour la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, p 6.
- CHARAUDEAU, P., 2002, « Représentation sociale » in *Dictionnaire d'analyse du discours*, MAINGENEAU, D., CHARAUDEAU, P., Seuil, Paris, pp 502-505.
- COGNET, M., 2004, « La vulnérabilité des immigrés : Analyse d'une construction sociale » in SAILLANT, F., CLEMENT, M., ET GAUCHER, C. (Eds), *Identités Vulnérabilité, Communautés*, Éditions Nota Bene, Québec, pp 155-188.
- COHEN, E., 2007, « Le cadre politique de l'accueil des étudiants étrangers », in *L'accueil des étudiants étrangers dans les universités francophones*, Artois Presses Université, Arras, pp 13-18.
- CORMONT, 2012, « La lutte contre les discriminations entre théorie et pratique » in CRDED, *Actes 1^{er} forum professionnel de l'égalité*, Rennes, pp 6-21.
- C.R.D.E.D., 2012, *Actes 1^{er} forum professionnel de l'égalité*, Rennes, 3.141 kb.
- DEMORGON, J., 2005, *Critique de l'interculturel. Un horizon sociologique*, Economica, Paris, 222 pages.
- DESANTI, R., CARDON, Ph, 2010, *Initiation à l'enquête sociologique*, Éditions ASH, Rueil-Malmaison, 161 pages.

DUCLOS, V., 2009, « Étudiantes et étudiants étrangers à Paris : entre culture d'origine et culture d'accueil », in *Les étudiants étrangers à Paris. Entre affiliation et repli*, L'Harmattan, Paris, pp 249-264.

ENNAFAA, R., PAIVANDI, S., 2006, *Les étudiants étrangers en France. Enquête sur les projets, les parcours et les conditions de vie réalisée pour l'observatoire national de la vie étudiante*, La Documentation Française, Paris, 249 pages.

FASSIN, D. (Dir.), 2010, *Les nouvelles frontières de la société française*, La Découverte, Paris, 598 pages.

FASSIN, D., 2010a, « Frontières extérieures, frontières intérieures » in *Les nouvelles frontières de la société française*, La Découverte, Paris, pp 5-20.

FASSIN, D., 2010b, « Ni race, ni racisme. Ce que racialisé veut dire » in *Les nouvelles frontières de la société française*, La Découverte, Paris, pp 147-172.

FELDER, D., 2007, *Sociologues dans l'action. La pratique professionnelle de l'intervention*, L'Harmattan, 286 pages.

FERRARI, A., 2012, « Des archives coloniales de Lubumbashi aux pratiques et représentations linguistiques actuelles : persistance d'un « impérialisme » linguistique ? » in VAN DEN AVENNE, C., GLOTTOPOL, n° 20, [http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_20/gpl20_05ferrari.pdf] consulté le 30-04-2012, pp 69-81.

FERRÉOL, G., 2003, « Acculturation » in FERRÉOL, G., JUCQUOIS, G., *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Armand Colin, Paris, p 1.

FERRÉOL, G., JUCQUOIS, G., 2003, *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Armand Colin, Paris, 353 pages.

GADET, F., 1997, *Le français ordinaire*, Armand Colin, Paris, 153 pages.

GADET, F., 2007 (2003), *La variation sociale en français*, Ophrys, Paris, 183 pages.

GALLIANO, 2008, « La situation juridique de l'étranger en France ou l'insécurité juridique comme moyen de régulation de l'immigration », in *Institutionnalisation de la xénophobie en France*, REVUE ASYLON(S), N°4, [<http://www.reseau-terra.eu/article761.html>] Consulté le 30-04-2013.

GARNEAU, S., 2006, « Mobilités étudiantes et socialisations professionnelles en France et au Québec », in *SOCIOLOGIES*, [<http://sociologies.revues.org/342>], consulté le 19 avril 2012.

GIMÉNEZ ROMERO, C., 1997, « La naturaleza de la mediación intercultural », in *REVISTA MIGRACIONES*, N°2, Universidad Pontificia de Comillas, Madrid.

GISTI (GROUPE S'INFORMATION ET SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS IMMIGRÉS), 2005, *Les droits des étudiants étrangers en France*, GISTI, Les cahiers juridiques, Paris, 64 pages.

GISTI, 2011, *Guide de l'entrée et du séjour des étrangers en France*, La Découverte, Paris, 348 pages.

GISTI, 2013, *Figures de l'étranger, quelles représentations pour quelles politiques ?*, GISTI, Paris, 171 pages.

GROSJEAN, M., 2002, « Prosodie » in *Dictionnaire d'analyse du discours*, MAINGE-NEAU, D., CHARAUDEAU, P., Seuil, Paris, pp 473-477.

GUELAMINE, F., 2001, « Les faces cachées de la « différence culturelle » », in LES CAHIERS DU CÉRIEM, 8, L'ADÉRIEM et le FAS, Rennes, pp 9-21.

GUESPIN L., 1987, « Introduction à l'analyse du discours », dans *Une Introduction à la recherche scientifique en didactique des langues*, E.N.S St. Cloud, pp. 89-119.

GUILLAUMIN, C., 1992, « La « différence culturelle » », in WIEVIORKA M., *Racisme et modernité*, La Découverte, Paris, pp 149-151.

GUMPERZ J., 1989, *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Editions de Minuit, "Le sens commun", Paris, 185 pages.

HELLER M., 2002, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Didier, Paris, 176 pages.

HELLER, M., 2007, «Préface », in *Emprunts linguistiques, empreintes culturelles*, BADIER, F., KAROLEMOU, M., L'Harmattan, Paris, page 8.

HOUZEL, G., 2008, « Préface », in ENNAFAA, R., PAIVANDI, S., *Les étudiants étrangers en France. Enquête sur les projets, les parcours et les conditions de vie réalisée pour l'observatoire national de la vie étudiante*, La Documentation Française, Paris, p 3.

JUTEAU, D, 1999, *L'ethnicité et ses frontières*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 226 pages.

KAUFMANN, J-C., 1996, *L'entretien compréhensif*, Nathan, Paris, 126 pages.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1986, *L'implicite*, Armand colin, Paris, 400 pages

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1992, *Les interactions verbales*, tome II, Armand Colin, Paris, 368 pages.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2009 (1999), *L'énonciation*, Armand Colin, Paris, pp 79-162.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2005, *Le discours en interaction*, Armand Colin, Paris, 365 pages.

- LANE, Ph., 2011, *Présence française dans le monde. L'action culturelle et scientifique*, La documentation française, Paris, 127 pages.
- LATRECHE, A., 2001, « Les migrations étudiantes de par le monde », in *Nouvelles mobilités*, HOMMES ET MIGRATIONS, 1233, Paris, 170 pages.
- LÉVY-VROELAND, 2013, « L'immigré, un invité improbable » in *Figures de l'étranger, quelles représentations pour quelles politiques ?*, GISTI, Paris, pp 80-90.
- LEBON-EYQUEM, M., BULOT, T., LEDEGEN, G., (Dir.), 2012, *Ségrégations, normes et discrimination(s). Sociolinguistique urbaine et migration*, Proximités, E.M.E., Bruxelles, 251 pages.
- LE BRETON, D., 1989, « Soins à l'hôpital et différences culturelles », in CAMILLERI, C., COHEN-EMERIQUE, M., 1989, *Chocs de cultures: concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, L'Harmattan, Paris, p 165-191.
- LEDEGEN, G., 2000, *Le bon français. Les étudiants et la norme linguistique*, L'Harmattan, Paris, 223 pages.
- LOCHAK, D., 2013, « L'image de l'étranger au prisme de lois sur l'immigration » in *Figures de l'étranger, quelles représentations pour quelles politiques ?*, GISTI, Paris, pp 36-49.
- MACKAY, W., 1997, « Langue maternelle, langue première, langue étrangère, langue seconde », in MOREAU, M-L., *Sociolinguistique : les concepts de base*, Mardaga, Paris, pp 183-185.
- MAINGUENEAU, D., 1991, *L'analyse du discours*, Hachette Supérieur, Paris, 255 pages.
- MAINGUENEAU, D., 2002, « Interdiscours » in *Dictionnaire d'analyse du discours*, MAINGUENEAU, D., CHARAUDEAU, P., Seuil, Paris, pp 324-326.
- MAINGUENEAU, D., 2002, « Discours » in *Dictionnaire d'analyse du discours*, MAINGUENEAU, D., CHARAUDEAU, P., Seuil, Paris, pp 185-190.
- MARCELLESI, J-B., 2003, *Sociolinguistique, Épistémologie, Langues régionales, Poïnomie*, col. Espaces discursifs, L'Harmattan, Paris, 306 pages.
- MAURER, B., 1999, « Retour à Babel : les systèmes de transcription » in *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, pp 149-166.
- MEYER, J., 2012a, « Quand la discrimination est portée par les discours. Intervention sociolinguistique et insertion professionnelle », in Lebon-Eyquem, M., Bulot, T., Ledegen, G., *Ségrégation, normes, et discrimination(s). Sociolinguistique urbaine et migration*, Proximités, E.M.E., Bruxelles, pp 127-142.
- MEYER, J., 2012b, « Idéologie linguistique punitive ou comment le multilinguisme d'un locuteur francophone peut conduire à une discrimination sociolangagière des

migrants à Rennes » in TRIMAILLE, C., ELOY, J-M., (Eds.) *Idéologies linguistiques et discriminations*, CARNETS D'ATELIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE, n° 6, pp 109 – 128.

MEFI (MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA FINANCE ET DE L'INDUSTRIE), 2006, *Immigration sélective et besoins de l'économie française, Rapport*, La Documentation Française, [http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000160/index.shtml], consulté le 12-12-2011, 498 Ko, 59 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, 2005, *Les conditions d'inscription et d'accueil des étudiants étrangers dans les universités*, La documentation Française, [http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/054000725/index.shtml], consulté le 12-12-2011, 1908 Ko, 105 pages.

MOREAU, M-L., 1997, *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Paris, 312 pages.

MORILLON, A., 2011, « Comment les artistes contribuent au dépassement des frontières entre « Eux » et « Nous » », in *Correspondances citoyennes en Europe*, L'âge de la tortue, Rennes, [http://www.correspondancescitoyennes.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=40%3AAnne-morillon&catid=13%3Atextes-des-chercheurs&Itemid=6&lang=fr], consulté le 17-12-2011.

MUCCHIELLI R., 2006 (1984), *L'analyse de contenu. Des documents et des communications*, Issy-les-Moulineaux, ESF éditeur, 223 pages.

NICOLAÏ, R., PLOOG, K., 2013, « Question(s) des frontière(s) et frontière(s) en question(s) : des isoglosses à la « mises en signification du monde » in SIMONIN, J., WHARTON, S., *Sociolinguistique du contact, dictionnaire des termes et concepts*, ENS Éditions, pp 263-287.

POCHÉ, F., 1993, *L'homme et son langage, introduction à la linguistique*, Éditions Chronique Sociale, Lyon, 154 pages.

QUINTERO, O., 2013, *Racisme et discrimination à l'université. Lectures croisées des sociétés française et colombienne à partir de l'expérience vécue des étudiants noirs à Paris et Bogota*, Thèse de doctorat sous la direction de GOUESSET, V., UMR ESO, Université de Rennes 2, 398 pages.

QUIVY, R., VAN CAMPENOUDT, L., 1988, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 270 pages.

RICHARD, J-L., MORILLON, A., 2012, « Peut-on mesurer les discriminations ? Le cas des discriminations liés à l'origine » in CRDED, *Actes 1^{er} forum professionnel de l'égalité*, Rennes, pp 22-34.

ROBERT, A-D., BOUILLAGUET, A., 2007 (1997), *L'analyse de contenu*, PUF, Paris, 127 pages.

SÁNCHEZ JIMÉNEZ, S. U., 2006, « Hacia la caracterización textual. Una propuesta » in Actas del XXXV Simposio Internacional de la Sociedad Española de Lingüística, Universidad de León, León, España, pp 1641-1663.

SECA, J-M., 2003, « Représentation sociale » in FÉRREOL, G., JUQUOIS, G., *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, pp 304-309.

SIMON-BAROUH, I., DE RUDDER V., 1999, « Introduction » in SIMON-BAROUH I., DE RUDDER V.(dir), *Migrations internationales et relations interethniques. Recherche, politique et société*, L'Harmattan, Paris, pp 5-8.

SIMON-BAROUH, I., DE RUDDER, V. (dir), 1999, *Migrations internationales et relations interethniques. Recherche, politique et société*, L'Harmattan, Paris, 354 pages.

SIMONIN, J., WHARTON, S., *Sociolinguistique du contact, dictionnaire des termes et concepts*, ENS Éditions, 428 pages.

SINGY, P., GUÉX P., 2008, *Communication et médecine. La prévention du sida auprès des populations migrantes d'origine subsaharienne*, Lambert&Lucas, Limoges, 149 pages.

SLAMA, S., 1999, *La fin de l'étudiant étranger*, L'Harmattan, Paris, 312 pages.

STEIF-FERMANT, J., 1999, « Conclusion » in SIMON-BAROUH, I., DE RUDDER, V. (Dir.), *Migrations internationales et relations interethniques. Recherche, politique et société*, L'Harmattan, Paris, pp 345-354.

TRAVERSO, V., 2007 (1999), *L'analyse de conversations*, 128, Paris, 128 pages.

TRAVERSO, V., 2002, « Le malentendu dans l'interaction » in MAINGENEAU, D., CHARAUDEAU, P., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, pp 36-361.

TRIMAILLE, C., ELOY, J-M., (Eds.) *Idéologies linguistiques et discriminations*, CARNETS D'ATELIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE, n° 6, 270 pages.

VAN HOOLAND, M. (éd.), 2005a, *Psychosociolinguistique, les facteurs psychologiques dans les interactions verbales*, Paris, L'Harmattan, 154 pages.

VAN HOOLAND, M., 2005b, *La troisième personne. Maltraitance, résilience et interactions verbales*, L'Harmattan, Paris, 340 pages.

VAN HOOLAND, M., 2011, « Définition » in *Histoires de résiliences*, [<http://www.histoires-de-resiliences.com/Definition.html>] consulté le 05/05/2013.

VIAUT, A., 2010, *Langues et espaces*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Pessac, 243 pages.

WALTER, H., 1988, *Le français dans tous les sens*, Le livre de poche, Paris, 416 pages.

WIHTOL DE WENDEN, C., 2011, « Destination Europe », in *L'atlas de minorités*, Le Monde – La Vie, Paris, pp 130-131.

WILMET, R. (et alii.), 2004, *Conventions de transcription régissant les corpus de la banque de données Valibel*, 217 KB.

10.1 Sites web pertinents

La procédure telle qu'elle expliquée aux aspirants á étudier en France :

<http://www.campusfrance.org/fr/rubrique/preparer-son-sejour> (22/04/12)

Les textes réglementaires et circulaires concernant les étudiants étrangers :

<http://www.gisti.org/spip.php?rubrique129> (22/04/12)

11 Annexes

11.1 Code de transcription

/	Pause
//	Pause un peu plus longue
///	Pause longue
:	Allongement vocalique à l'intérieur d'un mot ou en fin de mot
::	Allongement en fin de mot plus prononcé (tout comme :::)
)	Interruption de syntagme (phrase inachevée ou interrompue par l'interlocuteur)
_	Mot interrompu
[Tour de parole qui commence en chevauchant le tour précédent ; s'il s'agit d'une interruption du tour de parole, il ira précédé par) dans le tour d'avant
↗	Intonation montante (elle peut être accompagnée d'une hausse de ton)
↘	Intonation descendante
?	Intonation montante qui correspond simplement à une question
(rires)	Rire ouvert
(rire)	Rire moins prononcé d'amorcement de phrase
(bas)	Phrase ou syntagme avec une baisse de ton
(rapide)	Accélération du rythme dans une phrase ou syntagme
(aigu)	Changement de timbre
MAJUS.	Emphase donnée à un mot, bien en élevant le ton, bien avec une prononciation particulière
mmm	Bruit d'hésitation
mhm	Bruit d'acquiescement
X	Mot ou passage inaudible
Cursive	Report marqué prosodiquement d'un interdiscours figuré SAUF dans l'entretien C, où elle représente le discours en français dans l'original
(00:00)	Repérage du temps de l'entretien

Chaque tour de parole est marqué par le code (lettre) de l'entretien et par un numéro. Les numéros impairs correspondent à l'enquêteur, les pairs à l'informateur.

11.2 Transcription entretien A : N***.

- A1 Ok bah j'avais préparé une série de questions: un peu eu: orientatives quoi pas de:) je sais pas t'avais déjà fait: avec quelqu'un non? N'est-ce pas? Un entretien un témoignage tu m'avais dit
- A2 Oui avec Pierre oui Pierre:: et puis pareil pareil)
- A3 [Avec Pierre /// et c'était pareil il avait:)
- A4 Alain Alain)
- A5 [Ah une autre personne?
- A6 [Je ne sais pas / non oui c'est le même Pierre c'est juste un nom de famille
- A7 Ah je ne savais pas comment il s'appelle / et c'était pareil il avait de questions
- A8 Non non il n'avait pas fait: eu: un formulaire
- A9 Ah non c'est peut-être parce que / mon mon master c'est communication interculturelle don je::: et puis après de mon côté je m'intéresse de côté aux migrations donc:: en parlant avec mon prof il m'avait dit que je pouvais intégrer ça parce que sur l'étude des migrations et spécialement les étudiants étrangers parce que moi je suis espagnole je ne sais pas si ça se:
- A10 Si j'avais compris
- A11 Ah ok d'accord / donc évidemment ce n'est pas le même processus pour venir ici pour moi que pour le non communautaires)
- A12 En effet
- A13 C'est clair c'est pas du tout pareil mais: du coup c'est pour ça que je m'intéressais pour voir comment ça se passait et: les grosses différences qu'il peut y avoir et: donc mon master nos profs sont sociolinguistes / je ne sais pas si t'as)
- A14 Sociolin_ ?
- A15 C'est un peu comme la sociologie mais centrée sur la communication et sur les langues et surtout sur ce que les personnes pensent à propos des langues et comment ils parlent et la communication
- A16 D'accord
- A17 C'est pour ça que: il y un peu une grille parce que: des fois tu vas voir c'est: je vais te poser des questions à propos de la communication et des langues pour regarder pour voir les regards entre les problèmes administratifs et: le fait de venir ici toute la mobilité avec un lien avec les langues et la communication
- A18 D'accord, pour moi c'est bien)
- A19 [C'était pour te prévenir j'espère que ça ne te surprend pas
- A20 Non non ça va
- A21 Ok donc eu: je vais juste je ne vais pas lire les questions pas du tout mais c'est juste un peu en ordre chronologique pour voir un peu / tout le processus depuis le moment où t'as pensé ton idée de venir ici jusqu'à voir quel est le motif pour lequel t'as contacté le RUSF ton problème
- A22 Ah d'accord
- A23 Mais voir un peu tout le XXX
- A24 C'est-à-dire que je viens de Comores↗/ donc eu: contrairement à l'ensemble des Comoriens j'ai eu la chance de faire: de faire mes études secondaires à l'étranger / donc à Madagascar à X au collège lycée et: après pour mes études supérieures: je souhaitais venir en France par contre ça c'est on va dire le rêve de tout comorien étudiant comorien que de venir faire leurs études supérieures en France / donc c'est quelque part leur rêve c'est vraiment le rêve pour les études quoi // donc: pour venir c'est pas évident↗/ parce que les Comores sont indépendantes de X il faut tout un processus[
- A25 [Ouais
- A26 Il faut des visas etcétera donc c'est pas évident /:: qui son pas: sont délivrés sous des conditions plutôt: ben sous beaucoup trop de conditions eu ↗

- A27 [Ouais ouais
- A28 Donc eu::: c'était un désire voilà un rêve de venir en France / ce qui fait que bon j'ai essayé de faire les démarches après mon baccalauréat en 2003 / ÇA N'A PAS MARCHÉ donc j'ai dû faire du coup j'ai dû attendre une année on va dire que j'ai pris une année sabbatique en attendant de venir en France parce que j'avais le choix de retourner à Madagascar pour l'université / mais je souhaitais que venir en France voilà // et donc au bout de la deuxième année j'ai pu venir // bon seulement je suis venue mais pas en situation régulière: / voilà / pour vous expliquer un petit peu comment ça c'est passé eu:: ben c'est-à-dire que: mes parents ma mère précisément a contacté un personnalité des Comores et qui: enfin un diplomate pour nous aider dans les démarches d'hébergement pour les étudiants: excuse-moi ça c'est passe en fait aux Comores comme ça un peu partout des relations
- A29 Ouais c'est toujours une question de connaissances
- A30 Voilà voilà
- A31 Oui
- A32 Donc c'était le ministre des affaires ét_ fin de l'intérieur à l'époque en deux mille:: c'était en deux mille quatre / voilà / et donc le ministre de l'intérieur c'était le gendre d'une amie a ma mère c'est comme ça qu'elle a pu le contacter donc pour vraiment m'aider à venir faire les démarches auprès de l'ambassade de France ici et: et le lien de ministère des affaires étrangères aux Comores pour que je puisse venir faire mes études donc nous lui avons donné les papiers nécessaires totalement dans la légalité eu ↗
- A33 ouais ouais:
- A34 Qu'il appuie qu'il appuie la démarche eu ↗
- A35 Certificat d'études: j'imagine
- A36 Voilà voilà / donc mais bon / c'était pas il l'a pas fait gratuitement parce que c'était pas une connaissance directe / bon ça se passe un petit comme ça aux Comores j'ai envie de dire / donc il devait faire tout cela moyennant une rémunération financière / seulement les choses ne se sont pas passées comme nous l'avions prévu c'est-à-dire que il nous a dit que tout était ok tout était ok bon après quand on lui a promis les pièces justificatives pour qu'il fasse: qu'il fasse les démarches pour venir donc il nous a mi courant de la date de départ bon je: je devais partir avec lui une délégation du gouvernement X qui venait aux Comores donc j'étais mineure à l'époque j'avais 17 ans donc ma mère:: c'était vraiment une condition que nous convenais tous que de venir accompagnée du monsieur de la personnalité en question
- A37 Oui
- A38 Ça tombait bien apparemment il y avait une X voilà seulement les / le jour du départ à l'aéroport c'est là que le ministre fin il me dit que finalement je partirai le lendemain le lendemain parce que voilà il y a pas il y a pas la place il y a eu un contretemps il y a pas la place / donc je suis revenue: avec: bon il a confié à son chauffeur de me héberger jusqu'au lendemain de m'accompagner à l'aéroport qu'il me passera mon passeport à l'heure du départ / donc je suis revenue le lendemain et j'ai vu / c'est pas évident de:
- A39 Oui oui j'imagine ben je sais pas si tu préfères rentrer dans les détails plus tard ou:
- A40 Non bon j'imagine que c'est important de savoir vraiment les conditions dans lesquelles ça c'est passé bon donc je suis revenue à l'aéroport op le chauffeur eu le ministre avait confié mon passeport à son chauffeur donc il me l'a passé seulement c'était mon nom fin ma photo mais pas mon nom ni l'âge /donc
- A41 Toi t'était pas au courant de ça ?
- A42 Non non du tout ben j'ai pris j'ai pris conscience du passeport qu'à l'aéroport à l'heure du départ donc c'était bien ma photo sur le passeport comme je te l'ai dit et pas mon nom mais enfin là je là je: la personne devait avoir près de 40 ans fin c'était c'était une personnalité du gouvernement j'ai oublié la fonction qu'elle occupait la

dame / il fallait que vienne en France pour faire mes études supérieures ma mère avait déjà payé avait payé une somme de 2000 euros précisément: pour pour le contact en question / bon donc j'ai pris l'avion dans ces conditions là / et il y avait une autre jeune on avait un décalage de 3 ans ? elle était un peu plus âgée quoi qui était dans la même situation par une autre personnalité du gouvernement mais pour lui c'était de la Grande Comore parce que Les Comores c'est 4 îles donc moi je viens d'Anjouan lui c'était la Grande Comore / bon ça remonte c'était en 2004 il y a des détails que j'ai oubliés je sais pas trop exactement comment ça c'est passé pour lui mais c'était auprès près le même schéma / donc une fois qu'on est arrivé à Orly à Paris Orly bon il y a eu quelque problèmes avec la police qui:)

A43 Ils ont contrôlé le passeport

A44 Voilà ils ont compris ils ont eu une confirmation que c'était bien eu: le passeport n'était pas faux ein mais eu comment / le nom c'était bien un nom réel avec la fonction etcétera / donc c'est comme á que je me suis retrouvée en France don une fois ici c'était en 2004 / eu:: bon je venais pour les études je suis allée m'inscrire à la fac de droit parce que je voulais faire droit au départ (10 min) eu je me suis inscrite moi je pouvais pas passer des examens parce que j'avais pas de papiers je suis rentrée c'était pas mon nom donc à ce moment là une fois que j'étais dans le territoire français j'étais en situation irrégulière)

A45 Parce que t'as voulu t'inscrire à la fac de droit avec ton vrai nom

A46 Oui voilà exactement mais bon il faut dire encore une fois j'avais 17 ans j'étais encore un peu dans les nuages: moi je ne comprenais pas très bien)

A47 [XXX ça chiant

A48 [Ouais ouais donc je suis allée m'inscrire à la fac de droit quand même mon inscription a été acceptée / mais j'ai eu une carte de: j'avais un statut de XX c'est-à-dire que je pouvais suivre les cours mais eu par contre je pouvais pas passer les examens donc eu: / bon après j'ai fait un demande d'asile quand je me suis rendue compte de la situation justement de ce que le ministre intérieur des Comores à l'époque avait fait après: j'ai continué à suivre les cours à la fac de droit / je pouvais pas emprunter de bouquins à la BU nanana mais histoire de m'inscrire de garder main et pied dans mes études en attendant que ma situation s'arrange et entre temps eu Rennes 1 ils ont transféré mon dossier à Rennes 2 donc quand j'ai fait la demande d'asile j'ai eu des autorisations provisoires de séjour en attendant l'instruction de la procédure de demandeur d'asile donc à Rennes 2 / parmi le filières moi j'aimais beaucoup le droit donc j'ai choisi les AES parce qu'il avait beaucoup de droit / bon j'ai été convoquée à R2 ils ont accepté mon inscription donc ce comme ça que je me suis retrouvée à faire AES puis j'ai pu: vraiment faire une croix faire une croix sur le droit alors que c'est ce que je voulais faire au départ je voulais être magistrate et voilà // donc après / j'ai suivi les études en AES tout en étant tout en poursuivant ma demande d'asile:

A49 Oui c'est un processus long

A50 Voilà seulement elle n'a pas trop abouti donc d'une année un an et demi deux ans moi j'avais [épuisé tous les recours

A51 [Tous les recours

A52 Possibles et à un moment je me suis retrouvée sans papiers fin: vraiment sans papiers avec OQTF obligation à quitter le territoire voilà // mais dans tout ça j'avais pas de problème avec mon renouvellement de séjour fin avec mon renouvellement d'inscription ici à l'université en général c'était pas très)

A53 [Heureusement

A54 [Voilà donc à partir de ma licence 3 là j'étais carrément sans papiers / la pression de la police qui voilà me poursuivait: dans le domicile où j'étais hébergée

A55 Ils sont allés là bas ?

A56 Oui oui ils étaient venus à plusieurs reprises mais bon je savais auprès près donc [

A57 [Oui tu)

- A58 J'ai déménagé entre temps je les ai fuis / et c'est à ce moment-là que j'ai contacté le réseau université sans frontières mais avant il faut savoir que avant même que je fasse la demande d'asile j'ai été consulter un collectif de soutien aux sans papier ici à Rennes qui était de soutien aux sans papiers
- A59 Oui
- A60 Donc qui m'a soutenu tout au long de ma procédure de demande d'asile et: puis quand même comme j'avais bien intégré la fac donc en L3 j'étais vraiment: en L3 // j'ai voulu plus toucher eu: fin vraiment contacter des associations pour les étudiants parce que c'est quand même un domaine particulier et j'avais d'abord contacté l'Unef
- A61 Oui
- A62 L'Unef et c'est par l'Unef que j'ai pris connaissance [des assoc_ ben du Rusf
- A63 [Du)
- A64 Le Réseau Université Sans Frontières / donc je les ai contactés // ils m'ont bien suivie sans problème et bon donc au premier semestre en L3 j'étais en classe bon il faut dire qu'il y avait les revendications à R2: on est champions eu ?
- A65 Oui je connais c'était 2007 ?
- A66 2008 sur la loi LMD que
- A67 Oui la réforme universitaire [la réforme européenne
- A68 [Oui enfin non c'était pas le LMD c'était avant bon enfin je ne me rappelle plus mais en tout cas il y avait une réforme oui c'était dans le cadre d'un réforme universitaire:: avec une forte contestation mise en place cette réforme là / donc j'ai eu un contexte assez favorable ce qui a fait que bon eu peu de temps après quand même j'étais régularisée il faut dire que toute l'université s'était mobilisée même le président de l'époque M. Gontard Marc Gontard m'avait contactée une fois il a initié vraiment: / lors d'un départ de manifestation (15: 49) il a il a il a pris la parole: en me soutenant donc c'était touchant: mais encore une fois quand même il y avait beaucoup de monde dans les manifestations eu ↗ ça a été) les gens les étudiants s'étaient vraiment beaucoup mobilisés ↘ mais je pense que enfin c'est très bien: mais je pense que c'était dû aussi à ce contexte de)
- A69 [À ce contexte de
- A70 De revendications voilà / et donc peu de temps après les manifestations vraiment AH chose exceptionnelle / je pense que j'étais la seule sans-papiers à manifester à mes manifestations parce que je distribuais moi-même mes tracts: bon j'étais assez active quoi ↗ je distribuais des tracts je suivais mes manifestations tout en sachant que les flics pouvaient m'arrêter à un moment ou à un autre mais bon au même/ temps ils pouvaient bien mais quand même [voilà XXX
- A71 [Ouais ouais XXX
- A72 J'ai pu exploiter ce côté: fin un peu provocateur XXX / voilà donc après quelque temps après bon j'ai été régularisée ↘ j'ai eu un titre de séjour étudiant
- A73 Étudiant:
- A74 Étudiant mais entre temps je me suis mariée à un français d'origine:: de Comores
- A75 Comores
- A76 Comores voilà et après j'ai demandé une carte de résident ↘
- A77 Oui
- A78 De par mon mariage // après: en: moins moins d'un an
- A79 Ah oui ?
- A80 Voilà j'ai eu la carte de résident et depuis jusqu'à 2009 et depuis bah pas de problème
- A81 Oui pas de problème
- A82 Ben je suis tranquille quoi pour le moment / parce qu'il faut dire au passage que c'était une période très difficile / surtout e: fin les: les allées retours à la préfecture
- A83 Oui c'est quelque chose par laquelle je voulais te demander: [c'est vrai
- A84 [Voilà [Si si

- A85 [Il faut y aller déjà à chaque fois que tu renouvelles ton [titre provisoire
A86 [Oui c'est ça
A87 Et puis après:
A88 L'attente lente e: bon c'était pas agréable c'était pas de moments: agréables (bas) quoi
A89 Et quand t'allais à la préfecture comme ça se passait: ? T'allais accompagnée ? ou des fois:
A90 Non non lors de ma demande d'asi_ pendant toute de la procédure de ma demande d'asile j'y allais seule
A91 Au même temps c'était de droit que)
A92 E: fin les premiers rendez-vous si par le collectif par des membres du collectif de soutien aux sans papiers: et puis après quand j'ai eu l'autorisation provisoire de séjour: r oui il fallait juste les renouveler [j'y allais toute seule
A93 [Oui oui là tu pouvais:
A94 Fin surtout que je parle français donc j'ai pas: voilà
A95 Est-ce que t'arrivais bien à te faire comprendre par les gens là-bas à la préfecture parce que des fois ils peuvent être un peu: ?
A96 Quand ? Fin comprendre bon / par la langue ↗ ? BIEN SÛR bien sûr comme vous l'avez) vous le remarquez bien [je parle vraiment français c'est pas un problème
A97 [Oui oui oui oui oui c'est pas du tout:)
A98 Mais par contre [oui oui
A99 [C'est pas)
A100 Il y a il y a eu des moments où ça: ça n'allait pas trop: de par) je n'accrochai pas trop avec les gens de la préfecture ↘ (bas) de par fin leur tempérament, de par surtout leurs [leurs habitudes
A101 [Des attitudes:
A102 Oui des fois les gens ils tiennent une attitude un petit peu (bas): un petit peu: (bas) de pression (bas) / oui quand même ↗ mais (bas) / fin ils abusent petit peu (rapide et bas)
A103 Pas collaborative:
A104 Non:: indiscret:: ils se permettent de poser des questions fin qui qui qu'ils n'ont pas à les poser tout simplement ↗ non
A105 Comme s'ils voulaient évaluer: eu:? / ta présence)
A106 Toute à fait oui
A107 Les raisons de ta présence
A108 Oui oui ils se permettaient de poser des questions sur ma vie privé nanana qui n'ont rien à voir quoi ↗ fin qui n'ont rien à voir
A109 Ouais
A110 Plein de choses quoi / de par / en étant en France un étranger / donc fin voilà: c'est ensuite pas très class (bas) pas pas très correcte on va dire (bas)
A111 Oui
A112 C'est toujours cette question de respect envers l'autre: // [les droits
A113 [Parce qu'il avait un manque de respect ?
A114 Ben ne serait-ce que fin les droits fin [les droits
A115 [Déjà [la base est
A116 [Oui je parle de chacun je parle de ça (?)] (?) le départ de chacun je pars de ça: // /Ben le fait que fin bff / j'étais demandeur d'asile::/ il y a un certain pré_: fin comment dire ben préjugé un petit peu (rapide) quoi
A117 Oui quand t'étais demandeur d'asile: [ils présument que:
A118 [Oui de toute façon / comment ils traitent les demandeurs d'asile les étrangers tout court il faut savoir qu'il y a deux guichets différents pour les étudiants par exemple ou pour les étrangers qui vont demander des titres de séjour pour de raisons professionnelles etcétera et puis un autre guichet pour les demandeurs d'asile bon dans les

- deux cas j'ai dû passer dans les deux cas bon enfin voilà quant aux étrangers (rapide) je ne les trouve pas trop courtois quoi [c'est ça le truc
- A119 [X ?
- A120 Non
- A121 X personne:
- A122 Après bon c'est comme je l'ai dit eu ↗ il m'est arrivé de)
- A123 De réagir ?
- A124 Oui un petit peu avec eux quoi de m'affronter un petit peu de par mon tempérament parce que (*bruit de portable*)
- A125 [Tu peux répondre si tu veux
- A126 Non c'est pas grave / voilà ///
- A127 Ok donc tu m'as un peu raconté tout le processus)
- A128 Ben c'est pas agréable
- A129 Oui j'imagine
- A130 Ça me met mal à l'aise (bas) (rires)
- A131 Mais: / c'est-à-dire que / je comprends que c'est un processus très difficile très long qui engendre beaucoup d'attentes beaucoup de souffrances et tout
- A132 Oui mais c'est pas grave a: je t'ai donné TOUTES les informations qui t'aideront dans ton travail il y a pas
- A133 Oui // mais bon pour moi c'est clair que tout le monde est légitime à bouger par là où il veut [de choisir son parcours
- A134 [Moi aussi / je suis pour la liberté de circulation [c'est clair
- A135 [Oui et d'installation
- A136 ET d'installation ET d'installation bien sûr ouais
- A137 / Donc si ça t'embête pas (22:44) on peut reprendre un peu comme tu m'as raconté le processus je vais reprendre dès le début) j'ai besoin quelques questions par ci par là / donc quand tu me disais que c'était le rêve que venir en France c'était le rêve ↘ de tout étudiant comorien eu qu'est-ce que) c'est rêve il était composé de quoi ? c'était quoi les images de la France et de l'université en France ?
- A138 / Ben l'élite
- A139 Oui
- A140 Eu c'est la chance d'avoir: d'être mieux formé // d'être mieux formé tout simplement // parce que: ben la France représente:: non seulement de par l'élite: de par la meilleure formation ben un espoir pour l'avenir et oui les universités françaises elles sont peut être meilleures que que que que partout en Afrique ↗ (bas) par exemple parce que les e_ il faut savoir que les étudiants comoriens que n'ont pas ben la chance eu ↗ c'est comme ça que je dois m'exprimer eu ↗ de comment est justement et perçu le fait de venir en France)
- A141 [Oui
- A142 Qui n'ont pas eu cette chance-là donc ils vont ils partent pour poursuivre ses études soit à la Grande Ile en Madagascar soit au Maghreb ou un petit peu partout en Afrique [XX
- A143 [Oui / donc c'est toujours perçu comme e: [c'est mieux
- A144 [Oui en France c'est la meilleure:)
- A145 Et il n'y pas d'autres pays d'autres pays occidentaux qui sont dans) venir en Grande Bretagne: non ? non c'est la France
- A146 Non c'est la France de par son statut d'ancien coloni_[
- A147 [Oui ça reste dans)
- A148 _sateur mhm mhm et aussi que ben les comoriens c'est leur deuxième langue quoi / ce sont de francophones bon de par cette colonisation donc c'est plus facile pour les comoriens de venir en France que d'aller ailleurs en Europe
- A149 Ouais
- A150 Ne serait-ce que PAR la langue

- A151 Oui c'est clair
- A152 (téléphone) Ça a l'air important: ?
- A153 Oui vas-y vas-y /// Bref par exemple la référence c'est toujours la France c'est pas les États-Unis ou le Canada c'est un peu hors hors hors de la des idées de:
- A154 Oui dans la majorité de bacheliers / c'est surtout fin la France (25:33) pour les raisons que: que j'ai évoquées
- A 155 Oui / et du coup il y a beaucoup de demandes des visas pour études ? et c'est pour ça que t'as pas eu que t'as fait une première demande et que ça a pas abouti, il y a une sélection très compliquée ?
- A156 Ben il y a trop de demandes certes bon après:: pourquoi ça n'a pas abouti: bizarrement ils ne donnent pas des raisons ↗ (rapide) à l'ambassade de France ↘ et peut être ailleurs aussi partout ailleurs je saurais pas trop dire pourquoi est-ce que ça n'a pas abouti bon peut être en fait ils font aussi une sélection la moyenne: la moyenne du baccalauréat ↗ d'ailleurs c'est ce qui m'a été: qui m'a été invoqué à Rennes 1 à la fac de droit en fait le motif qu'ils m'ont donné pour ne pas accepter mon inscription c'était que j'ai eu une moyenne de 10 JUSTE au bac voilà parce que bon en arrivant ici je n'avais pas encore mon diplôme de baccalauréat mais j'avais mon relevé de notes en attendant voilà donc j'ai dû présenter ce relevé de notes et bon: à Rennes 1 ils ont invoqué comme étant ahh ↗ le refus de l'inscription que j'avais une moyenne de 10 au baccalauréat ça c'est une première: parce que chez moi on a le baccalauréat ben ça sert dans n'importe quelle université ↗ donc voilà ça c'était complètement:: fin particulièrement aberrant
- A157 Oui oui ben ils cherchent un peu une excuse: peut être:
- A158 Oui oui c'est ça incontestablement ça doit être ça (rapide et bas) ils cherchent une excuse mais bon)
- A159 Il y a une sorte d'évaluation est-ce qu'il y a une sorte d'évaluation des compétences ? ou c'est juste le relevé de notes ? est-ce que t'as à écrire un projet professionnel ?
- A160 Oui mais non quand même le coup de la note ben ici en France dans n'importe quelle université dès qu'on a le bac ben on peut s'inscrire quoi on peut s'inscrire
- A161 Oui // ouais ouais
- A162 C'était ça a été assez étrange [comme
- A163 [Ouais comme
- A164 Comme argument
- A165 Oui oui XXX est-ce que quand t'es venue après déjà t'as eu ce refus de Rennes 1 avec cet argument-là ce qu'il y a eu d'autres choses qui t'ont SURpris par rapport à l'idée que tu te faisais de ton projet de venir en France ? en arrivant est-ce que: bon
- A166 Qui m'ont surpris: ?
- A167 Oui qui t'ont choQUÉE
- A168 Choquée / NON non pas vraiment ↗ fin je venais pour les études donc une fois que: / j'étais: que mon inscription était acceptée à Rennes 2 j'ai poursu_ j'as poursuivi parfaitement donc j'ai fait un master bon ben 5 ans fin continu quoi voilà bon et depuis je me suis intégrée: petit à petit / bon il faut dire qu'un arrivant fin c'était un petit petit peu dur parlant d'intégration ↗ normal normal ↘ c'est un pays que je connais pas: ben il y a eu ben un choc culturel fin j'ai envie de dire choc culturel parce que je viens d'un pays où les gens sont par exemple vachement solidaires donc à l'opposé ici: l'individualisme de la société etcétera donc après bon il fallait du temps pour que je m'adapte que je m'intègre et là ça va faire 8 ANS que je suis ici: depuis fin 2004 donc ça fera 8 ans d'ici quelques mois donc depuis je me suis bien parfaitement intégrée: et d'ailleurs je compte même demander d'être naturalisée française parce que oui ↘ parce que de par eu: mon master il faudra que je passe les concours administratifs parce que c'est un master voilà ancré sur les collectivités territoriales la fonction publique-territoriale voilà donc il faudrait que je passe les concours administra-

tifs surtout le concours d'attaché ein attaché territoriale j'aimerais bien fin je prévois de le passer donc je ferai une demande de naturalisation bon ben DEPUIS je me suis parfaitement intégrée: umm au point de vouloir devenir française ↗ (rires) fin naturalisation voilà // après sss_ en parlant des choses qui m'ont beaucoup marquée je pense que tu voulais un petit faire un peu allusion à ce processus d'intégration à comment je perçois la culture d'ici: les gens:

A169 Ouais celle de:: voilà parce que quand on fait un voyage bon ben on s'imagine que les choses sans doute ne vont pas être pareilles que dans son pays donc ben on se prépare [oui] c'est clair donc il y a des choses tout ce que tu m'as expliqué ben [oui] tu l'as bien vécu oui parce que c'est des questions

A170 Ben je suis venue très très) je suis venue quand même à ma majorité mais bon j'étais j'ai fait 5 ans à l'étranger à Madagascar j'avais déjà vécu à l'étranger bon ils n'ont pas la même culture que nous eu ↗ donc Madagascar:: donc le fait que je vienne en France fin c'était un deuxième voyage ↗ à l'étranger ↗ / ss_ ça va ↗ / d'ailleurs / d'une manière exceptionnelle je me suis j'ai pas eu du mal à m'intégrer de par) du fait de par déjà que je parlais français et puis que j'ai déjà été à l'étranger par exemple j'avais enfin coupé le: le: le cordon avec mon pays d'origine ↗ je l'avais coupé [ben voilà

A171 [Tu l'avais déjà fait

A172 J'ai pas eu du mal ↘ j'ai vraiment pas eu du mal ↘ /

A173 Ouais ouais

A174 Bon après une fois ici eu: ça fait pas mal d'années ↗ que je suis là donc comment je perçois la société française: ben les Français eu je trouve que s'ils parlent d'intégration c'est très bien ce qui est mon cas (rapide) bon après / ils veulent plus que de l'intégration à mon avis c'est plus de l'assimilation pas de) ce qui ce qui est pas possible quoi je vais pas / enfin j'ai une culture d'origine donc je vais pas je veux bien substituer cette culture m'intégrer fin m'intéresser à la culture dans le pays dans lequel je vis ce qui est normal mais bon après je: délaisser ma culture non ça c'est ça c'est

A175 Ben oui oui il y a des [attaches qu'on peut garder

A176 [Non je: trouve ça exagéré ben oui quand ils parlent d'assimilation ben c'est pas bon signe ↗ quoi (rire) (32: 57)

A177 Toi t'as ressenti t'as ressenti avec des expériences concrètes voilà t'as senti cet type d'exigence de la part des français ou des ?

A178 Ben ne serait-ce qu'après: après mon master après mon diplôme j'ai du mal à trouver un travail: et aussi: fin dans la promotion: je devais être la seule: étrangère enfin en tout cas étrangère étrangère (rapide) il y a du y avoir une française des Antilles oui une black (bas) mais là j'ai du mal à trouver un travail je crois que c'est lié aussi à: à ça quoi d'autant plus que je vise des postes dans la fonction publique territoriale fin la fonction publique donc étant étrangère: c'est pas facile c'est pas c'est pas évident c'est pas évident et je pense fin je suis persuadée que c'est lié un petit peu à ça (bas)

A179 Il y a toujours) il y a encore certaines barrières:

A180 OUI tout à fait ↘ / un tout petit peu parce que je postule à pas mal d'offres / vraiment à beaucoup d'offres et j'ai très très peu des retours / j'ai énormément du mal à obtenir des entretiens: énormément du mal donc: qui qu'est-ce que peut expliquer cela ? J'ai: j'ai postulé à une formation: une formation organisée par le centre de gestion justement d'Ille-et-Vilaine pour la fonction publique territoriale donc j'ai été reçue en entretien par contre / mon dossier a été présélectionné / et une fois à l'entretien / ben finalement j'avais pas été prise parce que apparemment j'avais exprimé fin trop de motivation SI SI voilà j'étais trop motivée: ils ont considéré que j'ai eu une candidature surdimensionnée ↘ surdimensionnée alors que j'ai des collègues

de ma promotion qui ont pu faire cette formation à L'ÉPOQUE et / il y en a d'autres qui l'avaient pas demandé fin parce que la formation a lieu 2 fois dans l'année il y en a d'autres qu'il l'avaient pas demandé à la même session voilà que moi mais à la session suivante et qui on été pris ↗ qui ont été pris ↗ Parce que moi à l'entretien ben bien sûr ↗ je leur ai fait comprendre que je visais de postes à responsabilité bon un poste à une mairie contrairement à ce qu'ils me disent c'est un poste à responsabilité ce sont des postes dans des communes à moyennes effectifs: 800 habitants moins de 1000 habitants bon le secteur de mairie c'est un peu comme le directeur général de services il supervise) voilà donc c'est un poste à responsabilité et puis je leur ai fait comprendre à l'entretien que bon ben je leur ai même fait part de mes projets de vouloir passer les concours administratifs etcétera donc à mon avis ils ont trouvé ça trop exagéré oui trop loin sauf que)

A 181 Je pense qu'ils s'attendaient à quelque chose à un entretien plus cadré que tu fasses de réponses un peu plus classiques peut être

A182 Classique ben non: à mon avis quand ils disent que j'ai exprimé trop de motivation dans mon courrier déjà avant de postuler fin pour postuler et après ben l'entretien: que j'ai eu que je visais de postes à haute responsabilité j'avoue que j'ai rien compris ↗ (bas) j'ai rien compris ↗ (bas) parce que non fin c'est just_ j'ai dû expliquer que cette formation là serait un bon tremplin pour moi pour ben poser les pieds dans les collectivités territoriales après pouvoir faire de l'expérience sur le terrain ↗ et puis je leur ai fait comprendre que je visais ben faire une carrière dans la fonction publique territoriale ↗ ce qui est normal de par ma formation

A183 Ben oui ↘

A184 Donc j'avoue que jusqu'à là j'ai pas très bien compris eu: pourquoi pourquoi est-ce qu'ils m'ont donné ces genres d'éléments (bas)

A185 C'est curieux parce que à chaque fois qu'on est) par exemple pour le renouvellement de séjour du titre d'étudiant ils soulignent beaucoup beaucoup que la personne doit avoir un projet professionnel une cohérence dans les études ce que t'as voilà de truc cohérents que le parcours soit cohérent et viser un objectif donc ce qui est vraiment ton cas et après

A186 Donc c'est pour ça que je dis que le fait que j'ai du mal à trouver à décrocher un emploi en ce moment ça doit être lié à mes origines (bas) à mes origines (très bas) et: par ailleurs fin vraiment là je te fais une confidence eu ↗ j'ai des contacts quelques contacts un contact proche qui me dit que oui c'est pas évident (bas) le fait que tu es étrangère (bas) ben la personne m'encourage plutôt à demander la nationalité et puis je sais bien qu'une fois que serais nationalisée bon ça serai un peu plus ↗ ça serai un petit peu mieux ↗ mais j'en connais d'autres qui sont: qui sont français d'origine d'origine étrangère ↗ ben fin par exemple des Comores qui ont un petit peu du mal quoi voilà il y a il y a ben malheureusement la discrimination: [ici

A187 [Reste présente

A188 Reste présente elle est bien (bas) et:: ça fin c'est choquant normal et ça me choque

A189 Et ça t'affecte un peu:

A190 Ça affecte ça affecte par contre t'es un peu ça me déçoit beaucoup)

A191 Est-ce que ça t'arrive de douter de ton parcours de tes compétences

A192 Non par contre ça non ↘ non ↘ non non ↘

A193 Au moins t'es)

A194 Voilà voilà ça doit être mon for intérieur mon caractère / mais je disais que: j'ai passé beaucoup de ces chiants moments et voir vraiment sur le terrain ces discriminations là parce que justement quand on quand on est ben moi qui viens du Comores ben aux Comores on n'a pas on n'a pas du tout cette division là comme en France comme je disais au départ c'est el dorado / c'est / c'est vraiment le rêve donc on a cette image là de la société qu'on idéalise ↗ ben la France en général voilà on idéalise

- fin qu'on) ça doit être de par mon jeune âge à l'époque avant de venir/ donc pour moi ces situations là n'étaient pas existantes pour tout dire
- A195 Oui tu t'attendais pas
- A196 Non ↘
- A197 Et après il faut faire avec /// et est-ce qu'ici depuis ben tout ton séjour t'as eu l'appui de qui t'as eu déjà l'appui du collectif du premier collectif le collectif de soutiens aux sans-papiers puis le réseau université sans frontières et puis quel était ton réseau d'amis ou de famille en plus des collectifs qui te soutenaient
- A198 Déjà je suis venue à Rennes (40:54) essentiellement parce que j'avais de la famille
- A199 Ah ok ok
- A200 Voilà et puis je suis plutôt quelqu'un de socia:ble social: j'avais des amis donc j'avais le soutien des amis et puis avant tout mon mari
- A201 Ah oui
- A202 /Oui
- A203 Est-ce que l'idée de) quant on parle de cette vision-là qu'il y a encore beaucoup de discrimination en France/ est-ce que ce) qu'est-ce ça te fait l'idée qu'il y a quand même de collectifs en France des petits collectifs qui qui aident qui tentent de démêler un peu: (41: 36)
- A204 C'est une bonne chose ↗/ c'est une bonne chose ↘ BON qui ait des gens pour revendiquer des droits /mmm / oui / heureusement ↘ bon après: oui ↗ c'est une bonne chose qu'ils fassent ça à l'égard des étrangers: mhm ↗ bon après moi j'ai compris aussi que: ben ça dépend des gens bon ce que je veux dire c'est que après c'est selon les convictions de chacun: c'est les gens qui militent ils ont leurs idéaux bon ils veulent combattre un système: / bon après / est-ce que) je veux dire que c'est pas forcément destiné aux étrangers: / mais bon au final c'est une bonne chose
- A205 Ouais mais tu veux dire que: tu veux dire que c'est peut être pas: c'est peut être pas suffisant qu'il s font ça en fonction de certains idéaux et que la défense des étrangers ça rentre là dedans dans l'idée de changer la société mais que: ?
- A206 Ouais (rire) c'est au peu près ça c'est un petit peu au peu près ça
- A207 Oui ça ça ça résout pas les déséquilibres et les discriminations
- A208 Ummmm ben non ↗ fin / comment dire / ben c'est très bien qu'il y ait un contrepoids ↗ tu sais dans le champ politique notamment la politique étran_ fin sur l'immigration qu'il y ait un contrepoids de la part de ces collectifs de ces collectifs-là mais bon après encore une fois ce sont de gens engagés ↘ / engagés et:: ils ont des: c'est de idéaux (bas) donc /ouais / après je trouve que: ils se ... mais bon au départ c'est PAS vraiment une initiative pour aider les) bon quelque part ils aident les étrangers mais je veux dire c'est intéressé ↗ quelque part ↗ quoi
- A209 Tu crois ?
- A210 Oui ↘ j'ai eu cette impression-là fin j'ai: c'est une conviction d'ailleurs ↘ [avec tout ce que j'ai vu
- A211 [Intéressé dans le sens que ça fait partie de: ça contribue à leur combat le fait de dire qu'ils aident les étrangers et et de le montrer
- A212 Oui bon fin le combat des étrangers ça fait partie de) c'est vraiment dans) ça se trouve dans les idées qu'ils combattent: qu'ils défendent: dans la politique par exemple dans la politique d'immigration il y a des choses choquantes ↗ quoi / fin qui bon après c'est pas spécialement pour les étrangers les étrangers sont à l'intérieur de tout ça tu vois ce que je veux dire ?
- A213 Oui
- A214 Bon après ça reste une bonne chose eu ↗
- A 215 Oui oui mais bon c'est quand même [lié à une certaine population)
- A216 [Voilà c'est LIMITÉ c'est LIMITÉ
- A217 Militante et // comme si c'était un peu des collatéraux les étrangers

-
- A218 Un petit peu: un petit peu / et ce qui me choque encore une fois aux Comores on est solidaires: on dirait bon simplement on est vrais quoi excuse-moi de dire ça
- A219 Non non
- A220 Si tu vois ce que je veux dire quoi / par contre ici voilà tout est intéressé bon ben ils font ça hop
- A221 Et une fois que c'est fini:
- A224 Et les étrangers bon ils sont là-dedans quoi donc part: à l'occasion: dans la filée hop on défende leurs droits mais:
- A225 C'est un peu ce qui s'est passé avec la mobilisation à ta faveur non ? (46:09) C'est parce que [il y avait des mobilisations
- A226 [Il y avait des mobilisations / parce que s'il y avait pas eu justement ce contexte de: cette loi qui suscitait beaucoup des revendications: les mobilisations pour pour pour la défense des étrangers elles::: sont moindres ↗ quoi ça n'aurait pas eu cette ampleur
- A227 Cette année le RUSF a aussi lancé une campagne:)
- A228 Voilà cette campagne était glorieux et je me suis tenue au courant et j'ai eu cette chance là de tomber ben à la bonne période quoi [vraiment
- A229 [Ouais / bon
- A230 Ouais
- A231 Est-ce que j'ai d'autres questions /// donc voilà je pense qu'on a presque: t'as presque répondu à toutes les choses que j'avais en tête
- A232 C'est très bien j'espère que ça va aller pour pouvoir extraire:
- A233 Oui oui euh du coup une dernière question c'est ce sont les langues / quelles sont les langues que t'utilises ? déjà le français (47:57) et quelles sont les autres)
- A234 Oui / Ben le malgache le malgache voilà et un petit peu un tout ↗ petit peu l'espagnol un tout [petit peu
- A235 [Ah oui ?
- A236 Un tout petit peu et puis l'allemand j'ai dû faire en une année eu ↗ donc vraiment j'ai quelques notions / l'espagnol j'ai fait l'espagnol depuis le collège c'est pas pour autant que je parle couramment l'espagnol et puis j'aime beaucoup cette langue mais je ne suis pas très langues moi (rires) l'anglais du tout du tout depuis le lycée j'ai jamais fait de l'anglais fin j'ai pas fait l'anglais à la fac quoi /
- A237 Et donc tu les utilises euh souvent ? Ben le malgache tu le parles)
- A238 Oui j'ai des contacts mes amis de Madagascar: bon avec les réseaux sociaux maintenant facebook donc il m'arrive de parler avec eux en malgache euh / et puis le français ben sinon ma langue maternelle je l'utilise souvent ↗ (bas)oui à la maison c'est rare que je parle français ↘ après nous tant qu'ancienne colonie francophone on a le fait de MÉLANGER les deux langues en fait inconsciemment quand on parle après: ma langue maternelle je l'utilise)
- A239 Est-ce qu'il y a des variantes est-ce qu'il y a des variantes du malgache ?
- A240 De quoi ?
- A241 Des variantes
- A242 Des variantes / c'est-à-dire ?
- A243 Ben est-ce que) je sais pas parce que ne connais pas la langue des fois (49:20) il y a il y a une langue un peu standardisée / un peu unifiée et puis après les gens chez eux un fonction de la région en fonction de l'île ils peuvent avoir de différences ou:
- A244 Ah oui ↘ Aux Comores ?
- A245 Oui
- A246 Si enfin je pourrais pas parler de dialectes eu ? Mais: ben oui il y a quelques quelques quelques ouais ↗ quelques différences mais très peu ↗ [très peu entre les quatre
- A247 [Très peu / on peut dire que le malgache c'est)
- A248 Ah non non pas le malgache c'est autre chose carrément)

- A249 Ah oui ben pardon
- A250 Madagascar les Comores: sont 4 iles Anjouan d'où je suis originaire Grande Comore Mohéli et Mayotte / donc voilà Mayotte qui est la plus connue parce qu'elle est sous l'administration française sous l'administration française c'est politique / DONC entre les 4 iles les gens se comprennent il y a QUELQUES différences
- A251 Donc comment s'appelle la langue maternelle
- A252 Le comorien ↘ oui le comorien après de l'île où je viens c'est l'anjouanais l'anjouanais parce que quand même chaque île a sa parti_ enfin a ses particularités notamment en langue sur la) mais bon c'est très peu de différence normalement les gens se comprennent / après Madagascar c'est carrément de l'autre côté
- A253 Oui oui
- A254 Par contre à Madagascar ils ont carrément de dialectes beaucoup par exemple les gens du plateau j'ai vécu à Antananarivo la capital / donc les provinces / il peut arriver que les gens du plateau ne se comprennent pas du tout ils ont des dialectes très très différents
- A255 Du coup toi tu parles celui de la capital
- A256 Voilà ce qu'ils appellent le merme_oui plutôt oui
- A257 Et du coup / du coup est-ce que: / est-ce que tu penses que cette langues vont faire parti de tes projets que tu penses que tu peux exploiter le fait que tu parles autant de langues ici à: en)
- A258 AH ici en France ? / alors là je sais pas / particulièrement non après parler plusieurs langues une autre langue c'est toujours avantageux ↗ / c'est une bonne chose mais après ici en: / je vois pas d'avantage direct quoi (rire)/ pas avec le malgache en tout cas: si je parlait anglais: ou j'en sais rien: (rire) ou une autre langue: qui a plus de poids peut être ça me changerait au peu le malgache / je pense pas
- A259 Et le comorien ? il y a peut être)
- A260 Le comorien pareil
- A261 Non ? Il y a quand même une bonne) j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de comoriens en Bretagne
- A262 OUI
- A263 Et peut être / si t'étais menée à travailler dans une collectivité territoriale il peut se trouver qu'il y ait des petites communautés comoriennes)
- A264 Oui oui ben oui éventuellement oui peut être qui eu ça pourrait servir quand même à ce moment-là oui dans ce contexte là oui peut être mm c'est une possibilité
- A265 Mais c'est pas le genre des choses que tu) que t'as l'opportunité de dire dans un entretien par exemple
- A266 Ah ben dans un entretien SI SI
- A267 Ah si ?
- A268 Je dis que je suis originaire des Comores: que j'ai été scolarisée en Madagascar que je X
- A269 Oui t'expliques un peu ton parcours
- A270 Voilà je l'expose plutôt de cette manière là ↘ / / ben NON NON je ne mets pas la langue comorienne en avance / ça n'a pas beaucoup d'impact (bas)/ mais tiens maintenant que tu m'en parles il faudra ↗ voir (rires)
- A271 Il faut valoriser les langues
- A272 Oui il faudra ↗ voir
- A273 Parce que c'est clair que: //
- A274 Non mais du fait aussi que dans l'administration c'est: le français quoi (bas) même même par exemple ici en Bretagne le breton passe après et c'est le breton donc je me vois mal mettre en perspective le comorien ↗ OUAIS ↗ (rire) si je travaillais dans une mairie je serai un bon atout pour les quelles comorien éventuellement qui viendront (ton ironique) (rire) là on va me trouver hors: (rires)
- A275 Ouais (54:00)

- A276 (rires) C'est plutôt ça ↘
- A277 On cherche qu'à valoriser le français et à exiger que tout le monde parle français
- A278 OUI et puis éventuellement si je parlais quand même anGLAIS bon c'est la langue internationale quoi et puis même d'autres langues européennes l'allemand tiens/ l'espagnol là je serais en mesure de les mettre en avant mais le comorien et ben non ↘
- A279 Et pourtant il n'y a pas beaucoup d'espagnols en Bretagne)
- A280 [Oui mais à mon avis le comorien ça serait mal vu / ne serait-ce que par rapport au breton et qui n'est pas: / excuse-moi / ça serait très mal perçu quoi que de / que de enfin ça serait même perçu comme: (bas) fin / ça serait perçu comme: communautaire: (bas) / comme: malgré même le fait qu'ici en Bretagne c'est une région où ils sont très très ils sont indépendantistes ↗ vraiment (bas) / après voilà (bas) ne serait-ce que PAR le breton (bas) je serais X (bas) *elle communautariste* (bas) *elle est comorien* (bas) (55: 10)
- A281 Ouais oui oui
- A282 Quand même // voilà
- A283 C'est des idées qu'ils trouveraient pas / pas légitimes
- A284 Non voilà du tout ↘ du tout ↘ / ouais / mais voilà (rires)
- A285 Ben peut être que dans un futur [on mettra)
- A286 On verra ben ça sera une très bonne chose ↗/ même pour te dire si je travaillais dans une collectivité territoriale fin tu sais une mairie ou je ne sais pas: même n'importe quel domaine dans mon domaine d'études etcétera ça serait très très mal perçu que je parle en comorien recevoir un compaTRIOte quoi
- A287 Oui oui oui
- A288 Mhm parce que du moment où tu parles une langue que: les autres ne connaissent pas sur tout: fin moi étant d'origine: ben des Comores: parler comorien avec un compatriote à côté d'un français / fin ça serait très mal perçu ben il y en a qui comprennent pas tu vois / ça serait impoli ça serait DÉ-PLA-CÉ quoi ↗
- A289 Oui oui
- A290 Ils l'auront perçu comme ça: comme déplacé
- A291 C'est vrai que dans certains cas ça peut arriver) moi je trouve) ça peut arriver de trouver quelque chose d'impolie quand des gens parlent pour ne pas être compris mais bon à nous) si t'es en train de t'adresser à une seule personne: les autres ça les regarde pas on peut parler la langue langue du choix de: des personnes)
- A292 Oui: je veux dire dans un) si c'est personnel quoi bon on va dire par exemple si travaille hop par exemple à la mairie et qu'éventuellement je reçois un compatriote qui vient pour de démar:ches et puis on fait un petit aparté en comorien ça ça va quoi ↗ ça c'est pas:) oui mais dans le cadre professionnel parler une autre langue [c'est trop)
- A293 [Ça serait perçu comme)
- A294 [OUAIS déPLAcé) (ton ironique) (57: 05)
- A295 [Si t'étais en train de transformer
- A296 Oui c'est transgresser: (rires)
- A297 Ça serait une DÉformation du service public ↗
- A298 Tout à fait eXACTement (rires) / ouais / ça serait un petit peu: (bas) // trop trop compliqué je trouve
- A299 Oui ben il y a quand même une attache très très forte au français:
- A300 Aux Comores ?
- A301 Non no ici en France [même des fois)
- A302 [Une attache ? Mais c'est)
- A303 Quand on utilise un français colloquial on considère que ça c'est pas du français
- A304 [Ah oui

- A305 Ça c'est quelque chose qui m'a surprise quand j'apprenais le français et qu'on me disait ça c'est pas du français / ben attend c'est du français c'est peut être pas correct mais c'est du français
- A306 (rires) Bon c'est l'administration qui: / dit ça / bon moi je suis pour les langues régionales eu ? que par exemple en Bretagne ben oui on parle le breton ou qu'ils enseignent le breton à l'école: c'est très bien c'est une bonne chose // à Madagascar ben c'était il y a quelques années ils ont carrément supprimé la langue française dans leurs écoles publiques où ils enseignent SI SI c'est leur langue maternelle le malgache / ce qui a fait d'ailleurs que j'étais dans le privé en fait dans le privé lycée privé parce que comme je venais d'arriver à Madagascar / je ne parlais pas couramment la langue malgache
- A307 Ben oui t'allais pas commencer ton scolarité en malgache directe
- A308 Ouais non voilà donc j'étais obligée d'aller dans des écoles privées pour bénéficier de l'enseignement:)
- A309 En français
- A310 En français / bon après moi pourquoi pas ? ça leur revient c'est leur droit quoi s'ils veulent ils veulent former leurs enfants avec leur langue nationale c'est tout à leur honneur
- A311 Oui
- A312 Bon après je ne dis pas que ça soit une mauvaise chose que nous par exemple aux Comores on soit francophones ↗ c'est toujours avantageux que de connaître une autre langue
- A313 Oui
- A314 Mais par contre aux Comores c'est le français qui prévaut quoi dans les écoles dans)
- A315 [Oui oui dans l'administration aussi
- A314 Oui / par contre moins e: moins à l'oral / dans l'administration tout passe par l'écriture et c'est le français mais après quand même l'échange non non non c'est plutôt en comorien / par contre à l'école tout passe par l'oral l'explication en classe de cours fin par le français plutôt donc à l'oral à l'écrit / Ah je cherche un chewing gum je suis addicté
- A315 J'en ai si tu veux
- A316 Ah je veux bien /// Merci / bon ben j'espère que j'ai:)
- A317 Ben oui oui très bien
- A318 Que j'ai répondu à tes questions que tu vas pouvoir bien les exploiter //
- A319 Ben oui je vais [transcrire ça
- A320 [C'est vrai que c'est pas évident moi de parler de cette de la situation du voyage)
- A321 [Oui en plus [on a commencé par ça)
- A322 Des conditions de voyage:
- A323 Oui oui c'est difficile ↘ / et est-ce que tu serais disponible éventuellement à faire un autre dans un certain temps un deuxième entretien ? pour justement peut être revenir sur certaines choses ou approfondir un peu plus
- A324 Oui il y aura pas de problème tu me recontactes et quand tu veux
- A325 Oui ? ben génial ça serait super pour moi je vais transcrire ça et relire et puis
- A326 Super
- A327 Parce qu'en plus tu m'as faite penser à des choses auxquelles je n'avais pas pensé ou)
- A328 C'est vrai ?
- A329 Oui j'avais composé mon travail donc ben ça se passe comme ça et: j'avais un peu recherché par exemple la procédure de demande de visa et d'inscription ah ben ça se passe comme ça ↗ ah ben ok ↗ et du coup je m'étais fixée ce schéma-là et puis par exemple le tien il est complètement différent et)
- A330 [D'accord

-
- A331 [C'est normal je veux dire il faut pas être trop fixé à) donc c'est peut être intéressant de nous revoir
A332 Très bien il y pas de problème ben ça sera quand tu voudras
A333 Très bien merci beaucoup
A334 De rien (1:01:16)

11.3 Transcription entretien B : T***.

- B1. Ben si t'es d'accord on commence pour un peu la question administrative quand est-ce que t'est venu en France pour: en fait quel niveau d'études t'es venu
B2. Ben je suis venu en France le 28 août (ouais rire) 2010 / en fait j'étais inscrit pour m'inscrire en licence professionnelle / ici à Rennes 2 et:
B3. Ben c'était en quel niveau c'étais en licen_ c'était en L3 ? [ou c'était en ?
B4. En L3 oui
B5. En L3
B6. Licences professionnelle
B7. Ah ouais ouais je connais pas trop
B8. Et du coup dans le cadre de cette licence professionnelle on devait faire un stage à partir du mois de novembre jusqu'au mois de février / vu que j'avais des problèmes vis-à-vis de la préfecture: pas des problèmes d'expulsion non / parce qu'à la préfecture ils mettent beaucoup de temps à nous donner des récépissés des papiers tu vois ?
B9. Ouais
B10. Ça prend beaucoup de temps
B11. Ils te donnent le récépissé au lieu de te donner le
B12. Ils nous donnent le récépissé et après 2 mois ils nous rappellent pour donner le titre de séjour / c'est ça ouais donc je disais qu'au cours de cette formation je voulais faire un stage (1:27)

Deuxième enregistrement

- Quand: au moment quand j'ai commencé à postuler pour des agences de communication pour faire un stage tu vois il y a une agence à Paris il m'on contacté je me suis dit c'est bon ça va marcher parce que j'ai un cursus en info-com:
- B13. Oui un truc spécifique
B14. Oui un truc spécifique voilà et du coup il y avait une autre fille avec moi qui s'appelait Élodie je vais même dire son nom / elle a postulé pour la même agence et elle avait parcouru en histoire elle avait un diplôme en histoire ça n'a rien à voir avec la communication tu vois ?
B15. Ouais
B16. Donc Élodie elle a été prise T*** non donc comment tu expliques cela ? ouais le truc je sais pas peut être c'est mon prénom et mon nom qui pose problème ou je sais pas / bref et du coup j'ai postulé dans pas mal de régions en France partout en France et parfois ils me disent que soit ils m'acceptent mais ils me disent qu'on va pas te rémunérer
B17. Ouais ouais
B18. Tu vois ? après ils me disent que pour le moment on veut un stagiaire pour longue durée et dans la formation ils nous on demandé de faire un stage de 3 mois donc ça collait pas avec leurs besoins et donc: puis voilà comme j'avais pas le choix je l'ai fait chez moi en Algérie (1:28)
B19. Ah le stage

- B20. Oui je l'ai fait chez moi juste pour valider ma formation j'avais pas le choix il fallait il fallait absolument que je fasse un stage pour valider mon diplôme de la licence professionnelle / donc je l'ai fait chez moi en été et au même temps j'ai postulé pour un master info-com / bon en master info -com ils m'ont accepté sans qu'ils me demandent de valider ↘
- B21. [Oui sans qu'ils te demandent le certificat de
- B22. [J'ai fait une validation d'acquis
- B23. Ah ok
- B24. En Algérie j'ai un bac + 4 / donc même si j'avais pas validé ma licence professionnelle j'ai été accepté directe
- B25. Oui
- B26. Donc année 2011 je suis revenu ici à Rennes pour le master master 1 et donc j'ai déposé mes papiers à la préfecture et 2 mois après ils m'envoient un courrier comme quoi je suis censé quitter le pays dans les jours qui viennent
- B27. C'était une obligation de quitter le territoire ?
- B28. Oui OQTF obligation de quitter le territoire donc voilà ils m'ont donné un mois de limite
- B29. Oui
- B30. Du coup j'ai fait appel à des profs universitaires de Rennes 2 qui m'ont beaucoup soutenu L*** que je remercie beaucoup
- B31. Ah oui ?
- B32. Oui même M. C*** H*** ils étaient là pour moi et c'est grâce à M. L*** que j'ai pu avoir les papiers parce que je savais pas je savais pas qu'il fallait prendre un avocat tu vois ?
- B33. Donc t'en a
- B34. Non je savais pas toutes ces démarches c'est M. L*** qui m'a conseillé de prendre un une avocate et c'est lui-même qui s'est occupé de ça
- B35. Qui t'a cherché une avocate ? Ah oui
- B36. Donc voilà et quand j'ai validé avec mention mon semestre 1 de master du coup je suis allé à la préfecture pour déposer mon relevé des notes du master comme quoi je suis un étudiant sérieux: en fait eux ils je crois qu'ils ont pas compris / ils ont pas compris comment ça se fait que j'ai pas encore validé ma ↘
- B37. ta licence et t'as été ↘ [sonnerie de tlf] réponde eh ? si tu veux
- B38. En fait à la préfecture ils ont pas compris comment ça se fait que j'ai pas encore validé ma licence professionnelle et je suis passé direct en master donc ils ont mal compris c'est pour ça qu'ils m'ont obligé de quitter le territoire comme motif que je suis pas sérieux que j'ai pas validé ma licence et que je suis passé en master après quand j'ai fait appel à une avocate avec comme je t'ai dit tout à l'heure l'appui des profs et même j'ai donné à la préfecture mes bulletins des notes pour mon master 1 et il y avait Mme G*** responsable de la licence professionnelle qui m'a écrit aussi une lettre qui atteste que M. B*** s'est réinscrit en licence professionnelle pour pouvoir soutenir cette année qui a pas pu soutenir dans le mois de septembre donc il a dû se réinscrire dans la licence professionnelle pour passer sa soutenance donc cette année ce qui fait que j'étais inscrit en 2 cursus
- B39. Ah oui
- B40. Licence professionnelle et master donc voilà
- B41. Et donc s'était quand que ↘ quand t'es revenu pour ce master là donc t'as fais une demande de renouvellement du permis et ça a mis du temps et donc c'est quand qu'ils t'ont dit non ?
- B42. Oui ça a mis du temps ça a mis beaucoup de temps
- B43. Donc après t'as eu l'oqtf et le temps que [tu fasses appel ben t'avais ton premier semestre
- B44. [C'est qui est bizarre c'est qui est bizarre c'est qu'ils m'ont donné un récépissé

-
- B45. Oui ils t'ont donné:
- B46. Et 2 mois après NON 2 mois après ils m'envoient l'obligation de quitter le territoire / donc c'est un peu luche et tu sais quoi ? il y a un truc très important que je dois rajouter au moment où mon truc s'est réglé eu eu: le responsable des étudiants étrangers a appelé mon avocate en lui disant que c'est bon on a abandonné la décision contre votre client B*** T*** qu'il a bien attesté qu'il a bien validé son master etc etc et 3 jours après la préfecture m'appelle pour me dire que je peux aller récupérer mon titre de séjour et tu sais quoi ? j'ai trouvé dans mon dossier les photos d'un black // le truc hallucinant
- B47. Ah le dossier qu'ils avaient eux à la préfecture ?
- B48. Oui le dossier qu'ils avaient
- B49. Et ils te l'ont rendu et il y avait des photos
- B50. Même lui il m'a posé la question c'est votre photo ? / C'est hallucinant dans mon dossier des photos d'un black
- B51. XX
- B52. Ben ils avaient mes photos
- B53. Ben oui oui c'est une connerie ce que je dis
- B54. / voilà c'est un peu ça
- B55. Donc c'est résolu depuis le premier semestre
- B56. Dans le premier semestre mais après 3 mois mais quand même j'ai galéré [parce que à cause d'eux j'ai pas eu l'aide de la caf
- B57. [Ben oui ça fait beaucoup de temps
- B58. Et j'ai pas pu travailler
- B59. Ben oui c'est X
- B60. Parce que j'avais pas des papiers j'avais rien sur moi du coup je pouvais pas faire mes démarches vis-à-vis de la préfe_ vis-à-vis de la: caf: chercher un boulot / donc c'était un peu dur
- B61. Ben oui c'est clair
- B62. C'était très très difficile
- B63. Ouais oui oui oui j'imagine j'imagine bien (7:40) Ok ok comme ça je me fais un peu une idée de comment
- B64. De mon histoire
- B65. Oui de ton histoire parce que après il peut y avoir plein d'histoires différentes [...(8:11)] Donc toi t'avais fait tes études
- B66. en Algérie
- B67. en Algérie des études en communication aussi ?
- B68. Oui en communication aussi
- B69. Et du coup l'idée de venir ici comment elle a grandi dans ta tête ?
- B70. Ok donc en fait l'idée m'est venue d'un pote / On était en licence pareil en info-com donc en 2008 on a eu notre diplôme en info-com en Algérie et après mon pote il avait tenté ces démarches-là parce qu'en Algérie on a un Campus France qui s'occupe de ça
- B71. oui oui j'ai vu un peu et ça prend énormément de temps
- B72. Ça prends un an
- B73. Ouais ouais ça prends un an
- B74. Donc voilà donc il m'a dit pourquoi pas on va pas essayer de poursuivre nos études parce qu'on n'a pas réussi le passage en master en Algérie
- B75. Ahh
- B76. Parce que le master en Algérie c'est sélectif ils prennent 2 ou 3
- B77. Ah oui c'est vraiment:
- B78. Oui c'est vraiment: donc on a pas été pris du coup il m'a proposé cette idée écoute on va tenter de poursuivre nos études
- B79. [Salutations d'une 3ème personne] Ah chao bella !

- B80. Et du coup il m'a dit on va tenter notre chance et on va postuler dans des facs en France
- B81. En France l'idée c'était en France
- B82. Oui oui en France parce que déjà on maîtrise
- B83. Ben la langue
- B84. La langue oui voilà donc voilà on a fait les démarches ensemble et on a postulé pour les mêmes facs et il a été accepté en Montpellier licence info-com
- B85. Ah licence quand même
- B86. Mais licence professionnelle
- B87. Ah la licence professionnelle
- B88. Parce que si tu veux en Algérie bac+4 c'est que de la recherche on a fait de la recherche: théorie du coup on a voulu connaître une autre expérience connaître:
- B89. Donc vous avez postulé directement pour la licence pro
- B90. Oui on a postulé pour la licence professionnelle on s'est dit qu'on va éviter de postuler pour un master ↗ professionnel parce que peut être on risquait de ne pas être acceptés
- B91. Umm
- B92. Et du coup c'était un peu stratégique de notre part
- B93. Oui oui oui
- B94. Du coup on a décidé de postuler pour licence professionnelle et finalement on a été accepté tous les deux lui il a été accepté à Montpellier et moi à Rennes 2 donc voilà (10:43)
- B95. Et quelle idée aviez vous de la France ? en fait c'était clair pour vous de vouloir venir ici déjà pour la langue mais après
- B96. Au niveau de la langue au niveau de la vie ?
- B97. Oui tout tout
- B98. Tout ? il y pas mal de choses à dire (bas)
- B99. Vas-y vas-y
- B100. En Algérie quand on est en Algérie je vais pas dire que c'est la misère non on bossait on avait de l'argent ça va / mais on a cette idée de l'étranger la France connaître d'autres expériences étrangères tu vois ? voyager:
- B101. Oui oui
- B102. Donc chaque citoyen en Algérie je peux t'assurer qu'il rêve de venir en France
- B103. Ah oui ?
- B104. Parce qu'ici: les gens on se dit que c'est la belle vie on est libre eh: leur système ce n'est pas un système dictator / tu vois ? donc c'est l'idée qu'on avait de la France
- B105. Oui oui
- B106. Mais une fois sur le terrain de la France c'était pas pareil c'est: j'ai envie de dire qu'ici c'est pas le paradis ↗
- B107. Non
- B108. Écoute nous on est pas boursiers / déjà il faut qu'on cherche un boulot (12:03) / et pour chercher un boulot c'est très difficile
- B109. T'est limité dans le temps en plus
- B110. Limité dans le temps / on a des études à côté donc c'est la galère / c'est la galère // et pour ma part je connais pas mal des gens qui ont abandonné quand même
- B111. Ah ouais ?
- B112. Et ouais
- B113. Qui sont rentrés:
- B114. Financièrement c'est difficile ils avaient pas trouvé un boulot / la formation parfois elle était un peu difficile pour eux / ils ont abandonné c'est pour ça je te dis je connais pas mal de gens ils ont abandonné rentré au pays / voilà et pour ma part j'essaye de m'accrocher à fond franchement parce que déjà j'ai consacré beaucoup d'argent à ce projet / et je suis du genre moi à vouloir décrocher des diplômes: étu-

-
- dier voilà / je suis très ambitieux dans la vie donc / et du coup je ne peux pas abandonner parce que j'ai mis de l'argent de côté / c'est mon argent l'argent de ma mère mon père mes frères mes sœurs tu vois ? Ils ont contribué pour
- B115. Ah ouais pour ton projet: [donc c'est beaucoup d'énergie derrière
- B116. [Donc j'ai pas envie beaucoup d'énergie derrière
- B117. Beaucoup d'espoir pour toi
- B118. Oui j'ai pas envie de les décevoir / c'est pour ça que je m'accroche je vais continuer mon master 2 et après on verra inshallah
- B119. Ouais / et je voulais te demander aussi pour / tout ton processus Campus France ça a duré un an ?
- B120. Ça dure un an oui
- B121. Oui et du coup: même ce que tu me disais que t'es même pas sûr d'être pris et: voilà cette attente c'était comment ?
- B122. C'était stressant / c'était stressant stressant parce qu'on avait que ça dans la tête réussir réussir à arriver
- B123. Et il y a beaucoup d'épreuves ? ou il y avait beaucoup c'était:?
- B124. Il y avait 2 épreuves / un test sur ordinateur en fait c'est un test sur la culture française sur la conjugaison: la grammaire: compréhension écrite: culture générale
- B125. Culture générale quand tu dis pardon c'est quoi des faits historiques: ou de ?
- B126. Non pas des faits historiques non non culture générale je veux dire pour par exemple je veux dire culture générale tout tout // et on a un autre oui on a un autre entretien à faire et donc le tcf c'est un tcf en fait et donc il faut avoir 400 points pour être acceptés dans les facs ici en France et il faut avoir les 400 points au dessus de 400 points tu seras pas accepté
- B127. Ah merde / et:
- B128. Donc voilà c'est: il faut se donner à fond
- B129. Ouais donc c'est exigeant
- B130. Ah oui ils sont exigeants ils sont exigeants ils sont exigeants ouais / et on a aussi un entretien donc / un entretien à passer
- B131. Sur quoi ? sur tes motivations: tes projets ?
- B132. Sur tes motivations tes projets professionnels pourquoi la France pourquoi pas Londres: là ils essaient de contrôler notre: notre niveau intellectuel / même pour la langue tu vois ? Donc voilà / j'ai pas postulé pour d'autres pays donc je connais pas / c'est pour la langue
- B133. Ouais ouais
- B134. C'est logique pour moi
- B135. Oui oui et puis c'est plus près que le Québec
- B136. Plus près que le Québec (rires) je veux bien prendre le Québec:
- B137. Et donc après vous avez eu la réponse et: puis après vous avez préparé le voyage
- B138. Ouais
- B139. Et là c'était: ?
- B140. Ouais: c'était comment dire ? j'ai pas d'explication je sais pas on: on on va quitter nos familles voilà nos proches pour aller vers l'inconnu
- B141. Parce que t'avais pas tu connaissais personne ici à Rennes ?
- B142. Ça va j'ai mon frère et ma sœur
- B143. Ils étaient déjà là ?
- B144. Ici en France mais
- B145. Pas à Rennes
- B146. Oui j'ai une sœur à Grenoble et un frère aussi à Grenoble
- B147. Ah ok
- B148. Au début j'ai galéré pour trouver un logement (rire) c'était vraiment de la galère vraiment / heureusement que j'ai trouvé un pote à moi donc il m'a hébergé chez lui pendant 15 jours le temps que je trouve quelque chose / voilà

- B149. C'était pas la cité U dès le début [c'était après
- B150. [Non non] la cité u je l'ai pas eu parce que je faisais une licence et on attribue pas des logements pour les gens qui font une licence
- B151. Ah bon ?//
- B152. donc c'est exigeant quand même donc j'ai loué chez un particulier à Pacé tu connais Pacé là ?
- B153. Oui oui je pense
- B154. Donc voilà //
- B155. Ok ok // et donc du coup / si on exclu la difficulté: l'emmerde de la préfecture / ta licence pro et après le master que t'as commencé ça répondait à tes attentes ?
- B156. Oui oui justement / là il faut là je cherche juste à décrocher un stage en France / comme ça je serais plus compétent / j'aurais plus d'expérience / parce qu'il me faut un stage ici en France c'est ça mon but
- B157. D'avoir un stage
- B158. D'avoir un stage en France
- B159. Parce que disons que ça va: ça va valoriser mieux tes compétences que si tu fais un stage en Algérie
- B160. Disons que les Français sont compétents dans le domaine de la communication / ils sont forts quand même: publicité en générale dans le domaine de la communication / ils sont forts
- B161. Ok / ok ok / donc je voulais revenir un peu / sur les problèmes administratifs tu m'as expliqué en quoi ça a consisté et après un peu plus aller vers comment tu t'es senti à ce moment là si: ✎ si en fait j' imagine ✎
- B162. Comment je me suis senti ?
- B163. Oui c'était ✎ évidemment c'était pas un bon moment / c'est clair
- B164. Exclu de la société (18:43)
- B165. Exclu
- B166. Ouais / eu: voilà / me retrouver sans papiers: /
- B167. Ouais un rejet quoi
- B168. Oui c'est / uhf ! c'est dur /
- B169. Et: dans un moment est-ce que t'as parlé avec avec des gens ?
- B170. Et oui avec mes potes mais j'ai rien dit a ma famille
- B171. Ah oui
- B172. Je voulais les [laisser tranquilles
- B173. [Ouais tu voulais pas les inquiéter
- B174. Parce que déjà j'ai un père qui est un peu cardiaque et:
- B175. Ouais
- B176. Donc / voilà maman elle est aussi un peu faible don j'ai gardé ça pour moi j'ai rien dit mes parents je les appelle juste pour les je suis admis ou: pour les bonnes nouvelles tu vois ?
- B177. Ouais ouais
- B178. Pour la faire plaisir en plus
- B179. Ouais ouais du coup les gens avec qui tu ✎ comment ils réagissaient les gens avec qui tu parlais ?
- B180. En réalité ils m'ont vraiment soutenu quoi moralement et même financièrement // donc voilà c'était de compatriotes
- B181. C'était des compatriotes
- B182. C'était des Algériens des Marocains
- B183. Des gens qui ont peut être ✎
- B184. Des gens comme moi / des étrangers
- B185. Et qui peut être des difficultés semblables et //
- B186. // Ouais / Mais je tiens à remercier quand même M. L*** parce que il a été pour moi pendant cette galère vraiment galère il a été là pour moi

-
- B187. Ouais
B188. Je le remercie beaucoup (20:17)
B189. T'allais le voir et il te donnait des conseils ?
B190. Oui oui en plus il m'appelait pour avoir des nouvelles sur ma situation
B191. Ah ouais ouais
B192. Ouais ouais
B193. Et après qu'est-ce qu'il a pu faire écrire de lettres: un courrier ou un truc ?
B194. Oui il a écrit un courrier / il a: il m'a trouvé une avocate / il m'a soutenu moralement aussi et il était même prêt de me soutenir financièrement
B195. Ah ouais ?
B196. Ouais ouais c'est pour ça que je tiens encore à le remercier
B197. Oui oui
B198. Franchement / et même les profs de communication tous les profs que j'ai eu C***
B199. Ils étaient tous au courant et:
B200. Ouais et notre prof d'anthropologie comment il s'appelle ?
B201. Eu: oui oui oui j'ai oublié moi aussi
B202. Voilà je remercie tous les profs voilà
B203. Ouais ouais tous les profs ah ouais / ah ouais
B204. En gros c'est ça
B205. Donc ça te faisait ↘ est-ce que le fait de t'avoir fait que t'as eu l'aide de L*** et les autres [ça pouvait compenser
B206. [Ça m'a rassuré un peu
B207. Ça pouvait compenser aussi l'idée d'exclusion que:
B208. C'est-à-dire ?
B209. Ben t'as dit que quand tu reçois l'oqtf est-ce que ↘
B210. Tu te dis c'est bon comment je vais faire ? je sa_ je savais même pas quoi faire
B211. Oui
B212. Je savais pas aucune idée / j'étais perturbé désorienté déboussolé tout
B213. Oui
B214. / Je comprenais pas ce qui m'arrivait / c'est là où j'ai contacté Mme. G*** la responsable de la licence professionnelle relation client qui se trouve dans le département de sociologie donc je lui ai écrit un mail pour lui expliquer ma situation / j'ai écrit un mail aussi à M. L*** / voilà et ils m'ont convoqué ils m'ont convoqué les deux on a parlé on a essayé ils ont essayé de trouver des solutions pour moi parce que moi [j'étais complètement désorienté
B215. [Non ouais à ce moment -là: [non non
B216. [Franchement je savais même pas quoi faire
B217. C'est après [qu'on apprend
B218. [Toutes ces démarches:
B219. C'est après qu'on apprend toute décision de la préfecture tu peux la contester mais: il faut savoir comment il faut prendre un avocat / et du coup ça a arrivé avant la fin du premier semestre ?
B220. Avant le: avant le semestre 1 avant les résultats du semestre 1
B221. Et t'avais déjà ↘ est-ce que t'as dû finir le semestre avec tous les dossiers ?
B222. Oui oui j'ai: j'étais à fond dedans on dirait que ça m'a motivé
B223. Ah oui ? t'avais déjà ton problème et ↘
B224. Comme je te dis je peux pas abandonner même si j'ai une montagne sur moi je peux pas abandonner / je peux pas donc j'ai bossé à fond [dans tous mes dossiers
B225. [Ça t'a rendu plus fort
B226. Ça m'a motivé quelque part pour bosser à fond pour montrer que je suis un étudiant sérieux
B227. Ouais ouais
B228. Ouais donc c'est ça

- B229. Ok ok et après aux questions de communication t'as dû aller à la préfecture plusieurs fois t'as dû passer par t'as une audience ?
- B230. Même si je risquais d'être expulsé par une décision brutale aberrante mais là ce que je vais dire c'est pas pour porter une critique à l'administration la préfecture de Rennes 2 de Rennes mais il y a un réel dysfonctionnement on peut pas nier / parce que l'autre fois je suis allé pour me renseigner pourquoi oqtf / personne ne m'a personne n'a répondu à ma question personne / et j'ai fait un recours gracieux
- B231. Ah c'est ça
- B232. Quand j'ai reçu l'oqtf L*** et G*** m'ont recommandé de faire un recours gracieux / avec leur appui / c'est-à-dire une lettre de la part de M. L*** et une lettre de Mme. G*** comme quoi voilà il faut voir la situation de M. B*** / donc à un moment moi aussi j'ai préparé une lettre voilà / j'ai déposé mon courrier / normalement ils devaient le recevoir un jour un jour après // donc 3 jours après après que j'ai envoyé mon dossier je suis allé les voir pour savoir s'ils ont reçu mon dossier / tu sais ce qu'ils m'ont dit on a aucun dossier d'oqtf qui porte sur M. B*** T*** / Uhh là: j'ai pété un câble / là c'était trop pour moi quoi comment ça se fait ? on est en France ou à Ouagadougou ?
- B233. Ouais (rire)
- B234. C'est le truc de fou quoi / et après que j'ai insisté insisté ils m'ont amené dans une sorte de bureau-là et finalement ils ont sorti mon dossier au départ ils ont dit qu'ils on rien reçu et après ils me sortent mon dossier après: il y a une dame elle a commencé à dire n'importe quoi comme quoi à essayer de me déstabiliser / de me dire monsieur écoutez c'est la décision on peut pas revenir en arrière / c'était
- B235. Ouais
- B236. Putain: c'est quoi ces gens je me suis dit (bas) donc après elle a sorti mon dossier elle a fait même sortir des trucs eu: comme quoi j'étais inscrit au Pôle Emploi / attend si je m'inscris au Pôle Emploi j'ai le droit
- B237. Ouais
- B238. Voilà
- B239. Elle utilisait ça [comme argument
- B240. [Mais en gros elle a essayé de trouver des arguments pour me déstabiliser pour me faire accepter comme quoi je dois accepter cette décision
- B241. Oui
- B242. Et me barrer chez moi
- B243. Ouais la [décision est légitime et:
- B244. [C'est ça en gros j'ai compris là au départ
- B245. Même si t'as
- B246. Mais quand même je pouvais pas renoncer / après je suis allé revoir M. L*** Mme. G***: et la M. L*** m'a dit écoute là il faut qu'on passe au plan B il faut qu'on contacte une avocate / donc il m'a contacté une avocate je suis allé la voir j'ai fait une demande d'aide juridictionnelle
- B247. Ahá ahá
- B248. Tu vois ? et: ils ont accepté la: l'aide juridictionnelle et: voilà / voilà
- B249. Donc avec l'avocate t'as refait un recours ?
- B250. Avec l'avocate on a refait un autre dossier
- B251. Un autre dossier pour un autre recours
- B252. Pour un autre recours et: elle a même fait appel au tribunal elle a même fait appel au tribunal et normalement je devais passer mon audience le 16 mai
- B253. Ah oui et du coup ?
- B254. Et du coup la préfecture ils ont renoncé à leur décision contre moi le début de mois de mai / donc comme ils ont décidé de m'attribuer un titre de séjour c'était plus la peine d'
- B255. Non c'était plus non

-
- B256. Aller à l'audience de passer l'audience
- B257. Ben heureusement parce que:
- B258. Ouais XX
- B259. Ok ok ouais au même temps au moins c'est fini:
- B260. C'est fini ?
- B261. Non non je veux dire tes problèmes avec:
- B262. Oh ! c'est fini ouais Dieu merci (28:36)
- B263. Après il y a juste il reste à renouveler pour [l'année prochaine
- B264. [À renouveler
- B265. Mais ça sera
- B266. Il restera à renouveler pour le master 2 voilà et après on verra soit / soit ↘ moi perso j'ai envie de décrocher une thèse
- B267. Ah oui ? t'aimerais faire ça ici ?
- B268. J'aime bien bien: en plus j'aimerais rester à Rennes parce que Rennes c'est une ville qui me plaît beaucoup moi
- B269. Oui: moi aussi
- B270. Ouais voilà il y a pas que moi qui dit ça
- B271. Ouais
- B272. Donc voilà / après je veux décrocher une thèse si ça marche / sinon: si ça marche pas je compte faire un autre master à Rennes 1
- B273. Ah ouais ?
- B274. C'est un master professionnel gestion de l'entreprise
- B275. Ok
- B276. Ça dure un an avec un stage de 6 mois
- B277. Ouais donc ça c'est vraiment professionnel à fond
- B278. C'est vraiment professionnel et après: je rentre chez moi après
- B279. Ah ouais ? [C'est clair ?
- B280. [Je rentre chez moi je veux investir chez moi: j'ai envie de faire un X chez moi j'ai comme projet de créer une agence conseil communication en Algérie / surtout que dans ma commune elle est dépourvue de ce genre d'agences / donc ça sera l'occasion pour moi de de:
- B281. Oui tu considères qu'il y a un marché et que:
- B282. Oui voilà
- B283. Donc même si tu faites ta thèse même après ton idée serait de:
- B284. Ouais ouais
- B285. De monter l'agence:
- B286. Ouais ouais ça c'est à long terme monter l'agence
- B287. Ben oui étant donné que c'est un grand investissement
- B288. Mon projet c'est de bosser dans une entreprise publique ou privée en tant que responsable de communication et à long terme je veux investir dans ma propre agence de communication je veux créer ma propre agence de communication voilà /
- B289. C'est cool t'as les choses bien claires
- B290. Ah ouais c'est déjà clair
- B291. Là du coup maintenant t'es en train de chercher un stage pour ce master ?
- B292. Oui j'ai commencé à postuler pour des stages / j'ai décroché un entretien avec un entrepreneur il gère sa propre agence de communication donc j'ai un entretien le: 12 septembre
- B293. Ah oui c'est un peu dans:
- B294. Ben ouais parce que je peux pas le faire maintenant
- B295. Ben oui
- B296. Lui il m'a proposé un entretien le 5 juillet du coup moi je rentre demain et le 8 juillet je rentre chez moi pour des vacances donc j'ai négocié avec lui pour remettre ça le 12 septembre / j'espère qu'il m'appellera / le 12 septembre il reste 2 mois encore

- B297. Oui t'as le temps de te préparer
- B298. J'espère qu'il m'appellera j'espère que ça tiendra / et en même temps j'ai postulé pour d'autres agences de communication à Paris et à Grenoble aussi en ce moment je suis à 5 demandes de stage je vais continuer
- B299. Ouais ouais
- B300. Il faut
- B301. Ok donc presque avant de finir
- B302. Ouais ?
- B303. Mmm ben on va passer un peu aux questions de langues / faire plaisir aux profs (rires) non non non / donc eu: quelles langues quelles langues connaît- tu en fait quelles sont tes langues à toi ?
- B304. Français arabe
- B305. Français arabe
- B306. Un peu anglais / j'ai fait de l'espagnol parce que j'ai un bac en langues étrangères j'ai fait 2 ans d'espagnol
- B307. Ah ouais ?
- B308. Et j'ai appris pas mal de choses en espagnol mais quand je suis rentré à la fac j'ai fait 4 d'études de communication en plus en arabe j'ai oublié la langue la langue si on la pratique pas c'est
- B309. Ouais: (32:47)
- B310. On risque de la perdre quoi
- B311. Donc tu dis que la licence que t'as faite elle était en arabe ou en français ?
- B312. Non en arabe
- B313. En arabe
- B314. En arabe / 4 d'études en arabe
- B315. Ok moi je connais un peu mais mmm: du coup comme ça se passe au niveau du changement entre l'arabe et le français vous: toi t'utilisais tout le temps les 2 langues ?
- B316. Déjà il faut dire que 130 ans de colonisation sous l'autorité française déjà on a pas du mal à parler le français
- B317. Ouais non non
- B318. Par exemple si tu vas en Algérie et tu poses une question à un Algérien ou à un maghrébin / il te répond en 3 langues / bon l'arabe dialectique l'arabe classique et le français tu vois ? il te répond en 3 langues / même dans les entreprises même dans l'administration on parle français au lieu de ✎ par exemple je rentre et je dis pas salam aleikum en général je dis bonjour
- B319. Ah ouais
- B320. Tu vois ? et je dis est-ce que M. là je dis quelque chose en arabe et voilà / c'est ce qu'on a vu en plus [avec M. B***
- B321. [Ben ouais B*** ouais
- B322. Il nous a dit comment les Maghrébins ils te répondent avec 3 langues c'est drôle
- B323. Et ça ça nous fait mourir d'envie eu: moi au moins j'ai passé tant d'années à étudier le français (rires)
- B324. La majorité des Algériens la plupart de Maghrébins parlent bien le français
- B325. Ouais ouais // donc ouais t'as fait ta licence en arabe en arabe classique ?
- B326. En arabe classique oui
- B327. Et après t'as bossé un peu et par exemple ça fait ✎ le test dont tu m'as parlé le tcf ben est-ce que t'as dû réviser ou pas ? non c'était juste il fallait vraiment faire attention aux ✎
- B328. J'ai révisé quand même un peu [j'ai ✎
- B329. [Quand même un peu [genre orthographe

- B330. [J'ai ressorti mes cours du collège et du lycée pour la conjugaison tu vois ? Parce que j'ai quand même oublié quelques trucs sur l'accord du participe passé etc [j'ai dû réviser un peu
- B331. [Ouais des trucs un peu d'orthographe
- B332. Mais vite fait quoi et voilà mais j'ai pas eu j'ai eu 400 475 points donc c'est:
- B333. Ça va ouais
- B334. C'est bien ouais c'est bien
- B335. T'aurais à la limite t'aurais pas eu besoin de réviser
- B336. Non non pas du tout
- B337. C'est juste que ça risque de ok ok et donc est-ce que t'as rencontré des gens qui l'ont pas passé ? tu penses que ce test est utile ?
- B338. C'est imposé plutôt on doit le passer
- B339. Oui oui oui mais
- B340. Mais ceux qui font en Algérie licence en français ils sont pas obligés de passer par ce test mais nous / les étudiants qui ont fait leurs études supérieures en arabe donc ils doivent passer par ce démarche
- B341. Mais est-ce que tu penses qu'il y a de gens qui ne le passent pas ? est-ce que tu penses qu'il y a de gens qui peuvent ne pas avoir les 400 points ?
- B342. Ah ouais je connais pas mal qui l'ont pas eu
- B343. Ah ouais qui ne l'ont pas
- B344. Ouais je connais même des des: gens que je connaissais ils sont forts en français ils communiquent bien en français et il l'ont pas eu
- B345. Ils l'ont pas eu ?
- B346. Ils ont eu 300 300 et quelque points
- B347. Alors que
- B348. Parce que ça joue plus sur la conjugaison: donc c'est des trucs un peu: ça joue aussi sur l'expression écrite on a des textes ils nous proposent 4 réponses et on doit cocher la bonne réponse on a un temps limité en plus
- B349. Ah ouais
- B350. 45 minutes je crois pour 80 questions 80 questions on a 45 minutes pour 80 questions
- B351. Ouais c'est pas mal pas mal tendu quoi
- B352. On a un test sonore un test sonore on écoute une conversation et après on répond la bonne option on coche la bonne option conjugaison grammaire et après on a l'expression écrite
- B353. En gros comme un examen de langue étrangère
- B354. Oui comme un examen de langue étrangère
- B355. Moi j'en ai passé des examens comme ça en français pour avoir [des diplômes
- B356. [Voilà
- B357. Ok ok
- B358. Et puis: parce que B*** il disait: il disait qu'il y avait un peu un français spécifique comme il y l'arabe dialectal spécifique à chaque pays du Maghreb il disait qu'il y a quand même qu'il y a aussi des expressions en français
- B359. Oui oui
- B360. Donc tu penses qu'il y a un français d'Algérie ? [qui est différent ?
- B361. [Ouais il y a un français particulier particulier par exemple si on a tendance en Algérie à rouler les r / tu vois ? par exemple donne moi un mot qui commence par r / par exemple rentrer on dit rentrer
- B362. Rentrer / comme en espagnol
- B363. Comme en espagnol c'est ça
- B364. Donc voilà on a tendance à rouler les r parfois / parfois c'est dialectique en fait / je veux dire / comment on dit: mmm: un accent quoi
- B365. Ouais

- B366. Un accent particulier
- B367. Un accent ? / ouais
- B368. Si tu prends un Algérien et tu prends un français on a pas le même français
- B369. Non
- B370. Même si on arrive à maîtriser la langue on PARle parfois bien mais ça se voit qu'on est des étrangers / tu vois ce que je veux dire ?
- B371. Oui oui oui est-ce que tu penses c'est peut être plutôt à l'orale plus qu'à l'écrit? (39:05) cette différence ?
- B372. Ouais ouais c'est l'orale plus qu'à l'écrit parce qu'en Algérie on pratique pas: (bas) c'est aussi écrit tu vois ? parce que les Algériens ne li_ n'est pas intéressé par les romans: ne pas intéressé par: de lire quelque chose (bas)
- B373. Ben non ça va pas être en français
- B374. Les Algériens n'ont pas cette culture de lire des trucs / la majorité des Algériens ils sont préoccupés à faire de l'argent
- B375. Ouais se débrouiller [faire une vie
- B376. [Améliorer une langue étrangère: il y en a qui s'enfument
- B377. Oui
- B378. Tu parles bien français mais pour l'améliorer c'est une autre chose
- B379. Et du coup est-ce que tu penses que le fait d'être ici a changé ta façon de parler français ?
- B380. Ouais
- B381. Si ? de parler et de l'écrire aussi ?
- B382. D'écrire de parler ouais ouais ça a joué beaucoup plus
- B383. / et tu penses que c'est eu: positif ?
- B384. Carrément c'est positif ouais j'ai envie (?) d'un moyen d'améliorer la langue ↗
- B385. Ouais ouais et après ↘
- B386. En plus si on profite pas d'améliorer la langue: on va pas attendre de rentrer en Algérie pour l'améliorer ↗ tu vois ?
- B387. Non non c'est clair / rien que:
- B388. Donc voilà
- B389. Que prendre l'habitude dans tous les dossiers qu'on rend:
- B390. Voilà ouais ouais
- B391. Prendre bien les tournures pour exprimer:
- B392. Ouais ouais
- B393. Et en relation avec la façon de communiquer comme les normes de politesse ou la façon d'échanger avec les gens est-ce que tu penses qu'il y a aussi des différences ?
- B394. C'est-à-dire en Algérie ou en France ?
- B395. Entre Algérie et France entre:
- B396. Politesse ?
- B397. Oui ou:
- B398. Des formes de politesse ?
- B399. Oui ou le rapport aux autres on peut aussi:
- B400. Le rapport aux autres c'est complètement différent tu vois ? par rapport à un protocole de communication (?) avec un Algérien et la communication avec un Français c'est pas du tout la même chose
- B401. Non
- B402. C'est aussi par rapport à notre culture voilà // donc c'est ça
- B403. Et est-ce que par exemple à la fac moi par exemple je sais ↘ moi ↘ la fac en Espagne et la fac en France c'est pas la même chose j'ai dû m'habituer à la fac en France est-ce que t'as eu cette impression-là
- B404. Ouais c'est pareil c'est pas la même chose
- B405. En quoi ?

-
- B406. Dans la structure dans: par exemple je vais te donner un exemple en Algérie: ici en France dans la bibliothèque t'entends pas un bruit dans la bibliothèque d'Algérie: putain
- B407. Ah ouais ?
- B408. Il y a des couples qui: boire un café là-bas du thé: des gens qui: bordel en train de:
- B409. Ah ouais ?
- B410. Pousser de cris donc c'est pas du tout la même chose et même dans même dans le niveau d'enseignement c'est pas la même chose c'est pas la même chose // ici ils sont bien organisés / ils te donnent l'essentiel et:
- B411. X
- B412. Ouais
- B413. Et avec ↘ est-ce que le rapport aux profs est différent ?
- B414. J'ai eu de bons rapports avec des profs en Algérie comme j'ai eu de mauvais avec d'autres mais: ici en France j'ai eu que des bons rapports j'ai eu que des bons rapports surtout avec le problème que j'ai eu
- B415. Ouais ouais
- B416. Ça a forcé un peu
- B417. Oui: c'est clair
- B418. Avec L*** G*** / avec M. H***
- B419. Ben ouais du coup
- B420. Je connaissais pas M. H*** avant / même humainement quand je le croise dans la rue il me parle: alors ça va ? ça a été ?
- B421. Oui c'est clair que
- B422. Ça a renforcé
- B423. Ouais s'ils imaginent un peu par ce que t'es passé c'est clair que tu rentre un peu plus en intimité ou en confiance
- B424. Mhm mhm
- B425. C'est clair c'est clair et: donc une dernière là dernière question eu: dans tes projets que tu m'as parlé dans ton idée d'agence
- B426. Professionnels ?
- B427. De vie aussi tu vas pouvoir: toutes tes langues sont: ↘ tu vas pouvoir les exploiter ?
- B428. Ouais là cet été il faut que j'améliore mon anglais
- B429. Ah
- B430. J'ai des bases en anglais mais pour communiquer comme je fais en français j'arrive pas à communiquer aussi bien qu'en français donc c'est pour ça que je me dis que cet été je vais profiter d'améliorer mon anglais je vais bosser sur ça bosser à fond sur ça / et voilà
- B431. Et après dans ton agence de communication tu vas pouvoir développer des projets en arabe en arabe classique dialectal en français
- B432. Tu veux dire en ?
- B433. Est-ce que dans ton travail tu vas pouvoir utiliser toutes tes langues ?
- B434. Utiliser ouais exactement tu sais ? d'ici peu de temps en Algérie la dernière [c'est /ici (?)] la langue l'allemand qui va venir en Algérie c'est le français je crois
- B435. Ah ouais ?
- B436. Même au Maroc d'ici je crois 10 plus parce que tu sais ? L'autre jour B*** nous a dit qu'il y a pas mal d'écoles francophonie qui sont en train d'ouvrir au Maroc et même en Algérie
- B437. Ouais ouais des écoles: même c'est interdit mais ils ouvrent quand même des écoles en français
- B438. Ouais ils ouvrent quand même des écoles en français donc c'est pour ça que je dis que d'ici 10 ans je crois que: on va s'en passer de l'arabe / c'est vraiment dommage parce que ça représente vraiment quelque chose pour nous c'est la langue maternelle la langue du Coran

- B439. Ouais ouais c'est:
- B440. Donc c'est / il faut que l'état algérien fasse un truc ou / voilà il faut qu'il fasse un truc pour garder
- B441. Pour garder
- B442. Pour garder la langue ouais / voilà
- B443. Voilà / ben ok je pense qu'on a fini (46: 07)

11.4 Transcription entretien C : H***.

Entretien réalisé en espagnol (dans sa variante mexicaine et castillane) et traduit par moi-même en français lors de la transcription. Pour la version originale, veuillez écouter les pistes sonores de l'entretien.

- C1. (00: 52) Alors pour commencer / tu m'as déjà dit que t'es en arts plastiques en 2ème année
- C2. Oui
- C3. Et alors raconte-moi comment ton idée de venir étudier en France est née ?
- C4. Avant tout je voulais voyager / pour mieux connaître le monde / pour rencontrer d'autres façons de voir le monde et venir en France c'était assez simple / relativement simple / parce que j'ai fait un lycée français dès la 3ème année de maternelle / donc j'ai fait 12 ans de scolarité française
- C5. Ah o
- C6. J'ai un brevet et j'ai un bac
- C7. Ah t'as passé le bac français
- C8. Mhm
- C9. Ah ok
- C10. Bac littéraire / donc alors je connaissais la langue la culture j'avais des diplômes français
- C11. Oui oui
- C12. Alors c'était relativement facile de venir ici ↗
- C13. Oui oui bien sûr plus facile que: si tu l'avais pas passé et puis je suppose qu'au lycée français tu entendais beaucoup parler de la culture française n'est-ce pas ? la France devait être toujours une référence pour::
- C14. Ouais ouais c'est une référence et: / oui bon / c'était facile de venir ici
- C15. Mhm
- C16. C'était que je voulais voyager sur tout
- C17. Ok / du coup pourquoi Rennes ?
- C18. Pourquoi Rennes ? C'était un peu aléatoire / mon premier choix était Paris / Beaux-Arts à Paris mais je n'ai pas été accepté / alors c'était Rennes
- C19. Ok t'avais fait une sélection et ils t'ont pris à Rennes
- C20. Oui
- C21. Ah ok ok
- C22. Mon objectif c'était Paris après j'avais d'autres options mais je ne savais pas vraiment
- C23. Ouais t'avais pas:
- C24. Il a y avait Montpellier Toulouse / mais ça a été Rennes (rires) oui
- C25. Bon (rires) t'en satisfait n'est-ce pas ? je veux dire:
- C26. (Rires) Je suis content
- C27. Oui / et alors quelle image avais-tu de la France: de l'université française: ? Avant de venir

-
- C28. Quelle image ? Uhf c'est difficile / mm bon au Mexique oui on a peu cette idée que l'éducation européenne est pas mal supérieure / il y a cette idée-là / mais:: j'avais aussi beaucoup entendu des rumeurs à propos de la fac
- C29. Oui ?
- C30. De la part de mes professeurs là-bas en France / eu beaucoup nous recommandaient plutôt une prépa
- C31. Ah bon ?
- C32. Ouais (rire)
- C33. Pourquoi: pourquoi ils recommandaient pas la fac ? / à cause des grèves: ou:?
- C34. Sais pas / je pense que mes profs du lycée les profs du lycée français sont très élitistes
- C35. Oui
- C36. Ils préparent vraiment les élèves pour: des hauts standards
- C37. Oui ok ok
- C38. Même le lycée français au Mexique est très très difficile / il y en beaucoup qui arrêtent parce que:
- C39. C'est très exigeant ?
- C40. Exigeant oui / donc bon moi je suis venu en France moins chercher une éducation meilleure que pour connaître d'autres perspectives / c'était plutôt la question du voyage
- C41. La question du voyage au lieu d'accéder aux prépar_ (prépas) ok ok
- C42. Mais bon la France / c'est un référent culturel / au moins en arts plastiques
- C43. Ah bon ?
- C44. Mhm
- C45. Historiquement
- C46. Historiquement / Oui / bon Europe
- C47. Europe en général
- C48. Europe en général
- C49. France en particulier
- C50. (Rires)
- C51. Ok ok / alors: bon comme comme t'as fait le lycée français t'as eu à demander un visa à l'ambassade mais: t'as dû passer des épreuves ou non seulement en présentant ton certificat de bac: ?
- C52. Oui bon il y a qu'à présenter ton certificat de bac mais même c'est une procédure assez longue
- C53. Ah bon ? même avec le:
- C54. Ça prend un an plus au mois
- C55. Ça prend un an ah comme n'importe comme ceux qui n'ont pas le bac ah / et alors pourquoi ça prend autant de temps ? Ils examinent ton dossier ou:
- C56. Ben tu dois créer un profile sur Campus France:
- C57. Ah je vois
- C58. Tu dois postuler pour les universités: après les universités ne répondent qu'en mai:
- C59. Ah ok
- C60. Eu: après avec la réponse de l'université tu dois obtenir le visa au consulat français / ouais bon c'est plus ou moins 6 mois
- C61. Plus ou moins 6 mois bon le temps que toutes les universités te répondent / et après quand t'a été accepté par une université c'est difficile d'avoir le visa ? ou: ça prend du temps mais c'est pratiquement automatique ?
- C62. Ça prend du temps: mais ils demandent beaucoup des papiers / et dans mon cas particulier je ne remplissais pas les conditions: / de ressources nécessaires pour obtenir le visa
- C63. Mhm:
- C64. Alors bon là j'ai fait: (rires) mes choses

- C65. (rires) Une débrouille
- C66. Bon j'ai demandé à mon oncle / qui a plus d'argent que mes parents / qu'il se déclare le garant
- C67. Bien sûr oui
- C68. Cela leur a suffi
- C69. Ok heureusement
- C70. (Rires)
- C71. Bien bien ok
- C72. Oui
- C73. C'est-à-dire que t'as pas de: entretien avec l'ambassade
- C74. Si
- C75. Ah oui ! t'as un entretien ?
- C76. Si si il y en a / eu: c'est plutôt un consul qui vérifie tous tes papiers mais pendant qu'il vérifie les papiers il peut te poser n'importe n'importe quelle question
- C77. Sur: ? sur quoi par exemple ?
- C78. Sur tes projets tes situations sur: eu: si t'as déjà voyagé en France:
- C79. Et du coup qu'est-ce que t'en penses / pourquoi ils posent ces questions-là ?
- C80. Mmm je ne suis pas très sûr / ils créent un profil et: je ne sais pas si en fonction de ces questions ils peuvent refuser le visa je ne sais pas mais mais c'est important
- C81. C'est important: présenter une bonne image de soi:
- C82. Ouais ouais
- C83. Ok ok très bien
- C84. Eu: oui: peut être à cause de petites choses: / ça dépend d'eux s'ils vont allonger la procédure ou la faire plus embêtante: ou ils peuvent t'aider
- C85. Ah oui tu crois qu'ils peuvent accélérer (7:40)
- C86. Mhm parce qu'à la préfecture ici à Rennes c'est pareil eu: il y a des petits facteurs aléatoires qui peut être peuvent faire changer le cours de:
- C87. Changer la situation
- C88. Oui de la bureaucratie (rires)
- C89. Comme ? tu veux me parler de ces facteurs ?
- C90. Ben eu: avec le RUSF: j'ai accompagné un couple d'étudiants qui étaient exactement dans la même situation et: / un a reçu un titre de 3 mois et l'autre se l'a vu refuser mais ils étaient exactement dans la même situation / et c'était seulement parce que l'un l'a expliquée mieux plus clairement:
- C91. Que l'autre
- C92. Oui
- C93. Je pense que cette histoire je pense que ↘ un jour j'ai vu E*** et je pense qu'elle m'a raconté cela justement
- C94. [C'est la même histoire
- C95. [Eva était avec vous ce jour-là ?
- C96. Mhm moi j'ai passé avec l'étudiant qui a obtenu le permis mhm
- C97. Ok et E*** est passée ↘ mhm ben c'est ça qu'elle m'avait raconté / qu'en fonction de comment tu présentes les cas:
- C98. Et pareil dans beaucoup de bureaux / maintenant je ne me rappelle pas de exemples clairs mais: tu vas à différentes reprises avec la même question et ils te disent de choses complètement différentes.
- C99. Oui (9:03) ça dépend aussi de la personne sur qui tu tombes:
- C100. Eu:
- C101. C'est-à-dire que ça peut être aussi très aléatoire:
- C102. Oui ↗
- C103. Des fois tu sais pas de quoi ça dépend

-
- C104. (Rires) Disons que les personnes de la bureaucratie: elles connaissent beaucoup de chemins pour trouver des solutions / mais elles ne sont pas toujours disposées de donner le plus simple / oui
- C105. Ouais (très bas)
- C106. (Rires)
- C107. (Rires) Oui oui je suis d'accord (rires)
- C108. Oui
- C109. Ok si on revient à à avant de: / quand tu préparais ton voyage: l'attente pour la confirmation du visa / des universités du visa et après quand t'avais ton visa / quels étaient tes sentiments: quand tu préparais le voyage: ?
- C110. Non eu: ben c'était assez inquiétant / j'étais très angoissé parce que à côté du visa je devais aussi résoudre où est-ce que j'allais pouvoir rester
- C111. Ah oui le logement
- C112. Le logement oui parce que comme étranger de dehors de l'Union Européenne je n'ai pas droit aux chambres du CROUS
- C113. Mhm
- C114. Et je n'avais pas non plus assez d'argent pour louer un studio ou une chambre
- C115. Oui oui ils sont chers
- C116. Alors à la fin j'ai réussi à faire garçon au pair
- C117. Ah !
- C118. Eu une famille m'héberge et je garde les enfants
- C119. Ah ok / aujourd'hui encore: cette année aussi ?
- C120. Oui cette année aussi
- C121. Ah ouais
- C122. Oui / eu: j'ai trouvé ça par internet
- C123. Ouais c'est clair
- C124. Et c'était question de dernière minute
- C125. Ok donc jusqu'à ce moment c'était angoissant
- C126. Parce que j'avais déjà le visa / j'avais déjà le titre / j'avais déjà le billet / mais (rires) le logement c'était encore difficile / et bon c'était un processus assez angoissant / je devais m'occuper de plusieurs choses au même temps:
- C127. Oui oui tu devais t'en occuper: /
- C128. Oui / mais bon je m'en suis sorti [(rires)
- C129. Oui oui c'est clair / bon d'un autre côté en arrivant ici au moins t'étais / dans une famille non ? disons
- C130. Mmm
- C131. Est-ce que cela signifiait quelque chose pour toi ? / c'est-à-dire tu connaissais déjà t'avais des gens ici avant de venir?
- C132. Ben j'ai beaucoup d'amis à Paris / eu: beaucoup de gens après le lycée français part en France mais ils vont à Paris
- C133. Ok
- C134. Alors d'après leurs expériences / les choses s'étaient bien passées mais bon: (très bas) moi au début oui je me suis senti assez seul / ici à Rennes / je ne connaissais personne (rires)
- C135. C'est clair
- C136. // mais oui je suppose que le fait d'être avec une famille ça m'a aidé en certaines choses / j'étais moins seul mais: // bon
- C137. Mais même c'est pas gens que tu connais: d'avant [non ?
- C138. [Ouais // oui on vivait:
- C139. Et quelles étaient tes premières impressions en arrivant ici:?
- C140. A Rennes ?
- C141. Oui

- C142. Bon ça m'a pris du temps pour / me faire une idée de Rennes / parce que bon moi j'habitais à Ciudad de Méjico et c'est très différent d'ici et eu:
- C143. Oui oui (rires)
- C144. (Rires) Donc je n'ai pas pu juger très rapidement parce que c'était / c'était un endroit très différent de ce que je connaissais / donc c'était disons: expectant des nouveautés
- C145. Ouais non ? ouvert à ce qui [:
- C146. [Ouvert
- C147. Allait venir
- C148. Complètement ouvert [(rires)
- C149. [C'est une bonne attitude / très bien (très bas) / ok donc maintenant si t'es d'accord tu me racontes qu'est-ce que / c'est-à-dire pourquoi t'as demandé de l'aide aux gens du RUSF / c'était quoi le problème:
- C150. Bon: encore une fois comme pour obtenir le visa pour le renouveler / j'avais pas les ressources financières eu: requises / eu oui mon compte bancaire ne réunit même pas la moitié
- C151. La moitié ?
- C152. (rires) Oui même pas un tiers de ce qui demandent / regarde / eux ils demandent 615 par mois
- C153. Oui
- C154. Comme garantie // bon je sais pas trop
- C155. Oui c'est un peu bizarre: ils te demandent le relevés passés comme preuve que les suivants mois tu vas avoir autant d'argent n'est-ce pas c'est quelque chose comme ça ?
- C156. Oui oui / Eu oui / c'est assez ambigu pourquoi ils demandent autant d'argent
- C157. Mhm
- C158. / eu oui //
- C159. Bien sur parce que toi t'as moins d'argent mais t'as vécu avec non ?
- C160. Oui j'ai vécu avec
- C161. (rires) Donc c'est pas:
- C162. Oui bon et surtout / moi j'ai eu la meilleure moyenne dans l'année / les deux semestres: eu: mention très bien et mention bien: [alors:
- C163. Bravo / entre parenthèses (rires)
- C164. Eu bon c'est pour montrer que même sans argent on peut avoir une grande productivité
- C165. Oui oui bien sûr / et alors comment ça s'est passé / t'as renouvelé: ils te l'ont refusé et alors t'as contacté [le:
- C166. Eu eu non non ils me l'ont pas refusé / plutôt la structure qu'il y a entre l'université et la préfecture la préfecture ne m'a pas laissé envoyer mon:
- C167. Ah elle a filtré: ton:
- C168. Filtré oui / on me disait que d'une manière ou d'une autre je devais résoudre la question de la situation financière / et là même ils m'ont dit de trouver un cautionnaire [français
- C169. (toux) pardon
- C170. Que de manière hypothétique me donne cette somme / / alors bon pendant que je trouvais quelqu'un pour ça / je voulais voir s'il y avait pas une autre solution / un peu plus: je sais pas / comment dire / une solution bureaucratique ↗
- C171. Oui moins: pour ne pas contraindre quelqu'un
- C172. Oui pour ne pas contraindre quelqu'un et / bon c'est pour ça: pour ça que je suis rentré en contact avec le RUSF / et ils m'ont dit que dans des cas difficiles ils parlaient avec la présidence et comme ça pour faire pression mais que beaucoup de gens à qui ils avaient aidés ils faisaient la même chose que moi
- C173. Oui

-
- C174. Trouver un cautionnaire / et alors bon je trouvé le cautionnaire de mon côté /
C175. Mhm
C176. Je n'ai pas eu tant d'aide du RUSF / mais même je suis resté pour militer [/parce que
C177. [Aah ok
C178. Je n'ai pas eu tant d'aide du RUSF au final je l'ai résolu moi-même
C179. Ouais ouais finalement:
C180. Mhm
C181. Ça a servi à ce qu'ils te disent que la solution était celle qu'on t'avait déjà recom-
mandé
C182. Oui / c'était qu'on m'avait déjà recommandé /
C183. / ok donc t'as trouvé le cautionnaire et alors la: la: c'est comment ? la: UEB non ?
c'est la structure:?
C184. L'UEB
C185. Ouais: et elle a accepté ton: ton profil / et alors t'a déjà reçu le titre le titre [de
C186. Bon j'ai reçu une carte de: 6 mois je crois / qui est supposément celui qu'on me
donne pendant qu'ils font mon titre de séjour / pendant qu'ils le fabriquent
C187. Oui parce que c'est une carte: avec photo et
C188. Ouais ouais parce que c'est une carte
C189. Oui oui un récépissé ?
C190. un récépissé oui / donc a priori il ne devrait pas y avoir aucun problème:
C191. Oui / et avec ça maintenant tu peux demander de l'aide à la CAF: ou: ?
C192. Eu:
C193. Ou non parce que:
C194. Non parce que:
C195. Tu ne paies pas de loyer:
C196. Non non je ne paie pas de loyer / oui je pourrai au CROUS mais pas avant le master
je crois / mhm
C197. Ça ça m'a surpris / une autre des personnes avec qui j'ai fait des entretiens m'a dit la
même chose / que au niveau licence ils n'ont pas le droit à la cité universitaire eu la
cité U: seulement pour les masters:
C198. Oui / oui c'est un fait / la question c'est que seulement les étudiants avec / avec pas
mal d'argent peuvent étudier ici / avec ces pré requis
C199. Oui c'est clair
C200. / Officiellement
C201. Mhm
C202. Sinon ceux qui en on pas ils se retrouvent dans une situation assez précaire
C203. Clairement // oui je pense ainsi // ils cherchent à attirer / les étudiant les plus riches
(plus bas)
C204. Oui / bon / le la: oui
C205. (rires)
C206. (rires)
C207. C'est une de façons de le dire
C208. Mhm
C209. (rires)/ alors quand ils n'ont pas pris ton dossier / eu c'est-à-dire / comment tu t'es
senti ? (18:26)
C210. Comment je me suis senti à ce moment-là ?
C211. Oui jusqu'à ce que tu le solutionnes
C212. / eu: je sais pas je sais pas / d'une manière ou d'une autre j'avais le sentiment que
quelque chose comme ça allait arriver
C213. Ouais
C214. Donc eu: peut être un an avant je me serais scandalisé mais bon j'ai essayé de res-
ter serein mais malgré ça c'est une inquiétude qui est qui est toujours présente
C215. Mhm

- C216. Donc c'est assez difficile de vivre avec ça
- C217. C'est clair
- C218. Mais bon / pour trouver une solution / il faut rester serein (rire)
- C219. Oui oui (rire)
- C220. (rire)
- C221. Alors tu dis que t'avais ce sentiment que quelque chose pouvais:) qu'est-ce que t'avais fait penser que:) une autre démarche avec l'administration t'a fait voir que:
- C222. Ben oui c'est qu'OFFICIELLEMENT je ne remplis pas les conditions pour être ici // et: alors / c'est une situation / eu: ce n'est pas que je suis illégal ici
- C223. Non non
- C224. Mais c'est une situation / comme: en dehors ↘ en dehors des standards ↗ (/?)
- C225. Oui / oui oui // ok / parce que maintenant que j'y pense quand t'as présenté ton dossier / tu l'as avec ton oncle comme caution ?
- C226. Mhm
- C227. Et alors ils t'ont dit que ça passait pas un cautionnaire non français c'est ça ?
- C228. Pour obtenir le visa (fort) c'est possible d'avoir un cautionnaire non français mais pour le renouveler alors ils demandent un français ↘
- C229. Ok
- C230. Oui
- C231. Ok / je savais pas du tout // et alors / je trouve très intéressant ce que tu me racontes que finalement le Rusf n'a pas pu t'aider directement mais que: finalement t'es resté avec eux pour militer ↗
- C232. oui
- C233. Raconte-moi un petit peu plus sur ça ↗
- C234. Bon ben parce que moi étant dans cette situation de: comme en dehors de normes ↗ / parce que le gouvernement ne veut pas reconnaître que ça existe ↗ donc: je sais pas / je sentais qu'il devait y avoir beaucoup d'autres gens comme ça / donc bon / moi j'ai eu: un moyen de le résoudre et: d'une manière ou d'une autre ma vie au Mexique m'a préparé à faire des choses comme ça depuis que j'étais petit j'ai eu quelques difficultés (rapide) et donc je sais pas / je veux pas me faire un éloge un éloge
- C235. Si si faites si tu veux (rires)
- C236. (rires) Mais / je sais pas / j'ai eu à résoudre plusieurs choses donc j'ai l'habitude j'ai l'habitude de vivre dans la carence et avoir à: résoudre les choses de façon: de façon des beaucoup des façons transversales ou ingénieuses et: bon mais / je suis pas sûr de:) je vais au moins aider à d'autres gens qui n'ont:) je sais pas / que peut être pour eux c'est plus difficile / et sur tout je pense à mon frère qui maintenant a 16 ans / il est toujours au lycée français ↗ et qui veut aussi venir en France pour étudier ↗
- C237. Ouais
- C238. Eu: je pense à comment l'aider / dès le début avoir les outils pour répondre à n'importe quel problème)
- C239. [C'est clair
- C240. Qu'il pourrait avoir
- C241. Oui c'est-à-dire aidant d'autres personnes tu pourras voir quelles sont les difficultés qui peuvent apparaître et quelle est la meilleure manière de leur faire face
- C242. Oui
- C243. Très bien très intéressant
- C244. Oui je pense / je ne verrai pas ça juste que moi j'aie l'opportunité de voyager et pas lui
- C245. Oui bien sûr
- C246. Donc je vais l'aider

- C247. Très bien /// oui une petite chose donc toi t'est allé à la UEB et après quand t'est allé à la préfecture c'était pour accompagner d'autres personnes non ? pas pour toi ?
- C248. Mhm / jusqu'à présent je suis allé qu'une seule fois
- C249. La fois où)
- C250. Mhm oui
- C251. Ok ok / et alors qu'elle l'impression que t'as avec les échanges avec les fonctionnaires de: ?)
- C252. Avec les fonctionnaires ? / ben c'est assez compliqué (rires) // quelle impression j'ai des fonctionnaires ?
- C253. C'est-à-dire non bon pas eux mais la façon de communiquer avec eux comment tu disais les résultats sont pas les mêmes si tu t'exprimes d'un façon ou d'une autre / et alors selon toi quelle est la manière de bien s'exprimer avec eux: et /
- C254. / ok ok / mmm / non ben c'est assez aléatoire et: comment dire savoir s'adapter à la situation savoir lire le fonctionnaire
- C255. (rires) OUI (24:14)
- C256. Mmm je ne peux pas être complètement sincère avec eux / arriver là et leur dire que je ne remplis pas leurs conditions // mais mais si essayer d'être clair // comment dire ? / non non je ne suis pas sûr / mhm c'est as_ assez vicieux ↘
- C257. Vicieux ?
- C258. Mhm / c'est quelque chose de vicieux oui
- C259. Dans le sens où: / c'est-à-dire dans le sens où il faut présenter /) ?
- C260. Mhm
- C261. Une certaine apparence: qui n'est pas la tienne: ou ?
- C262. Oui mm oui c'est peut-être ça / quoi: que: quand je suis allé à l'ueb j'ai été complètement sincère j'ai raconté que je n'avais pas les ressources / mais: ça dépend vraiment de qui te reçois
- C263. Oui c'est clair
- C264. Peut-être une autre personne m'aurait dit qu'il n'y avait pas de solution / m'aurait dit qu'il n'y avait pas de solution
- C265. Oui une autre t'aurait) // mhm / c'est vrai j'ai une) l'amie que j'ai accompagnée une ou deux fois et ça dépend beaucoup (25:30) et après j'ai toujours cette sensation que / voilà il faut être très comme tu disais serein et:)
- C266. Oui:
- C267. Feindre feindre feindre que t'es d'accord avec eux / feindre que / il n'y pas de problème: que: X et après tu sors et / moi j'étais très fâchée
- C268. (rires) Oui et bon je ne considère que me fâche contre eux ça soit une solution
- C269. Non
- C270. C'est leur travail et parfois leur attitude peut traduire une politique de de l'état
- C271. C'est clair
- C272. Mais bon il faut prendre en compte ça il faut prendre en compte que derrière ça il y a une politique il faut prendre en compte que bon que c'est un être humain qui a une vie privée et alors il peut y avoir beaucoup de facteurs qui peuvent en être la cause / et: bon c'est des choses qu'il faut prendre en compte
- C273. Oui
- C274. D'un côté quelque chose de très officielle /
- C275. / Oui d'un côté ils sont les représentants de l'état et d'un autre c'est des personnes avec leurs vies et:
- C276. Oui
- C277. Ses affaires / et alors maintenant / pour cette année c'est ok et pour l'année prochaine t'as déjà une solution ? c'est-à-dire tu vas pouvoir avoir le même cautionnaire et: ?

- C278. / Ben OUI en théorie je pourrais mais c'est que je vais faire c'est peut-être / je vais travailler en plus de garder les enfants et avoir un fond de 615 euros / et les présenter c'est-à_ avoir ces 615 euros dans un compte à part sans l'utiliser)
- C279. [Et pouvoir au fur et à mesure les mettre dans ton compte (rires)]
- C280. Oui (rires) pour pouvoir les montrer il est juste demandé de présenter les 615 euros dans mon compte les 3 dernières mois au moment de demander le visa / alors si pendant toute cette année je réussis à économiser ces 615 euros et les garder à part et ne pas y toucher / à ce compte les 3 derniers mois je pourrai faire semblant de)
- C281. [De disposer de 615 euros tous les mois pour les dépenser]
- C282. Oui / c'est une façon impersonnelle de) pour ne pas mêler à d'autres personnes
- C283. Mhm c'est clair oui / ben regarde à mon amie on lui a demandé 10 mois / elle devait montrer les relevés des 10 derniers mois / qu'elle avait)
- C284. [Oui c'est que quand ils voient qu'il peut y avoir des problèmes ou quelque chose suspect ils demandent davantage / alors /oui / c'est important de faire comme s'il n'y avait aucun problème]
- C285. Oui / ok ben alors raconte moi tes projets e: tes actuels projets / qu'est-ce qu'ils sont ?
- C286. Ben e: (rires) /
- C287. Si t'en a plusieurs si tu ne sais du quel me parler choisis:
- C288. En fait je voudrais / e: développer un projet artistique et culturel e: créer quelque chose à partir d'une relation entre France ou Europe et le Mexique ↘ ça me plairait mais je vais être danseur [(rire)]
- C289. Oui ?
- C290. Oui je vais être danseur ou artiste en général ↗ peintre / dessinateur / je fais je fais beaucoup de choses
- C291. Oups (on nous fait signe que la cafétéria ferme)
- C292. [Deuxième enregistrement]
- C293. Je me suis rappelé de quelque chose pour compléter à ce qu'on disait de la préfecture et la communication / au début je ne me sentais pas très rassuré parce que: même si j'avais j'étais étudié dans une école française e: moi quand j'étais petit j'avais des problèmes de dyslalie
- C294. Mhm
- C295. Pendant 3 ans j'ai suivi une ortho_ orthophoniste je crois
- C296. Ah oui oui
- C297. MAINTENANT je parle mieux l'espagnol et le français
- C298. Oui (rire)
- C299. Il y a des moments où elle revient / dans des moments de stress
- C300. C'est clair
- C301. Oui donc / e: pendant pas mal de temps j'avais peur d'aller à la préfecture parce que (rire)
- C302. Peur de: perdre la: (rire)) c'est-à-dire d'avoir de nouveau la dyslalie ?
- C303. Par_ parce que / comment dire / je n'allais pas pouvoir être clair ni rien / je ne sais pas / pas pas tant la crainte pour la clarté de mon message mmm c'était un procès assez moche c'était humiliant
- C304. Mhm oui
- C305. Oui / oui
- C306. Et finalement ça t'est arrivé ou finalement t'as pu t'exprimer:?
- C307. Ben e: non: oui je pense que je vais un peu un arrière mais au moins dans les faits dans la bureaucratie je ne doute pas sur ce que je peux exiger ↘
- C308. C'est clair
- C309. Donc j'ai décidé de continuer
- C310. X (rires) ?
- C311. Mais bon petit à petit

- C312. Oui en plus le fait que tu veules aller accompagner d'autres ça fait que: en réalité tu es vraiment en train de le surmonter: et après effectivement:
- C313. (rires)
- C314. Tu réussis à t'exprimer et tu as ce que tu cherches:
- C315. Oui m c'est une façon de le surmonter oui
- C316. Oui / très intéressant /
- C317. (rire) je ne sais pas si t'as des questions sur ça ?
- C318. Oui non je ne sais pas
- C319. Ok (rires)
- C320. J'avais rien remarqué (rire) // non: je le comprends je pense qu'à n'importe qui: c'est-à-dire moi ça arrive aussi quand tu fais face à un inconnu et de plus il est la représentation s'une autorité:
- C321. Mhm
- C322. MMM il parait comme si / les mots ne venaient pas si facilement / e: mm e: dans la vie de tous les jours quand je parle en français / j'oublie que j'ai étudié cette langue / mais quand le moment arrive de ce type de situations là: je me rends compte que:
- C323. Oui c'est plus compliqué
- C324. Que c'est pas ma langue maternelle ET QUE / je m'emmêle beaucoup plus / et ça le ferait aussi en espagnol
- C325. Mhm mhm oui / oui / sur tout / comme je t'ai dit / c'est pas tellement un sentiment négatif pour / ne ne pas produire un message clair / mais je sais pas plus personnel comme envers soi-même (3:15)
- C326. Tu tes sens un peu comme / comme si tu perds un peu tes: compétences non ? et habilités
- C327. Mhm oui c'est comme oui comme si j'avais perdu un progrès que j'avais réalisé en moi-même / alors oui c'est humiliant un peu (rire)
- C328. Oui / oui oui c'est clair tu te sens un peu dans une position inférieure et:
- C329. C'est ça tu te sens dans une position très vulnérable //
- C330. Oui oui je suis d'accord (bas) / mais après ça se:) ces sensations-là de vulnérabilité et de: tu les rééquilibres avec) tu réussis à les rééquilibrer avec: d'autres moyens ?
- C331. Ben d'une façon en dansant ↗ c'est un autre moyen de communiquer)
- C332. [Mhm ↗
- C333. De décompresser alors oui)
- C334. De communiquer avec l'art
- C335. Avec l'art ↗ oui (rires) / mais ça reste toujours une question très physique neurologique
- C336. Mhm
- C337. Mhm SUR TOUT ça m'arrive que quand je danse beaucoup je ne peux pas parler (rapide) (rires)
- C338. Ah oui ?
- C339. Oui c'est comme / l'un ou l'autre au même temps
- C340. Ah oui ? c'est-à-dire tu te concentres en:
- C341. Mhm alors / quand: / mm oui (rire) mais c'est aussi une façon de continuer à surmonter les problèmes de la parole
- C342. Tu penses que la danse t'aide à)
- C343. La danse oui
- C344. Parce que tu prends un peu plus de control de de toi-même ?
- C345. Mhm oui de mon corps / oui je pense que / la voix la parole fait partie du corps
- C346. Oui
- C347. Ce n'est pas quelque chose distincte / culturellement et du moins socialement ils ont des signifiés différents [mais:
- C348. [Oui la parole c'est le esprit et comme si le corps c'était différent
- C349. Oui / mais:

- C350. En vérité:
- C351. Je pense qu'ils sont beaucoup plus liés que: comme on les considère d'habitude
- C352. Plus liés:
- C353. Oui et bon moi j'aime beaucoup ça
- C354. Oui (rires)
- C355. (rires) Je veux être danseur
- C356. Et pour cela qu'est-ce que comptes faire ?
- C357. Ben // j'ai déjà plusieurs projets / l'année dernière / dans un cours e: il y avait un chorégraphe / extérieur et il a été intéressé par ce que je faisais / et il m'a invité à un projet / en en janvier je vais partir un mois en / tournée
- C358. Ah oui ↗ écoute ↗
- C359. (rires) Ils ne me payent pas mais bon / ils me payent le transport l'hébergement la bouffe et comme expérience c'est très gratifiant
- C360. Oui
- C361. J'ai un autre projet avec une autre chorégraphe ici à Rennes mais / mais j'aimerais) mon idée c'est de rassembler plusieurs projets ou que ces projets aient / ampleur et peut-être après de la licence je ferais un master / pour pouvoir e: obtenir un visa d'artiste
- C362. Oui ? après le master tu veux dire ?
- C363. Ou après la licence
- C364. L'essayer après la licence ?
- C365. Aussi oui / parce que // c'est: quelque chose que: / je n'aime PAS voir ces projets d'une façon intéressée que) comme dire que celui-ci va être le moyen pour / le visa ↘ mais quelque part je dois y penser dès maintenant parce que: / après le master / si je ne trouve pas un travail je rentre au Mexique
- C366. Ouais ↘
- C367. Et bon France / j'ai eu une éducation française depuis petit / donc e: c'est pas que je me sens Français mais c'est quelque chose important pour moi
- C368. C'est quelque chose qui fait partie de toi
- C369. Oui / et j'aimerais beaucoup si) créer un lien entre le Mexique et la France avoir la possibilité de voyager d'être dans les deux
- C370. Oui pouvoir aller entre l'un et l'autre un lien comme tu disais culturel ? ou en organisant des événements [culturels ou ?
- C371. [Oui e: e:
- C372. Des expériences de formation ?
- C373. Oui et sur tout parce que dans le monde de travail en Europe c'est beaucoup plus organisé tous les réseaux au Mexique c'est beaucoup plus / compliqué
- C374. Ah e: m disons que ça a été plus professionnalisé ici / en Europe ?
- C375. C'est plus professionnalisé il y a des aides du gouvernement les institutions ont plus d'argent plus de ressources ↗
- C376. Oui plus de financement ↘
- C377. Oui: e: comment dire ? il y a une diffusion plus large et / et sur tout pour la danse ce n'est pas toujours un art qui: qui soit très populaire
- C378. Mhm
- C379. Moins que la musique ou
- C380. Oui c'est clair
- C381. Disons que pou pour un projet d'expérimentation en Europe je me sens plus libre / au Mexique c'est plus difficile qu'ils comprennent
- C382. Oui qu'ils comprennent la pertinence de: de: oui [du projet
- C383. [Oui / du moins de la part des institutions
- C384. Effectivement / qu'en fin de comptes sont celles qui doivent financer [c'est clair
- C385. [(rires)

-
- C386. C'est clair / et alors ce que tu me disais que tu n'aimes pas voir ces projets comme un OUTIL pour obtenir ton visa / mais en fin de comptes ce n'est pas que tu sois / en train de l'utiliser pour / en fin de comptes la réalité c'est ce qu'elle est c'est que pour après de ton ton de tes études universitaires t'as besoin de d'une autorisation de)
- C387. Oui oui disons que tous ces projets maintenant sont tous) sont l'instrument avec lequel je pense obtenir un visa / mais c'est aussi le futur que j'aimerais avoir↘
- C388. C'est clair oui oui oui
- C389. C'est c'est de projets artistiques qui m'intéressent réellement↘ / mais / bon / disons que e: e: le futur professionnel comparé avec d'autres jeunes il faut que j'y réfléchisse avec un peu plus d'avance / parce que d'autres qui n'ont pas des problèmes de visa ou qu'ils ont le droit d'être ICI / ils peuvent ils ont un peu plus de temps ils sont plus libres (10:15)
- C390. C'est clair oui
- C391. Moi / je ressens de l'anxiété pour / avancer dans ça
- C392. / tu crois que cette anxiété te fais être plus concentré dans tes objectifs et avancer ? artistiquement avancer plus ?
- C393. Oui m oui ça me fait d'être très actif mhm alors oui / ça a été bénéfique dans quelques aspects
- C394. Oui
- C395. La danse la danse a été bénéfique
- C396. Pour la danse ça a été bénéfique // oui / je vais te poser une question qui peut te paraître un peu abstraite / mais toi / mm voyons mm je voulais te poser question sur ta perception actuelle de la société dans laquelle tu vis de la société française
- C397. De la société française ?
- C398. Oui et ton ton disons ton rôle là-dedans
- C399. Mon rôle là-dedans ? mmm la société française comparée à la mexicaine ? par exemple
- C400. Comm_ par exemple oui / qu'est-ce qui te vient à l'esprit pour répondre à cette question
- C401. Uy c'est assez difficile mais je vais faire un effort (rires)
- C402. Oui: (rire) je suis désolée mais)
- C403. Oui oui t'inquiètes pas / non ben / pour commencer j'ai été à Paris / des fois / un mois / et c'est très différent Paris de Rennes / c'est aussi très différent la campagne bretonne et Rennes
- C404. Oui
- C405. Oui mais comment dire / oui il y a des différences / la so:cié:té fran:çaise: ? d'une manière ou d'une autre j'ai pas voulu lui attribuer aucune valeur // j'ai toujours été contre la gé:né:ralisation mais / j'ai pense que oui il y a de caractéristiques d'une part / / je sais pas / les insti_ pour moi les institutions ici en Europe servent vraiment
- C406. Servent vraiment ?
- C407. Oui pas tellement au Mexique / bon / c'est que la situation financière sociale n'est pas la même
- C408. Non bien sûr c'est différent
- C409. Alors disons que:)
- C410. Donc si on se centre sur sans besoin de faire une comparaison / les les institutions tu les trouves utiles dans les sens où elles / fonctionnent ? elles sont au service du citoyen ? ou:?
- C411. Oui où elles sont au service du citoyen parce qu'après au Mexique ce sont tous de politiciens / très corrompus qui volent tout l'argent / ils ont aucune préoccupation artistique (bas) pour aider la la société (bas) et c'est la même chose avec le gouvernement officiel / bon je ne sais pas si ça c'est à voir pour cette entretien
- C412. De: ?
- C413. La politique au Mexique

- C414. Non c'est-à-dire ce que tu veux bien me raconter si tu veux me dire quelque chose d'autre sur ça
- C415. Bon disons d'une certaine manière la politique l'histoire ont fait que les sociétés soient différentes
- C416. Oui
- C417. Au Mexique bon il y a beaucoup de pauvreté donc ce n'est pas toujours facile pour les gens de / donner une bonne image de soi-même // e: ici en France au contraire donner une bonne image de soi-même au moins dans les business ou dans la vie / je sais pas / communautaire ? c'est plus facile disons
- C418. Oui / grâce aux aides que les gens reçoivent grâce à aux institutions qui:
- C419. Oui je sais pas je sais pas / je vais rentrer dans une comparaison entre premier monde et tiers monde
- C420. Ok non non
- C421. Le mode vie conditionne beaucoup les attitudes / mais c'est une question c'est quelque chose très compliquée
- C422. Oui oui (rires) c'est très compliqué on ne peut pas / résoudre l'équation de:
- C423. Oui
- C424. Pays riches pays) / et quelle impression te donne la / qu'est-ce que tu penses de la politique que traduisent les différentes institutions / françaises
- C425. Françaises qu'est-ce que j'en pense ? artistiques et de la préfecture ?
- C426. Par exemple / ce sont les deux domaines qu'on est en train de traiter
- C427. Bon la préfecture et le gouvernement d'une certaine façon ça me dérange beaucoup / bon on va voir qu'est-ce que ça change avec François Hollande
- C428. Mmm
- C429. Mais oui ça me semble une contradiction très forte que de d'un côté ils demandent autant d'argent pour étudier ici et d'un autre ils n'accordent pas d'aides aux étrangers // alors / si tu l'interprètes vraiment c'est comme s'ils faisaient une sélection / en fonction de l'économique (bas) et aussi ça me dérange beaucoup ce qui arrive en France c'est que dans la société au moins dans le gouvernement c'est que // on marginalis_ il y a un discours très marginalisant et criminalisant des étrangers qui sont hors la loi / mais / et si tu te bases dans les faits moi maintenant je le suis-je veux dire je ne remplis pas les conditions e: ça me dérange beaucoup // parce qu'ils criminalisent une situation qu'ils ne cherchent pas à comprendre
- C430. Mhm
- C431. Et qu'ils ne simplifient pas non plus
- C432. Non c'est clair
- C433. Donc officiellement Hollande / bon je ne sais pas si Hollande mais / en France oui il y a une ouverture pour recevoir des étrangers / et ils veulent que tous soient insti_ au travers le gouvernement
- C434. Oui
- C435. La vie en France et là comparée au Mexique si on n'est pas si on n'est pas en accord avec le gouvernement on est hors la loi / et: même s'il y a beaucoup d'aides et il cherche à comprendre et il veut / comment dire ? ILS ONT un rang d'aide TRÈS grand
- C436. Oui
- C437. Mais ça ne comprend pas tout
- C438. Ça ne comprend pas tout [quand t'es dans
- C439. [Ça ne comprend pas tout / et quand tu te trouves hors de ce rang c'est très difficile
- C440. X oui / et à côté de ça il y a la vie culturelle: le développement des arts et d_ / ce qui t'attire d'un autre côté non ?
- C441. Oui qui m'attire / ben oui o_ / disons que les artistes européens je sais pas / ils ont réussi à avoir / des institutions / qui soient / dignes d'eux-mêmes on peut le dire comme ça

- C442. Oui
- C443. Ils les réinventent / alors du moment où une institution commence à être obsolète (18:21) / c'est assez rapide / la critique
- C444. Mhm
- C445. Donc d'une part / ils appuient beaucoup l'innovation / donc: / les institutions ici sont quelque chose de très important / disons ça a permis / que la culture soit quelque chose aussi répandue / en Europe / regardant comparé avec le Mexique
- C446. Alors toi tu vas rentrer faire partie dans ce rang d'artistes qui:)
- C447. Qui qui contestent les institutions ?
- C448. Qui sont dignes de (rire)
- C449. (rires)
- C450. Qui sont dignes de les contester les institutions (bas)
- C451. Ben j'aimerais le faire au Mexique j'aimerais:
- C452. Contribuer au Mexique à ce qu'elles soient développées plus:
- C453. Oui à développer le type d'institutions qu'il peut y avoir ici
- C454. Mhm
- C455. Oui / (inspiration)
- C456. Quand je lisais à propos des différents demandes les différents types de e: je retrouve pas le mot en espagnol e: les différentes démarches / pour venir et tout ça / j'ai lu j'ai trouvé que quelqu'un disait ça que que la politique française face au en rapport avec l'étudiant étranger qui veut venir étudier en France est basée en peu sur l'attraction vouloir attirer des étudiants étrangers pour donner du prestige à l'université française et que) avec l'idée qu'ils étudient et ils retournent dans leur après pour qu'ils soient des AMBASSADEURS il apparaissait cette notion qu'est-ce que t'en penses de cette notion ? tu penses qu'elle te correspondrait ?
- C457. A moi ? ah ben j'aimerais bien mais (rire) mais
- C458. Je veux dire dans un sens figuré qu'ils vont pouvoir / être un pont disons entre le pays / d'origine de la personne et la France le pays où ils ont étudié
- C459. Ben oui\ j'aimerais bien\ idéalement je voudrais faire ça mais pas toujours pas toujours les institutions des écoles du gouvernement aident à ça / bon maintenant / sur tout pas les réformes de Guéant maintenant tout ça a baissé mais / il y a beaucoup des cas d'étudiants et: qu'ils finissent leurs études et ils n'ont pas le titre pour travailler ici: et donc ils doivent repartir dans leurs pays d'origine sans qu'ils puissent établir un lien
- C460. C'est clair
- C461. C'est-à-dire ça les a sans doute servi comme expérience mais professionnellement pas tellement
- C462. Non / et en plus ils retournent avec ce sentiment de ne pas AVOIR PU rester pour une première expérience ou pour: un premier projet ils peuvent rentrer un peu avec un sentiment de négativité
- C463. C'est-à-dire ils le voient) ça serait comme une expérience Finie / c'est-à-dire il n'aurait pas beaucoup plus des fruits qu'en étant restés dans leurs pays
- C464. Clairement
- C465. Mhm / mais bon si idéalement si j'arrive à réussir ça être peut être pas ambassadeur de France au Mexique (rires) mais
- C466. Oui: établir établir de liens X
- C467. Oui (21:48) En réalité je voudrais bien faire ça
- C468. / bon on est presque on est presque à la fin et je voulais te poser une question sur sur les langues quelles sont tes langues ?
- C469. Quelles sont mes langues ? ben je parle espagnol et français e: couramment // je ne sais pas si je suis bilingue: et en espagnol j'ai des fois aussi problèmes de dyslalie (rires)
- C470. Oui

- C471. Mais d'une certaine manière elles sont opérationnelles / l'anglais aussi je l'ai assez opérationnel / mais sinon je parle aussi un peu d'italien et de russe / alors bon
- C472. Quand tu m'as parlé de russe ça m'est venu à l'esprit c'est pas à cause de l'image du ballet russe ?
- C473. Du ballet russe ?
- C474. (rires)
- C475. (rires) Plutôt j'aime bien leur culture / là aussi le ballet mais j'aime leur littérature leur folklore
- C476. Ok (rires)
- C477. Leur pensée
- C478. Mhm / une question par rapport au français / tu m'as dit que tu l'as étudié dès dès la troisième de maternelle / ça ça c'est dès l'âge de huit ans ? ou ?
- C479. A partir de 6 je crois
- C480. A l'âge de 6 ans t'as commencé à étudier le français ? ok donc tu le maîtrisais déjà avant de venir ici
- C481. Ben mm non: d'une certaine manière / mm des fois mes problèmes pour parler retournent oui mais par exemple tous mes collègues eux ils étaient parfaitement bilingues dès le secondaire / moi j'ai un peu plus des difficultés mais / je le comprends très bien c'est je le comprends comme comme [normal
- C482. [Oui oui
- C483. Sans aucun problème
- C484. Oui sans aucune difficulté / / et tu penses que dès que t'es ici à Rennes ça a changé quelque chose ta façon de ?
- C485. De parler ? en français ? bon oui oui ça se sent pas mal oui ça se sent pas mal oui / d'une part parce que quand on nous apprend une langue ils nous apprennent les choses ils nous apprennent quelque chose de très formelle la grammaire correcte et disons le plus poli mais c'est pas forcément les expressions utilisées tous les jours // ni ce que semble le plus français non plus (rire)
- C486. Oui ce qui semble le plus naturel ou
- C487. Mhm plus naturel alors dans cet aspect oui ça a beaucoup changé //
- C488. Et une question e: mm c'est-à-dire tu me dis que oui t'as appris des expressions plus colloquiales et une façon moins / normative de parler / et après dans la façon de communiquer avec les gens la façon de s'adresser de parler d'entamer un peu les relations t'as senti une différence par rapport à l'université je veux dire l'université ici en France avec avec avec la façon d'interagir avec les gens / au Mexique ? je veux dire aussi évidemment la question que je suis en train de te poser est un peu piège parce qu'en fin des comptes t'étais dans un lycée français non ? avec des professeurs français ?
- C489. E: ben voyons e: tu me demandes s'il y a une différence entre la façon d'être en relation au Mexique et en France avec les étudiants c'est ça ?
- C490. Oui oui
- C491. Mmm oui / oui il y en a e: (rires) oui là la culture c'est très important / l'humour l'humour n'est pas du tout le même (25:41)/ non la façon d'interagir change oui
- C492. Et tu penses que t'as dû t'adapter à cette) ?
- C493. M oui ça m'a pris du temps pour comprendre un peu leur type de relations / entre amis / en couple / entre professeurs / c'est différent oui
- C494. Oui par exemple entre professeurs et étudiants ?
- C495. Prof_ (bas) beaucoup des professeurs au Mexique par exemple ne te vouvoient pas ne te parlent pas de vous / comment dire ? peut être entre professeur ça ne change pas tellement [entre professeur ça ne change pas tellement
- C496. [Oui ? (rire) donc tu veux dire que ils se vouvoient ici et beaucoup se vouvoient là-bas et: [là-bas au Mexique

-
- C497. [Mhm / Peut-être je me sentais plus en confiance au Mexique parce que c'était ma langue maternelle
- C498. Ben oui
- C499. Alors bon / mais disons entre étudiants ça change oui / par exemple quelque chose de très simple / au Mexique le contact est beaucoup plus: le conTACT PHYsique et beaucoup moins tabou qu'ici
- C500. Oui
- C501. Ici les gens se touchent très peu (rires)
- C502. Oui (rires) oui oui tu fais la bise comme ça de loin [presque sans s'effleurer
- C503. [Mhm oui
- C504. Oui oui / et alors / pour finir / quelles) dans tous les projets que t'as e: tu croies que tu vas pouvoir utiliser toutes langues ?
- C505. Mmm / oui je pense ↗ (rire) parce que je veux voyager je veux voyager plus / la France ça va être un référent très important pour moi ma_ mais je veux voyager soit plutôt par une tournée
- C506. Mhm
- C507. Une tournée de deux mois ou quelque chose comme ça / les les langues parler différentes langues ça aide toujours // oui / le français est fondamental ici l'anglais est la langue disons universelle // le russe bon c'est pas aussi (rire)
- C508. C'est pas aussi (rire)
- C509. C'est plus exotique (rire) mais même les endroits où le russe est parlé c'est un monde complètement différent / alors ben j'aimerais le connaître aussi
- C510. Ben oui / ça peut être intéressant pour:
- C511. Mhm
- C512. Pour développer des nouvelles idées
- C513. Oui
- C514. Ou des nouvelles thématiques artistiques
- C515. Ou simplement pour connaître des choses différentes / oui
- C516. /// et l'espagnol ? (bas) penses-tu que tu vas pouvoir:?
- C517. (rires) L'espagnol c'est ma langue maternelle
- C518. (rires) Tu vas pas l'oublier n'est-ce pas ?
- C519. C'est la langue dans laquelle je pense dans laquelle je rêve
- C520. Mhm
- C521. Dans laquelle j'écris mes projets /// la langue dans laquelle je vais communiquer de retour au Mexique / aussi la langue que presque toute l'Amérique Latine parle // alors ben tu me demandes à propos de)
- C522. [Oui oui mm tu m'as répondu ce qui m'intéressais entendre
- C523. C'est bon
- C524. A fin de comptes que l'espagnol fait partie de: de:)
- C525. L'espagnol plus qu'un outil / je veux dire c'est moi
- C526. Oui (29:37)
- C527. Oui donc c'est mon essence / c'est pas que je m'exprime au travers de l'espagnol mais que je pense que (rire) la culture hispane ibéro-américaine fait partie de moi
- C528. Ben oui / très très intéressant / je vais couper
- C529. oui

11.5 Transcription entretien D : N***.

- D1. E: ben ouais en fait ce que j'ai fait c'est j'ai transcrit et du coup pour cet entretien l'idée c'est de revenir sur certaines choses pour expliquer un peu plus et puis (bas) parler un peu PLUS de ce qu'on a déjà dit
- D2. Ah d'accord: ↗

- D3. Donc peut être il y aura de redondances des choses qu'on a parlées aussi HORS entretien mais bon / on va revenir un peu sur ces choses donc déjà si tu veux e: jeter un coup d'œil ah voilà)
- D4. [C'est quoi ces a:?
- D5. A c'est toi a c'est non a c'est l'entretien avec toi et un les impairs les numéros impairs c'est moi et les pairs c'est toi
- D6. (rires) E ben d'accord
- D7. Ben comme ça c'était automatisé à chaque fois que XX
- D8. C'est long ↗
- D9. (rires) Ouais ↗ / /
- D10. (rires)
- D11. Ça fait 16 pages je crois / du coup ça fait marrant de se relire comme ça
- D12. Ouais ↗ de se relire ben ouais (rires) // d'accord
- D13. Ok bon déjà / ce que je voulais)
- D14. [T'as pas un magnétophone ? T'en marre de transcrire ?
- D15. Non ben il est là
- D16. Ah si ! (rires) [a: okay:::
- D17. [Tu l'as déjà oublié ? (rires)
- D18. Ouais: (rires)
- D19. Ben du coup il y a certains choses que j'ai en envie ben qu'on creuse un petit peu plus donc par exemple il y a deux choses par rapport aux / langues
- D20. Mhm
- D21. Donc je voulais) j'ai noté où étaient les trucs que je trouve intéressants / par exemple donc c'était ça / e:// donc par exemple ça c'était pour voilà quand on parlait de: voilà des papiers et qu'après t'avais eu la carte de résidente de par ton mariage
- D22. Mhm
- D23. Et du coup tu me dis ben je suis tranquille pour le moment ↘ et là on voilà on s'est mis à parler de la préfecture de voilà
- D24. Mhm
- D25. De: après que tu me dis [les allées retours à la préfecture
- D26. [Oui oui c'était c'était
- D27. [Et // si tu veux relire /
- D28. Mhm oui oui ok
- D29. Du coup il y a un moment où: où je te demande si t'y allais accompagnée et tu me dis que non qu'il y avait pas:) que t'y allais seule
- D30. Après accompagnée si / en quelque sorte au début au début j'y allais accompagnée par: par ben une association / le collectif du soutien aux sans-papiers je sais pas si tu connais ? qui est sur Rennes oui voilà donc au début oui j'étais accompagnée par eux ↗ [et après j'ai su être autonome assez vite
- D31. [Oui / oui / parce qu'elle était la)
- D32. [j'ai des facilités quand même parce que vu que je parle couramment français: et puis j'ai eu des facilités par rapport à d'Autres qui ont besoin d'être accompagnés ben c'est à avoir avec mon trait de caractère voilà l'indépendance ↗ [j'ai su)
- D33. [Oui parce qu'au début qu'est-ce ça) au début pourquoi il fallait que tu sois accompagnée ? parce que) pour les démarches ?
- D34. Ouais en fait pour) c'était une assurance / déjà pour me protéger/ e: ben par rapport aux autorités de la préfecture / il fallait: ben il fallait il fallait quelqu'un de représentatif voilà ↗ donc une association: il fallait que ça soit: que ça officiel quoi (bas) / j'allais pas:) et puis c'était délicat parce que j'avais pas de papiers justement donc c'était un peu RISQUÉ justement que je me présente toute seule après j'ai continué à aller toute seule à être indépendante et j'ai eu une autorisation la première autorisation de séjour provisoire de séjour là je: la menace le danger d'expulsion là était e:
- D35. Oui il y a avait plus de:

- D36. Bon après au passage contrairement à d'autres qui qui sont dépendants fin qui parlent pas très bien la langue qui) bon après ils ont besoin d'un accompagnement
- D37. Qui se sentent moins rassurés
- D38. Qui se sentent moins rassurés voilà
- D39. Après par la langue peut être ils ont besoin de:
- D40. Aussi voilà mais c'était pas mon cas
- D41. Ouais / et est-ce que t'as eu des fois la sensation que: que des personnes s'attendaient à ce que tu maîtrises pas la langue: qu'on doute de) est-ce que t'as déjà eu cette impression là ?
- D42. Où à la préfecture où? De par)
- D43. [Ben à la préfecture)
- D44. Les associations ?
- D45. Peut être voilà à cette à cette période là
- D46. Qui s'attendaient à ce que je:
- D47. Oui que t'aies besoin d'une protection ou que t'aies besoin d'un intermédiaire pour parler pour t'exprimer
- D48. Non / non non en fait il avait plutôt ben fin très bien pris j'ai eu l'impression que c'était un facilité pour eux ↗ que j'ai que j'ai pas besoin d'interprète en permanence quoi je parlais très bien la langue non ↗ je jamais eu un ressenti comme ça ↗
- D49. Ok
- D50. Mmm
- D51. Ok
- D52. Et puis ben à la préfecture ben j'ai pas / j'ai pas ressen_ (toux)/ c'était normal / parler la langue:
- D53. Ben ouais c'est ce qui est c'est ce qui normal pour eux
- D54. Mm ouais c'était une facilité et puis ben ouais fin / j'ai pas très bien compris la question pourquoi:?
- D55. En fait je t'explique parce que: j'ai eu l'impression quand je transcrivais
- D56. Oui ↗ ?
- D57. Que moi je te demandais pourquoi t'allais accompagnée ↗ et puis / e: là tu m'as dit ben ouais sur tout que je parle français
- D58. Mhm ?
- D59. Et du coup moi je t'ai demandé est-ce que t'arrivais bien à te faire comprendre
- D60. Ah
- D61. Et du coup toi t'as réagi ce qui est complètement normal ben ben oui BIEN SÛR genre comme si j'étais un peu en train de mettre en DOUte [et du coup
- D62. [Ouais ouais
- D63. C'était pas du tout mon intention évidemment mais je me demandais peut être elle a déjà eu cette sensation comme quoi on mette en doute
- D64. Oui en fait si tu veux ↗) ah ouais ok bon je vais développer un propos je sais pas si c'est par rapport à la réponse que t'attends / bon le fait que je parle français je parle français couramment tu constates par contre / c'est e: j'ai eu l'impression oui j'ai eu des doutes qu'on ne me com_ ben c'est pas qu'on me comprenais pas mas c'est c'était BIZArre fin tu sais c'est la loGIque d'ICI quoi
- D65. Ouais
- D66. Tu vois de sousen_ fin toujours la logique ben d'ici on pas la même culture ein ↗ bon: voilà et donc ouais j'ai eu l'impression que des fois / je: il me semblait que j'étais claire / pourtant c'était pas perçu par mes interlocuteurs comme ça quoi (06:52) ils faisaient tout le temps répéter e: surtout ÇA et bon ça c'est quelque chose ça c'est quelque chose que je continue à constater e: ↗ parfois même maintenant après 8 ans de résidence en France / je parle très bien français et puis même j'essaye de m'imprégner de la culture etcétera et puis des fois quand j'échange ça arrive qu'on me fasse: répéter et / on qu'on me reproche caRREMENT que j'ai un accent oui (rire)

- D67. Ah oui
- D68. Ouais (rire) c'est assez bizarre/
- D69. Oui
- D70. Mais je sais pas parce que j'ai l'impression que c'est intentionnel c'est din_)
- D71. [c'est intentionnel de leur part
- D72. Oui c'est dingue de dire ça mais c'est l'impression que j'AI que c'est intentionnel du fait que ben je suis pas originaire (bas) vraiment d'ici je suis pas FRANÇAISE BLANCHE tu vois ce que je veux dire
- D73. Oui
- D74. Et du coup ben pour eux e: non non je peux pas) moi je suis sûre de moi je suis cer_ fin je suis: je suis (bas) / ben consciente certaine que je parle couramment français et justement de par toutes les années que j'ai passées ici je fait un effort / j'adore vivre ici donc je m'intègre je me suis intégrée j'ai fait vraiment un effort pour m'imprégner la culture etcétera (rapide) et même leur logique quoi du coup ben: j'échange / normale j'essaye fin de: de de ben fin de paraître comme eux ↗ quoi vraiment de mettre dans la PEAU française ↗ quoi tu comprends
- D75. Mhm
- D76. Et du coup ben et pourtant on te fait toujours répéter: des remarques et puis de fois on me sort que j'ai un accent de fois voilà on me dit carrément que j'ai:) une anecdote le travail de représentant que je faisais j'étais avec une jeune fille elle avait 18 ans une petite jeune / ben on parle cool cool une relation bien fin une relation assez sympathique elle était sympathique voilà / on s'X très bien on s'entendais très bien et puis à un moment tu sais on était en usine etcétera et puis j'ai l'impression qu'en fait ben un moment il y avait des tensions et tout e: o: pour riposter e: ils font chier en tant qu'étrangère je parle très bien et après c'est là que le reproche vient ah t'as dit quoi ? je comprends rien à ce que tu dis ? (rire) si tu vois fin c'est dingue ! (09:10) et c'est là / il m'est venu à dire mmm à le penser que c'est intentionnel e: ↗ je suis désolée mais quand ça arrange le Français en face de moi)
- D77. [C'est une petite arme qu'il se garde
- D78. Exactement voilà voilà c'est c'est dingue ↗ mais (rires)
- D79. Ouais
- D80. Ouais mhm mhm
- D81. Ok ok et et est-ce que tu penses que)
- D82. [Et c'est quelque chose qui qui fin qui me soule (bas) évidemment je trouve ça / un peu stupide
- D83. Oui
- D84. C'est nul quoi
- D85. Oui tu va très bien et puis à un moment donné quand il faut
- D86. Ouais ils te cassent pour rien fin c'est de l'hypocrisie parce que voilà / mais bon (rire)
- D87. Et est-ce que tu penses que e: parce mm nous mm la théorie ce qu'on parle à la fac c'est dans toutes les langues il y a diversité il y a différentes façons de parler différents accents aussi dans une langue qui est bien éclatée partout dans monde comme le français
- D88. Mhm
- D89. Et du coup est-ce que tu penses que de par tes 8 ans ici t'as changé e:: ta façon de parler un peu français ? est-ce que tu penses que / t'as essayé de faire:?)
- D90. [Ben / fin si / si si / évidemment e:/ ben dans le sens où dans la mesure où fin parler français oui ce qui a changé c'est plutôt / ben encore une fois ben la logique là je suis ben j'étais à l'étranger j'étais pas j'étais pas dans le pays ↗ bon après une fois que [j'étais ici j'ai vécu ici
- D91. [Oui parce qu'en plus t'as passé 5 ans à Madagascar aussi
- D92. Oui donc voilà / donc je je parle différemment ↘ certes
- D93. Qu'avant de)

-
- D94. Ouais différemment par rapport à une logique imprégnée quoi leur culture etcétera:
// ouais ↗ je sais pas si tu me comprends
- D95. Oui oui [que]
- D96. Mhm mhm et puis ben quand même fin j'étais à la fac donc c'est: c'est un autre
sTYle de LANgage (11:17) tu vois
- D97. Ouais
- D98. Tu vois la la sémantique etcétera et puis ben j'écoute la radio par exemple la télé
j'aime bien les émissions politiques etcétera fin ouais [améliorer mon vocabulaire
quoi ne pas parler familier:
- D99. [On s'imprègne // oui in s'imprègne d'un français e: plus standard: voilà plus à la fac
peut être plus académique:
- D100. Oui voilà voilà mhm mhm et donc de par tous ces éléments-là évidemment je parle
différemment / ouais parce que avant je parlais le français standard oui comme tu
dis ben SCOLAire [carrément parce que j'étais
- D101. [Ben oui de toute façon ça / nous arrive tous au fur et à mesure que les années pas-
sent ont change notre façon de parler)
- D102. Voilà (rires) [ça doit être ça ça doit être ça
- D103. [De parler et de
- D104. [Ça doit être ça á doit être ça (rires)
- D105. Ok
- D106. Bon après c'est pas: ouais c'est le cas de tout le monde mais bon à différents ni-
veaux quoi
- D107. C'est clair
- D108. Tu vois ce que je)
- D109. [Oui des expériences différentes
- D110. On est d'accord
- D111. Oui des expériences qui font plus ou:
- D112. Mhm mhm
- D113. Et pour continuer avec les langues j'avais d'autres choses c'était vers la fin de
l'entretien où / voilà où je te demandais // voilà voilà je te demandais quelles sont
tes langues / quelles sont les langues que tu utilises et du coup je sais pas pour quoi
j'ai dis bon déjà le français
- D114. Mhm
- D115. Et puis toi tu m'as répondu malgache espagnol et puis après après tu me disas je
sais pas si tu me disais l'allemand [l'anglais
- D116. [Non::: très scolaire l'anglais l'espagnol: (rires)
- D117. En fait tu sais ce qui est arrivé c'est que je me suis rendue compte que / en fait je
me suis trompée pendant l'entretien
- D118. Ah: ↗
- D119. Et malgache pendant pour un moment en plus je t'ai posé une question et du coup tu
t'es rendue compte que j'étais trompée et malgache je pensais que c'était ta langue
maternelle je me suis trompée
- D120. NON::: ↘
- D121. Je savais bien que malgache c'est de Madagascar mais dur le coup ↗ j'étais trompée)
- D122. [Ok
- D123. Et du coup tu m'as parlé de malgache et après tu m'as dit non c'est le comorien ma
langue maternelle et puis je me suis dis je suis conne quoi du coup je m'excuse pour
cette confusion)
- D124. Mais no::
- D125. Et: mais du coup je me demande si quand je t'ai posé la question quelles sont les
langues que t'utilises ↗
- D126. Mhm

- D127. En fait et peut être comme j'ai voilà j'ai dit français si est-ce que tu pensais que ma question portait SUR tes langues étrangères ou est-ce que tu m'as répondu pas par le comorien parce que c'était quelque chose d'évident pour toi
- D128. Les langues que J'UTILISE j'utilise pas le comori_ ici si en quelque sorte avec ma famille la communauté mais après si si j'ai dû apercevoir la chose comme langues étrangères vu que je suis à l'étranGER mhm voilà pour moi c'était évident j'allais pas parler à un Français en comorien
- D129. Ouais
- D130. En comorien avec un Français ↗ tu sais donc si si automatiquement je l'ai pris comme langues étrangères
- D131. Et du coup est-ce) la question que je me pose c'est pour toi le français / est-ce que c'est une langue étrangère ?
- D132. Mmm / s_ si c'est pas ma langue maternelle e: ↗ par contre tu sais les Comores c'est franco-comorien comme c'est une ancienne colonie / ben le français c'est la langue de l'école ↘ j'ai pas appris en comorien ↗ contrairement à Madagascar où je sais plus en quelle année ils ont nationalisé leur enseignement mais aux Comores non ↗ j'ai appris avec le français / donc après aux Comores ↗ avec la logique comorienne ↗ ben le français ben / paradoxalement / c'est une langue étrangère ↗ les gens diront ça parce que (14:52) parce que tu sais / mes parents ↗ ben mes ancêtres ne parlaient pas français (bas) et puis même t'as toute une génération bon aux Comores il y a un taux d'alphabétisation quand même élevé donc ben voilà ↗ les Comoriens c'est pas tous les Comoriens qui parlent français malgré le fait que bon voilà on était colonisé depuis e ↗ cent / depuis e: on a pris notre indépendance en 75 mais bon les gens: l'enseignement a toujours été en français mais: paradoxalement:)
- D133. [C'est perçu comme une langue étrangère ↘
- D134. Etrangère ↘ PARce que C'EST qu'à l'ÉCOLE que: que que le français s'utilise / en dehors de l'école NON / déjà dans les récréations moi je me rappelle j'étais dans une école privé au collège au privé on nous surveillait on nous incité à parler en français à continuer à parler français
- D135. A la récréation ?
- D136. A la récréation mais rien à faire ↗ rien à faire ↗ (rires) non non c'était pas pas si évident de vouloir imprégner cette langue-là
- D137. Pour communiquer avec les copains c'était:
- D138. Non non c'était le comorien et puis à PART l'école le système scolaire les gens parlent comorien ouais
- D139. Ouais
- D140. Donc pour moi tu sais c'est une langue étrangère parce que tu poseras la question à n'importe quel Comorien Comorienne)
- D141. [Tu penses que c'est pareil
- D142. Te dirait te répondront pareil parce que
- D143. Ouais
- D144. C'est une langue étrangère ↘
- D145. Ben oui
- D146. Oui (rire)
- D147. /// ok ok ben je voulais: / ben ça va être bon pour les langues / c'est intéressent je pense de voir ben quand on parle des langues on parle un peu de soi-même parce qu'on s'identifie:
- D148. Mhm (16:27)
- D149. Avec ce qu'on parle
- D150. Mhm
- D151. Bon mmm il y une petite chose / on revient sur la: sur la sur la préfecture je crois / ouais quand je te parle on parlait de: / oui un peu comment c'était difficile /à la pré-

- lecture les échanges avec les les gens du guichet / et puis tu dis je parle de chacun bon là en fait)
- D152. [Je parle de chaque ou
- D153. Ou le départ de chaque un j'arrivais pas à identifier la transcription c'est le seul moment où je suis pas sûre de comment transcrire mais bon après je parle de ça / le fait que j'étais demandeur d'asile il y un certain / [pré_ fin comment dire préjugé un petite quoi et du coup c'est un peu comme si t'hésitais à dire: je pense que t'a hésité un moment à dire OUI il y a des préjugés↘
- D154. [Mmmmm // ah d'accord non il faut dire qu'à la préfecture (17:28)/ ben / fin c'était ouais mmm ils font chier↗ c'est le cas de le dire↗ e: ben le personnel quand il t'accueille au moment mm tu dis que t'es demandeur d'asile (bas) déjà eu: ben au premier abord t'as l'impression d'être jugé fin qu'est-ce que ouais: t'es regardé d'une manière: ils sont↗ pas neutres objectifs j'ai envie de dire parce que t'es demandeur d'asile fin en France / t'es dans un pays où t'es un réfugié politique / t'as un système des démarches administratives etcétera après ben la personne les personnes que t'as en face de toi le personnel administratif ils n'ont pas à te juger↗ mais j'ai eu l'impression que c'était ça↗ ils te jugent: dans le genre: fin ils te le disent pas↗ mais tu tu tu perçois ça comme si: t'as pas à être ici: déjà il y a il y a une première chose / t'as l'impression qu'ils ne croient PAS dans ta situation↘ / dans leurs têtes ils se disent que tu viens pour profiter du systÈMe: quand en tant que demandeur d'asile t'es pas forcément en DANger que T'AS DÛ inventer une histoire↘ peut être ça existe e: mais: ils mmm ils généralisent quoi / voilà donc t'as déjà ÇA et puis après le reste ben ssss_ se suit quoi↗
- D155. Donc pour toi quand tu disais préjugés c'était ça ils [jugent que
- D156. [Ouais ils préjugent ils te te voient pas crédible: après eu: ils sont quelque part un petit peu désagréables / fin je trouve qu'ils font pas vraiment leur travail↘ parce que dans l'administration il y a le principe de neutralité (rire) alors là avec eux du tout du tout / non fin: c'est très bizarre eu j'ai l'impression comme puisqu'il s'agit des étrangers ils se permettent de / de fin ils délaissent un petit peu cette catégorie là (rapide) quoi / ils se permettent de de de d'être franco-français↗ (rires)
- D157. (rires)
- D158. (rires) Oui voilà ils se gênent pas↘ et puis c'est un manque de respect pour moi parce que déjà un manque de respect pour eux-mêmes pour leur travail qu'il font l'administration et puis ben ouais en face de l'autre quoi l'étranger fin c'est vachement méprisant↗ tu sais pour nous qu'on nous perçoive comme ça: eu: ouais qu'on nous respecte pas↗ (rapide) c'est pas c'est pas nous respecter quoi
- D159. Ouais↘
- D160. Que de / ben de ouais↗ / mhm
- D161. Ouais
- D162. T'as dû comprendre (20:25)
- D163. (rire) Oui oui très bien
- D164. (rires)
- D165. Ouais ouais c'est terrible
- D166. Ah c'est dur l'intégration en France et puis de toute façon moi / de par mon vécu toutes ces années-là moi j'ai compris que les Français ne veulent pas une intégr_ c'est de BObards tout ça c'est pas de l'intégration qu'ils veulent / et même pas de l'assimilation JE SAIS PAS j'ai envie de dire d'être extrême de la soumission↘ putain le temps de la colonisation c'est FINI fin voilà quoi↗ maintenant ben tout individu dispose de lui-même (20:53) quoi libre choix X des situation etcétera bon ça je rentre pas là-dedans mais ici moi en tant qu'étrangère ben je veux bien m'intégrer avoir un travail j'ai fait des études m'imprégner de la culture etcétera mais c'est pas ce qu'ils veulent↗ justement moi personnellement/ je m'efforce vraiment de: ben

d'être fin j'ai toujours aimé la France et là maintenant que je suis ici ben j'ai fait mes études etcétera fin voilà c'est un pays que j'adore d'ailleurs j'aspire à être française donc JE veux devenir française quoi et du coup comme je t'ai dit au départ ben /j'essaye vraiment de m'imprégner la culture d'être comme eux de parler) normal (rapide) par contre dès que je fais ça je je sens de l'agressivité QUOI de par TOUT que ça soit à la fac un milieu intellectuel que ça soit à l'usine maintenant que je suis à l'usine c'est une autre expérience / c'est une agressivité que je ressens comme quoi moi j'ai pas le DROIT d'être comme EUX tu vois ce que je veux dire ? d'être aussi intelligente comme eux d'être) et puis même pas / bon eu: depuis le temps à la fac / intelligent et autrement ben dans d'autres milieux français ne pas: ne pas être français quoi parce que tu sais un Français un ouvrier c'est une autre culture qui n'est pas la mienne et puis bon moi je rentre pas dans dans les préjugés ouais les cultures qui se valent pas etcétera non non non chaque culture a sa valeur quoi moi je viens de Comores il y a des choses que je connaisse qu'ici ils connaissent pas on a pas vécu de la même manière c'est pas pour autant que tu vas que tu vas comment) que tu vas déprécier ma culture)

D167. [Ouais c'est clair

D168. [Non mais ça je trouve que c'est CON c'est complètement idiot / mais j'ai l'impression que les Français ils ont ça (bas) quoi une certaine supériorité: et puis peut être le reste de l'Europe également j'en sais rien moi je parle de la France)

D169. Parce que [c'est ce que t'as vécu

D170. [Parce que j'y suis

D171. Ouais

D172. Et donc ouais ben ils ont tendance à vouloir a: stigmatiser: l'autre: surtout ben l'Afrique alors que voilà c'est c'est une erreur monumentALE quoi / et puis c'est un manque de respect / déjà moi je dis / c'est un manque de respect pour nous mais pour la personne en soi-même tu vois

D173. Oui

D174. Et du coup / oh là là qu'est-ce que j'ai fait j'étais chaud tout à l'heure

D175. Ouais (rire)

D176. Mmm je sais plus

D177. Ben ouais on parlait mais) ouais c'est vrai qu'en plus tu m'avais déjà un peu dit ça dans ce premier entretien oui c'est pas de l'assi_ de l'intégration qu'ils veulent c'est de l'assimilation qu'ils veulent et là tu vas même un peu plus loin [c'est pas de l'assimilation c'est) c'est)

D178. [Oui:: voilà / parce que tu sais j'en apprend tous les jours (23:33) j'en apprend tous les jours / et ça c'est quelque chose qui me dérange c'est: / maintenant je suis sûre de mon constat /quoi parce que j'ai vécu diférem_ j'ai vécu dans différents milieux etcétera et j'en arrive au même au même constat donc en fait j'ai l'impression que ça leur dérange quoi tu vois ? non il faudrait que bon écoute[en tant qu'étrangère Comorienne)

D179. [Que t'acceptes

D180. Que je: peut être ils ont besoin que les gens: ben se comportent:) par exemple moi que je me comporte comme aux Comores quoi / bon après c'est pas forcément EUX / bon après c'est ma culture j'en suis fière / mais eux / puisqu'ils déprécient cette culture-là ça leur arrangerait quoi après pour qu'ils continuent à dire de préjugés ouais ils sont de nanana nanana tu vois ce que je veux dire ? c'est c'est dingue

D181. Donc est-ce que tu penses ce qui est attendu de toi c'est d'accepter: peut être un statut inférieur à tes projets: voilà t'as fait tes études tu veux un poste correspondant à tes études parce que c'est pour ça que tu t'es préparée et que t'es compé-tente

D182. Mhm

- D183. Tu penses que: ça ça dérange un peu ? comme un acte de: de révolte de que de dire je je veux faire comme tout le monde (24:49) comme le reste de:
- D184. Ouais fin puff/ ben OUI j'ai eu cette impression-là et puis comme t'évoques les études etcétera ça aussi j'ai / j'ai eu cette impression-là lors de mes entretiens ↗ par exemple il y a) j'ai eu deux entretiens dans le cadre d'une formation / par les centres de gestion dans l'Ille-et-Vilaine et dans les Côtes d'Armor et fin oui: j'ai l'impression que / c'est bizarre: / en tant que Comorienne: il y a) même dans les Côtes d'Armor un des membres du jury me disait carrément pourquoi tu veux postuler ici alors qu'il y a un centre de gestion à Mayotte parce que j'ai dit que j'étais Anjouanaise comorienne les Anjouanais c'est les voisins de Mayotte pourquoi ici s'il y a centre de gestion à Mayotte ↘ donc BIEN sûr de par mes compétences mes diplômes oui oui je peux très bien travailler dans un centre de gestion mais: pour lui comment j'ai perçu la chose / pour lui ↗ je serais mieux à Mayotte ↗ parce que c'est chez moi ↗ fin c'est complètement dingue quoi ↗ / donc évidemment que j'ai cette impression-là aussi dans dans mon domaine d'études dans mon eu: le milieu professionnel auquel je souhaite intégrer ↗ ce qui me fait mal de la peine ↗ parce que justement j'ai travaillé j'ai consacré beaucoup d'années d'études pour ça pour un poste qui qui me plairait qui me conviendrait etcétera et puis / c'est DUR quoi c'est dur de comprendre qu'on est perçu comme ça et puis après on se pose plein des questions est-ce que je vais y arriver ? bon de par mon tempérament je sais que / je suis déterminée ↘ déjà ↘ donc il faut que j'y arrive MAIS c'est c'est c'est très c'est révoltant quoi
- D185. Oui
- D186. C'est révoltant voilà / donc c'est encore une fois c'est plus dur quand il s'agit de mes aspirations personnelles bon après bon le social aussi c'est dur aussi j'essaye de m'intégrer bon voilà à l'usine avec les collègues: par exemple à l'usine là maintenant où je suis j'ai énormément du mal énormément du mal parce que tu sais je suis pas allée dire j'ai fait des études nanana / mais bon rien qu'en discutant on s'aperçoit que:) et puis / ÇA passe pas ÇA passe pas du fait que je suis black je suis noire je suis étrangère
- D187. Ça passe pas auprès de tes collègues ? tes collègues français ?
- D188. Mhm bon dans le service nous sommes une douzaine et on est deux étrangères fin il y a une Réunionnaise la Réunion bon eu: puis c'est pas une question de nationalité (rapide) tu peux ÊTRE française d'origine mais c'est la même chose (27:19) tu vois [X
- D189. [Donc la fille réunionnaise ?
- D190. Ouais voilà elle est française mais de la Réunion donc je: voilà ça)
- D191. [Tu penses qu'elle perçoit aussi cette même)
- D192. [Elle ?
- D193. Qu'elle est aussi étrangère par rapport aux autres
- D194. Bien SÛR bien sûr elle l'EST ↘ seulement la différence avec moi elle bon c'est une fille bon elle a pas fait d'études: bon chacun son truc et surtout / moi j'ai du mal parce que fin j'ai du mal / ils le reste des collègues / ils me saoulent tout de suite quoi parce que je sens le repr_ fin la distance: tu sais le le dénigrement quoi pour rien / pour rien en plus c'est juste voilà peut être déjà je suis noire et puis le fait que j'ai fait des études je: [ils se disent c'est pas possible quoi je suis différente
- D195. [T'es différente un peu:
- D196. Et puis e: la fille réunionnaise / elle reçoit de coup e ↗ elle reçoit des coups ↘ seulement bon elle on est très différentes / ben déjà je sais qu'elle est là / elle aspire à être embauchée avoir un travail stable etcétera moi je suis de passage: bon / ils savent pas que je suis de passage e ↗ mais voilà j'ai d'autres aspirations donc si tu veux / je dis ça parce que puisqu'elle souhaite intégrer rester dans l'entreprise / elle gobe tout ↘ voilà alors que moi-même si je souhaitais rester à un endroit ben fin /

- j'en gobe moins tu vois / donc voilà j'ai du mal un petit peu et ça c'est partout pour te dire que c'est difficile de vivre en France l'intégration c'est fin c'est)
- D197. [D'une part on peut te faire le reproche comme quoi t'es pas assez intégré et de fois / tu sens le reproche comme quoi t'es TROP intégré t'aspire à trop
- D198. Ben ouï voilà c'est ça le truc je au final on arrive pas à comprendre ce qu'ils veulent / bon écoute / je veux pas me vanter mais je me considère comme l'incarnation de l'INTÉGRATON quoi et puis c'est un pays que j'adore c'est / ben ouais franchement / tous les jours j'apprend et j'ai envie moi d'apprendre / j'apprend je m'instruis / je me cultive / vraiment être au sommet quoi ben être comme eux normal comme eux je veux dire pas [un Français lambda (X?)
- D199. [Avoir toutes les chances
- D200. OUI comme tout le monde je ben parce que / écoute je sais pas un jeune de mon âge ou un moins jeune: qui choisit de sortir du système scolaire ben écoute il y a maintenant la formation professionnelle etcétera / ben / c'est son choix / je trouve ça dommage d'ailleurs mais après c'est son choix / je veux dire dans un pays où la culture est ein l'enseignement est très bien: où t'as des chances de réussir au moins quelqu'un comme moi qui a de l'agnac je trouve ça énorme quoi donc maintenant que je suis là: j'essaye d'apprendre au maximum ein puiser de de de tous ces dispositifs d'apprentissage que sont mis en place etcétera bon maintenant j'ai fini mes études mais je continue à m'instruire à me cultiver voilà je regarde le journal télévisé j'écoute la radio j'adore écouter la radio différentes radios tu vois culture pour vraiment être au top quoi je / bon voilà et c'est subjectif j'aime apprendre ça m'épanouit voilà donc ça c'est ce que tout FRANçais qui / qui en a envie fait quoi je j'ai envie de dire moi tous mes collègues de fac je sais pas il y en a qui aiment se cultiver je suis sûre qu'ils font pareil comme moi
- D201. Ouais (30:50)
- D202. L'autre oh là là c'est ÉNORME j'ai côtoyé un mec à la fac / un pote fin un pote un ancien pote parce que: et pareil / lui il était toujours en train de me RABAISser quoi de par)
- D203. [Toi ?
- D204. Mhm de par que voilà je suis-je suis étrang_ je suis africaine étrangère / donc ici / en essayant déjà de faire des études supérieures d'apprendre de discuter non non non pour lui c'était trop / ça le soulait quoi / et il me disait oui: eu: qu'est-ce qu'il me disait mmm une fois il m'a dit eu: d'ailleurs je l'ai marqué sur facebook parce que bon après un message qu'il a marqué que j'ai bien compris e: je qu'il faisait allusion à moi bon fin j'aime pas ce genre des procédés tu sais ouais je t'écris fin en tout cas à la fac il me disait ouais on peut faire des études sans forcément être intelligente: si si il m'a carrément dit ça il il je sais qu'il me le disait à moi et à un moment il m'a dit d'ailleurs je lui ai redit sur facebook et moi quand j'étais à la fac / c'est vrai que j'encaisse mal l'échec quoi donc je travaillais comme une forcenée pour réussir mes partiels est tout et le mec il a dû bon de toutes façon il a dû faire son master je sais pas en 10 ans quoi parce que le mec il s'en foutait tu vois il y a des gens qui s'enfutaient et il me disait ouais: encore il me le disait à moi mais il l'a dit comme ça ouais il faut pas: il y a des gens qui ne conçoivent pas l'échec c'est dramatique pour eux de rater un examen tu vois des choses comme ça (rire) c'est dingue je encore une fois je me sens viSÉE quoi en tant que)
- D205. [Ouais
- D206. Mhm mhm / tu sais sur facebook sur mon profil / je je ben je mets un petit peu de tout de ce que je lis des articles qui m'intéressent l'actualité etcétera et puis ben écoute j'ai des connaissances donc ben s'il y a un sujet qui m'intéresse je commente
- D207. Ben ouais

-
- D208. Et là il marque un message sur son mur ouais je sais pas il y a des gens qui se croient cultivés: qui se permettent de réagir à tout sujet: alors qu'ils ont de connaissances merdiques:
- D209. Et tu penses que c'était vraiment pour toi ?
- D210. BIEN SÛR le mec c'est un con c'est bizarre bon c'est peut être un peu HORS entretien mais
- D211. Ouais c'est peut être après un peu ses problèmes à lui
- D212. C'est qu'il voulait sortir avec moi aussi et tout donc il a su qu'il avait aucune chance donc il a TOUT mélangé il a tout mélangé / MAIS quand même il y a un rapport avec notre entretien quand il dit quand il vise en disant ouais des connaissances merdiques etcétera donc pour lui pour lui je peux par me permettre de: de commenter un sujet d'actualité je sais pas ben la politique familiale ou j'en sais trop rien et d'ailleurs l'immigration qui me concerne non non parce que c'est inTELLEctuel non non
- D213. [Il faudrait être expert
- D214. Experte: fin je comprends pas: fin il est con il est con expert en quoi ? ben écoute moi j'ai fait des études supérieures j'ai des connaissances ben voilà j'ai un si j'ai un esprit critique ça me regarde
- D215. Ben oui
- D216. Donc pour te dire que les Français ils il y en a qui sont BIZArres quoi
- D217. Ouais qu'ils sont très carrés / il faut / voilà il faut être spécialiste sur un doMAINE alors que non pas du tout tu peux avoir une BONNE capacité d'analyse et puis même si c'est pas ton truc ton domaine ton domaine [tu peux commenter d'aut_ des choses)
- D218. [Non mais fin
- D219. Et puis commenter la politique ben c'est la gestion de la société dans laquelle on vit
- D220. Non mais il a voulu il a voulu fin voilà m'attaquer tu vois [c'est con c'est con
- D221. [Ouais ouais (34:35)/ et du coup est-ce que parce que ça va être aussi ben dans ta formation / c'est pour la fonction publique est-ce que t'as eu) est-ce que t'as entendu des discours comme quoi voilà la fonction publique revient aux Français [parce que c'est la gestion
- D222. [Ouais
- D223. De la société française
- D224. Mmm
- D225. Est-ce que t'as entendu des fois ?
- D226. Mmm non pas directement mais je le comprends comme ça bon après si tu veux / je suis optimiste quand même fin je suis comment dire / ben c'est bien qu'il y ait des noirs des blacks qui travaillent dans fin d'origine e: africaine Français d'origine africaine qui ont bien des fonctions fin qui travaillent dans la fonction publique / bon après: / ben certes d'une évidence / c'est quand même: les Français sont conservateurs dans la fonction publique bien sûr rien que dans le principe déjà pour les concours pour pouvoir l'intégrer il faut [il faut
- D227. [La nationalité
- D228. Il faut la nationalité et:
- D229. Et qu'est-ce que t'en penses de ça / de l'obligation de de d'être
- D230. D'être Français ? / mmm ben c'est c'est la législation moi je sais pas comme ça se passe aux Comores j'ai quitté les Comores depuis que je suis tout petite bon après fin ben c'est la politique en générale c'est: tu sais c'est la souve_ la souveraineté plutôt de de du pays quoi bon après la fonction publique on peut l'intégrer en étant étrangère bon en contractuel c'est déjà ça ↗ c'est très bien c'est très bon après ça reste: c'est dans la législation mais dans la pratique dans la réalité c'est pas évident [c'est pas évident
- D231. [C'est difficile d'être embauché si on a pas)

- D232. Mmoui la preuve la preuve j'ai du mal à me faire embaucher mm voilà être naturalisée
- D233. Tes collègues de ta promo ils ont trouvé plus facilement
- D234. Ouais ben oui je pense en tant que contractuel puis il y en a qui vont passer le concours ouais ça se passe plutôt bien e↗ ils trouvent et puis fin c'est vrai qu'une fois que t'as trouvé la première expérience après ça s'enchaîne ça s'enchaîne [ça se]
- D235. [C'est la première expérience qui
- D236. Oui: voilà donc je connais / il y en a pas mal qui ont été prises par la formation que j'avais postulé et tout et puis après de toute façon ce sont des contrats temporaires / après ils arrivent à avoir quelque chose ailleurs quoi / assez facilement mhm ouais ouais je pense à une fille qui d'ailleurs qui est revenue sur Rennes alors que normalement elle était elle était à Vitré donc maintenant elle est revenue sur Rennes elle a un poste au Rectorat / au Rectorat secrétariat alors que voilà moi je suis sur Rennes↗ je postule partout↗ (rires)
- D237. Et tu) ouais
- D238. Mhm mhm //
- D239. Ouais /// et du coup je me rappe_ pour le premier entretien j'avais préparé une ques_ une question mais au final je l'avais pas posée tel quel tu m'avais déjà donné quelques réponses mais bon c'est pour voir un peu qu'est-ce que t'as envie de dire maintenant c'est à ton avis quelle est ta place dans cette société ?
- D240. Ma place ?
- D241. Ouais
- D242. Ben je) tiens si tu veux (offre gâteaux(ben / je sais pas↘ / honnêtement je sais pas↘ (38:17) ben j'en sais trop rien quoi parce que / pffff ben / je suis venue pour les études: je m'intègre: j'essaye à travailler: j'ai du mal j'arrive PAS à avoir un TRAVAIL↗ donc honnêtement je sais pas si j'ai une place je sais pas↘ je sais pas↘ parce que là je travaille dans un domaine qui n'est pas le mien quoi qui a rien à voir à l'usine: donc je sais pas si j'ai une place je sais pas / bon ça va venir e↗ j'y crois
- D243. Donc pour toi quand tu trouveras un travail / t'auras cette place↘
- D244. Oui /plutôt mhm mhm // mm ouais fin c'est c'est sais pas c'est très difficile quoi / c'est difficile ben de vivre dans cette société
- D245. Ouais / est-ce que des fois t'as envie que des cho_ que les choses changent que la mentalité ce que t'appelles franco-française
- D246. Ben ouais bien sûr
- D247. Et tu penses que tu peux faire quelque chose pour:
- D248. / oui oui oui bien sûr fin je continue à me battre je lutte je me bats: mmm oui j'espère que ça va changer (39:33) et moi je continue à mon niveau pour changer les choses eu: / ben justement en restant déterminée: en réussissant / déjà / pour arriver à réussir à avoir un poste etcétera je dépasserai plusieurs étapes je pense que ça sera une révolution déjà à mon niveau (rire)
- D249. Ça sera un combat gagné
- D250. Voilà voilà mhm mhm mhm mhm et j'y compte bien e↗ je lâche RIEN comment on dit (rire) si je peux dire je lâche rien je reste déterminée↘ / par contre je suis optimiste déjà je suis de nature optimiste mais j'y crois aussi pour ce qui est de / de pouvoir réussir / dans cette société je pense que c'est possible quand même↘ parce que je vois il y a des exemples / j'en vois qui réussissent
- D251. Ben ouais
- D252. Bon après maintenant je me rends compte que: pas facilement mais bon
- D253. Que c'est plus dur quoi
- D254. Que oui MAIS que c'est possible
- D255. Ouais
- D256. Que c'est possible

- D257. Ouais bien sûr
- D258. Je vais y arriver après voilà c'est formidable ↗ quand on voit une ministre d'État comme Najat Belkacem qui est d'origine étrangère: qui a) voilà ↗ donc ça donne envie ↗ ça donne envie)
- D259. [(rires)
- D260. ben oui / ce sont mes idéaux quoi (rires) voilà j'y crois j'y crois mhm mhm mhm j'y crois ben même dans le milieu journalistique t'as pas mal d'étrangers qui réussissent bien ↘ ben ouop on regarde i>Télé e ↗ il y a un journaliste d'origine / oui libanaise Léa Salamé / ben c'est un exemple c'est un modèle pour moi c'est une modèle ↘ parce que)
- D261. [Ça t'aide à savoir que c'est possible
- D262. Voilà si si si (rire) X mhm mhm oui c'est possible c'est une grande chaîne: parapublique: / et voilà elle réussit très bien donc je me dis c'est possible ça reste possible mhm / donc j'y crois
- D263. Ouais / mais est-ce que ça dépend quand même pas mal du fait: de da la naturalisation de ton dossier de naturalisation en fait ça va jouer ?
- D264. Mmm fin moi la nationalisation OU:AIS par rapport au passage des concours administratifs ↗ [mais après
- D265. [Ouais mais pas plus que)
- D266. Mais après tu sais je pense pas que la nationalité française m'aidera à avoir un poste à plus avoir un poste que maintenant non parce que si tu veux moi quand je postule dans mes cv ben je marque pas que je suis de nationalité comorienne ↗ ils savent pas de quelle nationalité je suis / et pourtant je: j'ai très rarement d'entretiens des convocations d'entretiens etcétera
- D267. Donc pour toi à cause du nom ? ou parce qu'il y a une photo
- D268. Ben oui du nom
- D269. Du nom ↘
- D270. C'est plutôt le nom quoi / C'est plutôt le nom bon après bon la nationalité française bien sûr que j'attends ce moment-là j'attends d'être nationalisée pour pouvoir justement / ben passer la barrière de ben cette barrière de la nationalité pour pouvoir passer les concours / administratifs quoi mhm mais bon elle va pas) bon après je pense que je serais plus légitime tu vois dans le mmm) bon maintenant je râle pas mal etcétera même en étant étrangère oui voilà / une fois que je serais française je pourrais (rire) ici: voilà dans: e ↗ alors e je serais plus mm amen de: mmm ↗
- D271. En fait t'aura démontré que cet ce pays est le tien (43:14) en fait que)
- D272. Ouais voilà)
- D273. [Et que si quelqu'un en doutait t'as le droit de critiquer de construire)
- D274. Bon après même maintenant je me sens pas tu sais pas)
- D275. Oui X dans les regards de certaines personnes
- D276. Ouais: ouais fin je vis dans le pays écoute je suis résidente ↗ je suis résidente depuis quelques années j'y travaille j'ai mes études j'y travaille ben ben j'ai le droit ↗ et de toute façon / ben c'est comment dire // fin / si j'ai envie de: de: porter des critiques etcétera ben j'ai le droit d'exprimer mes opinions / personnelles
- D277. Ben oui ben oui
- D278. Donc
- D279. Moi je fais pareil (rires)
- D280. Que je sois française ou PAS: / c'est un pays où je suis résidente / je me suis très bien intégrée: / (ding-dong) excuse-moi j'attends personne
- D281. (pause de l'enregistrement après laquelle j'oublie de faire play, au bout de 15 ou 20 minutes on reprend l'enregistrement en essayant de reprendre le dialogue non enregistré, lequel est parti de la question qu'est-ce que ça a signifié pour toi de réaliser ces 2 entretiens ?)

- D282. C'est pour moi ?
- D283. Ouais (44:21) qu'est-ce ça représentait qu'est-ce que ça signifie pour toi ?
- D284. Ben qu'est-ce que je te disais que c'était / ben c'était un bon moyen pour faire passer / le message ↗ de ce que l'on VIT en France en tant qu'étrangère personnellement en tant qu'Africaine / Comorienne / ben les entretiens ouais c'est très bien si ça pourra servir / et puis je te disais que c'est quand même / officiel parce que moi l'intégration j'en parle tout le temps tous les jours / avec mes compatriotes avec / mmm mes amis français aussi il y en a à qui je leur dise que je leur dise ↗ bon après c'est dans une cadre d'une étude bon voilà j'espère que ça pourra)
- D285. [Servir un petit peu)
- D286. [Donc pour moi ouais ↗ c'est important les entretiens j'en fais j'en ai déjà fait j'en fais et je serai heureuse d'en faire de pouvoir en faire / ben pour exprimer ce que je ressens et expliquer / ben l'intégration eu ouais ↗ l'intégration en France ↗ quoi
- D287. Ben oui ↘ et après la ques_ l'autre question c'était qu'est-ce ça t'aurait fait si c'était un Français qui avait fait l'entretien ?
- D288. Ah oui ↗ oh merde oh merde (renversement d'une tasse)
- D289. Ay aaa:
- D290. Ben si c'était un Français ben j'aurais / eu: tenu: ben j'aurais eu le même fin le même discours
- D291. Les mêmes propos
- D292. Ben ouais le même discours [X
- D293. [X)
- D294. Non non moi j'ai pas ma langue dans la poche:/ j'ai dit: et puis c'est pas / c'est pas en étant modeste en fin disant pas les choses qu'on pourrait espérer à un changement justement donc moi je dis ce qu'il en est / et puis c'est peut être aussi dans mon tempérament que de dire les CHOses mais aussi je trouve que c'est important de les dire ici dans le cadre de l'intégration en France moi ce que j'ai vécu ce que je vis ben c'est important pour moi de le dire quoi / de le dire sans deTOURS ↘/ mmm j'ai besoin de m'exprimer quoi ↗
- D295. Ouais
- D296. Donc avec / un Français / ben une Française un Français j'aurais dit / j'aurais dit pareil quoi
- D297. Ouais / tout à l'heure t'as dit que même peut être plus / de façon un peu plus poignante /si c'était:)
- D298. Ouais: fin poignante fin là là c'est-à-dire que ouaighs: fin je pense que je: mmm ↗ là je dis les choses avec pugnacité e: ↗ là je dis bien / non no ce que j'ai voulu dire c'était / peut être ça fin c'est un message DIRECT / tu comprends
- D299. Oui oui
- D300. Parce que bon toi tu es Espagnole t'es venue ici / dans un cadre bon tu fais un mémoire bon après un Français je passerai le même message DIRECT e ↗ (rires)
- D301. (rire)
- D302. Et ouais un Français qui fait une étude ou une Française qui fait une étude ben écoute un message direct / donc c'est direct je sais pas ça pourrait servir d'une autre manière ↗ quoi
- D303. Mhm
- D304. Tout simplement
- D305. Ouais
- D306. Voilà voilà / et c'était quoi encore ?
- D307. Après / je sais pas comment on est parties à: / à parler de la culture de / voilà de cette / en fait
- D308. A de la culture ouais ↗
- D309. De procéder de deux cultures et puis de faire un tri:

- D310. Oui: a d'accord et du coup je te disais que je comprenais mieux maintenant les gens qui sont communautaires et puis que ouais ouais comment je disais mmm ben les Français ils font pas d'efforts pour pour l'intégration pour intégrer: ben les les autres / donc ben / autant autant rester avec sa communauté parce que / on a tous besoin ben d'épanouissent / on a tous besoin voilà d'échange pour s'épanouir quoi
- D311. Ben oui
- D312. On a besoin de considération de reconnaissance sociale ce qu'on a pas avec les Français parce qu'il y a il y a toujours quelque chose qui ne va pas il y a toujours quelque chose qui va pas t'essayes de t'intégrer eu / de fin de discuter avec eux de / ben de te comporter avec les valeurs locales etcétera non ça va pas parce que t'en fais) pour eux j'ai l'impression que justement ils le perçoivent automatiquement comme si t'en faisais trop / t'en faisais trop en étant comme eux normal e non trop et puis ben tu te comportes comme / fin toi-même / avec tes valeurs avec tes fin avec ta culture sans / mettre le plus de la culture d'ici hop voilà c'est là que tu t'intègres pas quoi donc t'es:)
- D313. [Soit l'un soit l'autre:
- D314. Ouais IL Y a toujours [ouais
- D315. [X
- D316. Quelque chose qui va pas quoi / donc ça ça pourrait faire un bon sujet e: que mmm de ben se demander comment s'intégrer quoi elles sont où les limites je sais pas les conditions: et même je sais pas je pourrais pas parler pour l'intégration des conditions d'intégration de / non ben // moi en tant qu'étrangère en étant en France / ben l'intégration ben c'est c'est quelque chose d'évident ben tu vas dans un pays ben
- D317. Oui
- D318. Ben tu respectes ben déjà les lois / du pays / tu tu ben après t'essayes justement de faire le tri de te) ben les choses qui te plaisent après les autres / toi t'as ta propre culture c'est pas possible l'intégration on va pas te demander de te métamorphoser non / ça c'est quelque chose qu'ils comprennent pas ici que nous en arrivant ici on a une culture d'origine / qu'on ne vas PAS / on vas pas l'abandonner comme ça pour adopter complètement leur culture c'est pas possible
- D319. Oui ouais
- D320. Et pourquoi ? quel intérêt de faire ça ? / donc l'intégration c'est puff / moi je pense que c'est une notion c'est une notion notion biaisée quoi puff
- D321. Ouais
- D322. Complètement
- D323. T'as dit tout à l'heure t'as utilisé le terme barrière / t'as dit que dans toute relation il y a toujours une barrière qui est présente
- D324. Ben oui [c'est français
- D325. [D'une manière ou d'une autre
- D326. [J'ai l'impression ouais ils mettent toujours une barrière / toujours toujours toujours / ben oui encore une fois que tu que tu / que tu te comportes comme mmm que t'essayes de / ben de de: de t'imprégner d'un maximum des choses ou des fondamentales de t'adapter à leur leur culture ben ouais culture mode de vie etcétera)
- D327. [Le mode de fonctionnement
- D328. Non non ouais le mode de fonctionnement non t'en fais trop ils te mettent une barrière en en considérant moi par le vécu c'est comme ça que j'analyse les choses / en considérant que t'es: / t'en fais trop t'en fais trop non non c'est très paradoxale / parce que voilà j'ai l'impression qu'ils voudraient fin je l'impression qu'ils se disent et ils le montrent que t'as pas à être comme eux t'as pas: non / et puis l'inverse si tu fais aucun effort de: ou un minimum des fois d'ailleurs tout en gardant ta culture en faisant aucun fin pas beaucoup d'efforts d'intégration tu sais pour t'imprégner de leur

- culture ici (bas) et là c'est carrément / ben il y a toujours une barrière puis c'est CARRÉMENT de l'hostilité OUAIS genre c'est OUAIS AUCUN EFFORT /
- D329. Ouais
- D330. D'INTÉGRATION / elle se croit chez elle / fin tu vois quoi / c'est dingue
- D331. Ouais il y a toujours:
- D332. Il y a toujours quelque chose qui va pas / donc c'est pas évident c'est pas évident↘ (52:49)/ c'est pas évident / moi je sais qu'à l'usine en ce moment je me fait CHIER quoi
- D333. Mhm
- D334. Encore PLUS là où je travaille maintenant / ouais / parce que dans le service / on est que deux des blacks que je te disais la Réunionnaise la fille de la Réunion en fait elle / elle est très comment dire ben
- D335. Ouais tu me disais qu'elle gobe gobe
- D336. Oui très conventionnelle quoi très ein elle les suit bien / moi fin chacun sa personnalité↗ moi j'ai pas forcément envie de parler pour ne rien dire et puis elle reçoit les critiques mais elle fait comme si de rien était / elle les considère même pas / alors que moi / moi / le truc c'est que les collègues elle se permettent même pas de m'en faire parce que / je sais pas / parce que ça pourrait pas le faire quoi↗ parce que je mmm ouais c'est difficile à expliquer (rires)/ non mais en tout cas je sais pas ils me perçoivent) si tu veux je sais pas ils me perçoivent / si tu veux ils prennent mmm moi je me comporte / normal fin j'essaye / bon j'essaye d'être sympathique mais il y a quelque chose qui ne vas pas une barrière / je sais pas je dois être différente / différente mais (toux) pardon mais une différence que j'aurai pas le droit quoi / tu vois le truc / ouais: fin je m'explique ouais mmm
- D337. Que c'est toi qui est différente c'est toi que /
- D338. Ouais je dois être perçue)
- D339. [Qui porte en toi /
- D340. Oui: différente vu que je sais pas / ils doivent se dire bon elle doit être intelligente elle a dû faire des études après / moi je suis là pour travailler↗ normal je fais pas je fais pas prévaloir mes compétences mes études ça n'a rien à voir / mais du fait que j'en FAIT du fait que je suis pas comme ELLES parce que voilà elles ont pas mon niveau d'études / je suis di_ cette différence-là dérange mais dérange encore PLUS / vu que je sui NOIRE c'est ça que) c'est comment ça que je perçois les choses / comme quoi je: il fallait pas que je fasse des études quoi non mais c'EST PAS POSSIBLE bon fin c'est très très très c'est très complexe↘ tout ça (bas) c'est pas évident c'est pas évident ça me fait CHIER o↗ sérieux sérieusement c'est pas évident non
- D341. Mhm je pense on parlait tout à l'heure tu me disais du soupçon que) tu m'as donné l'exemple dans les entretiens qu'on te disait que ton mémoire vu que c'était dans un laboratoire de recherche ben c'était pas toi que t'avais écrit le mémoire
- D342. Ah ça c'est vachement
- D343. Avec une rédaction collective
- D344. C'est MÉPRIsant c'est / le PIRE de PIRES quoi / c'est le pire de pires qu'on me reproche ça↘ et puis ouais qu'on me soupçonne d'avoir été aux rattrapages [comme quoi ben voilà
- D345. [Ah ça aussi
- D346. J'avais pas forcément les capacités intellectuelles pour réussir COMME EUX alors que / entre nous / Irenée / moi j'étais la fac j'ai vu tu sais / il y a presque fin on va dire 40 pour cent voire même la moitié des étudiants qui réussissent pas qui abandonnent la fac des rennais Français j'entends FRANÇAIS mais ils se disent non non non ça puf
- D347. Il y a la moitié qui changent qui essayent un truc)
- D348. Ouais et puis qu'il arrêtent carrément la fac voilà qui partent faire des X après bon chacun a son mais ouais j'ai l'impression que j'ai pas j'ai pas cette légitimité là / de

- faire des études supérieures / de fin c'est dingue quoi / c'est dingue (56:36) c'est bizarre c'est bizarre / / / ouais ouais continue continue là j'amenais le truc
- D349. Ben je sais pas ce qu'on a dit qui a pas été ben ouais / ben tu vas réussir ça va être un combat:
- D350. Ouais ouais
- D351. Un combat gagné
- D352. Ouais ben je te disais que j'étais déterminée / que /que ben que ben toutes ces / ben ces barrières on vas pas on vas pas me détourner e: ↗ du du / ben de de réussir professionnellement parce que socialement / je peux dire que j'ai réussi c'est pas évident bon après / je me bats tous les jours parce que c'est pas évident / comme je te disais e: ↗ / e: après par exemple mes amis / Français / Françaises / ça va / il y toujours / il y a toujours ben / tu perçoit toujours un malaise tu sais moins moins évident parce que fin / ok / plus soft [mais à l'usine
- D353. Ouais parce que vous avez quand même partagé
- D354. Voilà à l'usine c'est)
- D355. [C'est plus
- D356. C'est plus / évident
- D357. Visible
- D358. Visible mhm mhm / c'est crash quoi c'est CLASH CLASH
- D359. (rires)
- D360. C'est choquant ↘ / c'est choquant parce que voilà / / voilà / on me le fait comprendre tout suite (bas) non non c'est pas c'est pas évident / c'est pas évident de vivre / ici en France / moi je sais qu'il y a // ben par exemple la communauté mahoraise mon mari est Mahorais / eux ben ils se font pas chier e: ↗ ils sont vachement communautaire c'est une / des communautés étrangères en France qui sont: ben qui / ben qui ont les traits communautaires quoi qui qui préfèrent / par expérience mon mari: être entre eux que d'aller vers les Français
- D361. Ouais ils préfèrent ne pas faire face à ce)
- D362. [Ne pas faire face)
- D363. [À cette barrière qu'ils renvoient / et puis
- D364. Voilà ne pas ne pas les fréquenter il faut bien dire les choses / ils essayent mais après c'est pour des choses utiles j'ai envie de dire pour de:
- D365. De trucs
- D366. Oui voilà après voilà pour les X (rapide) etcétera mais relations relations amicales non / pas très très poussées non ben non parce que voilà on te fait toujours de remarques sur ton accent: / sur ta logique: ces choses ben c'est bizarre / tu sais une langue étrangère c'est pas évident / et puis quand t'es dans un pays étranger justement / c'est pas évident / fin je vais dire un truc tout bête / aux Comores tu sais t'as des intellectuels t'as des gens très cultivés etcétera qui parlent en franÇAIS: mais c'est pas forcément les Comores / un pays étranger quand tu parles une langue étrangère tu parle pas de la même manière que TA LANgue ↗ tu peux pas t'exprimer de la même manière
- D367. Ouais tu peux pas
- D368. Avec la même logique: non ça veut pas forcément dire que t'est BÊte tu vois ce que je veux dire ?
- D369. Ben ouais
- D370. Mais je l'impression que NON ils comprennent pas ça les Français ↘ ils sont dans leur bulle: ils voudraient que voilà tout le monde parle comme eux fin je parle des intellectuels: peut être et puis même le français lambda / tu sais / j'ai l'impression que de toute façon la France / ils adorent la pub / ils vendent par la pub / extérieure / moi j'ai été séduite par ÇA ↘
- D371. Oui tout à fait

- D372. Mmm voilà n'étant pas encore ici je savais pas / donc on est attirés par par ce qu'il nous / ben ce qu'on peut perce voir à la télé mmm / par ce qu'ils nous vendent à la télé ein ↗ par la promotion de:
- D373. Oui oui [le paYS de la culture du patrimoine:
- D374. [Par leur culture / mhm etcétera / bon après c'est c'est c'est pas ça quoi / après le français lambda justement il va se référer par rapport à ça et puis même se réfugier j'ai envie de dire je sais pas si tu me suis eu: voilà tu sais je vais pas être sauvage mais bon / un ouvrier / face à moi il est suPÉRIEUR TU VOIS le truc ↗ ? moi c'est pas parce que j'ai fait des études que je suis supérieure non non ça rien à voir / [mais le mec ou la nana
- D375. [Mais il va:
- D376. Il va finir par se demander
- D377. Il va utiliser ça comme
- D378. Moi en tant qu'Africaine: Comorienne: étant ici ah non non je suis merdique je suis inférieure on va dire parce que c'est comme ça que je perçois la chose et puis / la personne va se référer bon toujours à leur promotion cultu_ fin de tout de tout leur ben de tout leur pays à l'étranger puis même se référer à ce qu'ils nous vendent à la télé e: ↗ tu sais les média etcétera la classe politique la classe intellectuelle / la personne va se référer à EUX tu vois pour se protéger / face à eux / elle va se sentir forte par rapport à moi / moi je suis inférieure / eu: elle va même pas se mesurer à ça par rapport à elle-même ↗ SI en quelque sorte parce que ouais quoiqu'il en soit il n'a pas fait d'études n'est pas cultivé MAIS MAIS du fait qu'elle est française: elle est d'ici)
- D379. Elle se sent rassurée
- D380. Ça la rassure elle se sent rassurée / c'est une culture (?) c'est ma supérieure que moi
- D381. Ouais elle se sent légitime à:)
- D382. [Légitime
- D383. [À te considérer
- D384. [Fin / donc ce sont ouais des nuances / fin / c'est c'est voilà / c'est pas évident c'est pas évident / et puis tout ça j'appelle ça de la bêtise humaine quoi (rires)
- D385. Oui c'est / c'est une peu des barrières mentales quoi
- D386. Voilà
- D387. C'est être limité
- D388. Mhm mhm mhm exactement des barrières mentales de:
- D389. Etre un peu limité dans tes) être pas ouvert ↗
- D390. Mhm mhm la plupart des Français c'est ça il y en qui ont commencé maintenant / à voyager / à savoir ce qui se passe à l'extérieure / mais / j'ai l'impression que
- D391. Ça reste toujours très ancré dans la mentalité
- D392. Voilà ils sont dans leur monde /
- D393. Ouais
- D394. C'est fou (rires)
- D395. (rires)
- D396. Après en Espagne je sais pas comment ça se passe ein ↗ (1:03:24)

11.6 Transformations ADEL

11.6.1 Culture

Dans toutes les occurrences de « culture » J'ai perçu un grand cas de cooccurrences telles que :

1) « Culture » est l'objet d'un verbe dont l'agent est personne. La culture est agie?

Comment l'élargir ? Avoir + OD : culture = possessif + culture

2) « Culture » est accompagnée d'un terme topologique. Si le topologique s'applique à un autre élément, celui-là pourra être inclus dans la classe d'équivalence.

J'ai pris en compte la perspective interactionnelle, pour laquelle l'unité contextuelle du terme ne se limite pas à une phrase (d'ailleurs difficile à déterminer dans l'oralité) mais à une unité thématique.

C10. Bac littéraire / donc alors je connaissais la langue la culture j'avais des diplômes français

1 → je connais la culture française + je connais la langue française

C13. Oui oui bien sûr plus facile que: si tu l'avais pas passé et puis je suppose qu'au lycée français tu entendais beaucoup parler de la culture française n'est-ce pas ? la France devait être toujours une référence pour:: (→ *sans transformation possible*)

C440. Oui qui m'attire / ben oui o_ / disons que les artistes européens je sais pas / ils ont réussi à avoir / des institutions / qui soient / dignes d'eux-mêmes on peut le dire comme ça

C441. Oui

C442. Ils les réinventent / alors du moment où une institution commence à être obsolète (18: 21) / c'est assez rapide / la critique

C443. Mhm

C444. Donc d'une part / ils appuient beaucoup l'innovation / donc: / les institutions ici sont quelque chose de très important / disons ça a permis / que la culture soit quelque chose aussi répandue / en Europe / regardant comparé avec le Mexique (→ *sans transformation possible*)

C474. (rires) Plutôt j'aime bien leur culture / là aussi le ballet mais j'aime leur littérature leur folklore

C475. Ok (rires)

C476. Leur pensé

1 → j'aime bien la culture russe + j'aime bien la littérature russe + j'aime bien le folklore russe + j'aime bien la pensée russe

C488. E: ben voyons e: tu me demandes s'il y a une différence entre la façon d'être en relation au Mexique et en France avec les étudiants c'est ça ?

C489. Oui oui

C490. Mmm oui / oui il y en a e: (rires) oui là la culture c'est très important /

→ La culture **(N)** en France **(M)**

[..] l'humour l'humour n'est pas du tout le même [en France qu'au Mexique](25: 41)/ non la façon d'interagir change oui

2 → L'humour **(E)** en France **(M)** n'est comme il est au Mexique

2 → La façon d'interagir **(E)** en France **(M)** n'est comme elle est au Mexique

(E sont des équivalents de N par M, même environnement)

C491. Et tu penses que t'as dû t'adapter à cette) ?

C492. M oui ça m'a pris du temps pour comprendre un peu leur type de relations (→ E) / entre amis / en couple / entre professeurs / c'est différent oui

(2→1)→j'ai compris leur type de relations (**E**) → j'ai compris la culture

C493. Oui par exemple entre professeurs et étudiants ?

C494. Prof_ (bas) beaucoup des professeurs au Mexique par exemple ne te vouvoient pas ne te parlent pas de vous / comment dire ? peut être entre professeur ça ne change pas tellement [entre professeur ça ne change pas tellement

C495. [Oui ? (rire) donc tu veux dire que ils se vouvoient ici et beaucoup se vouvoient là-bas et: [là-bas au Mexique

C496. [mhm / Peut-être je me sentais plus en confiance au Mexique parce que c'était ma langue maternelle

C497. Ben oui

C498. Alors bon / mais disons entre étudiants ça change oui / par exemple quelque chose de très simple / au Mexique le contact est beaucoup plus: le conTACT PHYsique et beaucoup moins tabou qu'ici

2→Le contact physique (**E**) en France (**M**) n'est comme il est au Mexique

C524. L'espagnol plus qu'un outil / je veux dire c'est moi

C525. Oui (29: 37)

C526. Oui donc c'est mon essence / c'est pas que je m'exprime au travers de l'espagnol mais que je pense que (rire) la culture hispane ibéro-américaine fait partie de moi

2→ la culture ibéro-américaine fait partie de moi → la culture ibéro-américaine est une partie de moi

A168. // après sss_ en parlant des choses qui m'ont beaucoup marquée je pense que tu voulais un petit faire un peu allusion à ce processus d'intégration à comment je perçois la culture d'ici: les gens:

1→ je perçois la culture + je perçois les gens

A170. Ben je suis venue très très) je suis venue quand même à ma majorité mais bon j'étais j'ai fais 5 ans à l'étranger à Madagascar j'avais déjà vécu à l'étranger bon ils n'ont pas la même culture que nous eu ↗ donc Madagascar:: donc le fait que je vienne en France fin c'était un deuxième voyage ↗ à l'étranger ↗ / ss_ ça va ↗ / d'ailleurs / d'une manière exceptionnelle je me suis j'ai pas eu du mal à m'intégrer de par) du fait de par déjà que je parlais français et puis que j'ai déjà été à l'étranger par exemple j'avais enfin coupé le: le: le cordon avec mon pays d'origine ↗ je l'avais coupé [ben voilà

1→ils n'ont la même culture que nous → nous n'avons pas la même culture qu'eux.

A174. Bon après une fois ici eu: ça fait pas mal d'années ↗ que je suis là donc comment je perçois la société française: ben les Français eu je trouve que s'ils parlent d'intégration c'est très bien ce qui est mon cas (rapide) bon après / ils veulent plus que de l'intégration à mon avis c'est plus de l'assimilation pas de) ce qui ce qui est pas possible quoi je vais pa:s / enfin j'ai une culture d'origine donc je vais pas je veux bien substituer cette culture m'intégrer fin m'intéresser à la culture dans le pays dans lequel je vis ce qui est normal mais bon après je: délaisser ma culture non ça c'est ça c'est

1 → j'ai une culture d'origine

1 → Je veux bien substituer cette culture → cette culture est substituée par moi → je substitue cette culture (effacement de la modalisation par la transformation active/passive)

1 → je m'intéresse à la culture d'ici

1 → je ne délaisse pas ma culture

B123. Et il y a beaucoup d'épreuves ? ou il y avait ↘ c'était: ?

B124. Il y avait 2 épreuves / un test sur ordinateur en fait c'est un test sur la culture française sur la conjugaison: la grammaire: compréhension écrite: culture générale ↘

B125. Culture générale quand tu dis pardon c'est quoi des faits historiques: ou de: ?

B126. Non pas des faits historiques non non culture générale je veux dire pour par exemple ↘ je veux dire culture générale tout tout // et on a un autre oui on a un autre entretien à faire et donc le tcf c'est un tcf en fait et donc il faut avoir 400 points pour être acceptés dans les facs ici en France et il faut avoir les 400 points au dessus de 400 points tu seras pas accepté

→ il est testé sur la culture française + il est testé sur la culture générale + il est testé sur la conjugaison + il est testé sur la grammaire + il est testé sur la compréhension écrite

B372. Ouais ouais c'est l'orale plus qu'à l'écrit parce qu'en Algérie on pratique pas: (bas) c'est aussi écrit tu vois ? parce que les algériens ne li_ n'est pas intéressé par les romans: ne pas intéressé par: de lire quelque chose (bas)

B373. Ben non ça va pas être en français

B374. Les Algériens n'ont pas cette culture de lire des trucs / la majorité des Algériens ils sont préoccupés à faire de l'argent

B375. Ouais se débrouiller [faire une vie

B376. [améliorer une langue étrangère: il y en a qui s'enfument

3 → Les Algériens n'ont pas cette culture de lire des trucs

B398. Des formes de politesse ?

B399. Oui ou le rapport aux autres on peut aussi:

B400. Le rapport aux autres c'est complètement différent tu vois ? par rapport à un protocole de communication (?) avec un Algérien et la communication avec un Français c'est pas du tout la même chose

B401. Non

B402. C'est aussi par rapport à notre culture voilà // donc c'est ça

B403. Et est-ce que par exemple à la fac moi par exemple je sais ↘ moi ↘ la fac en Espagne et la fac en France c'est pas la même chose j'ai dû m'habituer à la fac en France (trop général j'enduis la thématique général de la fac pour ne pas dire les aspects qui m'intéressent relations étudiants-étudiants, étudiants- profs) est-ce que t'as eu cette impression-là

B404. Ouais c'est pareil c'est pas la même chose

B405. En quoi ?

B406. Dans la structure dans: par exemple je vais te donner un exemple en Algérie: ici en France dans la bibliothèque t'entends pas un bruit dans la bibliothèque d'Algérie: putain

B407. Ah ouais ?

B408. Il y a des couples qui: boire un café là-bas du thé: des gens qui: bordel en train de:

B409. Ah ouais ?

B410. Pousser de cris donc c'est pas du tout la même chose et même dans même dans le niveau d'enseignement c'est pas la même chose c'est pas la même chose // ici ils sont bien organisés / ils te donnent l'essentiel et:

→

D64. Oui en fait si tu veux ↗) ah ouais ok bon je vais développer un propos je sais pas si c'est par rapport à la réponse que t'attends / bon le fait que je parle français je parle français couramment tu constates par contre / c'est e: j'ai eu l'impression oui j'ai eu des doutes qu'on ne me com_ ben c'est pas qu'on me comprenais pas mas c'est c'était BIZARre fin tu sais c'est la loGIque d'ICI quoi

D65. Ouais

D66. Tu vois de sousen_ fin toujours la logique ben d'ici on pas la même culture e: ↗ bon: voilà et donc ouais j'ai eu l'impression que des fois / je: il me semblait que j'étais claire / pourtant c'était pas perçu par mes interlocuteurs comme ça quoi (06: 52) ils faisaient tout le temps répéter e: surtout ÇA et bon ça c'est quelque chose ça c'est quelque chose que je continue à constater e: ↗ parfois même maintenant après 8 ans de résidence en France / je parle très bien français et puis même j'essaye de m'imprégner de la culture etcétera et puis des fois quand j'échange ça arrive qu'on me fasse: répéter et / on qu'on me reproche caR-REMENT que j'ai un accent oui (rire)

3→ils n'ont pas la même culture + ici ils ont une logique

1→je m'imprègne de la culture

D74. Et du coup ben pour eux e: non non je peux pas) moi je suis sûre de moi je suis cer_ fin je suis: je suis (bas) / ben consciente certaine que je parle couramment français et justement de par toutes les années que j'ai passées ici je fait un EFFORT / j'adore vivre ici donc je m'intègre je me suis intégrée j'ai fait vraiment un effort pour m'imprégner la culture etcétera (rapide) et même leur logique quoi du coup ben: j'échange / normale j'essaye fin de: de de ben fin de paraître comme eux ↗ quoi vraiment de mettre dans la PEAU franÇAISE ↗ quoi tu comprends

1→je m'imprègne de la culture + je m'imprègne de leur logique

D89. Et du coup est-ce que tu penses que de par tes 8 ans ici t'as changé e:: ta façon de parler un peu français ? est-ce que tu penses que / t'as essayé de faire:?)

D90. [Ben / fin si / si si / évidemment e:/ ben dans le sens où dans la mesure où fin parler français oui ce qui a changé c'est plutôt / ben encore une fois ben la logique là je suis ben j'étais à l'étranger j'étais pas j'étais pas dans le pays ↗ bon après une fois que [j'étais ici j'ai vécu ici

D91. [Oui parce qu'en plus t'as passé 5 ans à Madagascar aussi

D92. Oui donc voilà / donc je je parle différemment ↘ certes

D93. Qu'avant de)

D94. Ouais différemment par rapport à une logique imprégnée quoi leur culture etcétera: // oais ↗ je sais pas si tu me comprends

→ (culture et logique sont déjà dans une même équivalence) La logique a changé +

Je parle différemment → le parler a changé +

→ j'ai changé la logique + j'ai changé mon parler

D166. Ah c'est dur l'intégration en France et puis de toute façon moi / de par mon vécu toutes ces années-là moi j'ai compris que les Français ne veulent pas une intégr_ c'est de BOiards tout ça c'est pas de l'intégration qu'ils veulent / et même pas de l'assimilation JE SAIS PAS j'ai envie de dire d'être extrême de la soumission \ putain le temps de la colonisation c'est FINI fin voilà quoi ↗ maintenant ben tout individu dispose de lui-même (20:53) quoi libre choix X des situation etcétera bon ça je rentre pas là-dedans mais ici moi en tant qu'étrangère ben je veux bien m'intégrer avoir un travail j'ai fait des études m'imprégner de la culture etcétera mais c'est pas ce qu'ils veulent ↗ justement moi personnellement/ je m'efforce vraiment de: ben d'être fin j'ai toujours aimé la France \ et là maintenant que je suis ici ben j'ai fait mes études etcétera fin voilà ↗ c'est un pays que j'adore d'ailleurs j'aspire à être française donc JE veux devenir française quoi ↗ et du coup comme je t'ai dit au départ ben /j'essaye vraiment de m'imprégner la culture d'être comme eux de parler) normal (rapide) par contre dès que je fais ça je je sens de l'agressivité QUOI de par TOUT que ça soit à la fac un milieu intellectuel que ça soit à l'usine maintenant que je suis à l'usine c'est une autre expérience / c'est une agressivité que je ressens comme quoi moi j'ai pas le DROIT d'être comme EUX tu vois ce que je veux dire ? d'être aussi intelligente comme eux d'être) et puis même pas / bon eu: depuis le temps à la fac / intelligent et autrement ben dans d'autres milieux français ne pas: ne pas être français quoi ↗ parce que tu sais un Français un ouvrier c'est une autre culture qui n'est pas la mienne et puis bon moi je rentre pas dans dans les préjugés ouais les cultures qui se valent pas etcétera non non non chaque culture a sa valeur quoi ↗ moi je viens de Comores il y a des choses que je connaisse qu'ici ils connaissent pas on a pas vécu de la même manière c'est pas pour autant que tu vas que tu vas comment) que tu vas déprécier ma culture)

1→ j'essaye de m'imprégner la culture + j'essaye d'être comme eux + j'essaye de parler comme eux

→je m'imprègne de la culture + je suis comme eux + je parle comme eux

D178. oui:: voilà / parce que tu sais j'en apprend tous les jours (23:33) j'en apprend tous les jours / et ça c'est quelque chose qui me dérange c'est: / maintenant je suis sûre de mon constat ↗/quoi parce que j'ai vécu diférem_ j'ai vécu dans différents milieux etcétera et j'en arrive au même au même constat donc en fait j'ai l'impression que ça leur dérange quoi tu vois ? non il faudrait que bon écoute[en tant qu'étrangère Comorienne)

D179. [Que t'acceptes

D180. Que je: peut être ils ont besoin que les gens: ben se comportent:) par exemple moi que je me comporte comme aux Comores quoi / bon après c'est pas forcément EUX / bon après c'est ma culture j'en suis fière / mais eux / puisqu'ils déprécient cette culture-là ça leur arrangerait quoi après pour qu'ils continuent à dire de préjugés ouais ↗ils sont de nanana nanana tu vois ce que je veux dire ? c'est c'est dingue

1→je suis fière de ma culture

3→ ils déprécient ma culture

D200. OUI comme tout le monde ↗ ben parce que / écoute je sais pas un jeune de mon âge ou un moins jeune: qui choisit de sortir du système scolaire ben écoute il y a maintenant la formation professionnelle etcétera / ben / c'est son choix / je trouve ça dommage d'ailleurs mais après c'est son choix / je veux dire dans un pays où la culture est ein l'enseignement est très bien: où t'as des chances de réussir au moins quelqu'un comme moi qui a de l'agnac (X ?) je trouve ça énorme quoi donc maintenant que je suis là: j'essaye d'apprendre au maximum ein puiser de de de tous ces dispositifs d'apprentissage que sont mis en place etcétera bon maintenant j'ai fini mes études mais je continue à m'instruire à me cultiver voilà

je regarde le journal télévisé j'écoute la radio j'adore écouter la radio différentes radios tu vois culture pour vraiment être au top quoi / bon voilà et c'est subjectif j'aime apprendre ça m'épanouit voilà donc ça c'est ce que tout FRANçais qui / qui en a envie fait quoi / j'ai envie de dire moi tous mes collègues de fac je sais pas il y en a qui aiment se cultiver je suis sûre qu'ils font pareil comme moi

2→ la culture en France est très bien + l'enseignement en France est très bien

D305. Après / je sais pas comment on est parties à : / à parler de la culture de / voilà de cette / en fait

D306. A de la culture ouais /

D307. De procéder de deux cultures et puis de faire un tri:

D308. Oui: a d'accord et du coup je te disais que je comprenais mieux maintenant les gens qui sont communautaires et puis que ouais ouais comment je disais mmm ben les Français ils font pas d'efforts pour pour l'intégration pour intégrer: ben les les autres / donc ben / autant autant rester avec sa communauté parce que / on a tous besoin ben d'épanouissent / on a tous besoin voilà d'échange pour s'épanouir quoi

D310. On a besoin de considération de reconnaissance sociale ce qu'on a pas avec les Français / parce qu'il y a il y a toujours quelque chose qui ne va pas il y a toujours quelque chose qui va pas / t'essayes de t'intégrer / eu / de fin de discuter avec eux de / ben de te comporter avec les valeurs locales etcétera non ça va pas / parce que t'en fais) pour eux j'ai l'impression que justement ils le perçoivent automatiquement comme si t'en faisais trop / t'en faisais trop en étant comme eux normal e / non trop et puis ben tu te comportes comme / fin toi-même / avec tes valeurs avec tes fin avec ta culture sans / mettre le plus de la culture d'ici hop voilà c'est là que tu t'intègres pas quoi donc t'es:)

D316. Ben tu respectes ben déjà les lois / du pays / tu tu ben après t'essayes justement de faire le tri de te) ben les choses qui te plaisent après les autres / toi t'as ta propre culture c'est pas possible / l'intégration on va pas te demander de te métamorphoser / non / ça c'est quelque chose qu'ils comprennent pas ici que nous en arrivant ici on a une culture d'origine / qu'on ne vas PAS / on vas pas l'abandonner comme ça pour adopter complètement leur culture c'est pas possible

D317. Oui ouais

D318. Et pourquoi ? quel intérêt de faire ça ? / donc l'intégration c'est puff / moi je pense que c'est une notion c'est une notion notion biaisée quoi puff

1→ Je détermine que l'usage de tu correspond à un référent généralisé dans lequel la locutrice s'est incluse

Tu t'as ta culture

On a une culture d'origine

On n'abandonne pas notre culture d'origine + On n'adopte pas complètement leur culture

Tu t'imprègnes (M) de la culture (C)

Tu t'imprègnes (M) des choses (A)(séquence thématique suivante)

Tu faites le tri (B) des choses (A)

C=A ; alors M=B, est-ce que je peux transformer BA en BC ? « tu faites le tri de la C. »

Je ne pense pas

D324. [J'ai l'impression ouais ils mettent toujours une barrière / toujours toujours toujours / ben oui encore une fois que tu que tu / que tu te comportes comme mmm que t'essayes de / ben de de de: de t'imprégner d'un maximum des choses ou des fondamentales de t'ADAPTER à leur leur culture ben ouais culture mode de vie etcétera)

1→ tu t'imprègnes des choses fondamentales + tu t'imprègnes d'un maximum de choses

1→Tu t'adaptes à leur culture + tu t'adaptes à leur mode de vie

D325. [Le mode de fonctionnement

D326. Non non ouais le mode de fonctionnement no t'en fais trop ils te mettent une barrière en en considérant↗ moi par le vécu c'est comme ça que j'analyse les choses / en considérant que t'es: / t'en fais trop t'en fais trop non non↗ c'est très paradoxale / parce que voilà j'ai l'impression qu'ils voudraient fin je l'impression qu'ils se disent et ils le montrent que t'as pas à être comme eux t'as pas: non / et puis l'inverse si tu fais aucun effort de: ou un minimum des fois d'ailleurs tout en gardant ta culture en faisant aucun fin pas beaucoup d'efforts d'intégration tu sais pour t'imprégner de leur culture ici (bas) et là c'est carrément / ben il ya toujours une barrière puis c'est CARRÉMENT de l'hostilité OUAIS genre c'est OUAIS AUCUN EFFORT /

D327. Ouais

D328. D'INTÉGRATION / elle se croit chez elle / fin tu vois quoi / c'est dingue

1→ Tu t'adaptes à leur mode de fonctionnement

1→ tu gardes ta culture

1→ tu t'imprègnes de leur culture + tu t'imprègnes de la culture d'ici

D370. Mmm voilà n'étant pas encore ici je savais pas / donc on est attirés par par ce qu'il nous / ben ce qu'on peut percevoir à la télé mmm / par ce qu'ils nous vendent à la télé ein↗ par la promotion de:

D371. Oui oui [le paYS de la culture du patrimoine:

D372. [Par leur culture / mhm etcétera / bon après c'est c'est c'est pas ça quoi

→ ils nous font la promotion de la culture + ils nous nous vendent la culture

Corpus d'analyse :

je connais la culture française

je connais la langue française

j'aime bien la culture russe

j'aime bien la littérature russe

j'aime bien le folklore russe

j'aime bien la pensée russe

j'ai compris la culture

j'ai compris leur type de relations

je perçois la culture d'ici

je perçois les gens d'ici

j'ai une culture d'origine

je substitue cette culture d'origine

je m'intéresse à la culture d'ici

je ne délaisse pas ma culture d'origine

je m'imprègne de la culture d'ici

je m'imprègne de leur logique

j'essaye de m'imprégner la culture d'ici

j'essaye d'être comme eux

j'essaye de parler comme eux

je m'imprègne de la culture d'ici

je suis comme eux

je parle comme eux

je suis fière de ma culture d'origine

Les Algériens n'ont pas cette culture de lire nous avons une culture des trucs
 Tu t'as ta culture
 ils n'ont pas la même culture
 On a une culture d'origine
 ici ils ont une logique
 On n'abandonne pas notre culture d'origine
 ils déprécient ma culture
 On n'adopte pas complètement leur culture
 nous n'avons pas la même culture qu'eux

La culture en Europe est très répandue
 La culture ibéro-américaine est une partie de moi
 L'humour (E) en France (M) n'est comme il est au Mexique
 La façon d'interagir (E) en France (M) n'est comme elle est au Mexique
 Le contact physique (E) en France (M) n'est comme il est au Mexique
 La culture (E) en France est très bien
 L'enseignement (E) en France est très bien
 La logique a changé
 Je parle différemment
 Le parler a changé
 J'ai changé la logique
 J'ai changé ma façon de parler

→

Premier tableau avec les phrases du corpus

Je	Connais	La	culture	française
	Aime bien	La		Russe
	Comprends	La		D'ici
	Perçois	La		D'ici
	Ai	Une		D'origine
	Substitue	Cette		D'origine
	M'intéresse à	La		D'ici
	Ne délaisse pas	Ma		D'origine
	M'imprègne de	La		D'ici
	Essaye de m'imprégner de	La		D'ici
	M'imprègne de	La		D'ici
Suis fière de	Ma	D'origine		
Les Algériens	N'ont pas	Cette		De lire de trucs
Ils	N'ont pas	La même		Que nous
	Déprécient	Ma		D'origine
Nous	N'avons pas	La même		Qu'eux
Tu	T'as	Ta		-

On	A	Une		D'origine
	N'abandonne pas	Notre		D'origine
	N'adopte pas complètement	Leur		-

Du quel j'ai extrait celui du discours sur la culture présenté dans le corps du texte.

11.6.2 Intégr-

Cooccurrence de lexème *integr-* avec des sujets verbaux de 1^{ère} et 3^{ème} personne

A168 [référence aux études] bon ben 5 ans fin continu quoi voilà bon et depuis je me suis intégrée: petit à petit / bon il faut dire qu'un arrivant fin c'était un petit petit peu dur [...] donc après bon il fallait du temps pour que je m'adapte que je m'intègre et là ça va faire 8 ANS que je suis ici: [...] depuis je me suis bien parfaitement intégrée: umm au point de vouloir devenir française ↗ (rires) fin naturalisation voilà [...]

→ Depuis je me suis intégrée petit à petit + Je m'intègre + Je m'adapte + Depuis je me suis parfaitement intégrée + Depuis je veux devenir française

A168 [...] un petit faire un peu allusion à ce processus d'intégration à comment je perçois la culture d'ici: les gens: [...]

→ Depuis je me suis intégrée petit à petit + Je m'intègre + Je m'adapte + Depuis je me suis parfaitement intégrée + Depuis je veux devenir française

A174 [...] s'ils parlent d'intégration c'est très bien ce qui est mon cas (rapide) [...]

→ L'intégration c'est mon cas

D166 Ah c'est dur l'intégration en France et puis de toute façon moi [...]

→ L'intégration c'est dur pour moi

D181 [référence aux entretiens] c'est quand même / officiel parce que moi l'intégration j'en parle tout le temps tous les jours [...] (processus de focalisation)

→ Tous les jours je parle de l'intégration

D284 [...] ben pour exprimer ce que je ressens et expliquer / ben l'intégration eu ouais--> l'intégration en France--> quoi

→ J'explique l'intégration en France + Je ressens l'intégration en France

D292 [...] dire les CHOses mais aussi je trouve que c'est important de les dire ici dans le cadre de l'intégration en France moi ce que j'ai vécu ce que je vis ben c'est important pour moi de le dire quoi [...]

→ Moi j'ai vécu l'intégration en France

D314 [...] moi en tant qu'étrangère en étant en France / ben l'intégration ben c'est c'est quelque chose d'évident ben tu vas dans un pays ben tu vas dans un pays ben / D316 Ben tu respectes ben déjà les lois / du pays / tu tu ben après t'essayes justement de faire le tri de te) ben les choses qui te plaisent après les autres / toi t'as ta propre culture c'est pas possible-->

(→ glissement vers la deuxième personne à usage généralisé, même s'il est difficile de le déterminer, je place cet usage du côté d'une première personne du pluriel (moi + ils ; 1^{ère} pers. Sing. + 3^{ème} pers. plurielle indéfinie).

→ L'intégration est évidente pour moi étrangère en France + Étrangère en France tu respectes les lois + Étrangère en France t'essayes de faire le tri des chose + Étrangère en France t'as ta propre culture

D326 [...] en faisant aucun fin pas beaucoup d'efforts d'intégration tu sais pour t'imprégner de leur culture ici (bas) [...]

→ L'intégration ce sont des efforts + L'intégration c'est t'imprégner de leur culture ici

A170 [...] d'une manière exceptionnelle je me suis j'ai pas eu du mal à m'intégrer [...]

→ Exceptionnellement j'ai pas eu du mal à m'intégrer

A174 [...] je vais pas je veux bien substituer cette culture m'intégrer fin m'intéresser à la culture dans le pays dans lequel je vis ce qui est normal [...]

→ Je veux bien m'intégrer + Je veux bien substituer cette culture + Je veux bien m'intéresser à la culture de ce pays + M'intégrer c'est normal

A166 [...] moi en tant qu'étrangère ben je veux bien m'intégrer avoir un travail j'ai fait des études m'imprégner de la culture etcétera [...]

→ Étrangère je veux bien m'intégrer + Étrangère je veux bien avoir un travail + Étrangère je veux bien m'imprégner de la culture

D184 [...] le milieu professionnel auquel je souhaite intégrer ↗ [...]

D186 [...] le social aussi c'est dur aussi j'essaye de m'intégrer [...]

→ Je souhaite intégrer un milieu professionnel + C'est dur intégrer un milieu professionnel + J'essaye de m'intégrer socialement + C'est dur m'intégrer socialement

D310 On a besoin de considération de reconnaissance sociALE ce qu'on a pas avec les Français ↗ parce qu'il y a il y a toujours quelque chose qui ne va pas il y a toujours quelque chose qui va pas ↘ t'essayes de t'intégrer ↗ eu / de fin de discuter avec eux de / ben de te comporter avec les valeurs locales etcétera non ça va pas ↘

→ T'essayes de t'intégrer + T'essayes de discuter avec eux + T'essayes de te comporter avec les valeurs locales

D74 [...] ben consciente certaine que je parle couramment français et justement de par toutes les années que j'ai passées ici je fait un effort / j'adore vivre ici donc je m'intègre je me suis intégrée j'ai fait vraiment un effort pour m'imprégner la culture etcétera (rapide) et

même leur logique quoi du coup ben: j'échange / normale j'essaye fin de: de de ben fin de paraitre comme eux ↗ quoi vraiment de me mettre dans la PEAU franÇAISE ↗ quoi tu comprends

→ Je m'intègre + J'ai fait un effort + Je parle couramment français + J'adore vivre ici + Je m'imprègne de la culture + Je m'imprègne de leur logique + Je me met dans la peau française

D280 Que je sois française ou PAS: / c'est un pays où je suis résidente / je me suis très bien intégrée: / [...]

→ Je me suis très bien intégrée + Je suis résidente

A60 Donc qui m'a soutenu tout au long de ma procédure de demande d'asile et: puis quand même comme j'avais bien intégré la fac [...]

→ J'ai bien intégré la fac

On / ils

A174 [...] je trouve que s'ils parlent d'intégration c'est très bien [...]

→ Ils parlent d'intégration + L'intégration c'est très bien

A174 [...] bon après / ils veulent plus que de l'intégration à mon avis c'est plus de l'assimilation [...]

→ Ils ne veulent pas de l'intégration + ils veulent de l'assimilation

D166 [...] les Français ne veulent pas une intégr_ c'est de BOards tout ça c'est pas de l'intégration qu'ils veulent / et même pas de l'assimilation JE SAIS PAS j'ai envie de dire d'être extrême de la soumission<-- [...]

→ Les Français ne veulent pas de l'intégration + Les Français ne veulent pas de l'assimilation + Les Français veulent de la soumission

D308 [...] je disais mmm ben les Français ils font pas d'efforts pour pour l'intégration pour intégrer: ben les les autres<-- [...]

→ Les Français ne font pas d'efforts pour l'intégration + Les Français n'intègrent pas les autres

D314 [...] t'as ta propre culture c'est pas possible--> l'intégration on va pas te demander de te métamorphoser--> non

→ On ne peut pas te demander de te métamorphoser au nom de l'intégration (particule que je considère élidée) → L'intégration n'est pas te métamorphoser

D318 donc l'intégration c'est puff / moi je pense que c'est une notion c'est une notion notion biaisée quoi puff

→ L'intégration est une notion biaisée

D196 [...] puisqu'elle souhaite intégrer rester dans l'entreprise / elle gobe tout ↘ [...]

→ Elle souhaite intégrer l'entreprise + elle gobe tout → intégrer l'entreprise c'est gober tout

D226 [...] les Français sont conservateurs dans la fonction publique bien sûr rien que dans le principe déjà pour les concours pour pouvoir l'intégrer il faut [il faut

D227. [La nationalité

D228. Il faut la nationalité et:

→ Les français sont conservateurs dans la fonction publique + le principe de la fonction publique est conservateur + Il faut la nationalité pour intégrer la fonction publique

D230 [...] la fonction publique on peut l'intégrer en étant étrangère bon en contractuel c'est déjà ça

→ L'étrangère peut intégrer la fonction publique en contractuel

D310 On a besoin de considération de reconnaissance sociALE ce qu'on a pas avec les Français ↗ parce qu'il y a il y a toujours quelque chose qui ne va pas il y a toujours quelque chose qui va pas ↘ t'essayes de t'intégrer ↗ eu / de fin de discuter avec eux de / ben de te comporter avec les valeurs locales etcétera non ça va pas ↘

→ Les Français ne considèrent pas + Les Français ne reconnaissent pas socialement

D318 [...] se demander comment s'intégrer quoi elles sont où les limites je sais pas les conditions:

→ Comment s'intégrer + Où sont les limites de l'intégration + Quelles sont les conditions de l'intégration

D197 [d'une part on peut te faire le reproche comme quoi t'es pas assez intégré ↘ et de fois / tu sens le reproche comme quoi t'es TROP intégré t'aspire à trop

D198. Ben ouï voilà c'est ça le truc ↗ je au final on arrive pas à comprendre ce qu'ils veulent /

→ On peut te reprocher le manque d'intégration + On peut te reprocher l'excès d'intégration + Nous ne les comprenons pas

Corpus d'analyse

Depuis je me suis intégrée petit à petit + Je m'intègre + Je m'adapte + Depuis je me suis parfaitement intégrée + Depuis je veux devenir française

Depuis je me suis intégrée petit à petit + Je m'intègre + Je m'adapte + Depuis je me suis parfaitement intégrée + Depuis je veux devenir française

L'intégration c'est mon cas

L'intégration c'est dur pour moi

Tous les jours je parle de l'intégration

J'explique l'intégration en France + Je ressens l'intégration en France

Moi j'ai vécu l'intégration en France

L'intégration est évidente pour moi étrangère en France + Étrangère en France tu respectes les lois + Étrangère en France t'essayes de faire le tri des choses + Étrangère en France t'as ta propre culture

L'intégration ce sont des efforts + L'intégration c'est t'imprégner de leur culture ici

Exceptionnellement j'ai pas eu du mal à m'intégrer

Je veux bien m'intégrer + Je veux bien substituer cette culture + Je veux bien m'intéresser à la culture de ce pays + M'intégrer c'est normal

Étrangère je veux bien m'intégrer + Étrangère je veux bien avoir un travail + Étrangère je veux bien m'imprégner de la culture

Je souhaite intégrer un milieu professionnel + C'est dur d'intégrer un milieu professionnel + J'essaye de m'intégrer socialement + C'est dur de m'intégrer socialement

T'essayes de t'intégrer + T'essayes de discuter avec eux + T'essayes de te comporter avec les valeurs locales

Je m'intègre + J'ai fait un effort + Je parle couramment français + J'adore vivre ici + Je m'imprègne de la culture + Je m'imprègne de leur logique + Je me mets dans la peau française

Je me suis très bien intégrée + Je suis résidente

J'ai bien intégré la fac

Ils parlent d'intégration + L'intégration c'est très bien

Ils ne veulent pas de l'intégration + ils veulent de l'assimilation

Les Français ne veulent pas de l'intégration + Les Français ne veulent pas de l'assimilation + Les Français veulent de la soumission

(« Les Français » et « ils » sont équivalents)

Les Français ne font pas d'efforts pour l'intégration + Les Français n'intègrent pas les autres

On ne peut pas te demander de te métamorphoser au nom de l'intégration (particule que je considère élidée) → L'intégration n'est pas te métamorphoser

L'intégration est une notion biaisée

Elle souhaite intégrer l'entreprise + elle gobe tout → intégrer l'entreprise c'est gober tout

Les français sont conservateurs dans la fonction publique + le principe de la fonction publique est conservateur + Il faut la nationalité pour intégrer la fonction publique

L'étrangère peut intégrer la fonction publique en contractuel

Les Français ne considèrent pas + Les Français ne reconnaissent pas socialement

Comment s'intégrer + Où sont les limites de l'intégration + Quelles sont les conditions de l'intégration

On peut te reprocher le manque d'intégration + On peut te reprocher l'excès d'intégration + Nous ne les comprenons pas

- Préparation tableau : 3^{ème} personne + verbe + intégration / 3^{ème} personne + verbe intégr- + complément

Les Français	-	-	Parlent de		l'intégration	-
=						
Ils	Ne pas		Intègrent		-	Les autres
	Ne pas		Font d'efforts pour		l'intégration	-
	Ne pas		Veulent de		L'intégration	
	-				L'assimilation	
	Ne pas				L'intégration	
	Ne pas				L'assimilation	
	-				La soumission	
	-		Sont		Conservateurs	Dans la fonction publique
	Ne pas		Considèrent		-	-
	Ne pas		Reconnaissent		Socialement	-
On	-	Peut	Te reprocher	Le manque de	Intégration	-
	-			L'excès	Intégration	-

- Préparation tableau : intégr + être + complément

L'intégration	-		Ce sont des efforts	-	-
			C'est T'imprégner de	leur culture	Ici
M'intégrer	-		C'est Normal	-	-
Intégrer	Un milieu professionnel		C'est Dur	-	-
M'intégrer	Socialement		C'est Dur	-	-
L'intégration			C'est évident		Pour moi
L'intégration			Est		Une notion biaisée

L'intégration		N'est pas	Te métamorphoser		
Intégrer	L'entreprise	C'est	Gober	Tout	
L'intégration	-	Est	Parlée des	Français	
		Est	Voulue des	Français	
		N'est pas	Voulue des	Français	
M'intégrer	-	C'est	Substituer	Cette culture	-
			M'intéresser	A la culture	De ce pays
			Avoir	Un travail	-
			M'imprégner de	la culture	-
			Parle -> parler cou-ramment	Français	-
			Adore -> adorer	Vivre	Ici
			M'imprègne m'imprégner de	-> La culture	-
				Leur logique	-
			Me mets dans	La peau	Française
			Suis -> être	Résidente	-
			Discuter avec	Eux	-
			Te comporter avec	Les valeurs	Locales

